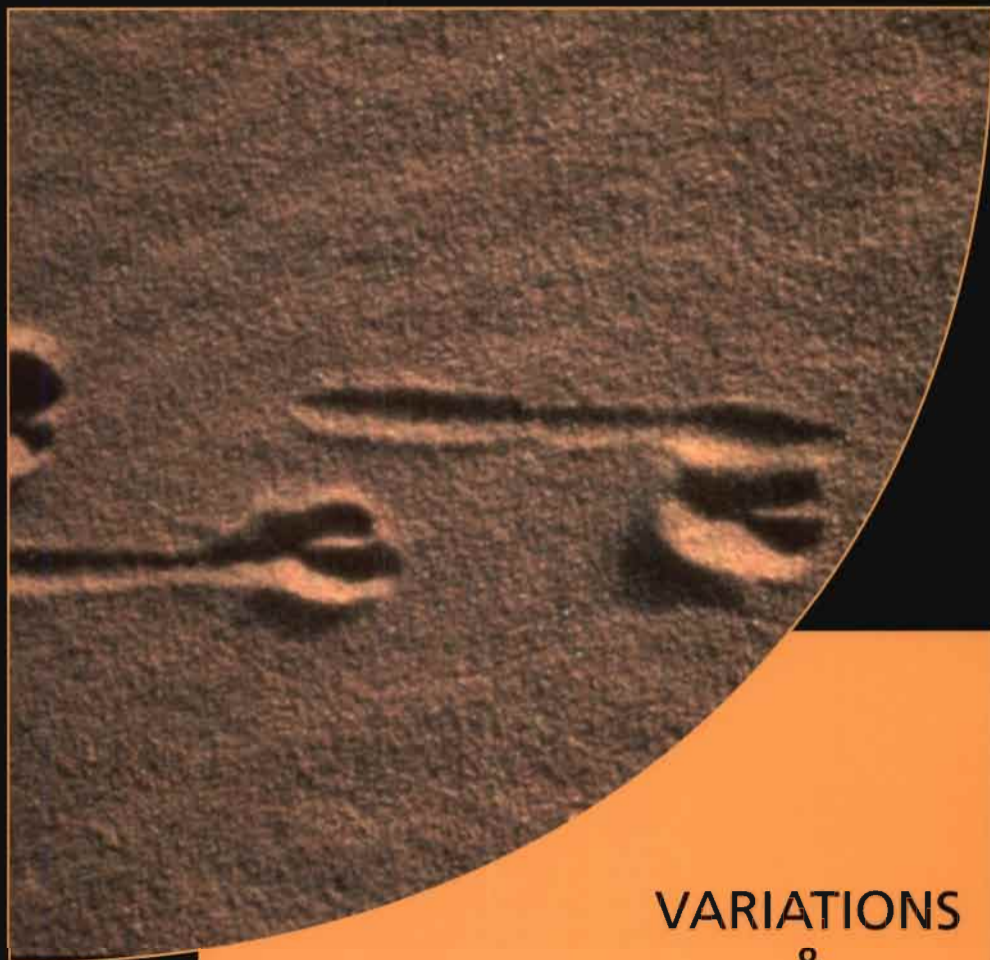


N° 34 - 2005

# autrepart

Revue de sciences sociales au Sud



VARIATIONS  
&  
HOMMAGES

IRD  
Éditions

ARMAND  
COLIN

# autrepart

Articles en lignes sur  
[www.editions-sedes.com](http://www.editions-sedes.com)

P.-D.G. Armand Colin  
**Arnaud Nourry**

Commission paritaire  
**En cours**

ISSN  
**En cours**

Administration  
**Armand Colin**  
21, avenue du Montparnasse  
75006 Paris

Rédaction  
**IRD**  
32, rue Henri-Varagnat  
93143 Bondy cedex

Maquette  
**Armand Colin**

Couverture  
**Béatrice Garnier**

Périodicité  
**revue trimestrielle**

Impression  
**Imprimerie Chirat**  
42540 Saint-Just-la-Pendue

Dépôt légal  
**juillet 2005, N° 6518**

© Armand Colin/IRD

Illustration de couverture :

Traces de gazelle dans le sable. Vallée  
de l'Azawagh, ouest de l'Air (Niger).  
Photo d'Edmond Bernus, 1987, © IRD

**A**utrepart est une revue à comité de lecture coéditée par l'Institut de recherche pour le développement (IRD) et les éditions Armand Colin. Son objectif est de promouvoir la réflexion sur la complexité et les dynamiques des sociétés du Sud, en mouvement permanent pour penser et redéfinir leur propre réalité. Ces sociétés font face à des changements économiques, sociaux, politiques, écologiques... Les phénomènes de mondialisation relativisent l'autonomie des États, les inégalités intra et internationales se creusent, des transformations majeures affectent tantôt les politiques des États, tantôt la nature même des institutions. Les réactions et les adaptations multiformes des sociétés du Sud à ces changements sont au cœur des interrogations de la revue. Le caractère transversal des sujets abordés implique en général de rassembler des textes relevant des différentes disciplines des sciences sociales.

#### COMITÉ DE PARRAINAGE

Claude Bataillon, Jean Coussy, Alain Dubresson,  
Françoise Héritier, Hervé Le Bras, Elikia M'Bokolo,  
Laurence Tubiana

#### COMITÉ DE RÉDACTION

Virginie Baby-Collin (Université de Provence)

Sylvie Bredeloup (IRD)

Carole Bruguilles (Université Paris X Nanterre)

René Collignon (CNRS)

Anne Doquet (IRD)

Philippe Gervais-Lambony (Université Paris X Nanterre)

Christophe Z. Guilmoto (IRD)

Jean-François Huchet (Université Rennes 2)

Marie-José Jolivet (IRD)

Marie Ladier-Fouladi (CNRS)

Marc Le Pape (CNRS)

Jean-Yves Martin (IRD)

Évelyne Mesclier (IRD)

Sandrine Mesplé-Somps (IRD)

Carlos Quénan (IHEAL – Université la Sorbonne)

#### DIRECTEUR DE LA PUBLICATION

Serge Calabre

#### DIRECTRICE DE LA RÉDACTION

Laurence Quinty

#### SECRÉTAIRE DE LA RÉDACTION

Huguette Fenneteau

**Autrepart, sur le site de l'IRD**  
[www.autrepart.ird.fr](http://www.autrepart.ird.fr)

#### Indexé dans / Indexed in

- INIST-CNRS
- INGENTA

Tous droits de traduction, d'adaptation et de reproduction par tous procédés réservés pour tous pays. En application de la loi du 1<sup>er</sup> juillet 1992, il est interdit de reproduire, même partiellement, la présente publication sans l'autorisation de l'éditeur ou du Centre français d'exploitation du droit de copie (3, rue Hautefeuille, 75006 Paris).

All rights reserved. No part of this publication may be translated, reproduced, stored in a retrieval system or transmitted in any form or any other means, electronic, mechanical, photocopying, recording or otherwise, without prior permission of the publisher.

## Sommaire

### Variations et Hommages

<b>Bruce Albert, François-Michel Le Tourneau : Homoxi : ruée vers l'or chez les Indiens Yanomami du haut rio Mucajaí (Brésil) .....</b>	<b>3</b>
<b>Zahia Ouadah-Bedidi : Avoir 30 ans et être encore célibataire : une catégorie émergente en Algérie .....</b>	<b>29</b>
<b>Taoufik Souami : Le foncier : un enjeu pour techniciens, aussi. L'illustration de la décennie 1990 en Algérie .....</b>	<b>51</b>
<b>Claire Aubron : Individus et collectifs dans l'appropriation des ressources : le cas d'une communauté andine péruvienne .....</b>	<b>65</b>
<b>Hommage à Gérard Althabe</b>	
<b>Suzanne Chazan, Valéria Hernandez, Bernard Hours, Monique Selim : Gérard Althabe : un interlocuteur des mondes contemporains.....</b>	<b>87</b>
<b>Bernard Traimond : L'Écriture de Gérard Althabe.....</b>	<b>93</b>
<b>Hommage à Edmond Bernus</b>	
<b>Jean-Baptiste Boutrais : Hommage à Edmond Bernus .....</b>	<b>117</b>
<b>Edmond Bernus : Kobané. Un village malinké du Haut Niger .....</b>	<b>121</b>
<b>Edmond Bernus : Kobané ou le temps arrêté .....</b>	<b>151</b>
<b>Notes de lecture .....</b>	<b>173</b>
<b>Keith Beavon, Johannesburg. The Making and Shaping of the City .....</b>	<b>173</b>
<b>Jean-Philippe Colin (éd.), Figures du métayage. Étude comparée de contrats agraires (Mexique) .....</b>	<b>175</b>
<b>Emmanuel Fauroux, Comprendre une société rurale. Une méthode d'anthropologie appliquée à l'Ouest Malgache.....</b>	<b>177</b>
<b>La tradition et l'État, Textes réunis et présentés par Christine Hamelin et Éric Wittersheim.....</b>	<b>179</b>
<b>Philippe d'Iribarne, Le Tiers-Monde qui réussit.....</b>	<b>181</b>
<b>Michel Wasserman, Le dernier potlatch, Les Indiens du Canada, Colombie britannique, 1921 .....</b>	<b>183</b>
<b>Résumés.....</b>	<b>185</b>

## Déjà parus

- 1997 1 *Les arts de la rue dans les sociétés du Sud*, Michel Agier et Alain Ricard  
2 *Familles du Sud*, Arlette Gautier et Marc Pilon  
3 *Variations*  
4 *Empreintes du passé*, Edmond Bernus, Jean Polet, Gérard Quéchon
- 1998 5 *Communautés déracinées dans les pays du Sud*, Véronique Lassailly-Jacob  
6 *Échanges transfrontaliers et intégration régionale en Afrique subsaharienne*, Johny Egg et Javier Herrera  
7 *Variations*  
8 *Drogue et reproduction sociale dans le tiers monde*, Éric Léonard
- 1999 9 *La forêt-monde en question*, François Verdeaux  
10 *Afrique : les identités contre la démocratie*, René Otayek  
11 *Variations*  
12 *Le sida des autres. Constructions locales et internationales de la maladie*, Claude Fay
- 2000 13 *Survivre grâce à... Réussir malgré... l'aide*, Bernard J. Lecomte, Jean-David Naudet  
14 *Logiques identitaires, logiques territoriales*, Marie-José Jolivet  
15 *Variations*  
16 *Afrique noire et Monde arabe. continuités et ruptures*, Emmanuel Grégoire, Jean Schmitz
- 2001 17 *Des écoles pour le Sud : stratégies sociales, politiques étatiques et interventions du Nord*, Marie-France Lange  
18 *Les jeunes : hantise de l'espace public dans les sociétés du Sud*, René Collignon, Mamadou Diouf  
19 *Variations*  
20 *Les fonctionnaires du Sud entre deux eaux : sacrifiés ou protégés ?*, Marc Raffinot, François Roubaud
- 2002 21 *Gérer la ville : entre global et local*, Élisabeth Dorier-Apprill, Sylvie Jaglin  
22 *Diasporas, développements et mondialisations*, Rosita Fibbi, Jean-Baptiste Meyer  
23 *Variations*  
24 *Les images de l'identité*, Denis Vidal
- 2003 25 *Dynamique résidentielles dans les villes du Sud*, Monique Bertrand  
26 *Sociétés dans la guerre*, Yves Goudineau  
27 *Variations*  
28 *L'éthique médicale dans les pays en développement*, Doris Bonnet
- 2004 29 *Les objets de la santé*, Laurent Vidal  
30 *Gouverner les hommes et les ressources*, Jean-Pierre Chauveau, Jean-Pierre Jacob, Pierre-Yves Le Meur  
31 *Variations*  
32 *Transports aux Suds*, Jérôme Lombard, Benjamin Steck
- 2005 33 *Inventer le patrimoine moderne dans les villes du Sud*, Galila El Kadi, Anne Ouallet, Dominique Couret

## Homoxi : ruée vers l'or chez les Indiens Yanomami du haut rio Mucajaí (Brésil)

Bruce Albert\*, François-Michel Le Tourneau\*\*

Société amérindienne de chasseurs-cueilleurs et horticulteurs pratiquant la culture itinérante sur brûlis, les Yanomami occupent un territoire d'environ 192 000 km<sup>2</sup> situé entre le Brésil et le Venezuela, de part et d'autre de la chaîne de la *Serra Parima*. Leur population globale est estimée à près de 29 000 personnes, dont environ 14 000 – soit 250 communautés – vivant au Brésil<sup>1</sup> dans la région du haut rio Branco (ouest de l'état de Roraima) et sur la rive gauche du rio Negro (nord de l'état d'Amazonas). Au terme d'une longue succession de projets et contre-projets officiels (1977-1991), le territoire des Yanomami du Brésil a été définitivement homologué en mai 1992 au titre de « terre indigène », catégorie d'aire protégée du domaine public réservant aux Amérindiens « l'usufruit exclusif » de leurs territoires et des ressources naturelles qu'ils contiennent<sup>2</sup>. Les 96 650 km<sup>2</sup> (fig. 1) de cette vaste zone abritent une grande diversité de milieux naturels et sont considérés par la communauté scientifique comme une région prioritaire en matière de protection de la biodiversité amazonienne [Capobianco, 2001, p. 398-399].

Des années 1910 aux années 1960, les Yanomami du Brésil n'ont connu que des contacts sporadiques et limités avec des collecteurs de produits forestiers, quelques explorateurs étrangers<sup>3</sup>, des militaires de la Commission des frontières (CBDL), des agents du Service de Protection des Indiens (SPI) puis des missionnaires<sup>4</sup>. Ils connaîtront pour la première fois, entre 1973 et 1976, une forme de contact plus intense, durant la construction d'un tronçon de la route *Perimetral Norte* dans le sud-est de leur territoire<sup>5</sup>. Après une décennie de répit relatif, le projet *Calha Norte* (1985-1986)<sup>6</sup> et, surtout, la ruée vers l'or du Roraima (1987-1989), intensifient bruta-

\* Anthropologue, Directeur de Recherche IRD associé à l'Instituto Socioambiental (ISA) de São Paulo, Brésil.

\*\* Géographe, Chargé de Recherche CNRS accueilli à l'IRD et affecté au Centre de Développement durable de l'Université de Brasília (CDS-UnB).

1. Recensement de la Fondation Nationale de Santé (FUNASA), octobre 2003.

2. Selon la Constitution brésilienne de 1988 (article 231).

3. Dont, par exemple, T. Koch-Grünberg, H. Rice, G. Salathé, D. Holdridge, ou, plus tard, A. Gheerbrandt.

4. Sur l'histoire du contact des Yanomami du Brésil, voir Albert et Kopenawa, 2003 : 163-183.

5. La *Perimetral Norte* devait être une réplique de la route Transamazonienne sur la rive gauche de l'Amazone. Le projet sera abandonné en 1976, après l'ouverture de quelques tronçons.

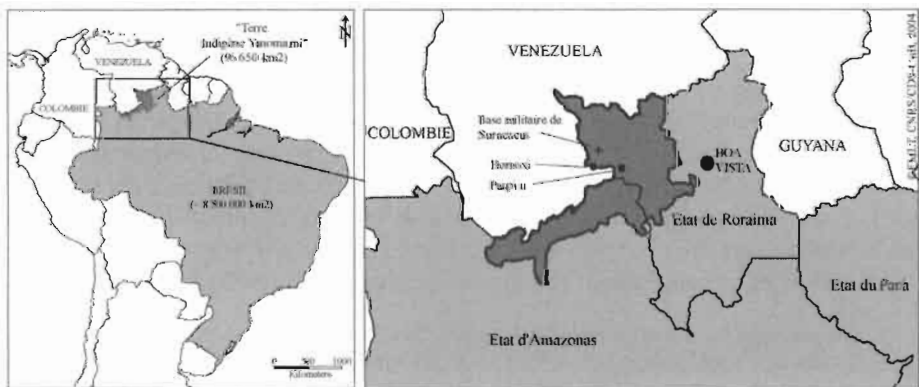
6. Projet d'occupation de la zone frontalière nord amazonienne initié en 1985.

lement l'avancée de la société régionale sur le territoire yanomami (Albert, 1987, 1990 et 1992), aboutissant à deux résultats opposés.

D'un côté, l'invasion massive des terres indiennes par les chercheurs d'or a menacé de provoquer la disparition de l'ethnie, notamment du fait des constantes épidémies de paludisme et de grippe, consécutives au contact, et de l'absence de toute assistance médicale durant cette période. D'un autre côté, la pression internationale exercée sur le Brésil à propos du « génocide des Yanomami » a permis de débloquent le dossier de la reconnaissance officielle d'un territoire protégé, dont les premières revendications avaient émergé dès la fin des années 1960 [Taylor et Ramos, 1979, p. 113-115].

Dans les régions où l'impact des activités minières clandestines a été le plus intense, notamment au cœur des hautes terres de la *Serra Parima*, les communautés yanomami ont commencé à connaître, dès la fin des années 1980, des changements sociaux et économiques importants. Durement affectées sur le plan démographique et environnemental, elles ont opéré une série de réaménagements de leur modèle traditionnel d'occupation de l'espace forestier, modulés en fonction de la présence successive des chercheurs d'or puis de la structure d'assistance installée durant le processus de leur expulsion (administrations spécialisées : FNS, FUNAI et ONG<sup>7</sup>). Le présent travail propose l'analyse d'un exemple de cette géométrie variable des stratégies spatiales yanomami face au contact, ceci à partir de l'étude fine de la région du haut rio Mucajaí dite « Homoxi » (fig. 1), occupée par trois communautés (ensembles de maisons collectives) : *Tirei*, *Xere u* et *Yaritha*, totalisant, à l'époque de l'enquête de terrain (avril 2002) quelques 360 personnes.

Fig. 1 – Carte de localisation



À cette fin, nous décrivons dans un premier temps le contexte économique et géopolitique régional, en particulier la ruée vers l'or dans l'état de Roraima à la fin des années 1980. Ces événements, qui sont peu documentés dans la littérature

7. Installation, depuis 1990, de postes de la Fondation Nationale de l'Indien (FUNAI), de la Fondation Nationale de Santé (FNS devenue FUNASA) puis d'ONG (Médecins du Monde puis Urihi Saúde Yanomami).

scientifique, ont profondément affecté les Yanomami et leur société et sont les causes directes d'adaptations économiques et territoriales de nombreux groupes locaux qui les ont subis. Changeant d'échelle, nous étudions ensuite l'histoire des trois communautés de la région de Homoxi et le processus de transformation de leur occupation de l'espace, d'abord face à celui des orpailleurs qui ont envahi leurs terres, et, ensuite, après l'éviction de ces derniers, face à la structure permanente d'assistance locale (FNS, FUNAI).

### **L'ouest du Roraima : zone d'exploitation minière ou aire protégée ?**

Dès sa révélation, au début des années 1970, le potentiel minier considérable de l'ouest du Roraima (*Serra Parima*), a mobilisé un jeu complexe d'intérêts incluant grandes entreprises du secteur, hommes politiques locaux et petits entrepreneurs d'orpaillage. Parallèlement, une meilleure connaissance anthropologique des Indiens Yanomami puis la constitution d'un réseau d'ONG indigénistes défendant leurs droits territoriaux ont suscité l'émergence d'une vaste campagne nationale pour la création d'une aire protégée. Alternant succès et reculs, les deux camps se livreront une lutte sévère durant près de deux décennies, tandis que les Yanomami verront leur population gravement affectée par une succession d'épidémies. Finalement, le contexte culturel et politique international évoluant en faveur du droit des minorités et de la préservation de l'environnement, les terres yanomami seront légalement reconnues à titre d'aire protégée au début des années 1990.

#### *Du Projeto RADAM à la ruée vers l'or du Roraima (1975-1987)*

- Surucucus : révélation du potentiel minier du territoire yanomami

Les richesses minérales du centre du territoire yanomami (*Serra Parima*) ont été identifiées au milieu des années 1970, dans le cadre d'une grande opération de cartographie lancée par le gouvernement militaire de l'époque sous le nom de *Projeto RADAM* [MacMillan, 1995, p. 24-26 ; Le Tourneau, 1999] afin d'évaluer les ressources, en particulier minières, de l'Amazonie. De nombreux gisements potentiels (or, cassitérite<sup>8</sup>, manganèse, uranium, etc.) furent ainsi identifiés, de même que la possibilité que certains métaux, arrachés par l'érosion, se retrouvent en abondance dans les dépôts alluviaux de la région.

Publiés à une époque où le Brésil prétendait faciliter son développement par une exploitation intensive de ses ressources naturelles, les résultats du projet RADAM ont amené le gouvernement à envisager une exploitation industrielle des gisements de la *Serra Parima* à des fins d'exportation. Toutefois, dès mars 1975 – soit à peine un mois après l'annonce des résultats du projet RADAM –, un premier contingent de prospecteurs artisanaux de cassitérite envahit le sud du plateau de Surucucus, au cœur du territoire yanomami. En janvier 1976, ils sont près de 500, sous contrôle d'une petite entreprise locale (*Além-Ecuador*), produisant de grandes quantités de

---

8. Oxyde d'étain naturel.

minerai, acheminées à Boa Vista par avion à partir d'une piste locale [CCPY, 1989, p. 7-9 ; Taylor et Ramos, 1979, p. 53-58].

À la suite de conflits avec les Indiens Yanomami, le gouvernement interdit en février 1976 l'accès de la zone à ces prospecteurs clandestins<sup>9</sup>. En parallèle, et alors que les demandes affluent<sup>10</sup>, il autorise successivement deux grandes compagnies minières à prospecter la région : entre novembre 1975 et février 1976 l'ICOMI (*Indústria e Comércio de Minérios*)<sup>11</sup> y évalue un gisement de manganèse [Taylor et Ramos, 1979, p. 62-63], alors qu'en avril 1978, la DOCEGEO (*Rio Doce Geologia*, filiale de la grande compagnie minière *Vale do Rio Doce* ou CVRD)<sup>12</sup> ouvre un bureau à Boa Vista et commence, en mars 1979, à s'intéresser au minerai d'étain.

Aucune de ces deux tentatives ne débouchera sur une exploitation effective pour plusieurs raisons. En premier lieu, les difficultés logistiques sont considérables car les sites se situent en pleine forêt tropicale, dans une région montagneuse, à plus de 200 kilomètres d'un quelconque réseau routier et à plusieurs milliers de kilomètres du premier port. De plus, dans le cas du minerai d'étain, un autre gisement d'importance est, à l'époque, sur le point d'être mis en exploitation à proximité de Manaus<sup>13</sup>, relativisant l'intérêt économique des quelques 15 000 tonnes potentielles du gisement de Surucucus [MacMillan, 1995, p. 27], ce qui conduisit la DOCEGEO à recommander au DNPM que la région soit classée comme « réserve minérale nationale ». Enfin, la difficulté des relations avec un groupe amérindien isolé aux effectifs très nombreux (74 villages présents dans un rayon de 65 km de la zone des gisements de Surucucus) et la forte probabilité de voir la zone classée comme aire protégée (« terre indigène »), contribuèrent à dissuader les grandes compagnies minières.

Toutefois, localement, les hommes politiques et quelques entrepreneurs ne désarment pas. Ils intriguent pour que la CVRD soit obligée de céder sa concession à une entreprise contrôlée par le gouvernement de l'état de Roraima, la CODESAIMA (*Companhia de Desenvolvimento de Roraima*) [CCPY, 1989, p. 10-11]. En 1983, celle-ci reçoit du DNPM une concession de prospection et d'exploitation du minerai d'étain de Surucucus, pour un délai d'un an renouvelable. Elle doit, cependant, obtenir un vote favorable du Congrès National, puisque cette concession se trouve englobée dans un vaste périmètre auquel la FUNAI venait d'interdire l'accès (1982), à titre de préalable de sa légalisation au titre de « terre indigène ». Afin d'emporter l'adhésion, le projet de la CODESAIMA prétendait prendre en compte les intérêts amérindiens en proposant l'emploi de main-d'œuvre yanomami et l'attribution de

9. Ordonnance 422 du 2/09/1976 du ministère de l'Intérieur (Ramos et Taylor éd., 1979, p. 61-62).

10. Presque 60 % de la superficie de cette région fait l'objet de demandes de prospection minière enregistrées au DNPM (*Departamento Nacional de Produção Mineral*) par des entreprises publiques et privées, nationales ou internationales (Ricardo éd., 1999, p. 50, 84).

11. Une *joint venture* de la *Bethlehem Steel* et de la CAEMI (*Companhia Auxiliar de Empresas de Mineração*), qui exploite depuis 1950 le gisement de manganèse de la *Serra do Navio* (Amapá).

12. La CVRD, très importante compagnie minière, était alors une entreprise publique. Sur la prospection de la DOCEGEO et ses suites voir CCPY, 1989, p. 10-15.

13. Il s'agit du gisement de Pitinga, dont l'exploitation déclencherà un conflit avec les Indiens Waimiri-Atroari.



5 % de *royalties* à la FUNAI. Présenté par un député du Roraima, un projet de loi *ad hoc* sera finalement repoussé en octobre 1985 du fait de la mobilisation d'associations – au premier rang desquelles la *Comissão Pró-Yanomami* (CCPY)<sup>14</sup> –, et de parlementaires favorables à la défense des ethnies minoritaires.

À la suite de cet échec, un ultime coup de force sera tenté par un aventurier local, José Altino Machado, entrepreneur minier amazonien, propriétaire d'une compagnie d'avion taxi et orateur charismatique. Venu du célèbre placer de la *Serra Pelada* (état du Pará), il fonde le 2 février 1985 l'Association des prospecteurs artisanaux de Roraima (*Associação dos Faiscadores e Garimpeiros do Território Federal de Roraima*) dont le but est d'exercer une pression politique pour obtenir l'accès aux zones interdites par la FUNAI. Le 14 février, il organise avec cinq avions monomoteurs et une soixantaine d'hommes armés une invasion paramilitaire de la région de Surucucus, comptant sur des complicités politiques locales. Cette invasion sera repoussée grâce à l'action conjuguée du Ministère de la Justice et de la Police fédérale (PF), de nouveau sous la pression d'une campagne de la CCPY [CCPY, 1989, p. 17-22].

José Altino Machado se lancera, malgré ses démêlés judiciaires, dans une active contre-offensive médiatique. Se présentant comme le porte parole d'une minorité oubliée – les chercheurs d'or (*garimpeiros*) – il s'en prendra alors autant aux associations pro-indiennes qu'aux grandes compagnies minières, accusées les unes comme les autres de spolier les richesses du Brésil au profit de l'étranger. Il s'appuiera alors sur les milliers de *garimpeiros* qui afflueront en Roraima à partir de 1985, attirés par l'or de la *Serra Parima*, pour affaiblir la position pro-indienne de l'État fédéral et le placer devant le fait accompli d'une invasion massive du territoire yanomami. Il sera ainsi en mesure d'accéder, cette fois impunément, au gisement de cassitérite de Surucucus qu'il convoitait et exploitera à son profit jusqu'en 1990.

- Les prémisses d'une ruée vers l'or

Parallèlement à la série d'événements qui agitent Surucucus, deux autres régions du territoire yanomami se voient envahies par des chercheurs d'or selon un modèle classique en Amazonie brésilienne. Ainsi, si les grandes compagnies minières ou les projets publics sont soumis à de lourdes contraintes légales, les *garimpeiros*, du fait de la souplesse de leurs techniques et de leur clandestinité, peuvent, au contraire, s'infiltrer très rapidement et massivement dans n'importe quelle région du pays, d'où ils ne peuvent être délogés que par une action à grande échelle du gouvernement fédéral. Dans le cas du Roraima, la motivation s'avère d'autant plus forte que le cours international de l'or était parvenu, depuis 1979, à 850 US\$ l'once (31,1 g) alors qu'il avait oscillé autour 42 US\$ de 1943 à 1973.

La première invasion a lieu au début des années 1980, avec la découverte de placers particulièrement productifs dans un ancien site exploité depuis les années

14. Fondée en 1978 par un petit groupe d'anthropologues et d'indigénistes travaillant avec les Yanomami du Brésil depuis le début des années 1970.

1960 sur le bas rio Uraricaá : le *garimpo Santa Rosa*<sup>15</sup>. Cette découverte fait affluer rapidement quelques 5 000 orpailleurs dans le nord-est du territoire yanomami, soutenus par la CODESAIMA – qui révèle ainsi déjà son rôle dans l’encadrement et l’officialisation de la prospection clandestine. Début 1983, une intervention de la FUNAI donne un certain répit à la région, mais à peine six mois plus tard les placers de *Santa Rosa* sont à nouveau repris par 3 800 orpailleurs. Dans les trois ans qui suivent, leur avancée s’étendra dans tout le bassin du haut rio Uraricaá.<sup>16</sup>

À la même époque, un autre site d’orpaillage, *Apiáú velho*, est également ouvert au sud-est du territoire yanomami, entre le haut rio Apiáú et le haut rio Catrimani [CCPY, 1989, p. 37-44]. Jusqu’en 1983 son occupation demeure assez marginale, ne rassemblant que 300 prospecteurs. Dès l’année suivante des contingents d’orpailleurs venus de différents états amazoniens (Rondônia et Pará notamment), commencent à affluer. En janvier 1985, devant l’inaction de la FUNAI, une cinquantaine de guerriers yanomami de régions voisines tente d’expulser ces chercheurs d’or, sans succès. En février, un autre groupe yanomami, cette fois accompagné de policiers militaires et fédéraux réussit à faire évacuer une centaine d’orpailleurs mais la plupart demeure sur place. La FUNAI établit alors un « poste de surveillance » sur le rio Apiáú, doté d’un détachement de cinq agents de la police militaire du Roraima. L’invasion se poursuit néanmoins et un nombre croissant d’orpailleurs s’infiltrèrent par petits groupes le long des rio Mucajaí et Apiáú, contournant le poste de la FUNAI. En juillet 1985, un nouveau site aurifère est en opération sur le rio Novo, affluent de l’Apiáú, les chercheurs d’or étant cette fois évalués à plus de 600. Parlementaires, commerçants et entrepreneurs de transport aérien locaux s’engagent alors activement dans la campagne du syndicat de *garimpeiros* de José Altino en faveur de la légalisation de l’orpaillage en territoire yanomami. À la fin 1985 l’effectif des orpailleurs de l’Apiáú a doublé. La FUNAI et la police militaire, submergées, ont abandonné leur poste. En 1986 la découverte d’un nouveau placer important aux sources de l’Apiáú (*Cambalacho*) augmentera encore le nombre des *garimpeiros* dans la région (MacMillan, 1995 : 30).

Au plan national, la réputation de richesse aurifère du territoire yanomami ne cesse de croître, dans un contexte amazonien où l’orpaillage est devenu une activité économique majeure [Cleary, 1990]. Ce fait ne semble pas contrarier les autorités fédérales, sous influence de l’armée, toujours puissante [Albert, 1987], qui a décidé de promouvoir une occupation militaire et économique de ce qu’elle tient pour le « vide » amazonien par le biais du *Projeto Calha Norte* (PCN). Confrontés au processus d’occupation accélérée de l’ouest du Roraima, les généraux semblent considérer plus intéressant d’y favoriser la présence des chercheurs d’or (« véritables » brésiliens), que de réserver une grande quantité de terres aux Yanomami, considérés peu ou prou comme d’inutiles et dangereux apatrides [Albert, 1990 et 1992]. Toutes les conditions pour le déclenchement d’une ruée vers l’or de grande ampleur étaient ainsi réunies.

15. Affluent de rive gauche du rio Uraricoera, un des formateurs principaux du Rio Branco.

16. Sur la pénétration des orpailleurs dans cette région, voir CCPY, *op. cit.*, p. 24-35 et Ramos *et alii*, 1987.

### 1987-1990 : la ruée vers l'or

- Far west amazonien

En juillet 1987 les orpailleurs du cours supérieur du rio Apiaú parviennent sur un affluent du haut rio Mucajaí, le Couto de Magalhães, y découvrent un nouveau site aurifère important (*Novo Cruzado*) et y assassinent quatre *leaders* yanomami qui tentent d'entraver leur avancée. La répercussion médiatique de ces meurtres entraîne le déclenchement d'une opération militaire qui évacue, pour la forme, quelques centaines d'orpailleurs mais, surtout, expulse au même titre ONG et missions de la région au prétexte qu'il faut « retirer tous les éléments étrangers qui perturbent la vie des Indiens ». Dans les faits, et vu le peu de zèle que le gouvernement mettra à empêcher les orpailleurs de retourner à leurs placers, cet événement paraît confirmer la volonté de favoriser une situation d'invasion qui constitue un fait accompli à même de provoquer une révision du périmètre accordé aux Yanomami, en plein accord avec les objectifs du PCN [Ramos, 1998, p. 227-42]. Comme on peut l'imaginer, les chercheurs d'or voient dans la décision des autorités le signe de leur complicité et débordent rapidement le maigre dispositif mis en place pour les contenir.

Un flux de plus en plus considérable d'orpailleurs se dissémine dans le bassin du haut Mucajaí : ils étaient déjà plus de 5 000 en décembre 1987 autour de la piste de Paapiú et les effectifs augmentent de manière exponentielle au fur et à mesure que la rumeur (*fofoca*) de la richesse des placers du territoire yanomami se propage dans le monde du *garimpo*. La population locale elle-même est prise par la fièvre de l'or. On trouve parmi les orpailleurs, hormis un contingent de professionnels, une grande majorité de petits agriculteurs, mais aussi des pompiers, policiers, employés, conseillers municipaux, maires, avocats, médecins qui abandonnent leur emploi, de façon temporaire ou permanente, pour les placers des terres yanomami. Quelques 130 kg d'or sont commercialisés par mois à Boa Vista. En décembre 1987, le Président de la FUNAI et le gouverneur du Roraima proclament la légalisation de « réserves d'orpaillage » au sein du territoire yanomami [CCPY, 1989, p. 46-58] et dès janvier 1988, les chercheurs d'or sont estimés à 10 000. La piste de Paapiú est devenue la plaque tournante des *garimpo* de la région. On estime à 130 les vols qui décollent chaque jour de Boa Vista pour l'approvisionner [CCPY, 1989, p. 59].

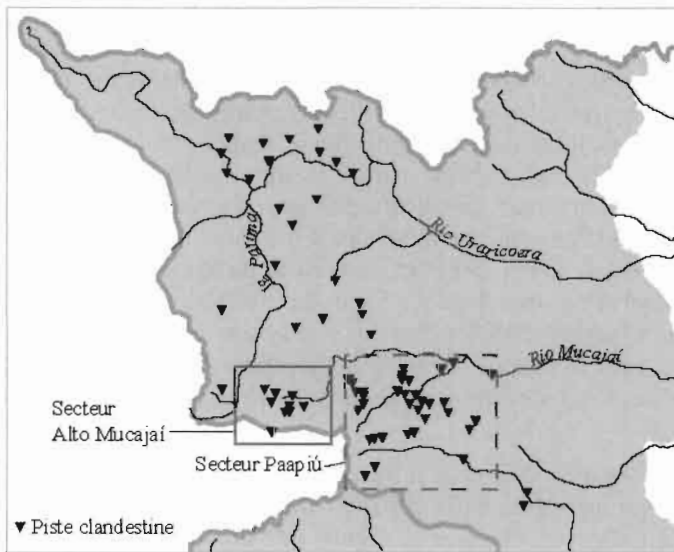
La prise de possession de cette infrastructure par un lieutenant de la Police militaire chargé de sa surveillance (fin 1987), associé à un groupe d'orpailleurs armés<sup>17</sup>, a permis le développement à grande échelle de l'orpaillage dans ses alentours. La zone aurifère, d'une exceptionnelle richesse, se situe le long des fleuves descendant de la *Serra Parima* et, en particulier, des hauts rios Mucajaí, Parima et Catrimani. Il s'agit de sites très isolés : pour les atteindre depuis Boa Vista il faut traverser, en moyenne, plus de 150 kilomètres de forêt tropicale dense et accidentée. Si l'approvisionnement terrestre est impossible, le ravitaillement en avion-taxi n'est pas non plus très aisé, car le coût des trajets est très élevé. Élargie et agrandie par l'armée

17. Voir, sur cet épisode, MacMillan, 1995, p. 36-37.

de l'air (800 mètres de long), et donc en mesure de recevoir des avions lourds comme des DC-3, la piste de Paapiú est rapidement devenue une tête de pont irremplaçable. Les entreprises de taxi aérien y basent des hélicoptères ; des équipements lourds et encombrants (motopompes, fûts de carburant, conduites) peuvent également y être acheminés. Grâce au soutien de cette base avancée, les prospecteurs rayonnent sans difficulté dans la région et y ouvrent des placers de plus en plus nombreux ainsi que des nouveaux terrains d'aviation attenants aux plus importants. L'or alluvial est le métal le plus recherché, mais on note également une exploitation artisanale importante des affleurements de cassitérite du haut Parima (région de Xitei, au sud de Surucucus)<sup>18</sup>.

En 1989 de 30 000 à 40 000 personnes travaillent dans les placers du territoire yanomami [MacMillan, 1995, p. 31] et selon une étude du gouvernement de Roraima, 66 000 personnes vivent directement ou indirectement de cette activité [CCPY, 1989, p. 69]. Le cours supérieur du rio Mucajaí constitue l'épicentre de cette ruée vers l'or : la majorité des 73 pistes clandestines du territoire yanomami s'y trouvent [fig. 2 et MacMillan, 1995, p. 38-39]. Entre 1988 et 1990 la production d'or du Roraima est estimée à 49 tonnes [MacMillan, 1995, p. 34].

Fig. 2 – L'invasion de la T.I. Yanomami par les chercheurs d'or



#### • Les Yanomami encerclés

De 1987 au début 1990, les Yanomami de l'état de Roraima ont vécu littéralement encerclés dans leurs maisons collectives par une population d'orpailleurs représentant environ six fois leur propre effectif. Cette invasion massive a eu un

18. Notamment par José Altino Machado (MacMillan, 1995 : 45-48).

impact épidémiologique et écologique considérable, à bien des titres beaucoup plus grave que celui des projets routiers et agricoles qui les avaient affectés dans les années 1970. Les épidémies de paludisme et d'infections respiratoires, ajoutées aux conflits armés sporadiques, ont causé la disparition d'environ 13 % de la population yanomami du Brésil durant cette période<sup>19</sup>. Par ailleurs, le bouleversement et la pollution du lit des rivières ont entraîné des dommages importants et durables à l'environnement forestier et fluvial, base du système productif de ces indiens.

Dans ce contexte, et selon le scénario qui se dessinait depuis le début de l'invasion, tant les parlementaires locaux que les responsables politiques nationaux proposeraient d'altérer les limites des terres yanomami afin d'entériner la présence massive des orpailleurs. Le gouvernement promulguera ainsi en 1989 une série de décrets réduisant la « Terre Indigène Yanomami » interdite en 1982 à 19 micro-réserves dont la superficie cumulée ne représente que moins de deux tiers du total, et dont le dessin permettrait aux principaux sites aurifères de se trouver dans des zones de « Forêt nationales », unités de conservation dont le règlement devait être modifié pour permettre cette activité [Albert, 1992 ; Albert et Le Tourneau, 2004]. Par ailleurs, trois « Réserves d'orpillage » sont créées (1990) au sein de l'ensemble, légalisant ainsi la présence et l'activité des chercheurs d'or dans les zones les plus envahies. Enfin, sur le plan politique local, R. Jucá, président contesté de la FUNAI depuis 1986 en raison de ses positions favorables à la réduction du territoire yanomami, se voit nommer gouverneur de l'état de Roraima. Il s'efforce alors d'entamer un processus de légalisation des activités d'orpillage dans la région via la CODESAIMA, sur le même modèle que celui de l'encadrement du *garimpo* Santa Rosa.

Toutefois, de manière inattendue pour les politiciens et prospecteurs locaux – aveugles aux mutations globalisées de la fin des années 1980 – la médiatisation à grande échelle de la tragédie sanitaire et écologique yanomami et une vaste campagne internationale menée par les ONG (de plus en plus relayée par l'opposition politique brésilienne puis par les organisations multilatérales et certains gouvernements étrangers) renverseront le rapport de force local très défavorable aux Indiens. Devant ce qui était devenu unanimement, dans la presse internationale, « le génocide des Yanomami » et dans un contexte de montée en puissance des préoccupations écologiques internationales – qui aboutira au Sommet de la Terre de Rio en 1992 – manifestations publiques, pressions politiques et campagnes de presse créent peu à peu un climat extrêmement négatif pour le Brésil.

- Reconnaissance de la Terre Indigène Yanomami : fin de partie ?

Le Président F. Collor, qui prend ses fonctions en janvier 1990, se trouve contraint de redorer l'image du pays à l'étranger et de regagner la confiance des grands bailleurs de fonds internationaux qui lient de plus en plus leurs prêts à des conditions de protection des minorités ethniques et des milieux naturels. Dès son entrée en fonction, il lance une campagne, très médiatique, de « sauvetage » des

---

19. Projection à partir des données de APC, 1990 : 32. Un rapport du Ministère brésilien de la Santé (1990, *Projeto Saúde Yanomami*) évaluait officiellement ces morts à « plus de mille ». Sur cette situation sanitaire catastrophique voir également CCPY, 1989 : 60-71, Albert, 1990 et Pithan *et al.*, 1991.

Yanomami, baptisée *Selva Livre*. Des opérations d'évacuation des orpailleurs par la PF sont organisées, un plan de secours médical d'urgence est mis en place, les « réserves d'orpaillage » sont annulées, et, enfin, en mai 1990, treize « pistes clandestines » sont dynamitées devant les caméras de la *TV Globo* et des photographes de la grande presse (sur 73 officiellement recensées).

Ce volontarisme publicitaire trouva rapidement ses limites, tant du fait du manque d'organisation des institutions chargées de l'expulsion des orpailleurs que du caractère ponctuel des opérations. Quelques mois après le passage de la PF, bien des pistes sont réparées et remises en service, tandis que celles qui n'ont pas été endommagées continuent à opérer<sup>20</sup>. En fait, les orpailleurs occasionnels sont les premières « victimes » de ces opérations d'expulsion alors que les professionnels, demeurés sur place, tirent un certain bénéfice de la mise à mal du système de tribut qui les soumettait aux patrons de pistes ou de placer<sup>21</sup>.

Fin 1990, une nouvelle opération est engagée par la PF, cette fois mieux organisée et assortie d'une destruction systématique des campements et du matériel des orpailleurs. Ce nouvel épisode signale le début d'une période dans laquelle l'ouverture et l'exploitation de nouveaux placers devient de plus en plus coûteuse et hasardeuse dans la mesure où se trouve grippé le processus de réinvestissement rapide des gains dans la prospection et les nouveaux équipements [MacMillan, 1995, p. 52]. Par ailleurs, les postes mis en place par la Fondation Nationale de Santé (FNS) pour assister les Indiens exercent une certaine surveillance du territoire et, même si les opérations d'expulsion et de destruction de matériel ne sont que sporadiques, elles font peser une menace qui ralentit l'activité en décourageant les investissements qui, par ailleurs, pâtissent d'une baisse progressive du cours de l'or dans les années 1990.

Malgré une grave rechute en 1993,<sup>22</sup> la ruée vers l'or en territoire yanomami se verra ainsi peu à peu endiguée par cette suite d'opérations de la FUNAI et de la PF. Toutefois, le changement le plus important s'est joué sur le plan législatif. En signant, en mai 1992, un décret qui homologue les limites du territoire yanomami, le président Collor a tranché le débat ouvert dès 1968 à propos du périmètre exact de la zone qui devait être dévolue aux Indiens. Reconnaisant le bien fondé des rapports anthropologiques établis dès 1978 et leur conformité avec les principes de la Constitution, ce décret considère comme « Terre Indigène Yanomami » une grande part des terres de l'ouest du Roraima (et la rive gauche du Rio Negro jusqu'au Cauaboris), revenant sur le démembrement en 19 « îles » édicté en 1989. Il donne de ce fait un socle solide tant à l'action du pouvoir exécutif qu'au lobby indigéniste : une fois reconnu aux terres yanomami le caractère de « terre indigène »

20. Dès la fin mai 1990, 5 000 orpailleurs étaient de retour sur le territoire yanomami, sans compter les 8 000 qui continuaient à opérer dans les « réserves d'orpaillages » créées par le gouvernement précédent (Albert, 1992). Les opérations de retrait des *garimpeiros* reprendront quelques mois après et se poursuivront, de façon sporadique, au cours de toute la décennie.

21. Voir, sur ce point, MacMillan, 1995, p. 51-52 et Geffray, 1995, p. 68-70.

22. Entre 1992 et 1993 le nombre des orpailleurs en territoire yanomami repassera de 2 000 à 11 000 (MacMillan, 1995, p. 52).

(alors que depuis 1982 il ne s'agissait que d'une « zone interdite pour identification »), s'ensuit logiquement que la loi doit s'y appliquer et donc que l'occupation des orpailleurs ne se situe plus dans les limbes juridiques, mais nettement en infraction avec les dispositions de la Constitution et de la législation indigéniste nationale.

Ce nouveau contexte n'empêchera toutefois pas que des petits groupes d'orpailleurs cherchent à revenir sur les lieux et à tenter de reprendre leurs activités durant toute la décennie, en particulier à chaque fois que le cours de l'or s'oriente à la hausse. De telles « ré-invasions », bien que limitées, sont continues depuis 1992 et entraînent toujours les mêmes conséquences : violences – dont le massacre barbare de 16 Yanomami en 1993 à Haximu [Albert, 1994] – et contamination (de 1991 à 1998 sont morts 1 211 Indiens, la plupart de paludisme et d'infections respiratoires)<sup>23</sup>. Cinq foyers d'orpillage étaient encore en activité sur le territoire Yanomami en 2003, pour un total estimé de 200 *garimpeiros*<sup>24</sup>.

- Assistance sanitaire et éducation interculturelle :  
une nouvelle relation avec les Blancs

En dépit de cette présence résiduelle, une nouvelle époque s'est ouverte dans les années 1990 pour les Yanomami du Brésil, dans laquelle plusieurs facteurs convergents ont favorisé un sursaut démographique et politique. Le gouvernement brésilien a confié en 1999 l'assistance sanitaire yanomami à plusieurs ONG dans le cadre d'un « District sanitaire indigène spécial » (DSEI), sous son contrôle et bénéficiant d'un important financement public. Cette initiative s'est révélée très positive, ainsi les indices d'infestation palustre (pour mille habitants) sont-ils passés, chez les Yanomami de l'état de Roraima, de 616,77 en 1998 à 11,74 en 2002. Le coefficient de mortalité (pour mille habitants) a chuté de 22,9 en 1998 à 3 en 2002, tandis que le taux de croissance démographique annuel depuis 2000 est de 4,5 %<sup>25</sup>.

Par ailleurs, ONG et organisations missionnaires ont mis en place dans la région, depuis la moitié des années 1990, divers programmes d'éducation bilingues et de formation interculturelle. Ces programmes, ainsi que la participation active des Indiens aux Conseils du DSEI Yanomami, ont favorisé, en une décennie, l'émergence d'une génération de jeunes professeurs et représentants yanomami qui viennent prolonger l'action de certains leaders historiques, tel Davi Kopenawa. L'amplification de cette dynamique a favorisé le développement progressif d'une conscience collective fondée sur la défense de droits territoriaux, civils et culturels reconnus par la Constitution brésilienne, conscience qui sous-tend une croissante organisation politique des Yanomami sur la scène régionale<sup>26</sup>.

23. Rapport du secteur d'épidémiologie de la FUNASA-Roraima, juin 1998.

24. Rapports FUNAI (Boa Vista-Roraima), août 2002 et mars 2003.

25. Rapport d'avril 2003 de l'ONG *Urihi Saúde Yanomami* qui a apporté une assistance sanitaire à la majorité des Yanomami de l'état de Roraima de fin 1999 à la mi 2004, date à laquelle la FUNASA a repris la gestion directe des services de santé destinés aux Yanomami.

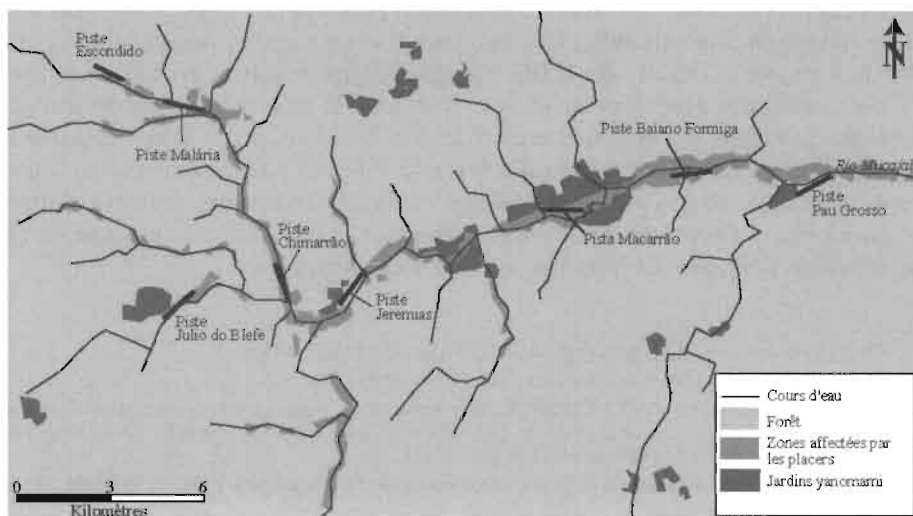
26. Cette dynamique débouchera sur la création d'une association yanomami en novembre 2004 (*Hutukara Associação Yanomami*).

Cet essor démographique et cette « reprise d'initiative » ethnopolitique ne doivent cependant pas laisser oublier que, pour de nombreuses communautés yanomami, les bouleversements sociaux et les dégâts écologiques occasionnés par la présence des orpailleurs se font toujours sentir lourdement, près de quinze ans après le début de leur expulsion officielle. C'est le cas des villages de la région de Homoxi (*Tirei*, *Xere u* et *Yaritha*) dont nous allons maintenant examiner la situation, depuis leur première rencontre avec les *garimpeiros*, en 1988, jusqu'à avril 2002, date de notre première étude de terrain.

### De la *Pista Jeremias* au *Posto Homoxi* : la ruée vers l'or sur le haut rio Mucajaí et ses conséquences pour les communautés yanomami

Le cours supérieur du rio Mucajaí, territoire traditionnel d'un ensemble de groupes yanomami, est l'une des régions les plus affectées par l'action des chercheurs d'or à la fin des années 1980, attirant sur une portion d'une vingtaine de kilomètres plusieurs milliers d'entre eux et voyant l'ouverture rapide de plusieurs agrégats de placers, chacun pourvu d'un terrain d'aviation de fortune (fig. 3). Dans la région dite « Homoxi », objet de la présente étude, l'invasion commença dès 1988 avec l'installation d'une piste de terre battue de 700 mètres baptisée *Pista Jeremias*. Ses environs feront l'objet d'une intense exploitation de la part des orpailleurs jusqu'aux premières opérations d'expulsion menées à partir de janvier 1990. Durant ce laps de temps, les communautés yanomami installées dans la zone ont été soumises à un contact intense avec les *garimpeiros*, entraînant de graves conséquences sanitaires et sociales qui expliquent en partie leur localisation et leur mode de vie actuels.

Fig. 3 – Pistes et zones de placers sur le cours supérieur du Rio Mucajaí (interprétation d'images Landsat de 1989 et 1999)





Contrairement aux autres pistes ouvertes dans la région, *Jeremias* ne sera pas abandonnée après le rush aurifère. Du fait de sa taille et de sa localisation, qui la rendent plus sûre, elle sera utilisée par les postes avancés des administrations intervenant dans la zone durant et après l'expulsion des chercheurs d'or. Elle abritait au moment de notre étude un poste de la FUNAI et un poste de santé de l'ONG *Urihi Saúde Yanomami*, l'endroit ayant été rebaptisé « Posto Homoxi » en raison de la proximité d'un petit affluent de la rive droite du haut Mucajaí situé en amont et nommé *Hoomoxi u* en Yanomami. La population indienne assistée par ces deux postes se répartissait (avril 2002) en trois ensemble de maisons collectives (*yano* ou *xapono*) : *Tirei*, *Xere u* et *Yarïtha* pour un total de 359 personnes.

Pour comprendre les implications socio-économiques de la ruée vers l'or dans la région, nous présenterons l'histoire récente de ces trois groupes, nous focalisant particulièrement sur les *Tirei*, plus affectés que les autres dans la mesure où ils ont tenté de demeurer dans la région immédiate de l'orpaillage intensif en tentant d'adapter leur système productif traditionnel aux lourdes contraintes imposées par cette situation de cohabitation forcée.

### *Les Yanomami de la région du haut rio Mucajaí*

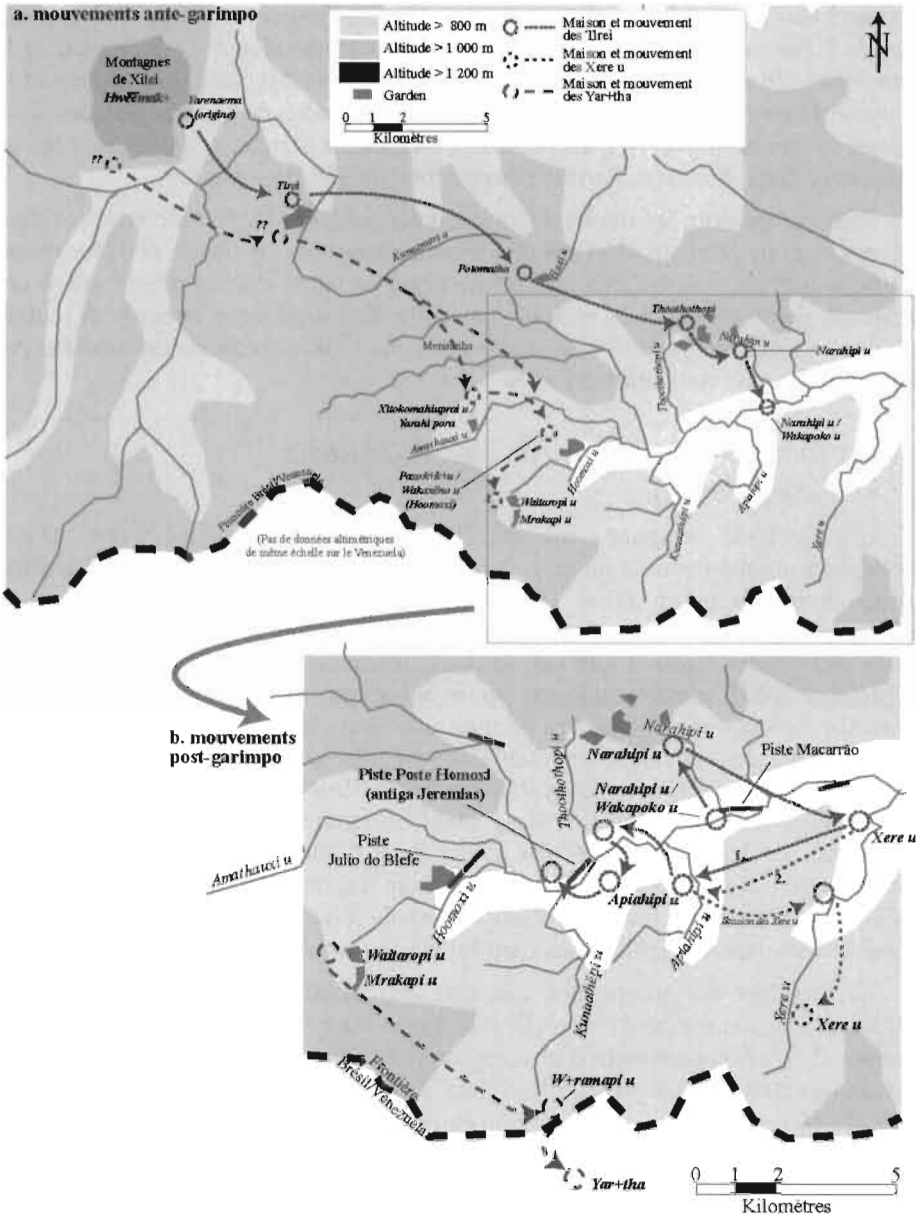
#### • Le groupe de *Tirei*

Les *Tirei* (85 personnes en avril 2002) occupent actuellement une maison collective unique formant un auvent circulaire d'environ 70 mètres de diamètre, située à proximité du Poste Homoxi. Le manque de feuilles de couverture (*Geonoma sp.*) et de ressources alimentaires dans la région (rareté de la chasse et taille réduite des jardins) font que la construction de cette maison, entreprise en septembre 2001 n'était toujours pas achevée en avril 2002. Des matériaux « exotiques » comme des bâches de plastique bleu ciel ou des tôles provenant de carcasses d'avions accidentés sont utilisées en guise de toit ou de parois, rappelant le « temps des orpailleurs » (*karipiri tëhë*). La construction d'une maison de ce type et de cette taille constitue un changement important pour ce groupe, peut-être influencé par les voyages de leur leader dans d'autres villages yanomami des basses terres. Avant 2001 en effet, les *Tirei* ont toujours constitué un ensemble de trois ou quatre petites maisons collectives proches, de forme tronconique, selon un modèle socio-résidentiel habituel dans les hautes terres yanomami.

La mémoire du groupe fait remonter son origine au sud de la montagne *Hëëmaki*, dans la région de *Xitei* (lieu-dit *Yanaema*, probablement occupé dans les années 1950). Son nom vient d'un site postérieur (*Tirei*, probablement occupé dans les années 1970) situé près de la rivière *Kuneamari u*, affluent du haut Parima (fig. 4). Durant la période de migration entre *Yanaema* et *Tirei* plusieurs autres sites furent plus brièvement occupés, lors d'une période d'affrontement guerrier avec des groupes de la région de *Xitei* et avec les habitants de *Hara u*<sup>27</sup>. Après *Tirei*, le groupe, toujours en guerre, se déplacera vers le cours supérieur du rio Parima, à

27. Victimes du massacre de 1993 (voir ci-dessus II. 2.3).

Fig. 4 – Mouvements migratoires ante et post-garimpo des groupes Tirei et Yaritha



*Potomatha*, entre les sources du *Kuneamari u* et celles du *Kurema u* (ou *Haxi u*), établissant à cet endroit trois maisons collectives proches. Plus tard, il s'installera sur le haut *Thoothothopi u*, affluent du haut Mucajaí qui débouche au sud de la piste du Poste Homoxi (années 1980), cette fois subdivisé en cinq maisons. Finalement, en raison de la rareté en poissons dans cette rivière, les *Tirei* s'établiront sur la berge du cours supérieur du Mucajaí (*Ixoá u* ou *Uxua u*).

À l'arrivée des orpailleurs, les *Tirei* habitaient quatre habitations collectives : trois sur la partie inférieure du *Narahipi u*, affluent de la rive gauche du haut Mucajaí, et une sur le bas *Wakapoko u*, tributaire de sa rive droite. Cette dernière sera rapidement abandonnée car les orpailleurs ouvrirent à cet endroit une piste baptisée *Macarrão*, détruisant une partie des jardins yanomami. Bien que s'étant retrouvés involontairement au cœur de la zone d'orpillage, les *Tirei* demeureront dans leurs maisons du *Narahipi u* jusqu'au début des années 1990. Ils décident alors d'abandonner les alentours de la piste *Macarrão*, non seulement afin de s'éloigner du cours supérieur du Mucajaí, bouleversé et pollué, mais surtout pour échapper au paludisme devenu épidémique dans cette région peu après l'expulsion du gros des chercheurs d'or<sup>28</sup>. D'abord réfugié sur le site de *Xere u*, le groupe entame alors une série de micro-migrations en direction du nouveau poste de la FUNAI et de la FNS établi auprès de la piste *Jeremias* (futur *Posto Homoxi*), avant tout attiré par les perspectives de soins médicaux et de troc (nourritures, outils, vêtements, etc.) que ce dernier offrait, à un moment où la disparition des orpailleurs avait interrompu leur accès aux biens industrialisés.

- Le groupe de *Xere u*

Les *Xereu* sont situés au sud est du Poste Homoxi, à environ 7 km à vol d'oiseau. Leur population se répartit en deux habitations collectives coniques de 44 et 40 habitants, situés le long du haut *Xere u* (affluent de la rive droite du haut Mucajaí) à environ 15 minutes à pied l'un de l'autre.

Les *Xereu* proviennent d'une scission des *Tirei*, dont ils se sont séparés au moment où le groupe, encore uni, s'était réfugié près de l'embouchure du *Xere u*, regroupé en trois maisons collectives, une des *Tirei* proprement dits et deux autres des futurs *Xere u*. La partie du groupe qui conserva le nom de *Tirei*, s'éloigna du rio *Xere u* alors que l'autre, maintenant son organisation en deux maisons, demeura dans un premier temps sur le même site. Ils connurent par la suite une succession de brèves migrations avant de parvenir à leur position actuelle. Après leur séparation d'avec les *Tirei*, ils se joignirent de nouveau à eux pour un temps (sur le *Apiahipi u*) pour se rapprocher du Poste Homoxi, avant, finalement, de choisir de retourner sur le *Xere u*, en amont de leur premier site (où les terres disponibles pour l'agriculture étaient limitées), préférant ainsi s'éloigner définitivement des zones d'orpillages, afin, selon leurs termes, d'échapper à la « faim de gibier » et aux maladies, dans une « parcelle de forêt encore saine » (*urihi temi patiopëha*).

28. Probablement à cause de la prolifération des moustiques dans les eaux dormantes des placers abandonnés mais aussi en raison de l'inefficacité de l'assistance sanitaire de la FNS à l'époque : en mai 1991, 67 % des Yanomami de la région étaient gravement impaludés (Rapport Dr. A. Alves Braz, juin 1991).

L'ensemble formé par les *Tirei* et les *Xereu* représente aujourd'hui un contingent de 169 personnes de même origine historique, distinct de l'ensemble des *Yarïtha*, avec lequel il a maintenu des relations étroites mais conflictuelles durant (au moins) ces dernières décennies.

• Le groupe de *Yarïtha*

Les *Yarïtha* comptent 190 personnes réparties en quatre maisons collectives tronconiques proches et cinq petites maisons adjacentes. *Yarïtha* est une région de terres basses, giboyeuse et fertile, située en territoire vénézuélien, sur le haut Orénoque, à sept kilomètres de la frontière et à treize du Poste Homoxi (fig. 4). La migration vers *Yarïtha* a été préparée par l'ouverture de nouveaux jardins au début de l'été 2000 (septembre-octobre). Cette migration a été essentiellement motivée par le manque de zones cultivables dans la région encaissée de *Wiramapi u*.

Les *Yarïtha* retracent leur origine, comme les *Tirei*, à partir d'une communauté historique unique, située à proximité de la montagne *Hëëmaki*, dans la région de *Xitei* (site probablement occupé dans les années 1960). De cet endroit, une partie des ancêtres des *Yarïtha* actuels se sont séparés des autres<sup>29</sup>, après une période de conflits internes, pour s'installer en plusieurs sites successifs le long du *Kuneamari u*, affluent du haut Parima (années 1970). Après avoir parcouru progressivement le cours de cette rivière, divisés en trois *xapono*, les anciens *Yarïtha* sont passés (début des années 1980) sur le bassin du *Hoomoxi u*, tributaire du haut Mucajai situé plus à l'est. Ils eurent à cet endroit leur premier contact avec les Blancs : la visite d'agents de la FUNAI venus en hélicoptère d'un poste situé au nord, sur le plateau de Surucucus. Après plusieurs années passées dans cette région, finalement regroupés dans une seule et vaste maison collective, ils furent les victimes d'une grave épidémie d'anthrax qui provoqua plusieurs morts. Ils quittèrent alors ce site pour se réfugier en amont du *Hoomoxi u* où ils se divisèrent à nouveau en cinq *xapono*. C'est là qu'ils rencontreront les orpailleurs en 1988 : en visite sur leur ancien site du bas *Hoomoxi u*, ils constatèrent que ces derniers avaient détruit leur habitation et commencé à ouvrir une piste (*Julio do blefe*) sur l'emplacement de leurs anciens jardins.

Comme les *Tirei*, les *Yarïtha* (alors *Hoomoxi*) ont maintenu des relations d'échanges et de conflits avec les chercheurs d'or en 1988 et 1989. Cependant, contrairement au *Tirei* (mais de manière similaire aux *Xereu*), ils ont choisi, au début des années 1990, de fuir les dégradations écologiques et les épidémies de paludisme de la zone d'orpaillage, renonçant de ce fait aux bénéfices économiques et sanitaires de la proximité directe du Poste Homoxi établi par la FUNAI et la FNS. Ils s'établirent donc en 1994 au lieu-dit *Wiramapi u*, situé dans les hautes terres du sud et loin de la zone d'orpaillage, sur un tributaire des sources de l'Orénoque, à huit kilomètres du Poste Homoxi.

29. L'autre partie forme aujourd'hui le groupe de *Yarakapi u*, actuellement situés sur un affluent du haut Orénoque, au Venezuela. Ce groupe, comme celui de *Hara u*, situé en aval, a des relations plus distantes avec le poste Homoxi bien qu'il visite régulièrement les habitants de *Yarïtha*.

- Dynamique migratoire et contexte politique régional

Les trois groupes qui occupent aujourd'hui la région de Homoxi forment donc deux ensembles – *Tirei* et *Xereu* d'une part et *Yarïtha* de l'autre – qui ont une origine historique commune au sud de la montagne *Hëëmaki* (région de Xitei). Ils ont ensuite remonté le *Kuneamari u* (haut Parima) en direction du haut Mucajaí, les premiers adoptant une trajectoire plus septentrionale (probablement avec une certaine antériorité). Ces deux ensembles ont maintenu, durant ces migrations, des relations cérémonielles (fêtes d'alliance *reahu*), politiques (raids guerriers communs) et socio-économiques (mariages, troc) étroites, non sans avoir également connu des conflits sporadiques. Ceux-ci se sont poursuivis (et parfois aggravés) dans la période qui a suivi le départ des orpailleurs, dans la mesure où les *Tirei* ont décidé de lier leur destin au Poste Homoxi, entendant ainsi conserver le monopole sur les biens et service qui en émanaient en évitant que les autres communautés n'y aient accès.

En dehors de ces rapports réciproques, les deux ensembles entretiennent des relations historiques avec les groupes du haut Orénoque : *Yarakapi u* et *Hara u*. Dans un cercle plus large, ils ont maintenant également des interactions sporadiques avec, au sud, les groupes du rio Toototobi (affluent du haut rio Demini) ; à l'est, avec ceux du haut Couto de Magalhães (affluent du haut Mucajaí) et au nord-ouest, avec ceux de la région de Xitei. Au nord-est, la situation est plus délicate. Après une série de conflits mineurs à propos de biens de troc, initiée en novembre 95 et qui finit par produire une mort accidentelle lors d'un duel rituel (février 96), les *Tirei* sont entrés en guerre avec des groupes (*Kurema u* et *Huruna*) arrivés récemment dans la région pour s'établir dans l'orbite du poste Homoxi. Un cycle de raids guerriers réciproques s'ensuivit, qui dura jusqu'à la fin 1999, causant la mort d'une dizaine de personnes de part et d'autre<sup>30</sup>.

Cet épisode guerrier récent a eu une grande influence sur la vie des *Tirei* dans les années qui ont suivi l'expulsion de la majorité des orpailleurs de la région, conditionnant la mobilité du groupe (qui s'astreignait à de longues périodes de nomadisme loin de son site de résidence habituel après chaque raid et évitait une série de zones « dangereuses » dans ses chasses et voyages), augmentant ainsi sa dépendance alimentaire vis-à-vis de ses alliés, en particulier des habitants de *Yarïtha* (à l'époque *Wiramapi u*), et vis-à-vis du Poste Homoxi. La crainte d'une attaque surprise de la part de leurs ennemis était encore très perceptible au moment de notre étude de terrain en avril 2002.

---

30. La plupart de ces morts sont dues aux fusils de chasse obtenus auprès des orpailleurs, les raids avec arc et flèches étant bien moins meurtriers. Rapt de femmes, vols ou conflits de troc ne constituent jamais la cause directe d'une incursion guerrière yanomami. Un raid n'est motivé que par une mort à venger, souvent la victime d'un raid ennemi antérieur. Toutefois, un décès à l'origine d'un cycle guerrier peut être aussi bien attribué à des sorciers ennemis (*okapë*) ou avoir été provoqué accidentellement durant les duels rituels organisés pour résoudre les conflits mineurs entre alliés.

*De l'arrivée des chercheurs d'or sur le haut Mucajaí (1988)  
à l'ouverture du Poste Homoxi (1990)*

À l'arrivée des orpailleurs, les *Tirei* avaient quitté depuis quelques temps déjà leurs anciens jardins de *Thoothothi u* afin de se rapprocher des berges du haut Mucajaí (embouchure du *Narahipi u*), et d'avoir ainsi accès aux ressources d'un cours d'eau plus important. La région disposait également de sols fertiles et d'une forêt giboyeuse le long d'un ensemble de petites rivières proches. Le système d'usage de l'espace mis en place à l'époque correspondait au modèle classique chez les Yanomami (Albert et Gomez 1997 : 34-41). Le groupe disposait ainsi de jardins en production près de leur maison principale et avait recours à un réseau quotidien d'itinéraires et de sites de chasse, de pêche et de collecte. Par ailleurs, des séjours d'assez longue durée loin de leur maison, dans des campements forestiers (expéditions collectives de chasse et de collecte), chez des alliés (fêtes et visites) ou auprès d'anciens sites permettaient d'avoir accès à un surcroît de ressources alimentaires (cultigènes et gibier, notamment), tout en ralentissant l'inéluctable processus d'épuisement des ressources, notamment cynégétiques, autour de leur maison actuelle, processus devant mener, tôt ou tard, à une nouvelle migration.

• Premiers contacts

D'après les témoignages recueillis, les premiers orpailleurs arrivèrent à pied, jusqu'à une des maisons yanomami du *Narahipi u*, sur le haut Mucajaí, rivière dont ils remontaient le cours en prospectant de nouveaux sites aurifères<sup>31</sup>. Le succès de ces recherches les amena à y établir un premier placier ravitaillé en matériel et en vivres lancés en forêt depuis des avions monomoteurs. De nouveaux orpailleurs, en plus grand nombre, vinrent se joindre peu à peu à ce premier groupe, ouvrant des clairières pour amener, par hélicoptère, des motopompes<sup>32</sup>. Puis, les résultats de cette première exploitation s'étant montrés prometteurs, ces premiers orpailleurs se retirèrent momentanément de la région pour préparer son exploitation à plus grande échelle.

L'étape suivante vit, en effet, l'ouverture de plusieurs pistes le long de la rivière, d'abord *Baiano Formiga*, puis *Macarrão*, *Pau Grosso* (bas *Xere u*), *Jeremias*, *Julio do blefe*, *Chimarrão*, etc. pour un total de 10 pistes ouvertes le long du haut Mucajai sur une distance d'environ vingt kilomètres (fig. 3). L'ouverture de toutes ces pistes suivra le processus décrit par MacMillan pour le premier site aurifère important du haut Mucajaí nommé *Grota do Tarzã*, découvert en mars 1988, où, après quelques mois, travaillaient déjà 400 orpailleurs [Mac Millan 1995, p. 40-43]. Les placiers de la région se sont ainsi déployés à partir du réseau de pistes situé le long de cette rivière, les *garimpos* mécanisés demeurant concentrés dans la zone riveraine tandis que les *garimpos* manuels fleurissaient aux alentours, sur de petits affluents, en pleine forêt.

31. Leur premier campement dans la région avait été établi près de ce qui sera plus tard la piste *Pau grosso*.

32. La technique habituelle des orpailleurs amazoniens consiste à liquéfier les berges des rivières par des jets à haute pression puis à aspirer le limon résultant et à séparer l'or des graviers.

Dans un premier temps, les *Tirei* (comme bien d'autres groupes yanomami) ont bien accueilli les orpailleurs, se méprenant sur leurs intentions et espérant établir avec eux des relations de cohabitation pacifique basée sur des échanges profitables. Selon leurs termes : « Nous avons manqué de sagesse en ce temps, nous pensions que les chercheurs d'or étaient de *vrais étrangers* (*napëpë yai*), des visiteurs amicaux qui souhaitaient faire du troc avec nous ». L'expression *vrais étrangers* se réfère ici à un mythe d'origine des Blancs (*napëpë* : « étrangers, ennemis »), créés à partir de l'écume du sang d'ancêtres yanomami par le demiurge *Omama*. Lors de leur retour dans la forêt avec les marchandises octroyées par leur créateur, ces étrangers devraient être ainsi tenus à un devoir de générosité envers les yanomami dont ils sont issus et qui sont restés sur place<sup>33</sup>.

Ainsi, les Yanomami du haut Mucajaí ont-ils commencé à échanger la production de leurs jardins avec l'avant-garde des orpailleurs, encore peu nombreuse, contre des vêtements, des hamacs, des outils métalliques, des marmites d'aluminium, des fusils et des cartouches, sans percevoir que pour les Blancs il s'agissait ainsi, dans un premier temps, de faire tolérer leur présence [Albert, 1994]. Toutefois, l'augmentation rapide du flux des nouveaux arrivants, les ouvertures successives de pistes, puis l'invasion massive de la région, rendirent rapidement la situation beaucoup plus menaçante. Il ne resta plus alors aux *Tirei*, submergés, qu'à composer avec la nouvelle réalité de leur territoire envahi.

### *Une cohabitation inégale*

En dépit de situations de tensions sociales récurrentes et d'une pression croissante sur leurs ressources naturelles, les *Tirei* s'efforcèrent d'adapter leur usage de l'espace et leur système productif à l'occupation de la région par les orpailleurs. Ils ont ainsi abandonné leurs maisons riveraines au profit d'habitations situées sur le haut *Narahipi u*, échappant au pire des nuisances tout en maintenant avec les intrus – en dépit d'importants sacrifices (sanitaires et écologiques) – des échanges réguliers de services (transport d'eau, bois de chauffage, travaux de cuisine), de trocs de cultigènes ou de produits forestiers (gibier, fruits), ceci contre des marchandises et, surtout, des aliments industriels (riz, farine de manioc, sel, sucre, conserves).

Cet équilibre ne pouvait être que précaire, sans cesse menacé par l'augmentation du nombre des orpailleurs, la propagation des maladies (paludisme, grippe, etc.) et la croissance des conflits à propos d'échanges. Elle ne put se maintenir que parce que la présence massive des chercheurs d'or n'a duré qu'un an et demi (mi-1988 à janvier 1990). À plus long terme, la densification rapide des placers le long du haut Mucajaí aurait rendu impossible toutes activités productives traditionnelles et les maladies des chercheurs d'or auraient fini par décimer les quelques centaines de Yanomami de Homoxi : la mortalité moyenne des communautés affectées par le *garimpo* durant les années 1988-1989 a été estimée de 15 à 60 % [APC, 1990].

33. Voir les mythes recueillis par B.A. in Wilbert et Simoneau, 1990, p. 79-81 et 82-83.

Finalement, c'est après le retrait des orpailleurs par la PF, à partir de janvier 1990, au plus fort de l'épidémie de paludisme qui ravagea la région, que les *Tirei* quitteront leur site du *Narahipi u*, où ils s'étaient maintenus jusque-là. Toutefois, ils ne s'éloigneront pas pour autant de la zone la plus dégradée des placers le long du haut Mucajaí, à l'instar des groupes de *Xere u* et *Yarítha*. Ils tenteront ainsi de maintenir leur système de relations avec les Blancs – les équipes d'assistance (PF, FUNAI, FNS) ayant remplacé les orpailleurs – plutôt que d'optimiser à nouveau leur système productif dans sa configuration traditionnelle en s'éloignant de la zone d'orpaillage. Alors que le décès d'un grand nombre d'aînés avait désorganisé les activités collectives et que les maladies immobilisaient constamment le reste de leur population active, les *Tirei* renoncèrent à reconstruire leur communauté loin des Blancs.

- Les Blancs changent, le système de dépendance demeure

Réfugiés dans des campements de bâches de plastique venant des camps d'orpailleurs, les *Tirei* entameront, après l'évacuation des *garimpeiros*<sup>34</sup>, une décennie de déplacements successifs dans le sillage et la dépendance des équipes venues leur porter assistance. Au début 1990, ils quitteront définitivement le *Narahipi u*, pour s'approcher de leur poste provisoire de la piste *Baiano formiga* (bas *Xere u* et *Napëroi u*). Puis, après leur départ vers la piste *Jeremias*, devenue Poste Homoxi, les *Tirei* reprendront leur migration en plusieurs étapes. Ils se sépareront des *Xere u*, vers le *Apiahipi u*, puis s'établiront dans le voisinage immédiat de la piste de Homoxi, pour, finalement, se regrouper, en 2001, en une seule maison collective, à moins de cent mètres du poste lui-même.

Les *Tirei* désignent les années 1990 comme le « temps de la Fondation » (*hutasao tēhē*), en référence à la FNS, acteur principal de la structure d'assistance du Poste Homoxi. C'est en effet, au personnel de cette administration sanitaire que s'adresseront, durant cette période, non seulement les requêtes de soins mais encore – et surtout – les demandes constantes de soutien alimentaire et de biens manufacturés (outils, hamacs, vêtements), transformant le poste de santé, du point de vue yanomami, en substitut d'un campement d'orpailleurs. Ce malentendu engagera peu à peu le personnel sanitaire dans un système de relations économiques sans rapport avec ses fonctions et d'autant moins tenable que la FNS maintenait le plus souvent ses agents dans l'abandon le plus complet. Durant presque une décennie ce rôle dévolu, malgré elles, aux équipes de terrain de la FNS – aggravé par l'irritation des Yanomami devant leur inefficacité à contrôler la surmortalité due à l'épidémie de paludisme – donna lieu à des conflits incessants, émaillés de pillages du poste et de menaces de violences. Le 5 août 1999 le journal du poste Homoxi (FNS) notait ainsi encore : « Les indiens de ce poste sont armés et menacent quelquefois notre

34. Des groupes d'orpailleurs reviendront toutefois dans la région, mais à une échelle bien moindre, au moins jusqu'en 1998. Les Yanomami rapportent que ces retours bénéficièrent parfois de la complicité des employés de la FUNAI ou de la FNS, qui leur vendaient du ravitaillement et/ou leur rendaient les équipements saisis par la Police fédérale. La seule période véritablement libre de chercheur d'or se situerait donc entre 1999 et 2002, date de notre étude.



équipe avec des machettes et des fusils après que nous ayons, à plusieurs reprises, refusé de leur donner des hamacs et de la nourriture ».

À partir de l'année 2000, les moyens investis par les ONG auxquelles a été transférée la responsabilité de Homoxi (URIHI pour la santé, CCPY pour l'éducation et l'environnement) ont produit une considérable amélioration de la situation sanitaire de la région. Elles ont aussi permis la mise en place d'un système de relations économiques et sociales qui ouvre la voie à une sortie du modèle de dépendance hérité du « temps des orpailleurs », que les *Tirei* ont tendance à reproduire avec tout établissement blanc – quel qu'il soit – implanté sur son territoire.

### *Impacts économiques et territoriaux du garimpo et stratégies d'adaptation des Tirei*

- Diminution des ressources agricoles

Le premier impact des activités d'orpillage sur l'espace productif des *Tirei* a été la destruction de leurs jardins sur le bas *Narahipi u* par l'ouverture de la piste *Macarrão* et par la multiplication des sentiers ouverts entre les placers le long du haut Mucajaí. À ces dégradations vinrent s'ajouter une pression croissante sur les ressources agricoles restantes en fonction des demandes de troc des orpailleurs (ou des vols), puis la désorganisation des activités agricoles en raison de l'aggravation de la situation sanitaire (paludisme, infections respiratoires). Cette accumulation de facteurs adverses eut deux conséquences :

— l'abandon des maisons collectives de la zone riveraine, soumise à une exploitation intense dans le vacarme incessant des motopompes et des atterrissages d'avions et d'hélicoptères, et le repli sur celles qui se trouvaient en amont des tributaires de la rive gauche du haut Mucajaí ;

— une réduction de la taille des nouveaux jardins et une dépendance alimentaire croissante envers les orpailleurs, via une routine de demande d'aliments ou de recherche de rétribution pour de menus services (la main d'œuvre yanomami étant considérée inadaptée à l'orpillage mécanisé).

La superficie réduite des jardins des *Tirei* en relation à leur population (environ 4,5 ha de jardins ouverts en 2002), leur tendance à l'instabilité résidentielle (visites fréquentes chez leurs alliés ou en forêt) et leur propension durable à la dépendance alimentaire vis-à-vis du Poste Homoxi, révèlent leur difficulté à s'émanciper du modèle de survie adopté durant l'époque du *garimpo* (1988-1989).

Le journal du poste de santé (FNS) les décrivait ainsi (29/1/1994) comme « un groupe qui a pratiquement cessé toute activité agricole et dépend, pour sa nourriture, de ses demandes à la FUNAI et à la FNS ». En 1999, un médecin (Dr P. Basta) notait également dans un rapport sur Homoxi « (...) la demande constante de nourriture de la part des Yanomami » et ajoutait qu'elle n'était plus liée à un problème de malnutrition mais à « de nouvelles habitudes alimentaires » dues « aux distributions d'aliments par les orpailleurs, qui utilisaient ce stratagème pour conquérir la sympathie des indiens et rétribuer leurs services dans les *garimpos* ».

- Restriction des ressources de la pêche et réaménagement de la chasse

L'orpaillage a profondément et durablement affecté le cours supérieur du Mucajai et sa faune aquatique. Les *Tirei* relatent que le lit de cette rivière était plus large autrefois et qu'elle inondait la forêt loin de ses berges durant la saison des pluies (pic en juillet), temps durant lequel les poissons migraient dans la forêt inondée à la recherche d'une alimentation abondante. Aujourd'hui, le cours du fleuve est étroit et peu sinueux, encaissé entre des monticules de graviers extraits des placers. Ses berges ont été défrichées puis dévastées par les motopompes. Elles sont bordées d'innombrables lagunes aux eaux troubles, dont la profondeur varie entre deux et quatre mètres, vestiges des activités d'orpaillage, que les Yanomami nomment les « trous de l'or » (*oru pëkapë*).

L'invasion rapide du bassin du haut Mucajai par les orpailleurs a également eu un impact très négatif sur la productivité de la chasse yanomami. Les *Tirei* ont du cesser toute activité cynégétique le long du *Narahipi u* et des autres petites rivières voisines, où se déployaient leurs itinéraires de chasse quotidienne, du fait des nuisances liées aux activités d'orpaillage. La densité de l'occupation humaine et le vacarme constant des pompes et des mouvements aériens ont peu à peu mis en fuite la plupart du gibier de la zone riveraine. Par ailleurs, les orpailleurs pratiquaient une chasse intensive, au fusil ou avec des pièges, de jour comme de nuit, surexploitant rapidement le gibier, même dans les zones plus lointaines<sup>35</sup>. Ils ont, enfin, introduit divers animaux domestiques (chiens, chats, canards, poules et porcs) dont les maladies infectieuses ont pu avoir une influence néfaste sur la faune locale<sup>36</sup>.

Dès lors, les Yanomami du haut Mucajai ont commencé à distinguer deux types d'espaces, opposant régions d'orpaillage (espaces riverains) et zones intactes (hautes terres) : *urihi wãriopëha*, « zones de forêt détruite » et *urihi totihiopëha*, « zones de belle forêt » (ou *urihi temiopëha*, « zones de forêt saine »). Afin de compenser l'absence de gibier dans la zone des placers, les *Tirei* ont commencé à intensifier l'usage (habituellement sporadique) de leurs circuits de chasse et collecte à longue distance<sup>37</sup>, contournant les espaces de « forêt détruite » afin de pouvoir accéder aux lointains espaces de « forêt saine » encore giboyeux.

Cette stratégie d'adaptation de la chasse aux contraintes spatiales et écologiques de l'orpaillage a tenu sur une période courte (environ un an et demi, entre 1988 et 1990). Elle semble avoir constitué pour les *Tirei* un compromis, malaisé mais viable, dans la mesure où ils avaient choisi de rester sur place pour maintenir leurs échanges avec les orpailleurs. Ainsi, le choix stratégique du groupe a-t-il été, avant

35. Ils ont toutefois négligé plusieurs espèces importantes pour les Yanomami (comme les singes) qu'ils ont simplement mises en fuite. Inversement, certaines autres espèces très visées ont rapidement diminué (pécari à collier, daguets, tapirs, etc.) ou même disparu dans la région (caïmans, tamanoirs, tatous).

36. Une étude sur la disparition des hordes de pécaris à lèvres blanches dans le territoire yanomami a invoqué la possibilité d'une contamination par les porcs domestiques (Fragoso, 1997). Il s'agit d'une perte considérable : Sponsel (1981, p. 187), a montré qu'ils représentaient 74 % du poids total du gibier chassé (Yanomami septentrionaux, 1974-1975).

37. Ces itinéraires, ponctués par des campements, sont habituellement utilisés lors des chasses de longue durée destinées à fournir le gibier boucané des cérémonies funéraires d'alliance ou lors de longs séjours de chasse et collecte en forêt, notamment durant la maturation des nouveaux jardins.

la catastrophe sanitaire du début des années 1990, de faire appel à une dimension traditionnelle de l'économie yanomami – le système des expéditions collectives à longue distance – en l'adaptant au contexte particulièrement atypique et contraignant de l'invasion des *garimpos*. On sait, ainsi, que les groupes yanomami isolés passaient jusqu'à 40 % de l'année en expédition de chasse et de collecte en forêt [Good, 1989, p. 123-128, 165].

- Une dépendance stratégique

La vision des *Tirei* comme un groupe anomique, leitmotiv des rapports de santé des années 1990, néglige les paramètres socio-économiques de la situation de ce groupe après l'expulsion soudaine des chercheurs d'or (janvier 1990) et la nécessité dans laquelle ils se trouvèrent de reproduire – cette fois en relation avec la structure d'assistance locale – l'équilibre précaire du modèle d'adaptation élaboré durant le « temps des *garimpeiros* » et qui venait d'être brutalement remis en question.

Du fait de l'impact territorial, environnemental et social de la présence des *garimpeiros* sur leur système productif (agriculture, pêche, collecte et chasse), les ressources acquises auprès des Blancs étaient en effet devenues un élément fondamental de l'économie du groupe, tant pour renforcer son apport alimentaire que pour maintenir ses relations de troc et d'alliance avec les groupes voisins (*Xere u* et *Wiramapi u/Yaritha*), réfugiés dans une zone épargnée par l'orpaillage, et dont la solidarité alimentaire et politique a souvent dû être mise à contribution au cours des années 1990. La dégradation de l'environnement des *Tirei* constatée par notre étude et le cycle guerrier qui les opposait à leurs voisins du nord (*Kurema u* et *Huruna*) laissent penser qu'il s'agissait là d'une stratégie plus que réaliste au vu de leur situation et de leurs possibilités d'action. Ainsi, si les contraintes affectant la chasse ont pu être en partie compensées par une redéfinition spatiale de leur usage des ressources, celles, plus drastiques encore, qui entravaient les activités agricoles, l'ont été par une « dépendance stratégique » des *garimpos* en matière de ressources alimentaires (riz, farine de manioc, haricots rouges, sucre, sel, conserves) et de biens manufacturés (outils, marmites, vêtements, hamacs, fusils et cartouches) ; ces derniers servant également à négocier de longs séjours chez leurs alliés en cas de disette ou de menace guerrière.

Dans ce contexte, sans le savoir, le personnel du Poste Homoxi ne put échapper totalement au rôle que les *Tirei* lui assignèrent dans la réactualisation du système de dépendance qui leur était familier depuis l'époque du *garimpo*. Cette situation a bien été notée en 1991, par un autre médecin (Dr M. Pellegrini), qui observa que le personnel du poste s'efforçait, pour faciliter son travail et apaiser une situation de conflit chronique avec les Indiens, de privilégier le groupe de *Tirei* en relation aux autres communautés, à la fois en rétribuant leurs services avec des aliments « de meilleure qualité et en plus grande quantité que ceux fournis aux malades » et en les incitant à venir se faire soigner au poste en leur promettant des rations alimentaires.

L'ensemble de ces faits doit, ainsi, nous inciter à réévaluer l'image négative dont pâtissent généralement les groupes yanomami associés aux *garimpos* en révélé-

lant dans leurs choix des stratégies propres et souvent efficaces, à même de garantir leur survie dans un contexte environnemental et économique critique dont il n'était plus temps de s'échapper une fois refermé sur eux le piège de l'invasion massive des *garimpeiros*. On peut, ainsi, mieux comprendre la justification que donnent les *Tirei* de leur choix surprenant de demeurer sur le bas *Narahipi u*, dans la zone centrale des placers, durant l'époque du *garimpo*.

D'après les témoignages recueillis, le groupe a été rapidement encerclé sur ce site par plusieurs milliers d'orpailleurs, le haut Mucajaí et tous ses affluents se trouvant rapidement pollués par l'exploitation de leurs alluvions aurifères<sup>38</sup>. Le *Narahipi u*, que les *Tirei* ont, selon leur terme, « protégé » contre les chercheurs d'or, est ainsi devenu pour eux un « sanctuaire », zone de résidence et unique rivière « propre » de la région où il soit encore possible de puiser de l'eau potable, de pêcher et de collecter divers amphibiens et crustacés. C'est donc à partir de ce « sanctuaire » résidentiel, une fois garanties des ressources hydriques et aquatiques fondamentales, que les réaménagements territoriaux et économiques subséquents du groupe ont pu être menés à bien.

## Conclusion

La ruée vers l'or du Roraima a, à la fin des années 1980, brutalement confronté des groupes Yanomami encore isolés avec une dynamique économique et sociale exogène des plus agressives. Un épisode de la conquête intérieure qui a marqué cinq siècles d'histoire du Brésil a été ainsi réédité, avec son lot de violences et, surtout, de décimations épidémiologiques. En cette fin du XX<sup>e</sup> siècle, de nouveaux facteurs sont toutefois intervenus pour que l'histoire ne se répète pas à l'identique.

Sur le plan global, la préoccupation croissante pour la protection de l'environnement et les droits des minorités, au Brésil et dans le monde, a permis de contenir l'invasion du territoire yanomami par les orpailleurs, évitant qu'elle ne se transforme en fait accompli. De fait, après plusieurs opérations de la Police fédérale et, malgré quelques enclaves résiduelles, les *garimpeiros* ont été expulsés de la « Terre Indigène Yanomami » tandis qu'une meilleure assistance sanitaire a permis à cette ethnie de retrouver son essor démographique et culturel. Il s'agit là d'une situation nouvelle dans l'histoire des ethnies amazoniennes car, malgré leur tragique expérience des années 1970 (route *Perimetral Norte*) et 1980 (ruée vers l'or), les Yanomami jouissent aujourd'hui d'un certain répit qui leur permet d'acquérir de nouveaux savoirs et d'élaborer de nouvelles stratégies de relations avec les Blancs.

Sur le plan local, la situation observée à Homoxi a démontré la flexibilité du système économique et social yanomami et sa capacité à générer des adaptations rapides aux situations les plus adverses. Ainsi, malgré un rapport de force très défavorable, les *Tirei* ont-ils réussi à se maintenir en tant que groupe et à conserver le contrôle de leur territoire. S'adaptant à l'invasion des orpailleurs puis à la présence

38. Au point que les orpailleurs devaient eux-mêmes creuser des puits pour leur approvisionnement en eau potable.

de la structure d'assistance qui les a remplacés, ils ont aujourd'hui acquis dans la région une position dominante en terme d'accès aux soins, à l'éducation et aux biens manufacturés. Pour parvenir à ce résultat, ils ont développé un nouvel usage de leur espace basé sur un système de résidences multiples et sur une adaptation de traits fondamentaux de leur système productif, tels que la réorganisation de leurs parcours de chasse ou le rythme des migrations temporaires. Savoir dans quelle mesure cette adaptation est circonstancielle ou s'il s'agit d'un changement de paradigme partagé par d'autres groupes yanomami fait l'objet d'une nouvelle recherche commencée par notre équipe à partir des résultats présentés dans cet article.

### BIBLIOGRAPHIE

- ALBERT B. [1987], « Les Indiens et la Nouvelle République », *Les Temps Modernes*, n° 491, p. 121-141.
- ALBERT B. [1990], « Développement Amazonien et Sécurité Nationale : les Indiens Yanomami face au projet "Calha Norte" », *Ethnies*, n° 11-12, p. 116-127.
- ALBERT B. [1992], « Indian lands, environmental policy, and military geopolitics in the development of the Brazilian Amazon : The case of the Yanomami », *Development and Change*, n° 23 (1), p. 35-70.
- ALBERT B. [1994], « Indiens Yanomami et chercheurs d'or au Brésil. Le massacre de Haximu », *Journal de la Société des Américanistes*, n° 80, p. 250-57.
- ALBERT B. et GOMEZ G. [1997], *Saúde Yanomami. Um manual etno-lingüístico*, Belém, Museu Goeldi, 304 p.
- ALBERT B. et KOPENAWA D. [2003], *Yanomami. L'esprit de la forêt*, Paris, Actes Sud-Fondation Cartier pour l'Art Contemporain, 206 p.
- ALBERT B. et LE TOURNEAU F.-M. [2004], « Florestas Nacionais na Terra Indígena Yanomami : um cavalo de Tróia ambiental ? », in *Terras indígenas e unidades de conservação da natureza. O desafio das sobreposições*, São Paulo, Instituto Socioambiental, p. 372-383.
- APC (Ação pela Cidadania) [1990], *Yanomami : a todos povos da terra*, São Paulo, CCPY/Cedi/Cimi/NDI, 48 p.
- CAPOBIANCO J.P. (éd.) [2001], *Biodiversidade na Amazônia Brasileira*, São Paulo, Editora Estação Liberdade/Instituto Socioambiental, 540 p.
- CCPY [1989], « Mineração : o esbulho das terras Yanomami. Histórico das invasões 1975-1989 », *Urihi*, n° 11, p. 10-11.
- CLEARY D. [1990], *Anatomy of the Amazon Gold Rush*, London, MacMillan, 287 p.
- FRAGOSO J. [1997], « Desapariciones locales del baquiro labiado (*Tayassu pecari*) en la Amazonia, migracion, sobre-cosecha, o epidemia ? », in T. G. Fang et alii (éd.), *Manejo de fauna silvestre en la Amazonia*, Lima, UNAP, Université de Floride, UNDP-GEF, Universidad Mayor de San Andrés, p. 309-312.
- GEFFRAY C. [1995], *Chroniques de la servitude en Amazonie brésilienne*, Paris, Karthala, 185 p.
- GOOD K. [1989], *Yanomami Hunting Patterns : Trekking and Garden Relocation as an Adaptation to Game Availability in Amazonia, Venezuela*, thèse de Doctorat, Université de Floride, 177 p.
- LE TOURNEAU F.-M. [1999], *Étude des paysages du littoral amazonien à partir d'images de radar à synthèse d'ouverture*, thèse de Doctorat, Université de Marne-la-Vallée, 300 p.

- MACMILLAN G. [1995], *At the End of the Rainbow ? Gold, Land and People in the Brazilian Amazon*, Londres, Earthscan, 199 p.
- PITHAN O.A., CONFALONIERI U.E.C. et MORGADO A.F. [1991], « A situação de saúde dos índios Yanomami : diagnóstico a partir da casa do índio de Boa Vista, Roraima, 1987-1989 », *CADERNOS de Saúde Pública*, vol. 7, n° 4, p. 563-580.
- RAMOS A.R. [1998], *Indigenism : Ethnic Politics in Brazil*, Madison, Wisconsin : The University of Wisconsin Press, 326 p.
- RAMOS A.R., LAZARIN M. et GOMEZ G. [1987], *Yanomami em tempo de ouro : relatório de Pesquisa*, in L. Yáñez-Barnuevo (éd.), *Culturas indígenas de la Amazônia*, Madrid, Biblioteca Quinto Centenário, p. 73-84.
- RICARDO F. (éd.) [1999], *Interesses minerários em terras indígenas na Amazônia Legal Brasileira. Documentos do ISA 6*, São Paulo, Instituto Socioambiental, 101 p.
- SPONSEL L. [1981], *The Hunter and the Hunted in the Amazon : an Integrated Biological and Cultural Approach to the Behavioral Ecology of Human Predation*, thèse de Doctorat, Université de Cornell, 495 p.
- TAYLOR K.I. et RAMOS A.R. (éd.) [1979], *The Yanoama in Brazil 1979*, IWGIA Document 37, Copenhague, IWGIA, 170 p.
- WILBERT J. et SIMONEAU K. (éd.) [1990], *Folk Literature of the Yanomami Indians*, Los Angeles, UCLA Latin American Center Publications, 789 p.

## Avoir 30 ans et être encore célibataire : une catégorie émergente en Algérie

Zahia Ouadah-Bedidi\*

Le mariage, dans la tradition musulmane et dans la législation algérienne, constitue le principe de base de la famille et sert ainsi de plate forme à toute l'organisation des rapports entre les individus et la société [AARDES, 1977 ; Boutefnouchent, 1982]. Le mariage est une institution fortement recommandée par l'islam. Il est considéré à la fois comme un devoir religieux, un acte social et juridique et un acte personnel ayant pour objectif amour et affection [Bourayou et Belhadri, 2000]. Les bienfaits reconnus au mariage dépasseraient cependant la dimension personnelle. En effet, ayant une grande valeur religieuse et spirituelle, notamment par son pouvoir à attirer la grâce divine, le mariage serait profitable à la société toute entière. Chez les musulmans, le mariage est une *Sunna*, c'est-à-dire une tradition du Prophète, importante à suivre.

Dans la société algérienne, le mariage a toujours été considéré comme une étape incontournable de la vie d'un individu et surtout de celle de la femme. Une femme qui ne se mariait pas faisait honte à ses parents et n'avait pas de statut dans la société. En demandant des nouvelles d'une fille perdue de vue depuis un moment, la première information généralement donnée est son statut vis-à-vis du mariage. « *Elle s'est mariée* », ou alors « Elle est fiancée et va bientôt se marier », ou encore, « *meskina*<sup>1</sup>, elle n'a pas pu se marier jusqu'à présent ». Aujourd'hui, la valeur sociale du mariage ne semble pas avoir changé ; une femme mariée est toujours plus valorisée qu'une femme célibataire. Cependant, les modalités liées à cette institution ont subi des transformations radicales en un temps record. Le mariage qui était, il y a seulement une trentaine d'années, précoce, endogamique et surtout universel, et où la femme était de plusieurs années la cadette de son époux, est dans une phase de bouleversements. Si aujourd'hui les données sur le célibat définitif<sup>2</sup> montrent encore une certaine conformité du mariage algérien à un des aspects du modèle nuptial traditionnel arabo-musulman [Fargues, 1987 et 2000], à savoir son universalité, d'autres évolutions récentes dans la nuptialité algérienne ne laissent, au contraire, aucun doute sur la mutation profonde du système matrimonial tout

---

\* Chercheure, Institut national d'études démographiques, Paris.

1. « La pauvre ».

2. 2 % au maximum, au recensement de 1998, aussi bien chez les femmes que chez les hommes.

entier [Ouadah-Bédidi et Vallin, 2003]. En 2002, les femmes se marient en moyenne à 30 ans contre seulement 18 ans en 1966 et les hommes se marient à 33 ans contre 24 ans en 1966, soit un célibat prolongé de 12 ans pour les femmes et de 9 ans pour les hommes. Pourquoi les jeunes se marient-ils si tardivement ? S'agit-il d'un phénomène marginal qui ne touche que les grandes villes et le milieu urbain ? Le célibat des hommes est-il comparable à celui des femmes ?

### **Célibat et primumonialité : une surprenante mutation à l'échelle nationale**

Au début du siècle, le célibat aux jeunes âges, et plus particulièrement chez les femmes, était rare. En 1911, une femme sur deux âgée de 17 ans était déjà mariée alors que chez les hommes, seuls 10 % étaient déjà mariés avant l'âge de 20 ans [Fargues, 1986]. La répartition de la population selon le sexe, l'âge et l'état matrimonial, disponible dans les recensements et les enquêtes permet de déterminer les proportions de célibataires (individus qui n'ont jamais été mariés) par groupes d'âges quinquennaux. Il est ainsi possible de mesurer le calendrier et l'intensité de la nuptialité dans chaque groupe d'âges et de suivre leur évolution sur une durée de 50 ans.

#### *De plus en plus de célibataires à tous les âges*

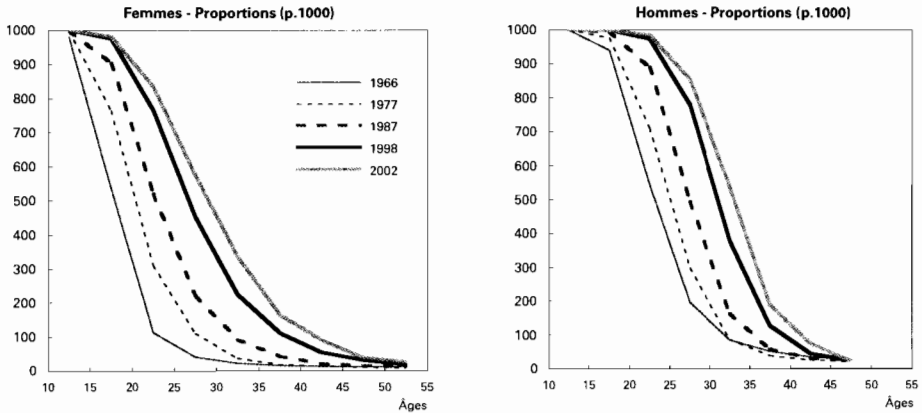
Durant la deuxième moitié du XX<sup>e</sup> siècle, le célibat, aussi bien chez les femmes que chez les hommes, a connu deux mouvements inverses. De 1948 à 1966, les proportions de célibataires ont diminué à tous les âges avant de reprendre un mouvement de hausse continue et soutenue jusqu'en 2002. En 1998, on ne compte plus que 3 % de femmes mariées âgées de 15-19 ans contre près de 50 % en 1966 (fig. 1a et 1b). Les évolutions sont spectaculaires : chez les femmes, la proportion de célibataires à 20-24 ans est 7 fois plus élevée qu'en 1966 et celle des 25-29 ans, plus de 11 fois. Chez les hommes, l'évolution est un peu moins importante, mais la part des célibataires à 20-24 ans et 25-29 ans a quand même été multipliée respectivement par 2 et par 4. Entre 1998 et 2002, les proportions de célibataires continuent d'augmenter à tous les âges aussi bien chez les femmes que chez les hommes. Ainsi, entre 30 et 39 ans, les proportions de célibataires ont été multipliées par 1,5 et entre 40 et 44 ans par 1,7.

Cette augmentation importante des célibataires à tous les âges ne sera fort probablement pas sans conséquence sur le célibat définitif. Si actuellement<sup>3</sup> seuls 3,2 % des femmes et 1,8 % des hommes sont encore célibataires à 50 ans, ce n'est peut-être là qu'un effet de génération. En effet, il y a de plus en plus de célibataires à tous les âges adultes. La forte croissance des proportions de célibataires à 30 ou à 35 ans permet de se demander si le célibat définitif ne va pas finir par prendre lui-même de l'ampleur quand ces nouvelles générations approcheront à leur tour de la cinquantaine. L'évolution future de ces proportions de célibataires amènera-t-elle le célibat définitif à augmenter ? L'examen des proportions de célibataires, à 30-34 ans

3. Selon les derniers résultats de l'enquête Papfam, 2002.



Fig. 1 – Evolution des proportions de célibataires par groupes d'âges des femmes et hommes de 1948 à 2002



Sources : de 1966 à 1998, calculés à partir des données de recensements ; 2002, enquête Papfam.

et à 35-39 ans, laisse croire à une telle éventualité. Alors qu'en 1966, pratiquement toutes les femmes et moins d'un homme sur 10 étaient encore célibataires à 30-34 ans, trente ans plus tard, une femme sur 4 et près de 2 hommes sur 5 ne se sont jamais mariés.

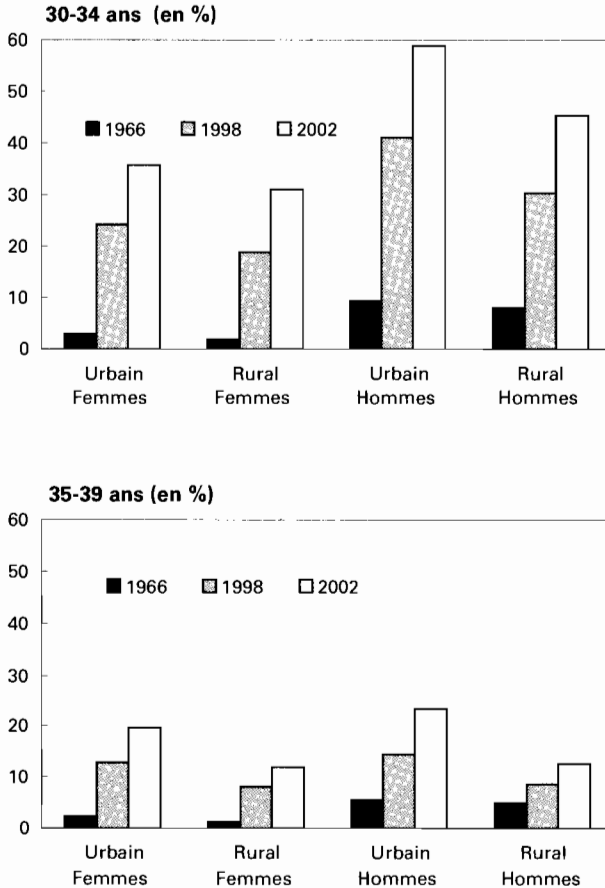
Bien que le célibat des adultes augmente aussi vite en milieu urbain qu'en milieu rural, c'est dans les villes que ce phénomène semble le plus prégnant. Il y a une trentaine d'années, avoir 30 ans et être encore célibataire était rare aussi bien en milieu urbain qu'en milieu rural, notamment chez les femmes qui étaient à peine 2 % dans ce cas. L'enquête sur la santé de la famille de 2002 révèle une montée vertigineuse des célibataires après l'âge de 30 ans : près de 36 % des femmes et près de 60 % des hommes âgés de 30-34 ans sont encore célibataires en milieu urbain. Les femmes se mariant en moyenne à l'âge de 30 ans et les hommes à l'âge de 33 ans, ces proportions de célibataires observées à 30-34 ans diminuent rapidement dans le groupe d'âge suivant (- 45 % chez les femmes et - 60 % chez les hommes). À 35-39 ans, environ un homme sur 4 et une femme sur 5 sont encore célibataires conduisant à des écarts entre les deux sexes plus réduits (fig. 2). Ce sont ces générations d'hommes et de femmes qui gonfleront peut-être les effectifs des célibataires définitifs.

### *Le retard spectaculaire de l'âge au premier mariage*

Pour mieux rendre compte de l'ampleur de la montée du célibat et des changements qui affectent le calendrier de la nuptialité en Algérie, nous avons construit, un indicateur synthétique : l'âge moyen au premier mariage<sup>4</sup>, sur la base des

4. Grâce à la méthode de Hajnal (Hajnal, 1953), appliquée aux données des six derniers recensements et des deux dernières enquêtes démographiques, nous avons pu suivre l'évolution du calendrier de la nuptialité sur une période de plus de 50 ans.

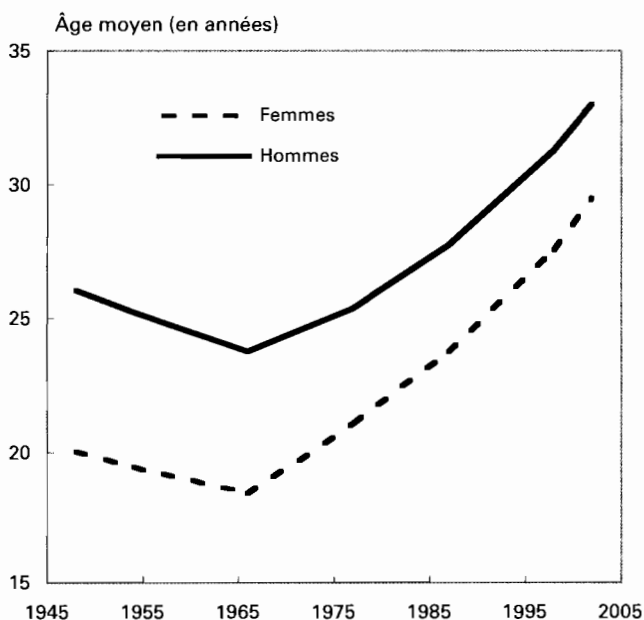
Fig. 2 – Évolution de 1966 à 2002 des proportions de célibataires à 30-34 ans et 35-39 ans selon le sexe et le milieu de résidence



proportions de célibataires [Tabutin et Vallin, 1977], observées précédemment. Les données des recensements et de l'enquête Papfam 2002 montrent que le calendrier de la nuptialité connaît un vieillissement important et continu. L'âge au mariage de plus en plus tardif des Algériens, et particulièrement celui des femmes, exprime un changement considérable de toute l'institution matrimoniale de la société. En effet, on est passé, en l'espace de trois décennies, d'un système matrimonial reposant sur le mariage précoce, notamment pour les filles, à un mariage très tardif [Ouadah-Bedidi et Vallin, 2000]. Après avoir connu une diminution, au lendemain de la seconde guerre mondiale, l'âge moyen au premier mariage tant des hommes que des femmes n'a cessé d'augmenter depuis 1966 passant de 18,3 ans chez les femmes et 23,8 ans chez les hommes à 29,6 ans et 33,3 ans respectivement en 2002. En l'espace de trente-cinq ans, les femmes ont retardé de plus de 11 ans leur

premier mariage et les hommes de près de 10 ans (fig. 3a), la dernière période intercensitaire (de 1987 à 1998) étant celle où l'âge au premier mariage des femmes a le plus augmenté (4 ans de plus). Cette hausse de l'âge moyen au premier mariage est également observée dans les deux autres pays voisins de l'Algérie. Le Maghreb est actuellement la région d'Afrique où l'âge au mariage est le plus tardif. En Tunisie, la hausse de l'âge au mariage des femmes a été constante depuis l'indépendance : celui-ci est passé de 19,1 ans en 1956 à 27,8 ans en 1999. Au Maroc, l'âge au mariage est passé de 17,3 ans en 1960 à 26,2 ans en 1995 [Yaakpubd, 2002 ; Ouadah-Bedidi et Jacques Vallin, 2000].

Fig. 3 – Évolution de l'âge moyen au 1<sup>er</sup> mariage des femmes et des hommes de 1948 à 2002 d'après les données de recensements



### Quelle est l'ampleur des changements ?

Afin de mieux saisir l'ampleur des changements dans les comportements matrimoniaux, nous avons tenté de mesurer le degré de diffusion spatiale de ces nouveaux comportements. Pour cela, nous avons exploité les données régionalisées des recensements, en présentant dans un premier temps une analyse cartographique depuis 1966 de l'âge moyen au premier mariage. Puis, dans un second temps, en procédant à une analyse multivariée de la situation observée en 1998 en liaison avec divers indicateurs socio-économiques et culturels disponibles à partir des deux derniers recensements (1987 et 1998) afin de dégager quelques facteurs explicatifs de ces évolutions.

En Algérie, des données sur la nuptialité régionale sont disponibles dans tous les recensements réalisés depuis 1948<sup>5</sup>. Ils constituent la principale source d'informations utilisée dans cette analyse. Toutefois, les deux recensements réalisés avant l'indépendance (1948 et 1954) ne permettent malheureusement qu'une analyse au niveau national ou tout au moins au niveau des grandes régions administratives (Algérois, Oranie, Constantinois et le Sud). En revanche, à partir de 1966, en dépit de certaines difficultés liées aux modifications du découpage administratif entre les différents recensements [Ouadah-Bédidi et Vallin, 2002], les données de recensements permettent de suivre l'évolution de la nuptialité régionale au niveau des wilayas<sup>6</sup> ou au niveau des daïra<sup>7</sup>, sur une durée de trente ans.

En 1998, d'après les données du recensement, le mariage précoce a disparu de la carte géographique de l'Algérie. L'âge moyen au premier mariage, estimé par la méthode de Hajnal, variait chez les femmes de 24 ans, dans le Sud, (Illizi) à 29,9 ans dans la capitale (Alger) et chez les hommes, de 28,5 ans dans les hauts plateaux du Centre (Djelfa) à 33,4 ans, également à Alger<sup>8</sup>. Chez les femmes, on observe un double contraste : nord/sud et est/ouest. En effet, d'une part, les wilayas sahariennes prolongées par celles du centre des hauts-plateaux forment une zone presque homogène avec des âges moyens au premier mariage les plus bas (inférieurs à 25 ans) observés en 1998 (fig. 4a). D'autre part, en Algérie du Nord, on distingue nettement trois grands groupes de wilayas, regroupées autour des grandes métropoles (Alger, Annaba, Oran, Constantine) où les âges moyens au premier mariage sont très tardifs (supérieurs à 28 ans). Par ailleurs, la zone d'âges au mariage tardif est beaucoup plus étendue à l'est qu'à l'ouest. Chez les hommes, on observe presque le même schéma (fig. 4b) : l'âge au mariage est très tardif dans le nord du pays, notamment dans les grandes villes (Alger, Constantine, Oran, Annaba). En revanche, les wilayas sahariennes se situent au même niveau que l'essentiel des hauts plateaux, voir comparables à certaines wilayas côtières. En effet, les wilayas centrales des hauts plateaux contrastent avec la plupart des wilayas côtières et notamment les grandes métropoles et les villes environnantes. La localisation des grandes agglomérations urbaines joue évidemment un rôle important dans ces contrastes ; mais, il semble bien que ces derniers dépendent aussi d'autres facteurs géographiques.

Cette configuration géographique a-t-elle évolué depuis les trente dernières années ? Une étude portant sur les variations géographiques de l'âge au mariage à partir des données du recensement de 1966 [Vallin, 1973a et b ; 1975] offre un

5. Au nombre de six (1948, 1954, 1966, 1977, 1987 et 1998).

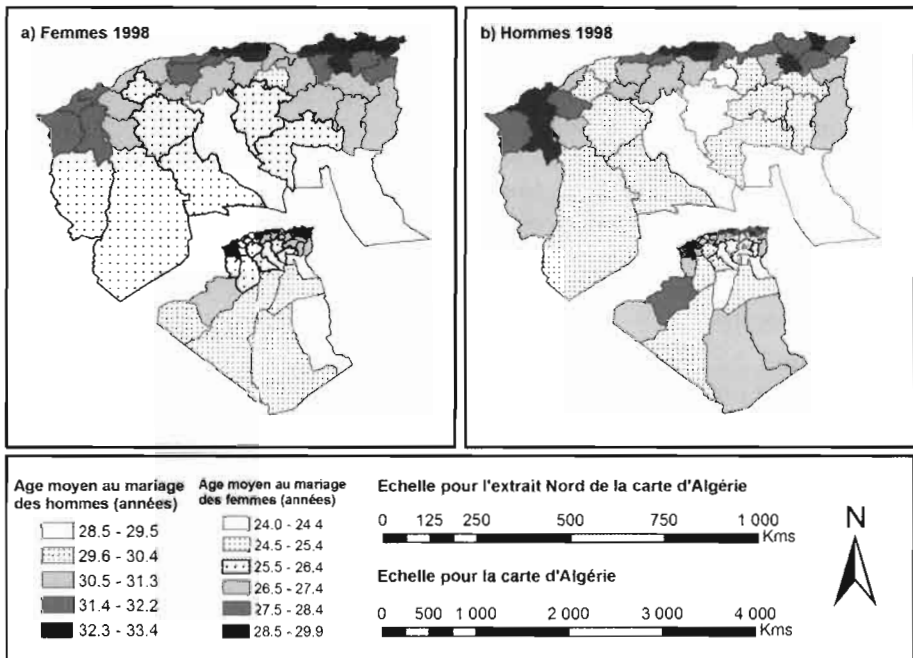
6. La wilaya, qui correspond au département pour la France, est la première entité administrative au-dessous de l'État. Le nombre et la taille des wilayas a beaucoup évolué depuis l'indépendance. En 1998, l'Algérie comptait 48 wilayas.

7. La daïra équivaut à l'arrondissement dans le système administratif français. L'Algérie compte actuellement 544 daïras pour 48 wilayas.

8. Soit de 5 à 11 ans de plus que l'âge minimum légal, fixé à 19 ans pour les femmes et les hommes depuis février 2005. Il faut toutefois rappeler que l'âge minimum légal était, depuis 1984, fixé à 18 ans pour les femmes et à 21 ans pour les hommes !

point de référence. Toutefois, si la comparaison intercensitaire n'est pas immédiate<sup>9</sup>, en raison du découpage administratif qui a beaucoup changé, cette étude permet de bien cerner la tendance de ces évolutions géographiques. Une seconde étude, plus récente, portant sur les données du recensement de 1987 [Ouadah-Bedidi et Vallin, 2000 ; Ouadah-Bedidi et Vallin, 2003 ; Ouadah-Bedidi, 2002 ; Brahimi et Ouadah, 1992], constitue un second point de référence et permet une meilleure comparaison avec les données de 1998, puisque le découpage administratif n'a quasiment pas changé au niveau des wilayas entre les deux derniers recensements (hormis dans la région d'Alger). Par ailleurs, afin d'en assurer la comparabilité dans le temps, les cartes utilisées ont été construites avec les mêmes échelles (une pour les femmes et une pour les hommes). Les catégories de valeurs retenues ont été définies sur la base de l'ensemble des observations faites de 1966 à 1998 ; elles ont été centrées autour de la moyenne et délimitées en fonction de l'écart-type. Cela explique que, selon l'année d'observation, certaines catégories ne sont pas représentées sur les cartes.

Fig. 4 – Variations géographiques de l'âge moyen au premier mariage des femmes et des hommes au recensement de 1998



9. Le nombre de wilayas étant passé de 15 à 48, la comparaison n'est guère pertinente à ce niveau de découpage. Cependant, l'étude précitée portait sur les 117 daïras de 1966 et permet une comparaison à un niveau assez fin avec néanmoins certaines difficultés car de nombreuses discontinuités ont été introduites entre les frontières des anciennes daïras et celles des nouvelles wilayas.

En l'espace de trente ans, les cartes des âges au mariage des femmes et des hommes se sont considérablement foncées. Chez les femmes, on retrouve en 1998 les mêmes variations géographiques que celles observées en 1966 et 1987. D'une part, l'âge moyen au premier mariage augmentait au fur et à mesure que l'on se dirigeait du sud vers le nord (un contraste nord/sud) et, d'autre part, l'est s'oppose à l'ouest avec une prédominance de mariages plus tardifs à l'est du pays. En effet, au recensement de 1966, on passait d'un âge moyen au premier mariage de 15,2 ans chez les femmes du Sud à 20,6 ans dans le Nord. De même, dans l'Algérie du Nord, la nuptialité était plus précoce dans les hauts plateaux du Centre et plus tardive sur la côte, et plus particulièrement au nord-ouest et au nord-est. Vingt ans après le recensement de 1966, on retrouve encore le même schéma : les femmes du Sud et celles de l'Est algérien se marient plus tôt que celles du Nord. Ainsi en 1987, c'est dans le centre des hauts plateaux que l'âge au mariage des femmes était le plus précoce (avec un minimum de 19,6 ans à Djelfa). Au nord, où les comportements sont moins traditionnels, les femmes se marient plus tardivement (avec un maximum de 27,2 ans). Dans cette partie de l'Algérie, on distingue également des différences dans l'âge au premier mariage des femmes qui sont liées aussi au développement socio-économique des régions : les grandes métropoles (Alger, Oran Constantine ainsi qu'une grande partie des villes du Nord-Est).

Contrairement aux femmes, les contrastes nord-sud et est-ouest sont moins marqués chez les hommes. En 1966, à l'exception de quelques wilayas sahariennes, le mariage des hommes est plus tardif dans le Sud, et notamment dans le sud-ouest de l'Algérie du Nord ainsi que dans l'est. Les âges aux mariages masculins les plus faibles se trouvaient dans les zones rurales des hauts plateaux et de la côte. Au recensement de 1987, le mariage des hommes semble très tardif dans les grandes villes côtières, comme chez les femmes, mais il l'est également dans certaines régions où la nuptialité féminine est précoce, notamment dans le Sud-Ouest. La nuptialité est ainsi moins tardive dans les régions des hauts plateaux du centre.

En résumé, partout, de 1966 à 1998, l'âge moyen au mariage a considérablement augmenté, aussi bien dans le nord du pays que dans le sud pour les femmes, mais beaucoup plus dans le nord pour les hommes. Et depuis 1987, on assiste à une accélération de la hausse de l'âge au premier mariage pour les deux sexes. Alors qu'en 1987, les femmes se mariaient en moyenne avant 24 ans dans 2 wilayas sur 3 et avant l'âge de 22 ans en moyenne dans 1 wilaya sur 4, en 1998, les femmes se marient à partir de 27 ans en moyenne dans plus d'une wilaya sur 2 et plus encore, dans 7 wilayas sur 8, les femmes se marient à partir de 25 ans en moyenne. Chez les hommes, on observe les mêmes évolutions : en 1998, dans 5 wilayas sur 6, l'âge au mariage est de 30 ans et plus alors que dix ans plus tôt, seule 1 wilaya sur 48 affichait un âge au mariage supérieur ou égal à 30 ans (tab. 1). L'ampleur de ces changements a été plus importante chez les femmes puisqu'en moyenne la hausse de l'âge au mariage a été de l'ordre de 16 % contre 13 % chez les hommes. Par ailleurs, 14 wilayas sur 48 ont enregistré des augmentations de plus de 20 % dans l'âge au mariage des femmes (tab. 2).

Tab. 1 – Nombre de wilayas selon l'âge moyen au premier mariage des hommes et des femmes d'après les recensements de 1987 et 1998

	1987		1998	
	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes
Avant 25 ans	41	1	6	0
De 25 ans à moins de 30 ans	7	46	41	8
30 ans et plus	0	1	1	40
Total des wilayas	48	48	48	48

Tab. 2 – Nombre de wilayas selon l'augmentation relative (%) de l'âge moyen au premier mariage entre 1987 et 1998

	Femmes	Hommes
Inférieure à 10 %	1	10
De 10 % à moins de 15 %	11	31
De 15 % à moins de 20 %	22	7
De 20 % et plus	14	0
Total des wilayas	48	48

### À quoi tient cette évolution spectaculaire de l'âge au mariage ?

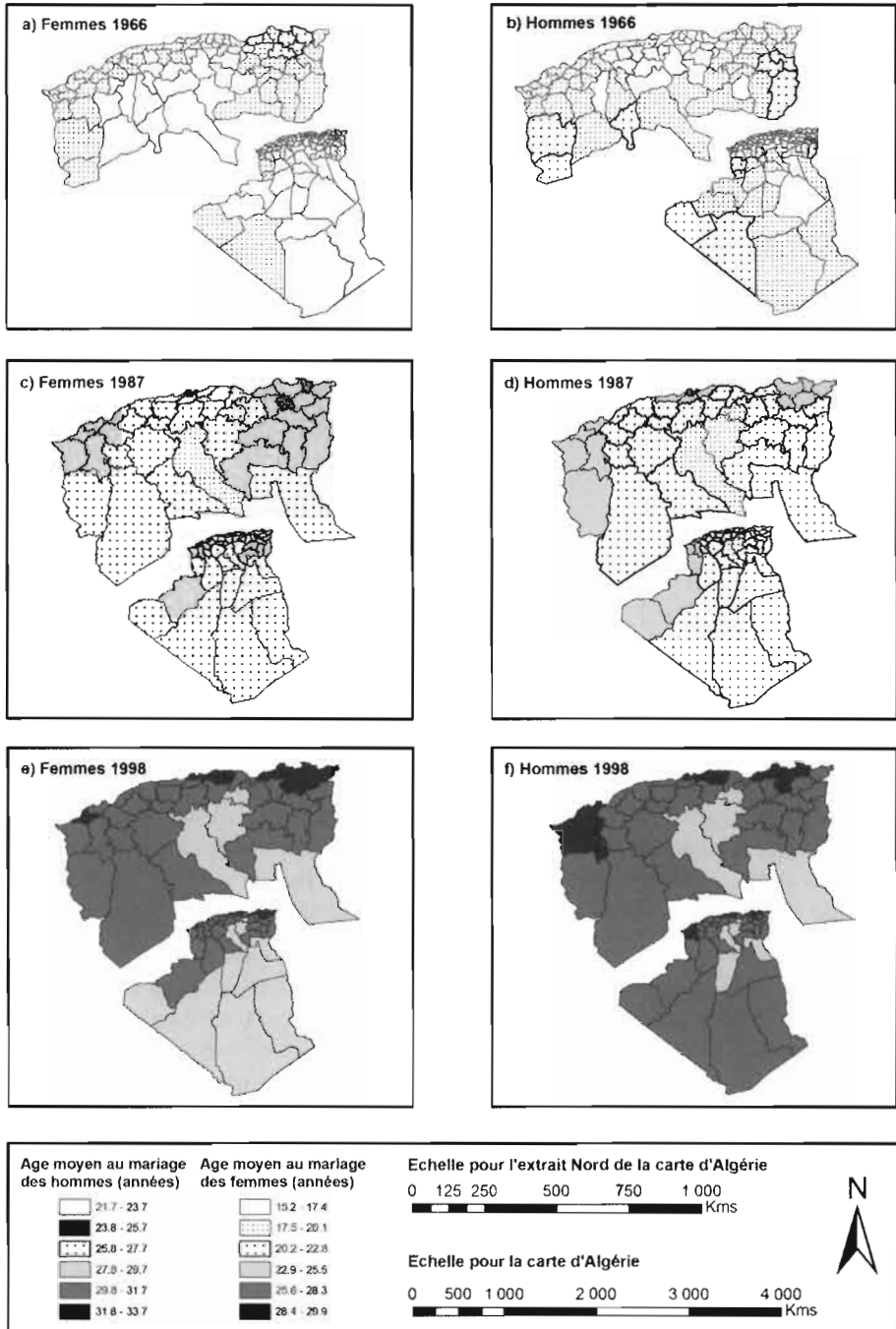
Afin de mieux comprendre ces changements importants dans les comportements matrimoniaux des femmes et des hommes en Algérie, nous avons tenté, dans cette dernière étape, d'identifier d'abord les facteurs susceptibles d'expliquer les disparités régionales observées dans l'âge moyen au premier mariage en 1998 et son évolution depuis 1987, au moyen d'une analyse en composantes principales<sup>10</sup>, puis nous avons développé un peu plus les principaux facteurs mis en évidence par l'analyse multivariée<sup>11</sup> en ayant recours à l'ensemble des données disponibles.

Les résultats obtenus viennent confirmer les observations faites par l'analyse cartographique. L'ensemble des relations entre les variables socio-économiques et les indicateurs de nuptialité dans l'univers des 48 wilayas se trouve en grande partie résumée en trois principaux facteurs qui expliquent à eux seuls plus des 70 % de la variance totale chez les femmes et plus de 67 % de la variance totale chez les

10. Nous avons mis en relation les variations géographiques de l'âge moyen au premier mariage des hommes et des femmes séparément avec une quarantaine de variables socio-économiques disponibles pour chaque wilaya pour les deux derniers recensements 1987 et 1998 (ONS, 1993, 1999 et 2001a et b). Elles se rapportent au degré de développement socio-économique (scolarisation des hommes et des femmes, analphabétisme des hommes et des femmes, l'activité agricole des hommes et des femmes, les taux d'urbanisation), au marché matrimonial (rapport des femmes célibataires aux hommes célibataires), et aux caractéristiques résidentielles (nombres de personnes par pièce et par logement, taille des ménages, type de logement, électricité, etc.).

11. Effectuée par le logiciel SPAD.

Fig. 5 – Évolution des variations géographiques de l'âge moyen au premier mariage des femmes et des hommes de 1966 à 1998





hommes. Le premier axe factoriel, qu'on pourrait qualifier d'axe de l'instruction explique à lui seul plus de 36 % de la variance totale. C'est un axe qui exprime en quelque sorte tous les efforts de développement et de modernisation, notamment l'instruction massive des femmes, les wilayas où les femmes sont le plus scolarisées, aussi bien en 1987 qu'en 1998, et celles où elles ont atteint des niveaux d'études avancées étant celles où l'âge au mariage est le plus élevé. L'analphabétisme est ainsi toujours associé aux wilayas qui présentent les âges au mariage les plus précoces, aussi bien des femmes que des hommes. Le deuxième axe factoriel, qui explique plus de 19 % de la variance totale, est un axe qui exprime la pression démographique, d'une part, et le développement en terme d'urbanisation et de niveau de vie, d'autre part. Les wilayas les moins urbanisées, avec une forte activité agricole des femmes présentent des âges au mariage plus faibles. De même, la proportion des hommes au chômage ainsi que les conditions de vie dans les logements (taux d'occupation des logements, nombre de pièces par logement en 1998 et le nombre de personnes par pièces en 1987) qui expriment les difficultés financières pour la mise en couple, se retrouvent associées au mariage tardif dans les différentes régions du pays.

Au total, ce premier plan factoriel traduit bien le schéma classique où l'âge au mariage augmente quand les personnes deviennent plus instruites (notamment les femmes) mais également, lorsque les conditions matérielles, surtout celles liées au logement et à l'emploi ne sont pas favorables à un mariage moins tardif.

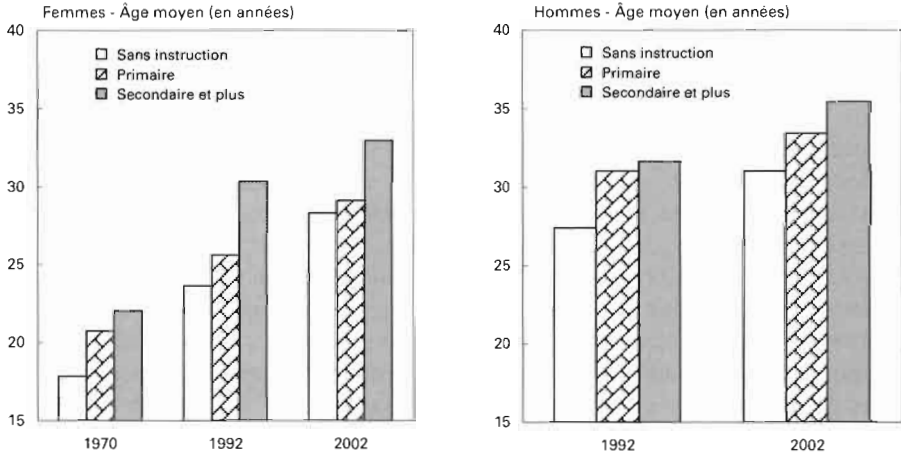
### *L'instruction des filles : principal moteur dans les changements matrimoniaux*

Cette évolution de l'âge au mariage en Algérie n'est pas due à celle de la législation qui ne fait bien souvent qu'accompagner les changements réels en cours<sup>12</sup>. Elle est beaucoup plus étroitement liée d'une part, à l'expansion de la scolarisation, qui prolonge, notamment chez les filles, la durée des études et retarde le mariage, et d'autre part, à l'accès des femmes au marché du travail<sup>13</sup> qui leur offre une alternative à l'entrée précoce dans la vie maritale et la procréation. Les hommes, quant à eux, en plus de la prolongation de leurs études, éprouvent des difficultés grandissantes à trouver un emploi, un logement, et à assumer les coûts très élevés des cérémonies de mariage, ce qui les pousse à retarder de plus en plus leur mise en union. Déjà en 1970, les femmes instruites se mariaient plus tard que les non instruites (fig. 6). Vingt ans plus tard, en 1992, les femmes ayant atteint le niveau secondaire se marient environ sept ans plus tard que celles qui n'ont jamais été scolarisées. Les hommes instruits retardent également leur premier mariage (4 ans d'écart entre les non scolarisés et ceux ayant le niveau secondaire et plus).

12. En 1984 (loi n° 84-11 du 9 juin 1984 portant code de la famille), l'âge minimum légal au mariage était de 18 ans pour les femmes et de 21 ans pour les hommes. Une réforme récente est entrée en application depuis le mois de février 2005 (ord. n° 0502 du 27 février 2005) modifiant l'âge minimum légal à 19 ans pour les deux sexes.

13. Même si l'accès au marché du travail ne signifie pas systématiquement une activité salariée assurée, les femmes deviennent demandeuses d'emploi systématiquement après la fin ou l'arrêt de leurs études.

Fig. 6 – Évolution de 1970 à 2002 de l'âge moyen au premier mariage selon le sexe et le niveau d'instruction



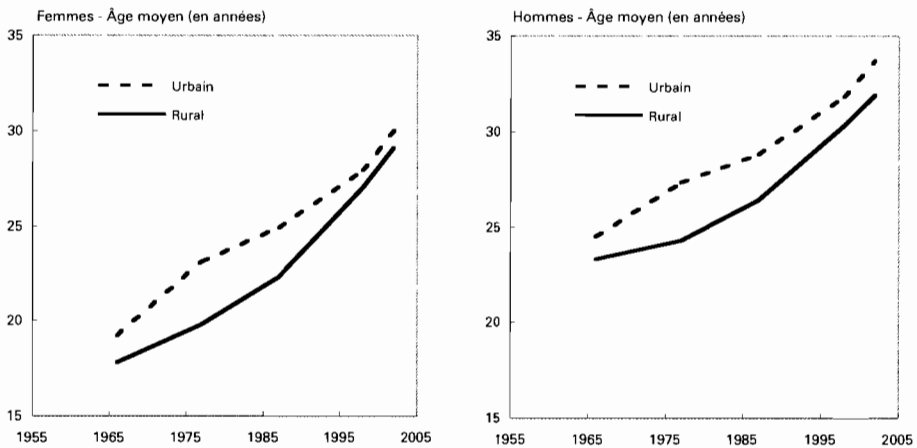
Cette distinction selon l'instruction reste toujours vérifiée aujourd'hui. En 2002, les femmes ayant atteint le niveau secondaire se marient à 33 ans environ et les hommes à plus de 35 ans. L'effet de l'instruction et surtout celui de la prolongation des études est très net : l'écart entre les personnes sans instruction et celles ayant atteint le niveau secondaire est de 4,7 ans chez les femmes et de 4,4 ans chez les hommes. Cependant, si la prolongation des études constitue certes un facteur mécanique de retard de l'âge d'entrée en union, les femmes et les hommes ne font pas tous des études supérieures. En 1998, 6 % des femmes âgées de 15 à 59 ans ont atteint un niveau d'instruction supérieur et plus d'une femme sur 10 âgée de 20 à 29 ans est à l'université. Or, le retard de l'âge au mariage se produit pour toutes les femmes, quel que soit le niveau d'instruction atteint. L'effet de l'instruction est alors double, car non seulement le mariage est remis à plus tard mais l'instruction développe chez les jeunes des comportements nouveaux en matière de nuptialité. Même si les études sont terminées, le mariage ne suit pas systématiquement. Quelque chose d'autre se passe entre ces deux événements (le travail, la préparation du mariage, la constitution de la dot, etc.). On voit ici l'intérêt que pourrait apporter une analyse biographique de ces différents événements (fin des études, début du travail, date du premier mariage). À défaut de telles données, nous pouvons procéder à une analyse transversale de l'âge au mariage selon la situation individuelle.

#### *L'urbanisation : un effet de moins en moins évident*

Si aujourd'hui les Algériens se marient aussi tard en ville qu'à la campagne, la situation était différente il y a une trentaine d'années. En effet, traditionnellement, l'âge au mariage, en particulier celui des filles, était plus précoce en milieu rural

où la société patriarcale était plus prégnante, mais c'est également en milieu rural et chez les femmes que les évolutions de la nuptialité ont été les plus importantes [Ouadah-Bedidi et Vallin, 2000]. De 1966 à 1977, l'âge moyen au premier mariage des hommes et des femmes a augmenté plus rapidement en milieu urbain (+ 4 ans chez les femmes et + 3 ans chez les hommes) (fig. 7). À partir de 1977, le rythme s'inverse et devient plus rapide en milieu rural, conduisant à une réduction des différences entre les deux milieux et à l'atténuation de l'effet différenciateur de l'urbanisation.

Fig. 7 – Évolution de 1966 à 2002 de l'âge moyen au premier mariage des hommes et des femmes selon le milieu de résidence



En 1966, l'âge moyen au premier mariage des femmes était aussi précoce en ville qu'à la campagne avec une différence de 1,4 ans. À partir de 1966, les femmes citadines se marièrent plus tardivement que les rurales, les écarts ont atteint 3,3 ans en 1977 et 2,6 ans en 1987. Trente ans plus tard, les femmes rurales ont rattrapé les citadines en se mariant aussi tardivement, l'écart n'étant plus que de 0,9 an. En l'espace de trente ans, les femmes ont ainsi gagné 9 ans en moyenne de célibat aussi bien en milieu rural (9,1 ans) qu'en milieu urbain (8,7 ans). Chez les hommes, l'évolution a été aussi spectaculaire : en 1966, les ruraux et les citadins se mariaient à des âges proches (23,3 ans et 24,5 ans respectivement). Depuis, les écarts entre les milieux urbain et rural se creusent et atteignent 3 ans en 1977, avant de baisser à nouveau jusqu'à 1,8 ans en 1998. Chez les hommes, le célibat a gagné plus de terrain en milieu urbain qu'en milieu rural : il a ainsi été prolongé de 6,7 ans en milieu rural et de 7,8 ans en milieu urbain. À partir de 1998, l'âge au mariage augmente aussi bien en ville qu'à la campagne. Les écarts entre milieux de résidence restent stables chez les femmes et augmentent légèrement chez les hommes qui ont ainsi retardé leur premier mariage de près de 2 ans en milieu urbain, entre 1998 et 2002.

### *Les difficultés économiques*

La période de récession que connaît l'Algérie depuis 1985, suite au contre choc pétrolier, s'est traduite par un accroissement dramatique du nombre de chômeurs qui représentaient, en 1995, plus de deux millions de personnes, soit 28 % de la population active (dont 80 % sont âgés de 16 à 29 ans). Ce chiffre traduit les difficultés d'insertion des jeunes dans la vie active, ce qui pèse sur leurs perspectives de mariage (sachant que de longues années de travail et d'épargne sont nécessaires pour se marier). À titre d'exemple, la constitution de la dot à verser à la mariée constitue en soi un budget conséquent. Les bijoux à eux seuls (en général une parure en or) coûtent en moyenne environ 4 à 5 fois le salaire d'un cadre. Le mouton, que le marié doit offrir également à la famille de la mariée le jour de la cérémonie, coûte environ deux à trois fois le SMIC<sup>14</sup>, sans parler des autres dépenses nécessaires et aussi coûteuses (location de la salle de fêtes, gâteaux, cortège, etc.). En général, un salarié moyen (au SMIC) doit économiser la totalité de sa paie pendant environ trois années pour pouvoir face aux dépenses du mariage. Sans l'aide de la famille, la plupart des jeunes retarderaient encore plus leur âge au mariage.

...Le mariage... bien sûr qu'il a changé [...] Comment les marier, il n'y a pas logement, il n'y a pas de travail, comment peuvent-ils se marier ou comment peuvent-ils avoir un avenir ? Ou comment demander la main d'une fille... (Femme au foyer, mariée, 63 ans)<sup>15</sup>.

Tout comme le niveau d'instruction, les données du dernier recensement sur l'état matrimonial de la population et la situation individuelle<sup>16</sup> qui permettraient d'analyser les variations du calendrier de la primo-nuptialité selon ces caractéristiques ne sont pas encore disponibles. Toutefois, ces données ont été analysées pour l'avant-dernier recensement (1987) fournissant ainsi une idée sur les incidences des difficultés économiques sur le marché matrimonial. Nous avons pour cela construit des tables de nuptialité pour chacune des catégories de la situation individuelle. La population totale est elle-même divisée en population non active et active. Cette dernière est constituée des « occupés » au moment du recensement et de ceux qui sont en rupture de travail et qui sont à la recherche d'un emploi, « les sans travail » (STR), qu'ils aient travaillé dans le passé (STR1) ou non (STR2). Pour constituer la catégorie des chômeurs, nous avons donc regroupé les STR1 et les STR2. Les interactions entre le marché du travail et le marché matrimonial ne semblent pas être les mêmes pour les hommes et pour les femmes.

La population active féminine est constituée essentiellement de femmes occupées (85 %). Les femmes se déclarant à la recherche d'un emploi représentent 15 % de la population active féminine. Les femmes occupées au moment du

14. SMIC : 8 000 DA (dinars algériens).

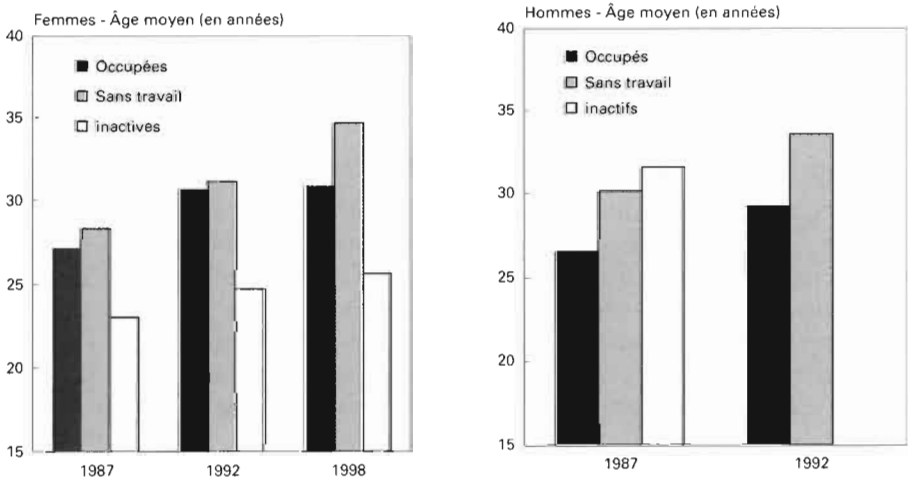
15. Extrait d'entretiens effectués en septembre/octobre 2004 auprès de la population algérienne sur le thème du mariage et du divorce. Les transcriptions et les analyses ne sont pas encore disponibles pour être analysées plus en détail dans ce travail.

16. La situation individuelle comprend les catégories suivantes : occupées, sans travail ayant déjà travaillé, sans travail n'ayant jamais travaillé, femmes au foyer, étudiants/écoliers, retraités/pensionnaires, autres). Les trois premières catégories forment la population active et les autres la population non active.

recensement se marient en moyenne à 27 ans et celles qui sont au chômage se marient environ 1 an plus tard (28,3 ans). Celles qui recherchent un premier emploi sont celles qui retardent le plus tard leur entrée en première union (29 ans). De même, alors que près de 6 femmes au chômage sur 10 sont encore célibataires à 25-29 ans, celles qui sont au foyer sont à plus de 80 % déjà mariées à cet âge (fig. 8).

Quant à la population non active féminine, elle représente plus de 92 % de la population féminine âgée de 15 ans et plus et est majoritairement constituée de femmes au foyer (plus de 82 %). La femme au foyer se marie plus tôt (23 ans), soit plus de 4 ans avant la femme active (27,3 ans), que cette dernière soit occupée (27,1 ans) ou chômeuse (28,3 ans). Cette situation traduit la réalité de la société algérienne qui associe à la femme mariée plusieurs rôles qu'elle doit nécessairement assumer parallèlement à sa carrière professionnelle. Elle est à la fois une épouse (dont le travail est soumis à l'autorisation « informelle » du mari), une mère (les soins et l'éducation des enfants en bas âge n'est pas pris en charge par l'État, donc une femme ayant des enfants sacrifie le plus souvent sa carrière professionnelle pour s'occuper de ses enfants) et enfin la femme doit assumer son rôle de belle-fille (situation très conflictuelle, notamment pour les femmes qui travaillent, entre la belle-mère et la belle-fille, concernant la gestion quotidienne des tâches ménagères car ces deux femmes cohabitent le plus souvent dans un même logement). Dès lors, après le mariage, face à toutes les difficultés liées à la conciliation de ces différentes responsabilités, la femme sort le plus souvent du marché du travail. Et même si par la suite, la femme entreprend informellement une activité rémunératrice, elle se déclare le plus souvent femme au foyer, faisant ainsi partie de la population non active.

Fig. 8 – Âge moyen au premier mariage des hommes et des femmes selon la situation individuelle, d'après le recensement de 1987



Contrairement aux femmes, les hommes non actifs se marient plus tard que les hommes actifs (31,5 ans contre 28,8 ans respectivement). La catégorie non active est très différente chez les hommes. D'une part, elle constitue moins de 20 % des hommes de 15 ans et plus et, d'autre part, elle regroupe essentiellement des étudiants/écoliers (53 %) et des retraités pensionnaires (près de 20 %).

Les hommes au chômage se marient en moyenne à 30 ans. Ceux qui sont occupés se marient au contraire 1 an plus tôt que la moyenne générale (26,5 ans). Et comme chez les femmes, ce sont les chômeurs à la recherche d'un premier emploi qui retardent le plus le premier mariage (32 ans). Près de 7 hommes sur 10 sont encore célibataires à 25-29 ans dans cette catégorie alors que chez les occupés, plus de la moitié sont déjà mariés à cet âge [Ouadah-Bedidi, 2004]. Nous avons également exploité les données du questionnaire ménage de l'enquête Papchild 1992. Nous avons ainsi calculé des âges moyens au premier mariage des hommes et des femmes selon la situation individuelle. Les résultats obtenus confirment les observations faites sur les données de recensement. D'une part, les femmes occupées se marient 6 ans plus tard que celles qui restent au foyer et les hommes au chômage se marient 4 ans plus tard que les hommes occupés. D'autre part, les âges moyens au premier mariage ont augmenté dans toutes les catégories. Les femmes enquêtées en 1992 qui avaient travaillé avant de se marier ont retardé de 3 années leur mariage lorsqu'elles ont utilisé l'argent pour préparer leur trousseau.

Si l'exercice d'un premier emploi constitue le premier obstacle financier au mariage, les coûts très élevés des prestigieuses cérémonies de mariage nécessitant de longues années d'épargne [Bensalem et Locoh, 2001] que le jeune couple doit assumer (les filles, en préparant leur trousseau et le défilé de la mariée, et le garçon en équipant le nouveau ménage et prenant en charge les frais de cérémonie) contribuent fortement au retard de la mise en union.

Combien ça peut coûter un mariage ? Faramineuses, déjà la location de la salle c'est 40 000 dinars, la salle la plus minable en après midi, parce qu'en soirée, ça va à 80 000 dinars. C'est juste la salle, sans compter tout ce qui est gâteaux machins et tout. Donc, c'est des millions, c'est des millions que les gens dépensent pour un mariage. Cinquante millions facile pour un mariage, un mariage minable, un mariage de 1<sup>re</sup> catégorie. Les plus pauvres peuvent s'endetter pour... (Enseignante au lycée, 38 ans, célibataire).

### *La crise du logement retarde la mise en union*

À ces difficultés grandissantes des jeunes à trouver un emploi, de faire des économies pour faire face aux dépenses liées au mariage, il faut ajouter, bien sûr, un autre problème aussi important : celui de la crise du logement [Guetta, 1990], qui contraint les jeunes à retarder de plus en plus leur mariage dans la perspective d'une résidence indépendante du domicile parental. Ainsi, d'après l'enquête Papchild de 1992, les femmes qui se sont installées avec leur conjoint dans une maison indépendante après le mariage s'étaient mariées en général plus tard que celles qui se sont installées chez la belle-famille. L'écart est de deux ans en moyenne et atteint même 3 ans chez les femmes âgées de 35 à 39 ans [Ouadah-

bedidi, 2004]. Les difficultés à acquérir un logement indépendant chez les plus jeunes générations expliquent le fait qu'une partie d'entre elles finissent par se marier et corésider avec les parents, dans l'attente de trouver un logement. Par ailleurs, ce qui rend l'effet de la crise du logement aussi important sur le recul de l'âge au mariage, c'est que de plus en plus de jeunes, une fois mariés, aspirent à vivre en ménage nucléaire, loin des parents. Autrefois, la question du lieu de résidence du couple après le mariage ne se posait pas. Traditionnellement, les femmes une fois mariées allaient vivre chez les beaux-parents qui réservaient une chambre pour le nouveau couple. Aujourd'hui, lors des demandes en mariage, les parents de la fille posent souvent en condition le logement indépendant. Cette nouvelle conception de la résidence indépendante après le mariage est un indicateur assez significatif de l'évolution des mentalités en Algérie.

### *L'évolution des mentalités*

Les contraintes liées à la scolarisation et aux difficultés financières des jeunes exercent certes des effets mécaniques, parfois même directs, mais ils ne peuvent agir que s'ils sont accompagnés d'une évolution des comportements et des mentalités. Il y a une rupture avec les comportements traditionnels. Les changements socio-économiques ont amené les gens à réfléchir davantage avant de s'engager dans le mariage. Les jeunes sont plus conscients des responsabilités qu'ils auront à assumer une fois mariés. Cette prise de conscience les pousse à retarder de plus en plus l'âge d'entrée en union.

## **Conclusion**

Les transformations qui affectent l'institution du mariage en Algérie sont très profondes. Il s'agit en fait d'une des normes sociales les plus importantes. Valorisé traditionnellement, notamment pour les femmes, et religieusement, le mariage subit aujourd'hui toute une série de mutations qui bouleverseront, sans nul doute, tout l'équilibre de la société et de la famille en général. Le calendrier de la primo-nuptialité en Algérie a connu une transformation radicale. On est passé d'un mariage précoce, il y a une trentaine d'années, à un mariage très tardif : l'âge moyen au premier mariage ayant reculé de près de 12 ans chez les femmes et de 10 ans chez les hommes entre 1966 et 2002. Quelle est l'ampleur de ces changements et comment expliquer cette remarquable hausse de l'âge au mariage dans une société qui n'autorise la pratique sexuelle que dans le cadre légal du mariage et lorsque l'âge minimum légal au mariage est fixé à 18 ans pour les filles et 21 ans pour les garçons soit 12 ans de moins que l'âge moyen observé en 2002 ?

Cette hausse spectaculaire de l'âge au premier mariage ne s'est pas limitée aux grandes villes et métropoles du pays. L'analyse géographique de ces changements durant la période 1966-1998 a révélé qu'ils touchent l'ensemble du pays aussi bien au Sud qu'au Nord avec, cependant, une permanence des variations géographiques de la primo-nuptialité féminine. En effet, depuis 1966, l'âge au mariage des femmes partageait l'Algérie en deux : le Sud avec une nuptialité précoce et le Nord où les

comportements sont moins traditionnels, avec des âges au mariage beaucoup plus élevés. Chez les hommes, en revanche, le retard dans le calendrier de la nuptialité s'est accompagné d'une modification dans les contrastes régionaux observés il y a trente ans où les âges au mariage les plus faibles se trouvaient dans les zones rurales des hauts plateaux et de la côte. De 1966 à 1998, l'âge au mariage des hommes a augmenté, mais beaucoup plus dans le nord que dans le sud. L'analyse de ces variations géographiques a révélé que ces évolutions sont fortement liées au contexte socio-économique et culturel : l'urbanisation, l'instruction (plus particulièrement celle des femmes), mais aussi, au confort du logement, à la place de l'activité agricole, etc.

Le retard de l'âge au mariage des femmes est lié dans un premier temps à l'expansion de la scolarisation qui prolonge la durée de leurs études et par voie mécanique retarde le moment d'entrer en union. Mais bien plus que cet effet de retard mécanique, l'instruction entraîne aussi un fort désir d'émancipation des femmes qui aspirent de plus en plus à choisir librement leur futur conjoint, et surtout à réaliser une carrière professionnelle avant de se marier. Toutefois, si la scolarisation des femmes, avec son double effet (mécanique et émancipateur), a rendu possible ce recul du premier mariage, les conditions économiques que l'absence de données adéquates ne permet malheureusement pas d'appréhender dans une analyse plus récente, sont également déterminantes. En effet, du côté des hommes, il devient de plus en plus difficile de trouver un emploi du fait de l'augmentation continue du chômage, ce qui compromet les projets d'installation pour un nouveau ménage. Les difficultés financières vont pousser de plus en plus les jeunes à retarder le mariage.

Au chômage s'ajoute la crise du logement qui est aussi un frein puissant à l'installation en couple. Elle oblige de nombreuses personnes à vivre dans le même logement que les parents et compromet l'intimité des jeunes couples qui sont contraints d'y cohabiter. C'est une autre limite au mariage des enfants. Les jeunes couples aspirent de plus en plus à vivre en famille nucléaire, mais avec la crise de logement, certains vont finir par se marier et habiter chez les parents du mari et d'autres vont rester célibataires plus longtemps. Enfin, il faut ajouter le coût très élevé du mariage qui nécessite de longues années d'épargne.

Toutefois, en plus de toutes ces contraintes socio-économiques, la perception même que les individus ont du mariage a probablement changé et modifie leurs aspirations. Tous les facteurs que nous avons cités n'auraient pas pu, seuls, amener l'âge moyen au mariage au niveau auquel il est arrivé aujourd'hui si des changements profonds dans les mentalités ne les avaient accompagnés. Ainsi, pendant des décennies, les jeunes filles étaient déscolarisées dès que se présentait un prétendant. Aujourd'hui, les parents exigent des prétendants que leur fille puisse exercer un travail après son mariage et finir ses études supérieures si elle le souhaite. Plus encore, les hommes et les mères qui sont à la recherche d'une belle-fille, préfèrent aujourd'hui des jeunes filles qui ont un travail rémunéré.

Ce n'est pas une désaffection pour le mariage, pour lequel il n'existe pas de substitut dans la société algérienne, mais plus le report d'une échéance. Il reste à



savoir quelles conséquences aura ce report de l'âge au mariage sur le marché matrimonial et en particulier sur le célibat définitif des femmes. Cette catégorie qui était exceptionnelle en Algérie, mais aussi dans l'ensemble des pays arabo-musulmans, [Fargues, 2000] est en train de prendre de l'ampleur. Verra-t-on cette population augmenter comme jamais auparavant, ou bien assistera-t-on à l'apparition d'autres formes de mariages : unions libres, comme c'est le cas en Afrique ou en Occident, ou mariages temporaires ou d'essai ? Ces nouveaux comportements vis-à-vis du mariage et les changements dans le calendrier et l'intensité de la nuptialité en Algérie sont intenses, leurs conséquences sur la vie conjugale et familiale sont encore inconnues.

### BIBLIOGRAPHIE

- AARDES [1977], *Le Mariage : Lieu d'un rapport entre famille et société*, Alger, t. 1 et 2, 254 p. et 183 p.
- BENSALEM L. et LOCOH Th. [2001], « Les transformations du mariage et de la famille », in Jacques Vallin et Thérèse Loco (dir.), *Population et développement en Tunisie : la métamorphose*, Tunis, Cérès Éditions, 800 p.
- BOUTEFNOUCHENT M. [1982], *La famille algérienne : Évolution et caractéristiques récentes*, Alger, SNED, 316 p.
- BOURAYOU M. et BELHADDRI R. [2000], *Islam, législation et démographie en Algérie*, Alger, CENEAP, 143 p.
- BRAHIMI R. et OUADAH Z., [1992], *La nuptialité algérienne à travers l'état matrimonial*, Alger, ONS, coll. « Statistique », n° 50. 215 p.
- FARGUES Ph. [1986], « Un siècle de transition démographique en Afrique méditerranéenne », *Population*, n° 2.
- FARGUES P. [1987], « La démographie du mariage arabo-musulman, tradition et changement », *Maghreb Machrek*, n° 116, p. 59-73.
- FARGUES Ph., 1987, « Générations arabes. L'alchimie du nombre », Fayard, 2000, 349 p.
- GUETTA M. et MEGDICHE C. [1990], « Familles, urbanisation et crise du logement en Algérie », *Sociétés contemporaines*, n° 3, p. 95-115.
- HAJNAL J. [1953], « Age at Marriage and Proportions Marrying », *Population studies*, n° 2, p. 111-136.
- ONS [1993], *Recensement général de la population et de l'habitat de 1987. Données synthétiques par Wilaya*, Alger, ONS, coll. « Statistiques », n° 54, série Résultats n° 05, 180 p.
- ONS [1994], *Enquête Algérienne sur la Santé de la Mère et de l'Enfant, 1992. Rapport principal*, Alger, ONS, 256 p.
- ONS [1999], *Recensement général de la population et de l'habitat 1998. Les principaux résultats du sondage au 1/10<sup>e</sup>*, Alger, ONS, coll. « Statistiques », n° 80, série Résultats n° 01, 180 p.
- ONS [2001a], *Annuaire statistique de l'Algérie, résultats 1997-1999*, Alger, Office national des statistiques, Annuaire n° 19, 372 p.
- ONS [2001b], *Natalité, fécondité et reproduction des femmes algériennes à travers les résultats exhaustifs du RGPH 1998*, Alger, Office national des statistiques, Données statistiques, n° 332, 99 p.
- ONS [2004], *Enquête Algérienne sur la Santé de la famille, 2002. Rapport principal*, Alger, ONS, 374 p.

- OUADAH-BEDIDI Z. [2004], « Baisse de la fécondité en Algérie : Transition de développement ou transition de crise ? », sous la dir. de Thérèse Locoh, Paris, 2004, 2 vol., XXXIII-710 p.
- OUADAH-BEDIDI Z. et VALLIN J. [2003], « Écarts d'âge entre conjoints en Algérie : évolution depuis 1966 et disparités régionales », *European journal of population (Revue européenne de démographie)*, vol. 19, n° 3, 2003, p. 279-302.
- OUADAH-BEDIDI Z. et VALLIN J. [2000], « Maghreb : la chute irrésistible de la fécondité », *Population et société*, n° 359, p. 1-4.
- TABUTIN D. et VALLIN J. [1977], « Nuptialité », in *Sources et analyse des données démographiques : application à l'Afrique d'expression française et à Madagascar ; Troisième partie, édition partielle*, Paris, INED, INSEE, Ministère de la Coopération, ORSTOM, 1974, p. 5-56.
- VALLIN J. [1973a], « Facteurs socio-économiques de l'âge au mariage des femmes algériennes », *Population*, vol. 28, n° 6, p. 1171-1177.
- VALLIN J. [1973b], « Âge moyen au mariage des hommes et des femmes en Algérie : étude comparative des variations géographiques », Oran, CNRES, juillet 1973, 14 p.
- VALLIN J. [1975], « Variations géographiques de l'âge moyen au premier mariage des femmes algériennes », *Revue Tunisienne de Sciences Sociales*, n° 32-35, p. 372-397.
- YAAKOUBD A. [2002], « Mutations démographiques et changements au niveau des ménages : analyse comparative entre Maroc et Algérie », in *Vivre plus longtemps, avoir moins d'enfants, quelles implications ?*, Actes du 10<sup>e</sup> colloque international de l'AIDELF, 10-13 octobre 2000, Byblos, Liban ; Paris, PUF, p. 267-276.

**Annexe 1**  
**Âges moyens au 1<sup>er</sup> mariage des hommes et des femmes par wilaya**  
(classés par ordre croissant de l'âge moyen des femmes en 1998)

Wilaya	1987		1998		Évolution (%) de 1987 à 1998	
	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes
Illizi	27,6	20,5	30,7	<b>24,0</b>	11,2	17,1
Djelfa	24,9	19,6	28,5	<b>24,4</b>	14,5	24,5
El oued	25,8	20,6	28,7	<b>24,4</b>	11,2	18,4
Ghardaia	25,8	21,2	28,6	<b>24,6</b>	10,9	16,0
Tamanghasset	27,3	20,4	30,7	<b>24,6</b>	12,5	20,6
Adrar	26,2	20,2	30,1	<b>24,8</b>	14,9	22,8
Bordj bou argeridj	25,5	21,6	28,9	<b>25,1</b>	13,3	16,2
Ouargla	26,3	21,1	29,8	<b>25,3</b>	13,3	19,9
Tindouf	28,0	20,8	31,1	<b>25,4</b>	11,1	22,1
M'sila	25,7	21,1	29,3	<b>25,5</b>	14,0	20,9
Laghouat	27,4	22,3	30,1	<b>25,7</b>	9,9	15,2
El bayadh	27,5	21,8	30,3	<b>26,0</b>	10,2	19,3
Biskra	27,0	23,0	29,9	<b>26,2</b>	10,7	13,9
Tiaret	26,6	22,0	30,2	<b>26,2</b>	13,5	19,1
Naama	27,8	22,5	30,9	<b>26,3</b>	11,2	16,9
Relizane	26,4	22,2	30,3	<b>26,4</b>	14,8	18,9
Setif	26,4	22,6	29,9	<b>26,5</b>	13,3	17,3
Tissemsilt	25,9	21,1	30,5	<b>26,6</b>	17,8	26,1
Tebessa	27,2	23,0	30,6	<b>26,8</b>	12,5	16,5
Mostaganem	27,0	23,0	30,9	<b>26,9</b>	14,4	17,0
Saida	27,4	22,5	30,9	<b>26,9</b>	12,8	19,6
Chlef	26,0	22,5	29,9	<b>27,0</b>	15,0	20,0
Bechar	28,1	22,9	31,6	<b>27,1</b>	12,5	18,3
Mascara	27,6	22,9	31,4	<b>27,2</b>	13,8	18,8
Batna	27,0	23,5	30,4	<b>27,2</b>	12,6	15,7
Medea	26,2	22,0	30,6	<b>27,2</b>	16,8	23,6
Oum el bouaghi	27,4	24,4	30,2	<b>27,3</b>	10,2	11,9
Bejaia	26,6	22,2	31,4	<b>27,3</b>	18,0	23,0
Khenchla	27,4	23,9	30,2	<b>27,4</b>	10,2	14,6
Bouira	26,7	22,5	30,8	<b>27,4</b>	15,4	21,8
Tlemcen	28,7	24,4	32,0	<b>27,6</b>	11,5	13,1
Souk ahras	27,6	24,0	31,0	<b>27,6</b>	12,3	15,0
Ain defla	26,8	22,8	30,7	<b>27,6</b>	14,6	21,1
Mila	27,5	24,4	30,6	<b>27,9</b>	11,3	14,3
Blida	28,7	24,7	31,7	<b>28,1</b>	10,5	13,8
Tipaza	28,1	24,7	31,7	<b>28,1</b>	12,8	13,8
Sidi bel abbes	28,5	23,4	32,5	<b>28,1</b>	14,0	20,1
Oran	29,2	25,1	32,5	<b>28,3</b>	11,3	12,7
Ain timouchent	29,1	24,6	32,8	<b>28,4</b>	12,7	15,4
Guelma	28,6	25,5	31,5	<b>28,4</b>	10,1	11,4
El tarf	28,0	24,6	31,7	<b>28,7</b>	13,2	16,7
Tizi ouzou	27,6	23,3	32,6	<b>28,8</b>	18,1	23,6
Skikda	28,8	25,2	32,2	<b>29,0</b>	11,8	15,1
Constantine	29,2	26,2	32,4	<b>29,1</b>	11,0	11,1
Jijel	27,7	24,1	32,0	<b>29,1</b>	15,5	20,7
Annaba	29,5	26,0	32,6	<b>29,1</b>	10,5	11,9
Boumerdes	29,2	25,0	33,0	<b>29,1</b>	13,0	16,4
Alger	30,7	27,2	33,4	<b>29,9</b>	8,8	9,9
Algérie entière	27,7	23,7	31,3	<b>27,5</b>	13,0	16,0

Source : Calculés à partir des données de recensements.



## **Le foncier : un enjeu pour techniciens, aussi L'illustration de la décennie 1990 en Algérie**

*Taoufik Souami\**

Les questions foncières en Algérie sont souvent abordées par les profanes et les spécialistes sous le prisme des jeux de pouvoirs et de l'instrumentalisation par les instances politiques nationales et locales. Ces dernières sont alors accusées de dilapider les terres agricoles et utiles au bénéfice d'intérêts de groupe ou de choix doctrinaux<sup>1</sup>. Poussées à leur paroxysme, ces observations en terme de rapport de pouvoir et de groupes d'intérêts amènent certains à suspecter les responsables politiques de manipulations occultes et frauduleuses. Quelque soit le schéma adopté, le foncier serait quasi systématiquement pris dans des concurrences pour en accaparer la rente.

Ces observations sont sous-tendues en Algérie par l'histoire même de la gestion foncière. Rappelons que la propriété privée a été drastiquement limitée sur l'ensemble du territoire algérien au début des années 1970 et qu'une grande partie de celui-ci a été confié aux communes<sup>2</sup>. Ainsi, la gestion foncière officielle a été placée sous les monopoles publics.

À partir des années 1980, la volonté de réduire l'action publique et ses monopoles a fortement déterminé la question foncière. Celle-ci échappe difficilement à la question des modalités de sortie de ces monopoles et donc renvoie souvent à la question de la décision politique et de ceux qui la construisent parmi les politiques et les acteurs de la vie économique et sociale [Gaudin, 1995].

Si le poids de l'histoire rend incontournable ce prisme socio-politique, l'observation des pratiques professionnelles durant la décennie 1990 conduit à considérer d'autres facteurs qui éclairent la formulation et le traitement effectif de la question foncière en Algérie.

---

\* Enseignant et Chercheur, Institut Français d'Urbanisme, Centre Scientifique et Technique du Bâtiment.

1. Voir pour illustration les articles régulièrement publiés par les quotidiens *Le Matin*, *Liberté* et *El Watan* ces cinq dernières années.

2. Les lois sur la révolution agraire ont nationalisé et collectivisé les terres agricoles. Les textes sur la constitution des réserves foncières communales ont confié la majorité des terres urbanisables aux communes.

## 1990 : La relance de la production foncière, une décision politique

Durant les années 1980, les allègements de certains monopoles publics sur le foncier annoncent une libéralisation progressive de ce secteur. Ces allègements visent clairement sa « dynamisation » et sa « réactivation ». Un ensemble de réformes législatives et institutionnelles ouvre, pendant cette période, sur une réorganisation de la filière de promotion foncière et, par la suite, sur son instauration en procédure centrale parmi les dispositifs publics de production de l'habitat. En effet, « la Constitution de 1989 reconnaissait le droit de propriété aux citoyens ; elle abrogeait donc de fait toutes les dispositions relatives aux nationalisations foncières et, par voie de conséquence, celles relatives au monopole de la commune sur le foncier urbain (réserves foncières communales) » [Sidi Boumediene, 1994, p. 9]. Des agences foncières sont ainsi créées pour assurer la gestion des biens immobiliers communaux et déposséder les collectivités municipales de leur position quasi-monopolistique.

Ces signes précurseurs trouvent confirmation en 1990. Un nouveau cadre législatif est alors défini pour faciliter la mobilisation de terrains destinés à la construction :

- la loi 90.25 du 18 novembre 1990, portant orientation foncière ;
- la loi 90.29 du 1<sup>er</sup> décembre 1990, relative à l'aménagement et à l'urbanisme ;
- la loi 90.30 du 1<sup>er</sup> décembre 1990, portant loi domaniale.

Ce nouveau cadre juridique encourage l'intervention des opérateurs privés et des particuliers. Il constitue surtout une orientation claire destinée aux autorités publiques chargées de l'action foncière. Désormais, elles disposent librement de leur capital en terrains et sont invitées à le transférer, sans limites aucune, à la propriété privée [Souami, 2002].

Au-delà de ce nouveau cadre particulièrement favorable à la consommation foncière, des directives sont adoptées par les responsables politiques nationaux pour encourager la production de terrains à bâtir. Celle-ci est pensée comme le moyen de réduire le déficit de logements dont souffre l'Algérie depuis la fin des années 1960, déficit évalué à deux millions d'unités<sup>3</sup> : « La question du logement ne pouvant être résolue à travers une offre qui reste en deçà de la demande, la promotion foncière est considérée comme un vecteur important en matière de satisfaction des besoins des citoyens dans le domaine de l'habitat » [DAU, 1994]. Le ministère de l'Habitat définissait sa « nouvelle politique urbaine », centrée sur la promotion foncière [Lesbet, 1994].

Ainsi, la décision politique de relancer la promotion foncière est exprimée sur tous les registres : discursif, législatif et programmatique (notamment par la program-

3. Ce chiffre qu'on tend aujourd'hui à réviser à la hausse (2,5 parfois 3 millions), a longtemps constitué un opérateur de discours important en matière d'urbanisme et d'habitat. Il a justifié les actions les plus volontaristes, a permis les mobilisations les plus larges et a contribué à construire un référentiel commun chez les professionnels comme chez le grand public. Toutefois, son origine et sa signification restent à interroger : l'utiliser aujourd'hui équivaut à affirmer que plus de dix millions de personnes en Algérie ne possèdent pas de logement digne de cette appellation... soit le tiers de la population !

mation de financements destinés à cette relance). Elle se produit à la convergence de plusieurs systèmes d'intérêts comme résultante de nouveaux équilibres entre les centres de pouvoirs :

- une opinion publique en plus grande acceptation des choix doctrinaux libéraux opérés par les dirigeants du pays ;
- des responsables politiques nationaux qui tentent de retrouver des leviers d'action en particulier concernant le problème névralgique (politiquement) de la crise du logement ;
- des élus nationaux et locaux qui se créent des espaces de négociation et de redistribution pour construire un électorat dans un pays qui s'acclimate au pluralisme politique ;
- des opérateurs économiques publics et privés qui recherchent des activités lucratives dans une économie de rente [Sidi Boumediene, 2004].

## Une application confiée à la machine technocratique

La mise en œuvre de cette décision politique, résultat d'enjeux et de rapports de pouvoirs particuliers, révèle également une autre réalité des questions foncières en Algérie. Cette mise en œuvre est en effet confiée à l'appareil technique et bureaucratique de l'État à travers ses composantes centrales et locales. Comme dans d'autres contextes [Crozier, Friedberg, 1977], l'application de la relance n'emprunte pas au cadre législatif résumé plus haut ni à ses références.

En 1992, la mise en œuvre de cette décision passe plutôt par la circulaire du 21 juillet qui s'adresse à l'appareil technico-administratif en ces termes : « conscient que ces actions revêtent une importance particulière en ce sens qu'elles contribuent à soulager une part importante de la demande de logement et à réguler le marché foncier, le gouvernement a retenu dans son programme 1993 un important volume d'intervention foncière visant à développer un nombre conséquent de lots à bâtir de l'ordre de 100 000 lots sur l'ensemble du territoire national »<sup>4</sup>.

Plus que tout autre discours, lois et programme, cette circulaire marque à proprement parler le début de ce que responsables administratifs et politiques désignent sous le vocable « la relance foncière en Algérie ». Cette « relance » va mobiliser l'ensemble de l'appareil technico-administratif : les directions centrales du ministère de l'Habitat (en particulier la Direction de l'architecture et de l'urbanisme), les directions et services locaux de ce même ministère, les OPGI<sup>5</sup>, les services techniques des wilayas et des communes.

Dès lors, la mise en œuvre emprunte principalement les formes et les registres que connaît et maîtrise cet appareil technico-administratif. Ainsi, pour « dynamiser » la procédure, une série de dispositions fut adoptée. Concernant l'accès aux terrains

4. Circulaire ministérielle n° 177 SPM/HAB/92 du 21 juillet 1992 relative à la relance de la promotion foncière.

5. OPGI : Offices de promotion et de gestion immobilière.

du domaine privé de l'État, l'institution de la concession par la loi des finances pour 1994 devait faciliter la délivrance du permis de lotir ou de construire au profit des bénéficiaires de ces concessions tout en évitant les procédures lourdes de vente. L'élargissement de l'accès direct aux terrains aux opérations à caractère social y compris les lots destinés aux ménages à bas revenus est réalisé par la modification de textes légaux (décret du 23 novembre 1991 et élaboration de l'instruction du 16 mars 1994). La suppression, par arrêté interministériel du 7 juin 1994, du comité technique de wilaya d'affectation des terrains aux opérateurs et promoteurs devait permettre une urbanisation des terrains du domaine privé de l'État, non couverts par les instruments d'urbanisme en vigueur (une mesure d'urgence permet une délimitation d'un site destiné à recevoir un programme prioritaire d'intérêt général). Les abattements des prix d'acquisition des terrains destinés à des opérations à caractère social, à une construction individuelle (lots sociaux) ou à un programme d'habitat social collectif furent définis par arrêté interministériel (du 5 septembre 1994). Pour le développement de la promotion foncière publique et privée au profit des investissements dans les différents domaines économiques et sociaux, une assistance est accordée aux investisseurs par le biais d'un comité pour la localisation et la promotion des investissements (instruction interministérielle du 15 mai 1994) [DAU, 1994].

Ces modifications des modalités d'intervention technique s'insèrent dans le cadre d'une réorganisation plus globale des actions en matière foncière. À partir de la circulaire de 1992, la relance de la promotion foncière est structurée autour de cinq types d'action totalement formatée selon les représentations, les interventions et les finalités propres aux professionnels de l'appareil technico-administratif algérien<sup>6</sup> :

- la mise à disposition de lots sociaux destinés à l'autoconstruction de maisons (souvent individuelles),
- l'aménagement de lotissements destinés à la construction de logements (sociaux, souvent collectifs),
- la construction de logements évolutifs,
- la régularisation des titres de propriété,
- l'amélioration urbaine (viabilisation, réhabilitation...).

Si les responsables nationaux et politiques visaient ainsi la satisfaction d'un déficit en logements souvent rappelé, si les institutions locales trouvaient dans ces dispositifs l'occasion d'étendre leur maîtrise sur des territoires et de développer une clientèle, les professionnels de l'intervention foncière (et plus largement de l'aménagement) reconstruisaient ainsi un espace de travail spécifique et à leur mesure.

La décision politique, à la rencontre des intérêts des politiques locaux et des politiques nationales, paraît une carte blanche donnée à l'appareil administratif et technique. Celui-ci se pense donc en partie libre dans la mise en œuvre de cette relance : il s'en empare comme un cheval de bataille propre, un espace d'expression en partie réservé. L'alliance de fait se reconstitue à cette occasion entre les politiques

6. Voir à ce propos : *Guide de l'urbanisme, de la construction et de la promotion immobilière*, MLP Éditions (Alger), 1997.



et les techniciens : pour les politiques, le plus important est de contrôler la distribution de terrains à bâtir en quantité suffisante ; pour les techniciens, l'essentiel est de reconstruire des aires d'intervention réservées par la maîtrise de la création de terrains à bâtir (même s'ils n'en contrôlent pas la destination finale). Pour résumer en caricaturant : des techniciens libres de créer du terrain à bâtir selon leurs procédés et leurs rythmes, des politiques libres de les affecter et de les distribuer selon leur choix.

La circulaire du 21 juillet 1992 redonne à l'appareil technico-administratif sa position dominante en le remobilisant. Après une période d'affaiblissement graduel qui atteint son apogée en 1990-1991, la mécanique technique de l'État se retrouve en position centrale dans une politique qui vise, paradoxalement, à un retrait de l'appareil d'État et à une réduction de ses monopoles. L'appareil technique s'en trouve ainsi mobilisé dans sa totalité autour d'un mot d'ordre dont il reconstruit en grande partie le sens. En effet, les directions centrales des ministères et les services déconcentrés prennent en main les opérations en se déconnectant en partie de la décision et des volontés politiques qui sont à l'origine de cette relance. Ainsi, l'objectif de la relance foncière est transformé par les techniciens en objectif de résultat opérationnel et de production : « faire du chiffre ».

### **Quand la relance politique devient « faire du chiffre » pour les responsables technico-administratifs**

Recentrée entre les mains des responsables technico-administratifs, la décision politique de relance foncière est traduite en un objectif opérationnel : « livrer des terrains viabilisés individuels (lots) ou collectifs (logements) dans des délais courts » [DAU, 1995].

Cette formulation sur le registre technico-opérationnel se traduit dans le contenu et la nature même des actions et des rapports produits sur la relance. Ils tournent autour de la comptabilisation des unités foncières produites par les mécanismes opérationnels. Ainsi, les rapports des organismes publics mobilisés sont structurés autour de deux indicateurs : le nombre de lotissements autorisés par le biais de la procédure du permis de lotir et le nombre de lots dits sociaux (auxquels il faut ajouter les logements évolutifs<sup>7</sup>). Ces deux types de données sont à la fois le reflet déformé des réalisations effectives sur le terrain et l'image indirecte de la volonté politique et des choix ministériels tels que se les représentent les responsables techniques locaux et nationaux. Ces données rendent compte des réalités en les transformant. En effet, elles subissent dès leur élaboration (dès la construction des catégories et durant la collecte même des informations) l'influence des concurrences implicites entre services et organismes, voire la pression des objectifs assignés. Elles disent d'abord les choix opérés puis leur mise en œuvre à travers le filtre de ceux qui en sont à l'origine et en constituent les chevilles ouvrières : les professionnels de l'aménagement.

7. Il s'agit de programmes fondés sur l'aménagement public de parcelles partiellement construites et distribuées aux populations en difficulté.

Le choix de ces deux indicateurs illustre en même temps les démarches paradoxales que doivent adopter les responsables techniques pour maintenir une approche comptable et performantielle de la relance foncière. En effet, il est vite apparu que les lotissements autorisés (supposés indiquer tout acte de lotir sur le territoire) ne révèlent pas les efforts déployés dans le cadre de la promotion de lots sociaux. De l'aveu même du ministère de l'Habitat algérien, « l'activité en matière de promotion foncière (lotissements sociaux notamment) n'est pas toujours soumise au préalable de l'autorisation prévue par la réglementation » [DAU, 1995, p. 3]. Les irrégularités des procédés utilisés par les organismes publics locaux, irrégularités tolérées tant qu'elles permettent une production massive de parcelles à bâtir, ont conduit à sortir ces lots sociaux de la comptabilité des permis de lotir. Ainsi pour 1995, le ministère de l'Habitat reconnaît que le nombre total de lots autorisés « ne reflète pas la réalité en raison du nombre important de lots sociaux créés dans le cadre des lotissements des zones d'activités et des zones industrielles sans permis de lotir » [DAU, 1995, p. 21]. D'où la nécessité de considérer à la fois le nombre de lotissements enregistrés par le biais du permis de lotir et ceux signalés à l'occasion de la promotion foncière dite sociale.

Dans cette formulation technico-comptable, la performance est considérée sur la base d'unités foncières (lots). À aucun moment dans les rapports, les projets et les évaluations de l'appareil technico-administratif, ces unités ne sont traduites en surface. Ainsi, le terme même de parcelle désignant une unité enregistrée au domaine est rarement usité. Sont ainsi comptabilisés des dizaines de milliers de lots dont on ignore la surface unitaire et la surface totale (y compris les surfaces correspondants aux aménagements et VRD [voirie et réseaux divers] d'accompagnement). Cette limitation d'interprétation peut être expliquée par la réticence à avancer des surfaces globales retirées à l'activité agricole pour une bonne part (importante question politique, très fortement médiatisée). Un nombre de lots peut aider à contourner cette formulation des problèmes. Cette restriction aux formulations en lots tient également (et pour beaucoup) à la domination de l'approche technique des professionnels de l'aménagement et de l'habitat. Ce langage commun, partagé depuis l'indépendance, demeure le vecteur de travail central et d'échange au sein de cet appareil. Ainsi, face à un déficit en logement comptabilisé de la sorte, considérant toujours le nombre de familles bénéficiant de ces lots, les approches des techniciens demeurent fortement modulées par une lecture en unité. L'évaluation de leur travail se réalise par conséquent sur ce même registre. Mesurant les performances de leurs pairs dans la relance foncière, les responsables techniques en reviennent systématiquement à trouver le moyen de comptabiliser tous les lots destinés à la construction.

### **La machine technico-administrative s'emballe et prend son autonomie vis-à-vis des décideurs politiques**

L'impulsion volontariste donnée en 1992 se traduit par une accélération fulgurante de la production de lots à bâtir. De 1993 à 1999, plus de 900 000 lots sont créés. Ce chiffre ne recouvre pas l'ensemble de l'activité foncière puisque les aires loties pour la construction de logements sociaux, celles concernées par les aménagements

et les équipements publics, celles investies par les activités industrielles et commerciales n’y figurent pas. Si ce chiffre ne reflète pas l’ensemble de la dynamique des marchés fonciers en Algérie, dans laquelle les réseaux informels jouent un rôle de plus en plus important (en volume notamment), il souligne la forte mobilisation de l’appareil technico-administratif à partir de la circulaire technique de 1992.

Ainsi, l’accélération de la production (consommation) foncière durant ces années n’est pas le fait de la seule décision politique et sa traduction dans les discours, les lois ou les instructions ministérielles. Elle résulte de la mise en marche d’automatismes techniques et de mobilisations de réseaux professionnels au sein de l’appareil d’État, notamment dans une stratégie de reconquête de positions dominantes dans le monde de l’aménagement et de l’habitat. Sans une telle remise en place de ces automatismes techniques, sans la mobilisation de cette machine technico-administrative, la décision politique aurait connu le destin de nombreuses autres décisions (en particulier durant cette période d’affaiblissement de l’autorité politique, hors du domaine sécuritaire) : une faible, voire une non mise en œuvre [HTM, 1995].

Les résultats obtenus dès les premières années en attestent. Le bilan national pour les permis de lotissement accordés indique, qu’entre 1992 et 1994, le nombre de lots autorisés a été multiplié par 60. Cette croissance atteint son apogée en 1995 avec un total de 140 000 lots. Le nombre de permis accordés a, lui, connu une augmentation de 360 % en trois années d’exercice légal. Cet effort exceptionnel, exigeant un bouleversement procédural et une mobilisation des administrations concernées, montre l’engagement des techniciens autour de cette question, dans des délais extrêmement courts. Ainsi, les habitudes de travail reconstituées ont facilité les mises en œuvre et ont ainsi eu un réel effet multiplicateur.

Au terme de six années et demi de mise en œuvre de la relance de la promotion foncière, plus d’un demi-million de parcelles ont été autorisées dans le cadre des permis de lotir. La majorité (plus de 75 %) a été demandée par le secteur privé et la presque totalité (plus de 95 %) était destinée à l’implantation d’habitat.

Tab. 1 – Création de lotissements depuis la relance de la promotion foncière

	1992	1993	1994	1995	1996	1997	1998	1 <sup>er</sup> sem. 1999	Total
Permis lotir accordés	375	604	1 150	1 728	1 075	1 023	923	521	7 399
Lots	1 584	73 733	93 873	140 979	72 218	56 721	43 205	22 568	504 881
Surface moy. du lot m <sup>2</sup>	300	212,3	230	363	380	210	220	220	
Surface totale des lots m <sup>2</sup>	475 200	15 653 515	21 590 790	51 175 377	27 442 840	11 911 410	9 505 100	4 964 960	142 719 192

Source : ministère de l’Habitat (Algérie), DAU.

La création de lots dits sociaux a connu une croissance aussi fulgurante à la même période. Au cours des trois premières années de la relance foncière, des études ont été lancées pour réaliser un total de 388 000 lots. Leur nombre sur l'ensemble du territoire national est passé de 11 000 en 1993 à 65 000 en 1995, soit une croissance de 500 %. Au terme du second semestre 1999, la mise en œuvre de la relance de la promotion foncière a permis la mise à l'étude de plus de 480 000 lots sociaux et la réception effective de près de 200 000. À ces données, il faut ajouter les logements évolutifs. 81 000 de ceux-ci ont été lancés en études à la fin du premier semestre 1999 dont 46 000 étaient définitivement réalisés.

Tab. 2 – Création de lots sociaux dans le cadre de la relance de la promotion foncière

	1993	1994	1995	1996	1997	1998	1 <sup>er</sup> sem. 1999	Total
Lancés en études	128 118	123 094	137 007	61 262	10 211	9 811	11 317	480 820
Achevés en études	72 479	137 621	150 657	62 817	13 470	8 638	10 373	456 055
Lancés en travaux	44 769	160 545	166 877	45 298	21 205	20 054	10 734	469 482
Achevés en travaux	11 092	41 185	65 675	39 151	16 894	14 837	7 100	195 934

Source : ministère de l'Habitat (Algérie), DAU.

La précipitation (sous couvert de performance opérationnelle) dans laquelle les techniciens emmènent cette relance foncière, aboutit très rapidement à des dysfonctionnements notables sur le terrain. Si les taux de réalisation des études et de lancement de chantiers pour les lots sociaux sont élevés (respectivement 94 % et 97 %), le taux d'achèvement des travaux est particulièrement faible (près de 40 %). Ces chiffres indiquent clairement la distorsion entre la volonté des professionnels de l'aménagement de réinvestir rapidement un domaine d'intervention et les réalités des pratiques ou des situations locales. Le constat d'inachèvement se confirme pour le logement évolutif comme pour les autres programmes publics qui, malgré les recommandations et les exigences rappelées par le ministère, sont souvent « réceptionnés » avant la réalisation définitive des aménagements et de la viabilisation.

Constatons, pour mesurer les dysfonctionnements, que le total des lots sociaux lancés en travaux est supérieur à celui des lots dont l'étude a été achevée. Ce « décalage » signifierait qu'une part non négligeable des lotissements sociaux a été mise à la réalisation sans qu'une étude préalable n'ait été lancée, ou du moins enregistrée à leur sujet. Si des erreurs statistiques peuvent partiellement expliquer cette différence, celle-ci révèle les irrégularités dans l'action de techniciens qui ne s'embarassent pas toujours de procédures légales, voire d'études préalables précises. En d'autres termes, priés de créer rapidement du lot à bâtir, les responsables techniques, locaux surtout, ont parfois fait fi des exigences juridiques et légales...

## L'illustration du Sud : les responsables techniques font de la surenchère

Pour mieux mesurer cette mobilisation surproductrice, il faut observer la promotion foncière dans le sud de l'Algérie où elle a trouvé un terrain d'application particulièrement propice. Les traits saillants des mécaniques techniques, de leurs fondements et de leurs incidences paraissent particulièrement démonstratifs sous l'effet agrandissant de cette région spécifique. En effet, dans les wilayas<sup>8</sup> sahariennes<sup>9</sup>, la réduction des moyens publics se traduit par une augmentation des projets institutionnels. Comme si la multiplication de leur nombre (lotissements, promotion foncière, habitat évolutif...) pouvait compenser une diminution des investissements étatiques [Souami, 1999].

Soulignons d'abord l'augmentation des lotissements par le biais des permis de lotir dans le sud, pendant cette période. Quand, pour l'ensemble de l'Algérie, ce nombre connaissait une croissance d'environ 50 % entre 1994 et 1995, il était multiplié par 200 % dans le Sahara. La part de permis de lotir du sud dans l'ensemble national passait progressivement de 6 % en 1992, à 15 % en 1994 pour atteindre les 21 % en 1996. Ces pourcentages sont d'autant plus importants que le sud de l'Algérie compte moins de 12 % de la population totale [ONS, 1991]. Même si sa croissance démographique est légèrement supérieure à la moyenne nationale, elle est loin de correspondre au nombre de lotissements enregistré en six années et demi de promotion foncière, soit 1 300 lotissements et 123 000 lots.

Tab. 3 – Création de lotissements dans le sud de l'Algérie

	1992	1993	1994	1995	1996	1997	1998	1 <sup>er</sup> sem. 1999	Total
<b>Lotissements</b>	<b>23</b>	<b>56</b>	175	344	229	211	199	82	1 319
Part du Sud (%)	6,13	9,27	15,22	19,91	21,30	20,63	21,56	15,74	17,83
<b>Lots</b>	<b>65</b>	<b>7 865</b>	18 581	33 467	24 164	26 088	9 677	3 151	123 058
Part du Sud (%)	4,10	10,67	19,79	23,74	33,46	45,99	22,40	13,96	24,37
<b>Surf. moy. m<sup>2</sup></b>	150	200	268	448	476	300	250	220	
<b>Surf. totale m<sup>2</sup></b>	9 750	1 573 000	4 967 760	15 016 807	<b>11 505 120</b>	7 826 400	2 419 250	693 220	44 011 307
Part du Sud (%)	2,05	10,05	23,01	29,34	<b>41,92</b>	65,71	25,45	13,96	30,84

Source : ministère de l'Habitat (Algérie), DAU.

Plus encore que dans le nord, ces lotissements mobilisent des surfaces importantes. Si les responsables locaux y ont participé par le choix de surfaces unitaires élevées, ce sont les instructions envoyées par les responsables techniques nationaux qui ont officiellement encouragé ce type de consommation dans le Sahara. La circu-

8. Les wilayas correspondent aux départements en France.

9. Il s'agit des wilayas suivantes : Adrar, Laghouat, Biskra, Béchar, Tamanrasset, Ouargla, El Bayadh, Illizi, Tindouf, El Oued, Naama, Ghardaia. Les données qui suivent sont la synthèse des informations produites pour ces 12 wilayas du sud.

laire ministérielle de 1992 qui relançait la promotion foncière, stipulait : « la superficie moyenne souhaitable des lots à céder doit avoisiner 150 m<sup>2</sup> dans les régions du Nord du pays et 250 m<sup>2</sup> dans les wilayas des hauts plateaux et du Sud suivantes : Laghouat – Biskra – Tebessa – Djelfa – Saida – M’Sila – El-Bayad – El Oued – Ghardaia ; 400 m<sup>2</sup> dans les wilayas ci-après : Adrar – Béchar – Tamanrasset – Ouargla – Illizi – Naama. S’agissant de moyennes, il y a lieu de préciser que les lots de petite taille devront être privilégiés et que les superficies maximales du lot ne devront pas excéder 400 m<sup>2</sup> au Nord et sur les hauts plateaux. »<sup>10</sup>

L’idée que le foncier est plus disponible dans le Sud, « cette aire déserte, donc en attente de toute forme d’occupation et de colonisation », demeure profondément inscrite dans les mentalités, en particulier des professionnels de l’aménagement en Algérie. Du nord du pays aux zones les plus reculées du Sahara, la surface moyenne des lots était multipliée par deux voire par trois. Au début des années 1990, ce traitement particulier du Sud trouvait son origine dans une idée constante chez ces professionnels (reprise par les politiques) : la mise à disposition de terrains de grande surface et à des prix plus bas que dans le Nord devait attirer les populations, les encourager à s’installer dans le Sahara [ministère de l’Équipement, 1995]. La conséquence est patente dans les villes : le nombre important de lotissements projetés associé à des surfaces unitaires élevées plaçait les wilayas du Sud parmi les premières consommatrices de terrains à l’échelle nationale.

Tab. 4 – Répartition des lotissements et des surfaces par wilayas, Sud Algérie

	1994				1995				1996			
	Lotissem.	Lots	Surf. moy.	Surf. totale	Lotissem.	Lots	Surf. moy.	Surf. totale	Lotissem.	Lots	Surf. moy.	Surf. totale
Adrar	21	3 584	300	1 075 200	49	4 826	533	2 572 258	26	1 782	550	980 100
Laghouat	10		300	300 000	14	1 045	323	337 535	6	671	350	234 850
Biskra	12	623	650	404 950	67	5 497	515	2 830 955	43	7 305	500	3 652 500
Béchar	11	286	180	51480	18	906	204	184 824	14	1 411	200	282 200
Tamanrasset	6	508	400	203 200	33	632	366	231 312	3	44	400	17 600
Ouargla	10	1 673	350	585 550	21	3 512	459	1 612 008	26	2 594	500	1 297 000
El Bayadh	20	937	300	281 100	15	1 155	200	231 000	9	423	200	84 600
Illizi					0	0	0		0	0		
Tindouf	0	0	0	0	2	408	106	43 248	7	943	120	113 160
El Oued	36	1 426	390	556 140	81	4 964	610	3 028 040	64	6 318	600	3 790 800
Naama	10	1 122	220	246 840	20	7 325	368	2 695 600	23	563	370	208 310
Ghardaia	39	8 422	150	1 263 300	24	3 197	391	1 250 027	8	2 110	400	844 000
Total	1 150	93 873	230	21 590 790	1 728	140 979	363	51 175 377	1 075	72 218	380	27 442 840
Total Sud	175	18 581		4 967 760	344	33467		15 016 807	229	24 164		11 505 120
Part du Sud (%)	15,22	19,79		23,01	19,91	23,74		29,34	21,30	33,46		41,92

Source : DAU, ministère de l’Habitat. Toutes les surfaces sont exprimées en m<sup>2</sup>.

10. Circulaire ministérielle n° 177 SPM/HAB/92 du 21 juillet 1992 relative à la relance de la promotion foncière.

En trois années, la part des wilayas du Sud, pour les surfaces de nouveaux lotissements, passait de 23 % en 1994 à 41 % en 1996. Ainsi, durant l'année 1996, près de la moitié des surfaces occupées par les lotissements récents en Algérie, l'était dans le Sud. Moins de 12 % de la population algérienne se voyaient octroyer plus de 40 % des surfaces destinées à prendre en charge les besoins en terrains constructibles et en logements. En 1995, la wilaya d'Alger aura consommé une surface égale à celle de Biskra alors que la première comptait presque quatre fois plus d'habitants.

Pour les lots sociaux, les wilayas du Sud présentent les mêmes parts. Ainsi, 29 % des lots en cours de viabilisation en 1994 étaient situés dans le Sud. Le maximum est atteint en 1996. Le Sud comptabilisa alors 46 % des lots en cours d'études dans le cadre des lotissements dits sociaux, ce chiffre ne prenant pas en compte Illizi et Ghardaia. En considérant les déficits théoriques, les programmes engagés étaient plus qu'ambitieux. Ils surestimaient largement la demande et les moyens de mise en œuvre. Le sud de l'Algérie qui portait l'espoir des nouvelles politiques, constituait également un espace d'expression libre aux yeux des professionnels et des techniciens. Il devint ainsi la caricature des nouvelles procédures et donc l'exemple le plus frappant de leurs conséquences.

Dans le Sud, on constate alors les mêmes dysfonctionnements liés à ces « précipitations » des techniciens pour « occuper le terrain ». Pour 1993 et 1994, on notera 10 fois plus de lots sociaux en études que de lots dont la viabilisation était réellement achevée. Le taux d'achèvement global pour la période 1993-1999 atteint à peine 30 %. Les capacités réduites des communes et des wilayas du Sud conduisaient souvent à un abandon des projets en cours de réalisation. Les aménagements et la réalisation de la viabilisation étaient alors achevés par les populations. C'est notamment le cas des « 400 logements » à Timimoun ou les « 450 logements » du même type à Kenadsa. Les deux projets connaissaient, en 1999 encore, une difficile mise en œuvre.

### **Quand les techniciens se démobilisent, que devient la décision politique ?**

Le nombre de lotissements permis, lots sociaux comme logements évolutifs, régressa dès la fin 1995, et ce d'une manière constante. Depuis la fin de la décennie 1990, il semble se stabiliser. Ainsi, la somme des permis de lotir décroît de 59 % entre 1995 et 1998, faisant passer le nombre de lots ainsi autorisés de 140 000 à 43 000. Au cours de la même période, les lots sociaux voient leur nombre divisé par quatre. En 1998, on a lancé 14 fois moins de lots en études qu'en 1995.

Cette réduction indique d'abord une désaffection et un désintérêt grandissant des techniciens et des professionnels de l'aménagement, particulièrement ceux pris dans les problèmes de la gestion locale et conscients de l'inaptitude de leur appareil de production face aux impératifs politiques.

Au début des années 1990, alors que leurs moyens ne cessaient de diminuer, les promoteurs fonciers publics (dont les communes) se retrouvaient engagés à accroître

leur production de terrains urbanisés. Les effectifs en réduction, les financements devenus plus rares et les outils techniques peu renouvelés ne pouvaient accompagner une telle accélération, nonobstant l'engagement des techniciens. Certaines institutions publiques se trouvent parfois dans l'incapacité de gérer administrativement tous ces nouveaux lotissements. Les notifications de décision et les titres de propriétés tardent ainsi à être délivrés. À plus forte raison, les aménagements de voiries, de réseaux, les équipements sont le plus souvent inexistantes.

Cette démobilitation des professionnels est également due à la faiblesse des résultats au vu de leurs ambitions en la matière. Le volume total de terrains introduit dans les circuits urbains, de 1993 à 1999, s'avère moins important que les prévisions des techniciens. Près d'un million de lots a été produit pour l'ensemble du territoire algérien en une décennie. Il correspond, pour mieux en mesurer l'importance, aux besoins en logements de la population supplémentaire décomptée durant la même période<sup>11</sup>. La traduction surfacique de ces créations est délicate à cause de la grande variation des dimensions moyennes des parcelles mais surtout des aménagements qui les accompagnent. Toutefois, nous pouvons évaluer à environ 6 000 hectares la consommation annuelle ainsi induite à l'échelle nationale, pour près de 30 millions d'habitants, 48 wilayas, 1 503 communes, une centaine de villes, plusieurs milliers de villages et un territoire de plus de deux millions de km<sup>2</sup>.

Si cette évaluation de la consommation de terrains ne prend pas en compte les aires urbanisées par les voies informelles, elle indique une accélération de l'activité foncière antérieurement faible. En effet, on évalue le nombre de lots produit annuellement avant 1992 à moins de 1 600 (soit moins de 200 ha par an). Selon le CNES, de 1974 à 2004, l'État a pu mettre sur le marché, à partir de son propre portefeuille, près de 100 000 hectares de terrain. Les zones industrielles et les zones d'activités ont pu bénéficier respectivement de 11 000 hectares et 8 000 hectares tandis que l'habitat a récupéré 117 000 hectares [CNES, 2004].

À la fin des années 1990, le désintérêt des techniciens renvoie la décision politique de relance foncière au second plan des préoccupations. Les responsables politiques ont parallèlement choisi d'investir autrement ce sujet. L'action publique continue son chemin selon un mode de renouvellement relativement classique [Lacasse, 1996]. Une autre « marotte » apparaît pour occuper les deux milieux : la production de logements en formule « location-vente » dans des programmes de tours de logements réalisés dans des délais très courts. Pour cela, les professionnels « exhument » une disposition de la loi des finances de 1998 qui accorde à l'État un droit de reprise des terres agricoles attribuées à des particuliers. Cette disposition avait été adoptée sous la pression de groupes politiques et d'intérêts particuliers dès la fin 1998. Elle ne trouve pourtant un espace de traduction opérationnelle qu'en 2003 lorsque les techniciens se sont orientés vers la mobilisation rapide de terrains destinés à ces programmes « location-vente ». Ainsi, le décret exécutif 03-313 du 16 septembre 2003 a permis de mettre en application cette disposition de la loi datant de 1998.

11. En considérant des normes d'habitabilité relativement basses (Taux d'occupation du logement de 7...).



Depuis, en vertu de cette disposition, près de 550 hectares de terres agricoles ont été récupérées par l'État au profit de projets urbanistiques. 90 % de ces terrains ont été utilisés dans le cadre du programme « location-vente » de l'Agence pour l'amélioration et de développement du logement (AADL). Le reste a servi à l'extension de centres universitaires, la construction de lycées, hôpitaux et à des projets de l'Éducation nationale. Parallèlement, un ensemble de projets d'infrastructures de transports sont ressortis des cartons [Chanson-Jabeur, 2002], relancés sous l'impulsion des techniciens concernés et, de plus en plus, par le lobbying des professionnels exerçant en libéral.

## Conclusion

L'observation de l'activité foncière officielle en Algérie durant la décennie 1990 montre que la consommation de terrain n'est pas uniquement structurée par des enjeux politiques et des rapports de force entre groupes d'influence locaux ou nationaux. Elle n'est pas prisonnière de débats autour des dilapidations de terres agricoles sous la pression de ces groupes, voire de manipulations occultes.

Les questions foncières en Algérie sont également « travaillées » par l'appareil technico-administratif public et ses relais parmi les professionnels de l'urbanisme et l'aménagement. Ces techniciens empruntent l'espace créé par les choix politiques nationaux, par les attentes des élus et des groupes d'intérêts locaux, pour construire leur propre espace de légitimation et d'intervention. S'ils endossent le rôle formel de ceux qui mettent en œuvre des choix doctrinaux, ils s'en échappent en grande partie. S'ils paraissent pris dans les rapports de force entre groupes sociaux concurrents sur la maîtrise du foncier, ils agissent également en fonction de concurrences et d'alliances de nature professionnelle. S'ils semblent soumis à des enjeux politiques et économiques autour de la rente foncière, ils structurent leurs interventions foncières en fonction d'enjeux spécifiques à leur propre « corporation ». Ils finissent par influencer ainsi la nature même des actions d'aménagement et surtout la structuration du domaine foncier.

## BIBLIOGRAPHIE

- CHANSON-JABEUR C. et MUsETTE S. (éd.) [2002], *Transports urbains et interurbains en Algérie*, CRAD-SEDET, 175 p.
- CNES [2004], *La configuration du foncier en Algérie : une contrainte au développement économique*, CNES, 163 p.
- CROZIER M., FRIEDBERG E., [1977], *L'acteur et le système*, Paris, Seuil.
- DAU (Direction de l'Architecture et de l'Urbanisme) [1995], *Bilan 1995, Rapport annuel d'activités*, Ministère de l'Habitat, République algérienne démocratique et populaire.
- GAUDIN J.-P. [1995], « Politiques urbaines et négociations territoriales. Quelle légitimité pour les réseaux de politiques publiques », *Revue française de science politique*, n° 1, février 1995, p. 31-56.

- H.T.M. (Table Ronde) [1995], « Aménagement du territoire, ville et habitat dans la perspective du changement économique », *Habitat, Tradition, Modernité*, 3 : 93-128.
- HTM [1995], *La transition à l'économie de marché. La ville et l'architecture*, H.T.M. (Alger), n° 3, p. 5-158.
- KHELADI M. [1993], *Urbanisme et systèmes sociaux. La planification urbaine en Algérie*, OPU, 225 p.
- LACASSE F. et THOENIG J.-C. (dir.) [1996], *L'action publique*, Paris, L'Harmattan.
- LESBET D. [1994], « Effet de la crise du logement en Algérie. Des cités d'urgence à l'état d'exception », *Monde arabe Maghreb Machrek*, numéro spécial, 1<sup>er</sup> trim., p. 213-219.
- MINISTÈRE DE L'ÉQUIPEMENT ET DE L'AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE [1995], *Demain l'Algérie, l'état du territoire, la reconquête du territoire*, Alger, OPU, 432 p.
- ONS [1991], *Annuaire statistique de l'Algérie par wilaya*, Alger, Office National des Statistiques, 165 p.
- SAFAR-ZINTOUN M. [2004], « Relogements en Algérie », in F. Navez-Bouchanine, *L'entredeux des politiques institutionnelles et des dynamiques sociales, Liban, Maroc, Algérie, Mauritanie*, Rapport de recherche PRUD, CITERES/EMAM, 173 p.
- SIDI BOUMEDIENE R. [2004], « Le cas Algérie », in E. Lebris, *Les municipalités dans le champ politique local. Les effets de la décentralisation sur la gestion des villes en Afrique et au Moyen Orient*, Rapport de recherche PRUD, IRD, CREAD.
- SIDI BOUMEDIENE R. [1994], *Textes réglementaires sur l'urbanisme, la construction et le foncier, 1982-1994*, URBAMA, 239 p.
- SOUAMI T. [1999], *L'institutionnel face à l'espace autoproduit*, thèse de doctorat, IFU-Paris 8, 736 p.
- SOUAMI T. [2001], « Naissance difficile d'un marché des terrains à bâtir », *Études Foncières*, n° 89, p. 36-41.

# Individus et collectifs dans l'appropriation des ressources : le cas d'une communauté andine péruvienne

Claire Aubron\*

## Introduction<sup>1</sup>

Sinto est une communauté paysanne du versant occidental des Andes centrales péruviennes, dans le département de Huancavelica. Elle s'étire entre 3 000 et 5 000 m d'altitude sur plus de 30 000 hectares. Sur cet important et diversifié territoire, près de 350 familles, après avoir travaillé pour les successives haciendas puis la coopérative, se consacrent depuis une quinzaine d'années à différents systèmes d'élevage (bovins viande et lait, chèvres, ovins, camélidés andins) dans le cadre de systèmes de production familiaux.

Ces systèmes d'élevage reposent tous sur le pâturage de zones de parcours auquel s'ajoute, pour les élevages bovins des parties basses de la communauté, celui de luzernières irriguées. Par ailleurs, dans ces mêmes parties basses, les systèmes de production incluent des systèmes de culture non irriguée dont les produits (pommes de terre, orge) sont destinés à l'autoconsommation familiale.

Dans le cadre d'une recherche portant sur la durabilité des systèmes d'élevage de Sinto, les modalités d'accès et de gestion des ressources qu'ils mobilisent (parcours, terres cultivées irriguées ou non et eau d'irrigation) et leurs évolutions sont rapidement apparues comme cruciales.

## Cadre théorique et hypothèses

Par *rappports fonciers*, on entend l'ensemble des droits que les hommes exercent sur la terre et sur les ressources naturelles qu'elle contient. Ils se réfèrent non seulement aux rapports entre les hommes et les ressources mais aussi aux rapports entre les hommes à propos de ces ressources [Cotlear, 1989 ; Barrière et Barrière, 1996]. Le rapport foncier est donc par essence un rapport social.

Dans notre approche, les *ressources* s'apparentent aux zones de production définies par Enrique Mayer [1985, 1988] comme « ensemble de ressources productives

---

\* Doctorante INA P.-G., École doctorale ABIÉS. Direction H. Cochet, INA P.-G., Unité de recherche « Systèmes Agraires et Développement Rural ». Codirection G. Brunshwig, ENITAC, Unité de recherche « Élevage et Production des Ruminants ».

1. Je remercie Hubert Cochet, Gilles Brunshwig, Évelyne Mesclier et Pierre Morlon pour leurs commentaires et suggestions sur le texte initial.

administrées de manière communale, de telle manière qu'une zone de production se distingue facilement d'une autre par des caractéristiques observables » et utilisées pour décrire le territoire des communautés andines [Hervé et Barrio, 2003]. Il s'agit cependant d'un sens élargi aux zones administrées de manière non communale, aux fourrages et à l'eau et aux infrastructures d'irrigation.

C'est dans des situations africaines qu'a souvent été décrite la superposition sur un même territoire de plusieurs droits d'usage plus ou moins exclusifs (droit de passage, droit de pâturage, droit de collecte de produits forestiers, droit de mise en culture, droit de chasse, etc.) exercés par des groupes sociaux ou des individus distincts à différentes époques de l'année [Merlet, 2002]. Constatant l'inadéquation des concepts du droit occidental pour analyser la pluralité de droits et d'ayant droits propres à ces sociétés<sup>2</sup>, Étienne Le Roy [1996] propose la théorie des maîtrises foncières qui croise dans une matrice les différents droits et ayant droits sur le foncier.

L'auteur reprend l'analyse proposée par Elinor Orstrom et Estella Schlager [1992] qui consiste à « étudier le faisceau de droits cumulativement et à considérer que ne peut être dénommé propriétaire que celui qui réunit l'ensemble de ces droits ». Le premier niveau de droit est le *droit d'accès* ou « droit d'entrée dans un espace délimité ». Vient ensuite le *droit d'extraction* ou « droit de soustraire ou de récolter le produit d'une ressource particulière », puis le *droit de gestion* : « droit de gérer, de réguler les paramètres internes d'usage ou de transformer la ressource par l'action ou par l'inaction ». Le *droit d'exclusion* correspond au « droit de décider qui a le droit de partager les droits et comment ils peuvent être obtenus, perdus ou transférés » et enfin le *droit d'aliéner* au « droit de vendre ou de louer l'un ou l'ensemble des autres droits ». Ces droits sont cumulatifs et leurs différentes combinaisons constituent ce qu'Étienne Le Roy appelle les « maîtrises foncières », ou modes d'appropriation<sup>3</sup>, qui forment l'axe horizontal de la matrice. L'axe vertical est constitué par les différents modes de co-gestion.

Certes, les situations andines ne sont pas aussi complexes que les situations africaines analysées par ces auteurs dans la mesure où l'on observe plus rarement une superposition de droits sur un espace donné. Néanmoins, la théorie des maîtrises foncières est un outil d'analyse intéressant dans le contexte qui nous occupe parce qu'elle présente l'avantage de distinguer les familles et les groupes qu'elles forment en s'associant pour l'usage d'une ressource : la rationalité andine, décrite comme la gestion simultanée de plusieurs activités agricoles réparties sur différents étages écologiques, requiert en effet la coopération [Golte, 1980]. Certes, il s'agit le plus souvent d'une coopération en travail, mais elle est permise par l'appropriation commune de certaines ressources travaillées. Marisol de la Cadena [1989] distingue

2. Enrique Mayer [1988] fait la même analyse pour l'étude du contexte andin : « nous écartons comme simplifications typologiques les concepts européens de propriété (communautaire, féodale, privée, etc.), justement parce que cette typologie suppose leur exclusion mutuelle. Selon cette typologie, la propriété est communale ou privée sans possibilités de combinaisons des deux concepts ». La question de recherche n'est pas qui a la propriété mais « qui » exerce « quel » contrôle.

3. Dans la suite du texte, on désignera par le terme global « appropriation » tout rapport entre un collectif (famille, groupe, communauté) et une ressource, quels que soient les droits exercés sur la ressource.

Fig. 1 – Matrice des maîtrises foncières [d'après Le Roy, 1996]

Modes d'appropriation / Modes de co-gestion	<b>Maîtrise indifférenciée</b> (chose) ; droit d'accès	<b>Maîtrise prioritaire</b> (avoir) ; droits d'accès et d'extraction	<b>Maîtrise spécialisée</b> (possession) ; droits d'accès, d'extraction et de gestion	<b>Maîtrise exclusive</b> (propriété fonctionnelle) droits d'accès, d'extraction, de gestion et d'exclusion	<b>Maîtrise exclusive absolue</b> (bien) ; droit d'user et de disposer donc d'aliéner
<b>PUBLIC</b> Commun à tous	<b>RESSOURCES</b>				
<b>EXTERNE</b> Commun à un groupes					
<b>INTERNE-EXTERNE</b> Commun à deux groupes					
<b>INTERNE</b> Commun à un groupe					
<b>PRIVÉ</b> Propre à une personne					

ainsi trois niveaux d'institutionnalisation dans les communautés andines : la famille nucléaire, les groupes de coopération et l'organisation communale. Ce découpage peut constituer l'axe vertical de la matrice des maîtrises foncières, permettant ainsi d'échapper à la dichotomie collectif-individuel<sup>4</sup>, réductrice quand il y a tant de collectifs différents ; les groupes de coopération en jeu dans les rapports fonciers restent néanmoins à préciser.

D'autre part, on formule l'hypothèse que les collectifs en jeu dans la communauté surgissent, à un moment donné de l'histoire, de la nécessaire coopération pour la production afin de mieux contrôler les externalités (profiter des externalités positives et réguler les négatives [Gonzales de Olarte, 1994]), de réduire les risques et de profiter des économies d'échelle [Kervyn, 1988]. La « tragédie des communs » dans laquelle G. Hardin [1968] décrit l'impossible gestion durable et l'obligatoire épuisement des ressources collectives – chacun ayant intérêt à en tirer le maximum de profit avant qu'un autre ne le fasse à sa place – sera ainsi revisitée. D'autres auteurs [Orlove, 1976 ; Renard et Theys, 1986, cités par Le Roy, 1996 ; Cotlear, 1989 ; Merlet, 2002 ; Pinedo, 1999] soulignent que ce n'est pas le fait en soi que les ressources soient collectives qui conduit à leur dégradation, mais l'absence de règles contrôlant leur usage ou leur non application dans la pratique. Nous verrons comment ces théories s'appliquent au cas des parcours de Sinto.

4. Les termes « individus » et « individuels » se réfèrent à la famille nucléaire et non à l'individu proprement dit. Cela ne va pas sans poser de problème puisque la famille nucléaire est elle-même un collectif. Cependant, l'adjectif « familial » est flou dans le contexte qui nous intéresse puisqu'il peut faire à la fois référence à la famille nucléaire et élargie. En outre, la plupart des droits sur les ressources dans les communautés paysannes sont accordés au chef de famille membre de la communauté, soit à un individu représentant sa famille nucléaire.

Enfin, les conflits sont inhérents aux rapports fonciers comme à tous les rapports sociaux [Merlet, 2002]. Ils sont parfois nécessaires dans la mesure où ils permettent l'expression de contradictions et de tensions, rendant ainsi possible leur résolution [Le Roy, 1996]. De fait, les rapports fonciers sont en transformation permanente et leur analyse doit prendre en compte cette dynamique (de même que toute tentative de sécurisation foncière doit intégrer une certaine mobilité du foncier, [Merlet, 2002]). Dans les Andes, la croissance démographique, la migration et l'insertion des paysans sur des marchés le plus souvent instables ont modifié les rapports fonciers : on assiste à la privatisation croissante de l'accès aux ressources [Cotlear, 1989 ; Mesclier, 2003] et à l'accentuation de la différenciation des stratégies familiales, avec l'intégration de différents types de migration et d'activités non agricoles [Fonseca et Mayer, 1988 ; Bey, 1994]. Il n'en reste pas moins que la gestion individuelle de tout le processus de production est bien souvent impossible (eau d'irrigation, grandes étendues hétérogènes de parcours). Les rapports fonciers correspondent donc toujours à des combinaisons complexes de droits individuels et collectifs, qui ont beaucoup évolué et qui continuent d'évoluer.

### **Origine des droits sur les ressources dans la communauté de Sinto**

La compréhension des rapports fonciers nécessite tout d'abord l'étude de l'origine des droits sur les ressources ce qui revient à retracer l'histoire de l'implantation des différents groupes en présence [Barrière, 1996 ; Merlet, 2002].

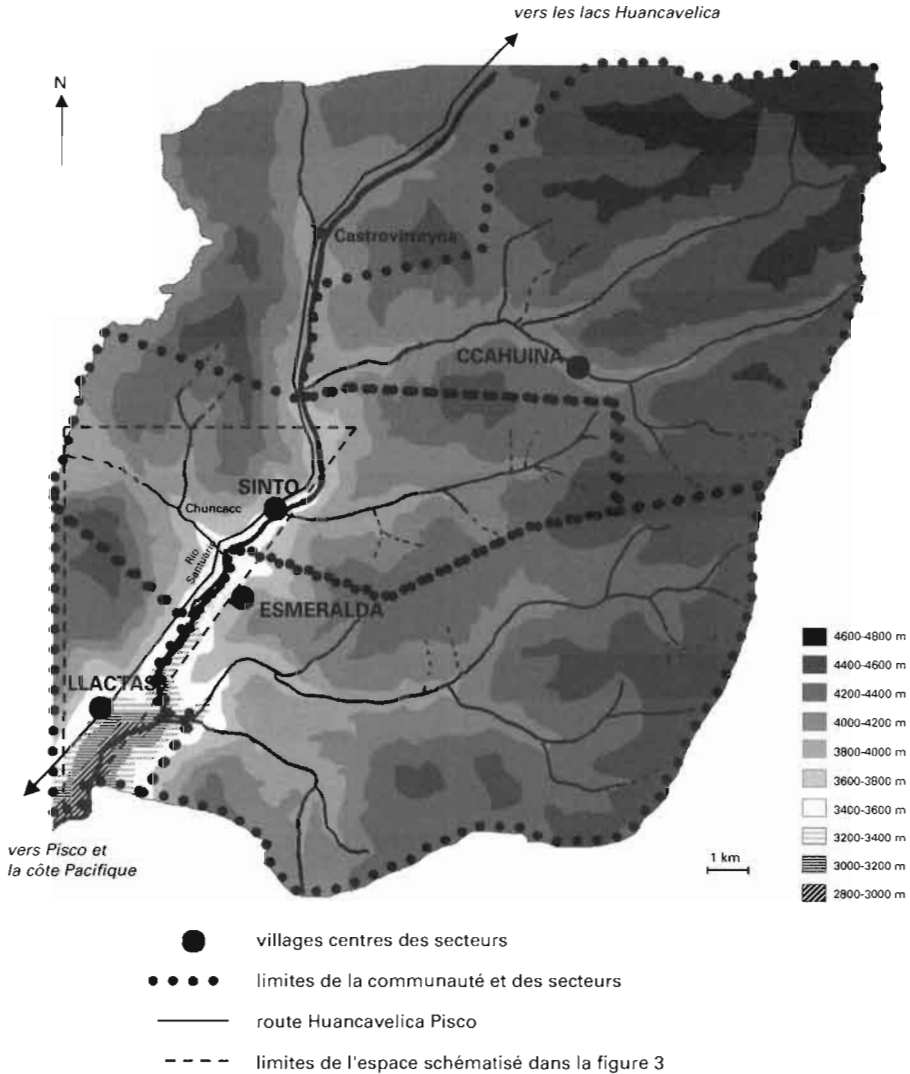
#### *Habitat paysan dispersé et faible pression foncière*

Dans le cas de Sinto (fig. 2), il semble pertinent de débiter l'analyse vers la fin du XIX<sup>e</sup> et le début du XX<sup>e</sup> siècle. Même si Sinto est déjà une hacienda depuis au moins un siècle, c'est semble-t-il à partir de cette époque que les propriétaires terriens aménagent certaines parties du territoire et exproprient les paysans qui les utilisaient<sup>5</sup>.

En 1890, la densité de population sur l'actuel territoire de Sinto était très faible (au moins 10 fois plus faible qu'aujourd'hui, soit au plus 40 familles). L'habitat était dispersé et les familles pratiquaient l'élevage sur parcours auquel était associé dans les parties basses la culture, majoritairement en sec, de grains et de tubercules. Ces activités étaient mises en œuvre sur des territoires étendus, de quelques dizaines à plusieurs centaines d'hectares, et plutôt continus. La pression foncière était faible et il y avait des espaces intercalaires non utilisés (fig. 3a). Il n'y avait pas, semble-t-il, d'organisation communale forte pour l'appropriation du territoire comme celle décrite dans d'autres vallées andines avec un découpage de l'espace

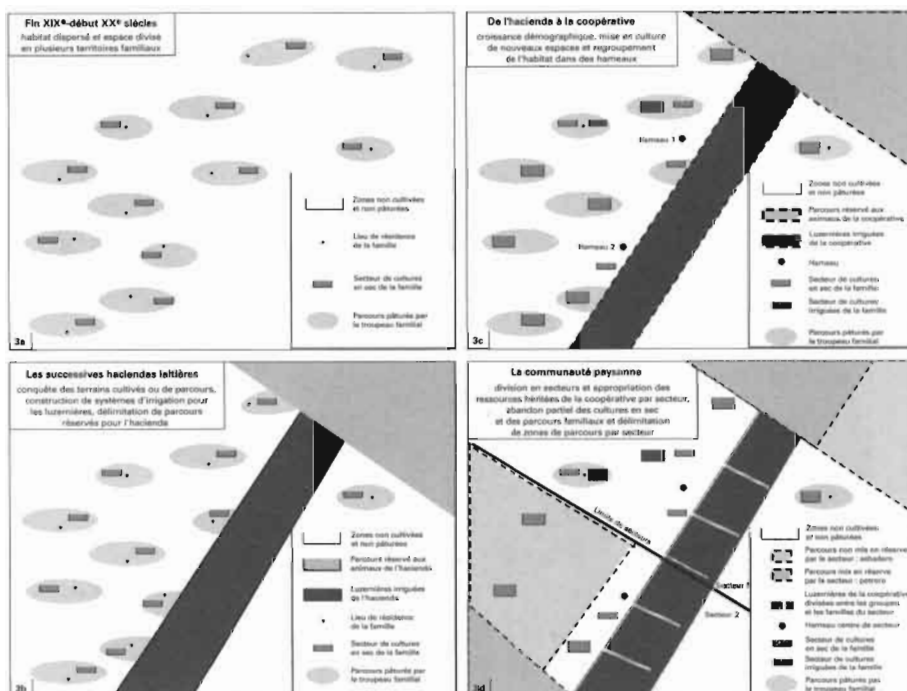
5. Les archives consultées indiquent qu'à la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle Sinto était déjà une hacienda mais elles ne fournissent aucune information relative à son utilisation de l'espace et à son fonctionnement. La mémoire collective ne mentionne aucun propriétaire terrien avant 1890. Il est probable que les propriétaires antérieurs à Manuel del Solar ne résidaient pas à Sinto de manière permanente et exploitaient indirectement la terre en prélevant aux paysans une partie des récoltes des cultures en sec et peut-être des animaux.

Fig. 2 – La communauté de Sinto et ses quatre secteurs



communal en trois zones – mais irrigué destiné à la vaine pâture après la récolte, cultures en sec en assolements collectifs et parcours communaux – et des redistributions régulières du foncier entre les familles [Fonseca et Mayer, 1988 ; Brunshwig, 1988]. À Sinto, les paysans reproduisaient probablement des modes d'organisation du territoire et du travail similaires mais à l'échelle plus petite de la famille nucléaire ou élargie.

Fig. 3 – Croquis explicitant le processus historique d'appropriation des ressources dans les parties basses de la communauté de Sinto (l'espace schématisé est délimité en pointillé sur la figure 2)



### La gestion centralisée des ressources accaparées par l'hacienda puis la coopérative

La construction des grands systèmes d'irrigation de Sinto débute en 1890 avec le propriétaire Manuel del Solar, mais ce n'est que plus tard, à partir de 1920, à l'époque de Martin Obradovich, que l'hacienda prend une orientation laitière : les systèmes d'irrigation, qui sont progressivement perfectionnés et élargis, permettent la culture d'une centaine d'hectares de luzerne divisés en *cercos* de 1 à 5 ha gérés en pâturage tournant pour les vaches laitières ; les autres bovins (taureaux, génisses, vaches tarées) pâturent diverses zones de parcours, certaines étant mises en défens pour la saison sèche (fig. 3b). À partir de 1945, à l'époque du patron Celestino Manchego Muñoz, l'hacienda étend son emprise aux parcours de la zone haute de *puna* et se lance dans l'élevage ovin de race mérinos pour la viande et la laine (zones au-dessus de 4 100 m d'altitude sur la fig. 2).

Les familles paysannes qui utilisent comme parcours ou terres de culture en sec les ressources appropriées par les haciendas successives sont expulsées des espaces concernés : les cultivateurs-éleveurs des parties basses voient leurs territoires se restreindre ou même être réduits à néant (fig. 3b) ; les pasteurs de la



*puna* sont repoussés des fonds de vallée vers les parties hautes où le fourrage est moins riche et plus rare. Dans certains cas, et en fonction des alliances qu'il cherche à créer, le patron installe une famille expulsée ou originaire d'une autre région sur un territoire, souvent sans se soucier de savoir s'il est déjà occupé. À cette pression sur la terre, s'ajoute celle sur la main-d'œuvre pour tous les travaux de l'hacienda.

Ainsi, il semble que c'est l'hacienda qui forge l'unité du territoire de Sinto et l'identité commune de ses habitants. D'ailleurs, les habitants de Sinto sont jusqu'à aujourd'hui désignés en quechua par leurs voisins comme les « oreilles coupées », en référence à la marque distinctive des animaux de l'hacienda de Manchego Muñoz.

Avec la réforme agraire promulguée par le gouvernement de Velasco en 1969, la coopérative agraire de production de Sinto remplace l'hacienda<sup>6</sup>. Les modes d'appropriation des ressources évoluent peu, puisque les productions restent sensiblement les mêmes, dans les systèmes de production familiaux comme dans la coopérative qui remplace l'hacienda (fig. 3c). Ce qui change, c'est le statut des travailleurs, qui deviennent pour la plupart membres de la coopérative et même parfois dirigeants, percevant un salaire fixe et bénéficiant d'une couverture sociale. D'autres, parce qu'ils sont plus jeunes ou absents lors de la réforme agraire, conservent un statut précaire de travailleur éventuel. Moins bien payés et contraints de verser un droit de pâturage plus élevé, leur marginalisation n'est semble-t-il pas étrangère à la destruction de la coopérative par le mouvement Sentier Lumineux en 1983.

### *L'éclatement en de multiples collectifs*

Dans les années 1980, la facilité de communication par la route, la proximité des commerces et de l'école et enfin la sécurité qu'offre un habitat groupé face aux incursions du Sentier Lumineux et de l'armée, poussent progressivement les familles, à l'exception des pasteurs de la *puna* (Ccahuiña), à abandonner leur *estancia* comme résidence permanente. Trois hameaux sont ainsi formés dans les parties basses (fig. 3c). À la fin de la coopérative, ce n'est plus seulement la population qui est divisée en quatre mais aussi le territoire et ce, semble-t-il, sans qu'à aucun moment n'aient été reconnues collectivement leurs limites. La règle implicite semble avoir été la suivante : le territoire d'un secteur correspond à la somme des territoires (et des ressources qu'il contient) utilisés par les familles rassemblées dans le secteur en question. Quant aux territoires utilisés par la coopérative, ils sont affectés au secteur qui les inclut ou dont ils sont proches (fig. 3d).

Après la fin de la guerre civile, quelques années sont nécessaires, dans un climat social qui reste troublé, pour que les paysans de Sinto organisent la réappropriation des ressources utilisées par l'ancienne coopérative : dans le secteur de Lactas, les luzernières sont pendant quelques années l'objet d'une mise en culture commune à

6. Avec la réforme agraire, les communautés paysannes récupèrent certaines terres spoliées et sont intégrées aux formes associatives qui se substituent aux haciendas pour lesquelles elles travaillaient.

toutes les familles du secteur ; les dirigeants élus décident des cultures et de l'organisation des travaux. En théorie, chaque famille fournit la même force de travail et les récoltes sont partagées équitablement, y compris lorsqu'il s'agit de récoltes pâturées (luzerne). Ce mode d'organisation ne tarde pas à devenir source de conflits, certains travaillant moins que d'autres et obtenant néanmoins le même résultat : c'est le « passager clandestin » qui représente un coût dans les systèmes de gestion collective des ressources [Kervyn, 1988]. Pour annuler ce coût, les familles du hameau de Llactas se divisent l'intégralité des anciennes luzernières de la coopérative au début des années 1990 : chaque famille reçoit deux à trois lopins répartis sous les différents canaux d'irrigation ; le partage est équitable.

Dans les secteurs de Sinto et d'Esmeralda, les luzernières auparavant exploitées par la coopérative ne sont pas réparties entre les familles mais entre des *groupes de culture de cinq à douze familles*, généralement parentes, créant ainsi des collectifs intermédiaires entre la famille et le secteur. Le partage est là aussi globalement équitable ; il respecte une certaine répartition dans l'espace des différentes parcelles utilisées par une même famille tout en tâchant d'éviter un excessif morcellement du parcellaire familial (une famille a accès à 5 blocs de parcelles en moyenne). Cette dispersion spatiale des parcelles utilisées par une même famille obéit à une logique paysanne classique de répartition des risques. Les membres du groupe gèrent collectivement les travaux sur leur parcelle et fixent ensemble la date de début de pâturage ainsi que le nombre d'animaux autorisés par famille. Néanmoins, la traite et la surveillance des animaux sont réalisées par chaque famille<sup>7</sup>. Ces groupes sont sujets au même type de tensions que celles décrites à Llactas avant la division des terres, ce qui mène dans certains cas, à la division de la parcelle irriguée entre les différentes familles du groupe.

Concernant l'eau d'irrigation, chacun des trois secteurs des parties basses s'est approprié les systèmes d'irrigation de la coopérative qui traversaient son territoire. Les *comités d'irrigation*, qui constituent eux aussi des collectifs intermédiaires entre la famille et le secteur, rassemblent l'ensemble des irrigants du canal concerné. Leurs autorités élues organisent la répartition de l'eau entre les irrigants. Comme dans d'autres régions du monde, plus la ressource hydrique est limitée, plus les tours d'eau sont stricts : le tour d'eau peut être ainsi de quelques heures à une journée, voire même d'une semaine par irrigant. Quand l'eau est abondante, il n'y a ni comité d'irrigation, ni tour d'eau.

Lorsque deux secteurs partagent un canal (fig. 3d), le contrôle de l'eau d'irrigation par le secteur aval est subordonné à celui exercé par le secteur amont ce qui génère des conflits, situation classique dans les Andes.

Dans les parties basses, les secteurs se sont appropriés, pour l'élevage bovin, les anciens parcours de la coopérative inclus dans leur territoire (secteur du haut de la fig. 3d). Ils font l'objet d'une gestion collective par secteur qui s'apparente à celle mise en place par les haciendas. Les pratiques de mise en réserve d'une partie des

7. À Cusi, Christophe Roman [1988] décrit un arrangement inverse : les luzernières sont individuelles et chaque membre du groupe alimente et traite sur sa parcelle l'ensemble des animaux du groupe.

fourrages ont perduré, le plus souvent sur les mêmes espaces appelés *potreros*<sup>8</sup> : des travaux collectifs permettent tous les ans de les isoler des parcours voisins. Le fourrage en question est stocké sur pied et pâturé au début de la saison sèche par les bovins quand le secteur le décide. Quand il y a plusieurs *potreros* dans un secteur, les familles se sont divisées en autant de *grupos potreros* qu'il y a de *potreros* pour leur utilisation et leur gestion. Les parcours non mis en défens et pâturés toute l'année sans surveillance quotidienne des animaux sont appelés *echaderos*.

Dans la *puna*, il n'y a pas eu d'appropriation des parcours par le secteur mais une réappropriation par les familles de pasteurs qui en avaient été expulsées. Les familles sont plus nombreuses qu'au moment de leur expulsion, mais l'espace n'étant pas saturé, les conflits ont été évités par l'installation de certaines d'entre elles sur des espaces vierges ou abandonnés.

## Les droits sur les ressources aujourd'hui

Avant d'analyser les droits sur les ressources proprement dits, faisons une synthèse des ressources en jeu et des acteurs se les appropriant (les ayants droit).

### *Quelles ressources ?*

Les systèmes de production de Sinto se basent sur l'exploitation de quatre ressources principales (foncier irrigué, eau d'irrigation, terres cultivées en sec et parcours) qu'il nous faut en plus décliner suivant leur origine (fig. 5) :

- héritée de la coopérative : ce sont les luzernières, l'eau d'irrigation et les parcours dont la réappropriation paysanne est décrite dans le paragraphe précédent.
- paysanne familiale : ce sont des ressources que les haciendas ou la coopérative ne se sont jamais appropriées. Elles sont situées sur des territoires qui étaient déjà occupés au début du XX<sup>e</sup> siècle par des familles paysannes ou qu'elles ont conquis depuis.
- paysanne collective : ce sont aussi des ressources que les haciendas et la coopérative ne se sont jamais appropriées, mais, à la différence des précédentes, elles sont passées dans l'usage collectif, parce qu'elles étaient proches des villages et/ou parce qu'aucune famille paysanne n'y faisait de cultures régulièrement. C'est le cas de nombreuses zones de parcours dans les parties basses.

La plupart de ces origines apparaissent sur la figure 3d : toutes les familles ont accès à des terres cultivées en sec ; deux familles du secteur d'en haut exploitent en outre de l'eau d'irrigation et des terres cultivées irriguées. L'une d'elles et une autre famille du même secteur ont accès à des parcours d'origine paysanne familiale. Enfin, les zones de parcours du secteur aval, qu'ils fassent ou non l'objet d'une mise en défens, sont d'origine paysanne collective suivant notre typologie.

8. Dans les communautés de Haut Cañete, les paysans désignent par le terme « potrero » les luzernières clôturées. À Sinto, il s'agit de parcours mis en défens.

### Quels acteurs ?

Le collectif le plus large en présence à Sinto est la communauté paysanne, reconnue en 1996. Vient ensuite le secteur ou *anexo*, qui rassemble entre 40 et 90 familles, auxquelles s'ajoutent une dizaine de familles non membres : ces dernières (jeunes couples, hommes non mariés et plus rarement mères célibataires) n'ont pas de droits propres sur les ressources et utilisent généralement ceux de leurs parents. Les *anexos* sont également reconnus par l'État comme des instances de gestion de la vie communale, mais ils ne sont pas propriétaires des terres : le seul titre de propriété ayant une valeur légale est communal<sup>9</sup>.

Les secteurs rassemblent trois types de collectifs suprafamiliaux : les groupes *potrero*, les comités d'irrigation et les groupes de culture. Pour les systèmes d'irrigation d'origine paysanne, le comité d'irrigation n'est autre qu'une famille élargie. Les groupes de culture rassemblent entre 3 et 12 familles, pour un cycle de rotation de plusieurs années ou de manière permanente, pour la culture d'une parcelle en commun. Enfin, à l'échelle familiale, on distingue la famille élargie qui réunit 2 à 5 familles parentes (frères et sœurs et leurs parents) et la famille nucléaire.

L'axe vertical (fig. 4) formé par ces différents collectifs s'apparente à celui de la matrice des maîtrises foncières présentée dans la partie I.

Fig. 4 – Les différents collectifs pour l'appropriation des ressources dans la communauté de Sinto

Collectifs
Communauté (350 familles)
Secteur (40-90 familles)
Groupe <i>potrero</i> (20-50 familles)
Comité d'irrigation (10-90 familles)
Groupe de culture (3-12 familles)
Famille élargie (2-5 familles)
Famille nucléaire

9. La loi générale sur les Communautés Paysannes de 1987 définit l'inaliénabilité et l'imprescriptibilité de ses terres. Dans la pratique, un marché de la terre informel qui concerne des parcelles que les familles membres se sont progressivement appropriées, fonctionne depuis très longtemps à l'intérieur de nombreuses communautés. Plus récemment, les lois adoptées par Fujimori marquent un tournant, abrogeant les lois de la réforme agraire et posant les bases d'une véritable libéralisation du marché de la terre dans les communautés paysannes. Le même gouvernement crée en 1992, suivant les directives de la Banque Mondiale et avec l'appui financier depuis 1996 de la Banque Interaméricaine de Développement, le *Proyecto Especial de Titulación de Tierras y Catastro Rural* (PETT) destiné à régulariser la propriété privée. Les multiples problèmes que pose l'application de ces nouvelles orientations sur la côte, dus à l'incohérence voire la contradiction de certaines lois et normes adoptées hâtivement, laissent présager de plus grandes difficultés encore dans les Andes, où bon nombre de communautés n'ont même pas de titres de propriété et ne sont pas inscrites aux Registres Publics [del Castillo, 1997]. Néanmoins, les bases légales de la libéralisation foncière existent.

Fig. 5 – Origine des ressources et collectifs d'appropriation dans la communauté de Sinto

Ressource		Origine	Héritée de la coopérative	Paysanne familiale	Paysanne collective
Foncier irrigué			groupe de culture famille nucléaire	famille nucléaire	
Eau d'irrigation			comité d'irrigation	famille élargie	
Terres cultivées en sec				famille élargie famille nucléaire	groupe de culture famille élargie
Parcours	parties basses	secteur groupe potrero		famille élargie famille nucléaire	secteur groupe potrero
	<i>Puna</i>			famille nucléaire	famille nucléaire

### De fortes maîtrises sur les ressources

La figure 6 rassemble suivant la terminologie définie par Étienne Le Roy les différents types de maîtrises sur les ressources en vigueur dans la communauté de Sinto.

Remarquons tout d'abord que la communauté s'est dotée des instances nécessaires pour exercer une *maîtrise de type exclusive* sur la plupart des ressources dont ses membres ont besoin. Que ce droit soit exercé par la famille, le secteur, ou en dernière instance la communauté, il y a pour l'usage des parcours et des terres cultivées, choix des ayants droits, définition des modalités d'accès aux droits et de leur transmission et possibilité d'exclusion de tiers.

La communauté exerce une *maîtrise absolue* sur toutes les terres de son territoire dans la mesure où la Ley de Tierras l'autorise à les hypothéquer, les louer ou les vendre à des tiers. Néanmoins, l'exercice de ce droit d'aliénation nécessite l'accord de deux tiers de ses membres, qui ont par ailleurs un droit individuel d'exclusion sur les parties les plus productives du même foncier. Dans la pratique, la concurrence entre ces deux droits conduit les paysans à opter le plus intéressant (et pratique) pour eux : ils n'exercent pas, en tant que communauté, cette maîtrise absolue. Mais il en serait probablement autrement si les terres de Sinto venaient à faire l'objet de convoitises (pour l'exploitation minière ou pour une retenue par exemple).

L'eau d'irrigation fait elle aussi l'objet d'une *maîtrise plutôt spécialisée*<sup>10</sup>. Les comités d'irrigation décident en effet des modalités de répartition de l'eau (droit de gestion) et choisissent qui sont les irrigants mais il leur est souvent difficile de priver des tiers de la ressource en eau : plus en amont, des familles n'appartenant pas au comité d'irrigation peuvent prélever de l'eau et, en l'absence d'infrastructures de stockage, une partie de l'eau est aussi récupérée en aval. Le débit du cours d'eau Santuario

10. Contrairement à ce que stipule la loi sur l'eau, aucun irrigant de Sinto ne paie l'eau d'irrigation. Selon le DL n° 17752 de 1969, ou Loi Générale des Eaux, l'État est propriétaire exclusif des eaux sans exception et la loi stipule que les usagers doivent acquitter le paiement d'une taxe par unité de volume fixé pour chaque usage de l'eau, qui doit servir au recouvrement des coûts d'exploitation et de distribution des ressources hydriques et au financement d'études et d'ouvrages.

Fig. 6 – Les maîtrises foncières à Sinto

	Droit de prélèvement <u>Maîtrise prioritaire</u>	Droit de gestion <u>Maîtrise spécialisée</u>	Droit d'exclusion <u>Maîtrise exclusive</u>	Droit d'aliénation <u>Maîtrise absolue</u>
Communauté				légalement : toutes les terres
Secteur			terres cultivées en sec d'OPC à l'échelle pluriannuelle parcours HC ou d'OPC	<b>fourrages des parcours</b>
Groupe potrero		parcours HC ou d'OPC		
Comité d'irrigation		eau d'irrigation HC		
Groupe de culture	eau d'irrigation HC		terres irriguées HC divisées entre des groupes terres cultivées en sec d'OPC pendant la durée du cycle	<b>fourrages des terres irriguées</b>
Famille élargie		eau d'irrigation d'OPF (systèmes d'irrigation familiaux)	terres cultivées en sec d'OPF parcours d'OPF	
Famille nucléaire	eau d'irrigation HC ou d'OPF parcours HC ou d'OPC	eau d'irrigation d'OPF (systèmes d'irrigation individuels) parcours d'OPF et d'OPC ( <i>puna</i> )	– terres irriguées HC et divisées entre des familles – terres irriguées d'OPF terres cultivées en sec d'OPF parcours d'OPF	<b>fourrages des terres irriguées</b>

HC : hérité de la coopérative ; OPF : origine paysanne familiale ; OPC : origine paysanne collective.

qui alimente bon nombre de systèmes d'irrigation de Sinto est même partiellement contrôlé par le comité d'irrigation de Pisco sur la côte Pacifique, qui décide sans consulter les paysans de Sinto des lâchers d'eau depuis les lacs en amont de Sinto.

Les parcours de la *puna* font l'objet d'une maîtrise spécialisée (qui tend à devenir exclusive) dans la mesure où les frontières du territoire occupé par une famille sont imprécises et où le pâturage des troupeaux des voisins est toléré. En outre, quand une famille abandonne le territoire qu'elle utilisait sans laisser d'héritiers, c'est le secteur qui en récupère le contrôle et décide de sa réaffectation.

Il y a une ressource sur laquelle s'exerce cependant une maîtrise absolue, c'est la ressource fourragère : les familles ou les groupes de culture peuvent vendre à un tiers le droit de pâturage de la luzerne pour un cycle. Le calcul du prix fait référence à un nombre de journées de pâturage par animal. On retrouve ici la dichotomie espace/ressource analysée par Barrière et Barrière [1996] : la maîtrise exclusive sur la terre cultivée irriguée est nécessaire à l'exercice d'une maîtrise absolue sur le fourrage qu'elle produit.

### *La privatisation des ressources les plus productives*

La figure 6 fait apparaître l'existence de collectifs d'autant plus restreints que la ressource concernée est productive<sup>11</sup> : ainsi, les terres irriguées font pour la plupart l'objet d'une maîtrise exclusive par les familles paysannes. Les familles élargies ou les groupes de culture ayant reçu ensemble de parcelles irriguées ont tendance à se les diviser alors qu'elles les exploitent en commun s'il s'agit de terres cultivées en sec. Par ailleurs, s'il y a quelques parcours isolés qui font l'objet d'une maîtrise exclusive par des familles nucléaires ou élargies, l'essentiel des parcours est géré au niveau du groupe *potrero* ou du secteur ; les familles n'ont en ce cas qu'un droit de prélèvement (maîtrise prioritaire) de la ressource fourragère, sans avoir individuellement ni droit de gestion ni droit d'exclusion.

L'eau d'irrigation fait figure un peu originale dans cette analyse, mais on peut repérer la même tendance à la restriction des collectifs en jeu : les irrigants d'un canal traversant deux secteurs ne se rassemblent pas en un unique comité d'irrigation, mais créent deux instances, à raison d'une par secteur.

Ce processus de privatisation<sup>12</sup> croissante des ressources offrant le plus de possibilités d'intensification a été décrit dans de nombreuses autres régions des Andes<sup>13</sup>,

11. La ressource la plus productive est celle qui génère un revenu plus important par hectare ou par unité de volume d'eau.

12. Privatisation signifie dans le cadre théorique utilisé : maîtrise de plus en plus forte (exclusive, tendant vers absolue) par des collectifs de plus en plus restreints.

13. Bruno Kervyn [1988] analyse de la façon suivante la privatisation des résidus de culture pour le pâturage dans des communautés de Cusco : même si le coût de supervision du pâturage est plus élevé dans un système privé, les membres de la communauté auront intérêt à privatiser les résidus de culture quand le rendement fourrager est élevé, et ce pour deux raisons. Tout d'abord cette privatisation apporte une réponse au problème de l'hétérogénéité entre les producteurs liée au nombre d'animaux ou à la superficie de terres récoltées qu'ils possèdent : le paysan qui a peu d'animaux et beaucoup de parcelles récoltées a plus intérêt à faire pâturer les résidus de ses terres par ses seuls animaux. D'autre part, le pâturage par des animaux nombreux d'une surface à fort rendement fourrager pose un problème de gaspillage de la ressource par le piétinement. Un raisonnement analogue appliqué aux terres irriguées de Sinto permet de comprendre le processus de privatisation en cours.

pour les terres irriguées [Golte, 1980 ; Fonseca et Mayer, 1988 ; Bey, 1994] et pour les terres cultivées en sec en assolements collectifs [Cotlear, 1989 ; Orlove *et alii*, 1992 ; Hervé, 1994].

### *L'équité dans l'appropriation des ressources*

À Sinto, même si la structure foncière est relativement égalitaire, tous les paysans n'ont pas accès aux mêmes ressources : tout d'abord, et ce peut-être depuis l'implantation des groupes humains sur le territoire de Sinto, certaines familles valorisent les parcours de la *puna* sans pratiquer quasi aucune culture alors que d'autres, dans les parties basses, cultivent fourrages et produits alimentaires (fig. 2). Rares sont les familles qui utilisent à la fois ces deux étages écologiques, ce qui ne les empêche pas d'échanger des produits et du travail.

Cette division a été renforcée par le découpage sectoriel : bon nombre de pasteurs de Cchahuña souhaiteraient aujourd'hui disposer de terres de culture, mais la seule possibilité qui leur est offerte est la mise en culture de la partie basse de leur secteur, au demeurant fort réduite. La division des parties basses en trois secteurs qui tendent à se cloisonner crée elle aussi une différenciation : les familles de Llactas utilisaient peu les parcours d'Esmeralda ou l'eau d'irrigation au début du XX<sup>e</sup> siècle. Mais lorsqu'il s'agit de reprendre à leur compte la spécialisation laitière de l'hacienda, ces ressources deviennent essentielles.

À l'intérieur des secteurs, l'accès aux ressources héritées de la coopérative est assez équitable : la répartition des luzernières ayant eu lieu il y a une dizaine d'années, il n'y a pas encore de nouvelle division par le biais d'héritages. La durée du tour d'eau pour l'irrigation de ces parcelles intègre suivant les comités différents facteurs qui vont de la simple qualité de membre à la superficie des terres exploitées par l'irrigant, ou encore au travail fourni pour les travaux d'entretien du canal<sup>14</sup>. Enfin, tous les membres d'un secteur ont accès aux zones de parcours collectifs qu'il contient.

Le cas des ressources d'origine paysanne familiale est très différent car elles n'ont pas fait l'objet d'une telle redistribution. Au début du XX<sup>e</sup> siècle, les familles exerçaient une maîtrise prioritaire ou spécialisée sur des territoires étendus et en général continus. Leur mode d'appropriation actuel est le résultat combiné de différents processus, orchestrés par l'hacienda (expulsions, réinstallations de familles) ou par les paysans (aménagement de petits systèmes d'irrigation là où c'était possible, division des terres au fil des héritages). Ainsi, alors que dans un vallon isolé jamais accaparé par l'hacienda certaines familles exploitent aujourd'hui 3 hectares de terres irriguées, d'autres ne cultivent que les terres qu'elles ont reçues de la coopérative (fig. 3).

14. Dans le débat sur l'équité qui opposent les tenants d'une répartition de l'eau en fonction de la quantité de terres exploitées par la famille et les partisans d'un tour d'eau égalitaire entre tous les irrigants *comuneros*, la solution retenue est plutôt la seconde, ce qui témoigne d'une certaine solidarité. On retrouve ce même débat concernant les terres de parcours dans les Pyrénées : certains veulent rendre leur accès proportionnel à l'étendue des propriétés privées là où d'autres avancent que tous les membres de la communauté villageoise doivent y avoir droit pareillement [Bourbouze et Gibon, 2001].



La sécurité foncière est forte sur ces territoires *de los abuelos*<sup>15</sup> : la maîtrise prioritaire ou spécialisée exercée par les familles s'est progressivement transformée en une maîtrise exclusive<sup>16</sup>.

Contrairement à ce qui a été observé dans d'autres communautés andines, il ne semble pas qu'il y ait à Sinto de détournement de l'institution communale (ou ici du secteur) au profit des plus puissants cherchant à s'accaparer les ressources [Fonseca et Mayer, 1988 ; Bey, 1995] : à l'inverse, quand elle a la main mise sur une ressource, la communauté est garante d'une certaine égalité dans sa distribution. En effet, contrairement à ce que stipule la loi en vigueur sur les Communautés Paysannes<sup>17</sup>, les familles organisent elles mêmes la gestion de l'eau, des parcours et la transmission des droits d'usage sur ces multiples territoires familiaux. Et, en l'absence de contrôle communal, c'est pour l'accès à ces ressources que l'on observe le plus d'inégalités : héritage inégal des terres au sein de la fratrie ou accaparement par les plus âgés ou les plus influents de l'eau des systèmes d'irrigation familiaux.

### **L'appropriation des ressources dans la communauté de Sinto : crise ou adaptation ?**

#### *L'inéluctable éclatement de la communauté en secteurs*

La division du territoire de Sinto en secteurs, amorcée à la fin de la coopérative, se poursuit : en janvier 2004, la vingtaine de familles qui habitent le vallon de Chuncacc (fig. 2) décide de se séparer du secteur Sinto en créant un cinquième secteur. Ce découpage, nous l'avons vu, est loin d'être seulement administratif puisque les secteurs recherchent une autonomie croissante dans l'accès aux ressources, tentant, dans les parties basses, de recréer des « mini-Sinto » avec ses parcours, ses systèmes d'irrigation indépendants et ses terres de culture irriguées ou en sec. Les secteurs ainsi formés sont pourtant loin d'être dotés des mêmes ressources, ce qui génère des dynamiques différentes dans chaque secteur et porte même préjudice à certains<sup>18</sup>. Cette sectorisation marque une certaine rupture avec la rationalité andine qui vise le contrôle d'un maximum d'étages écologiques, puisque les secteurs correspondent plutôt à une occupation de l'espace en bandes horizontales. Elle est néanmoins nécessaire car elle permet aux paysans de gérer les ressources dont ils ont le plus besoin à une échelle qui soit à la fois efficace et

15. Des grands-pères, des ancêtres.

16. Il y a un consensus social qui rend possible la privatisation voulue par les paysans. Comme le signale en effet Bruno Kervyn [1988 : 21], « une clôture n'est effective que si personne ne la détruit, ou si le droit de la construire est socialement reconnu ».

17. L'article 11, non annulé par la plus récente *Ley de Tierras*, stipule : « l'accaparement de terres dans les Communautés Paysannes est interdit (...) Chaque communauté détermine le régime d'utilisation de ses terres, sous forme communale, familiale ou mixte » et l'article 12 : « les parcelles familiales doivent être travaillées directement par les membres de la communauté dans des proportions ne dépassant pas celles fixées par l'Assemblée Générale de chaque Communauté Paysanne, selon sa disponibilité et pendant la durée définie par le règlement » [*Ley n° 24656 de las Comunidades Campesinas*, 1987].

18. Jacques Malengreau [1995] analyse aussi cet éclatement des communautés et conclut que ceux qui ne parviennent pas à recréer, sur un espace plus restreint, la diversité du potentiel productif et l'autarcie perdue sont amenés à migrer ou à dépendre d'activités extérieures.

réaliste par rapport à leurs actuelles conditions de vie. Ce processus, qui va souvent de pair avec la spécialisation des systèmes de production et la diversification des activités non agricoles, est en cours dans de nombreuses régions andines [Fonseca et Mayer, 1988 ; Saignes et Morlon, 1992].

*La saturation du foncier irrigué ;  
quelles voies pour le développement de la production laitière à Sinto ?*

La place centrale du foncier irrigué dans les systèmes de production de Sinto en tant que support de l'alimentation des vaches laitières explique l'important développement au cours des dernières décennies des petits systèmes d'irrigation qui viennent s'ajouter aux infrastructures héritées des haciendas.

Or, s'il est une ressource sur laquelle la pression est très forte à Sinto en dépit des migrations, c'est bien le foncier irrigué. Et la construction de nouveaux canaux permettant d'étendre les superficies irriguées nécessiterait maintenant d'autres moyens que ceux dont disposent les paysans. Dès lors, quelle intensification fourragère choisiront-ils ? L'amélioration des infrastructures d'irrigation existantes et des changements techniques à la parcelle offrent en effet des marges de manœuvre réduites ; une possibilité à explorer, à l'image d'autres régions des Andes dans lesquelles cette révolution fourragère est en cours [Hervé, 1992], serait le développement de pratiques de stockage (fourrages des parcours sur pied ou fourrages cultivés coupés). Enfin, certains éleveurs parlent d'acheter des fourrages sur la côte Pacifique voisine (tige de maïs, tourteau de coton, mélasse). Une chose est sûre, dans la voie empruntée actuellement, le facteur limitant est la luzernière ou le foncier irrigué, et il est bientôt saturé.

*Vers une maîtrise absolue des terres ?*

Dans les vingt dernières années, il y a eu quelques cas isolés non contrôlés par la communauté de vente informelle de terres irriguées entre des familles de Sinto.

Jusqu'alors, il n'a pas été question de délivrer des titres de propriété individuels alors qu'il existe des moyens légaux d'y accéder : la ley de Tierras adoptée en 1995 stipule que si deux tiers des membres le choisissent en assemblée, le territoire communal peut être divisé en autant de propriétés privées qu'il y a de membres. À Sinto, il est à prévoir que cette parcellisation générerait des conflits au niveau des zones de frontière, compliquerait beaucoup l'organisation du pâturage [Pinedo, 1999] et représenterait des dépenses hors de portée des familles paysannes.

La dérégulation du marché foncier fait débat : il est vrai que le système communal de tenure de la terre offre plus de sécurité et de souplesse aux paysans que des titres de propriété individuels puisque c'est le groupe et non un État aux institutions faibles et exposées à la corruption qui garantit les droits des paysans [Kervyn, 1992]. D'un autre côté, le souhait exprimé par les paysans de pouvoir disposer librement de leurs terres est légitime dans un contexte de division croissante du parcellaire communal. En outre, l'informalité des transactions foncières est susceptible d'engendrer insécurité et conflits [del Castillo, 1992].

Par ailleurs, une plus grande mobilité du foncier autoriserait un certain remembrement. Certes la dispersion des parcelles de luzerne dans l'espace répartit les risques, mais, suite à leur division au fil des héritages, elle génère d'importants temps de déplacements, sans parler de la difficulté de la collecte du lait par les petites fromageries récemment créées.

Reste que la vente des terres irriguées par une famille qui migre rend impossible son retour à Sinto au cas où les affaires tournent mal en ville. Face à un marché du travail faiblement rémunérateur et très instable, il n'est pas rare que les jeunes migrants fassent appel à cette soupape de sécurité [del Pozo-Vergnes, 2003].

Le recours à diverses modalités de faire-valoir indirects de la terre cultivée et des troupeaux (location, production à part de fruits, mise en gardiennage) est aussi de plus en plus fréquent. Ils apportent une réponse à la saturation du foncier et sont particulièrement adaptés aux stratégies des migrants qui peuvent ainsi garder des activités agricoles à Sinto.

### *La tragédie des communs en cours sur les parcours des zones basses ?*

S'il est une ressource, pourtant essentielle dans les systèmes de production actuels de Sinto, qui pose un problème jusqu'alors sans solution collective, ce sont les parcours pour les bovins : en effet, les secteurs n'arrivent pas à imposer une limite à la taille des troupeaux familiaux<sup>19</sup>, ce qui conduit en saison sèche à un chargement excessif par rapport à la ressource fourragère disponible. La tragédie des communs serait donc en passe de se jouer à Sinto, situation classique dans les communautés andines [Cotlear, 1989 ; De la Cadena, 1989 ; Bey, 1994 ; Gascon, 1996] et dans bien d'autres régions du monde [Bourbouze et Gibon, 2001].

D'autres pratiques, en jeu sur certains parcours offrent cependant un tableau un peu différent de ce « classique andin ». Tout d'abord, les paysans mettent en réserve certains parcours, pâturés en saison sèche quand le groupe *potrero* le décide. En général, tout au moins pour les premières semaines de pâturage, il y a un nombre limité d'animaux par famille pouvant entrer et il est respecté. Les marges de manœuvre concernant les dates de mises en réserve et d'entrée dans le *potrero* confèrent une souplesse à la gestion pastorale.

Enfin, à Sinto, il y a des limites à l'application de la théorie du collectif qui empêche l'innovation technique individuelle [Cotlear, 1989]. Certains paysans parviennent en effet à s'orienter vers une production laitière basée sur un petit troupeau plus productif : peu leur importe que leurs animaux, moins nombreux, profitent moins de la ressource collective s'ils produisent finalement plus de lait ; et pour rendre efficient leur effort de sélection génétique, ils tâchent de conserver leurs vaches non pleines hors des espaces collectifs. Il est vrai que ces éleveurs sont ceux qui ont plus de terres irriguées, mais là est peut-être la voie qui permettra à la communauté de contrôler les effectifs des troupeaux... pour déjouer la tragédie des communs.

19. Ce n'est pourtant pas faute d'avoir essayé puisqu'elle avait été, par exemple, fixée à 15 têtes de bétail à Esmeralda mais ne fut jamais respectée : une famille qui avait 90 têtes de bétail argumenta que cela faisait toujours moins de 15 têtes pour chacun de ses 9 enfants.

## Conclusion

Les collectifs en jeu et les modalités d'appropriation des ressources à Sinto présentent de nombreux points communs avec d'autres communautés paysannes andines. La redistribution foncière entre les familles paysannes lors de la réforme agraire et suite à la destruction de la coopérative distingue cependant le cas de Sinto des communautés restées indépendantes des haciendas. Suite à ces événements, l'enjeu spécifique pour la communauté étudiée porte sur la réappropriation par les familles paysannes des ressources auparavant mobilisées dans des systèmes centralisés (hacienda puis coopérative) : il leur faut mettre en place les collectifs adaptés et définir les modalités de gestion de l'eau d'irrigation, des terres de culture et des parcours, dans un climat social qui reste marqué par la violence des années 1980 et 1990. Ainsi, la question de la confiance au sein de ces collectifs, nécessaire à l'établissement de consensus, se pose probablement avec plus d'acuité qu'ailleurs.

## BIBLIOGRAPHIE

- BARRIÈRE O. et BARRIÈRE C. [1996], « Approches environnementales : systèmes fonciers dans le delta intérieur du Niger », in E. Le Roy, A. Karsenty, A. Bertrand, *La sécurisation foncière en Afrique, pour une gestion viable des ressources renouvelables*, Paris, Karthala, p. 127-175.
- BEY M. [1994], *Le meilleur héritage. Stratégies paysannes dans une vallée andine du Pérou*, Paris, ORSTOM, 203 p.
- BOURBOUZE A. et GIBON A. [2001], « Ressources individuelles ou ressources collectives ? L'impact du statut des ressources sur la gestion des systèmes d'élevage des régions du pourtour méditerranéen », CIHEAM, Options méditerranéennes, p. 289-309.
- BRUNSCHWIG G. [1988], « Sistemas de producción de laderas de altura », in M. Eresue et A. M. Brougère (dir.), *Políticas agrarias y estrategias campesinas en la cuenca del Cañete*, Lima, UNALM, IFEA, p. 27-52.
- CONSTITUCIÓN POLÍTICA DEL PERÚ [1993], Título III, del regimen económico, capítulos II, III y VI.
- COTLEAR D. [1989], *Desarrollo campesino en los Andes*, Lima, IEP, 325 p.
- Decreto Ley N° 17752 [1969], Ley General de Aguas.
- Decreto Ley N° 24656 [1987], Ley General de las Comunidades Campesinas.
- Decreto Ley N° 26505 [1995], Ley de Promoción de las Inversiones en las Tierras del Territorio Nacional y de las Comunidades Campesinas y Nativas.
- DE LA CADENA M. [1989], « Cooperación y conflicto », in E. Mayer et M. de la Cadena, *Cooperación y conflicto en la comunidad andina*, Lima, IEP, p. 77-116.
- DEL CASTILLO L. [1992], « ¿ Tienen futuro las comunidades campesinas ? », CEPES, *Debate agrario*, n° 14 : 17-22.
- DEL CASTILLO L. [1997], « Propiedad rural, titulación de tierras y propiedad comunal », CEPES, *Debate agrario*, n° 26, p. 59-79.
- DEL POZO-VERGNES E. [2003], *Sociétés, bergers et changements au Pérou. De l'hacienda à la mondialisation*, Paris, L'Harmattan, 280 p.
- FONSECA C. et MAYER E. [1988], *Comunidad y producción en la agricultura andina*, Lima, FOMCIENCIAS, 212 p.
- GASCON J. [1996], « La Polémica sobre la tragedia de los comunes : un caso andino », CEPES, *Debate Agrario*, n° 25, p. 21-35.

- GOLTE J. [1980], *La racionalidad de la organización andina*, Lima, IEP, 124 p.
- GONZALES DE OLARTE E. [1994], *En las fronteras del mercado : Economía política del campesinado en el Perú*, Lima, IEP, 371 p.
- HARDIN G. [1968], « The Tragedy of the Commons », *Science*, p. 1243-1248.
- HERVÉ D. [1992], « Adaptación a los sistemas agrarios andinos de un modelo de intensificación lechera », Lima, *SEPIA*, n° IV, p. 347-369.
- HERVÉ D. [1994], « Desarrollo sostenible en los Andes altos : los sistemas de cultivo con descanso largo pastoreado », in D. Hervé, D. Genin, G., Rivière (éd.), *Dinámicas del descanso de la tierra en los Andes*, La Paz, ORSTOM-IBTA, p. 15-36.
- HERVÉ D., BARRIO J. [2003], « Classification des territoires de communautés andines sur un versant étagé des Andes centrales », *Revue de Géographie Alpine*, n° 2, p. 69-83.
- KERVYN B. [1988], « Campesinos y acción colectiva : la organización del espacio en comunidades de la Sierra Sur del Perú », *Revista Andina*, vol. 7, n° 1, p. 7-81.
- KERVYN B. [1992], « Mercado de tierras : argumentos para un debate », Lima, *SEPIA*, cuadernos de trabajo n° 1, 20 p.
- LE ROY E. [1996], « La théorie des maîtrises foncières », in E. Le Roy, A. Karsenty, A. Bertrand, *La sécurisation foncière en Afrique, pour une gestion viable des ressources renouvelables*, Paris, Karthala, p. 59-76.
- MALENGREAU J. [1995], *Sociétés des Andes : des empires aux voisinages*, Paris, Karthala, 453 p.
- MAYER E. [1985], « Production zones », in S. Mazuda, I. Shimada, C. Morris, *Andean Ecology and Civilization : An interdisciplinary Perspective on Andean Ecological Complementarity*, Tokyo Press, p. 45-84.
- MERLET M. [2002], *Cahier de propositions. Politiques foncières et réformes agraires, IRAM (France) et Réseaux Agricultures Paysannes et Mondialisation*, 49 p.
- MESCLIER E. [2003], « Les Andes rurales dans la mondialisation, entre crises et ouvertures », Communication présentée au colloque Crises et mutations des agricultures de montagne, Clermont-Ferrand, CERAMAC, p. 105-120.
- ORLOVE B. [1976], « The tragedy of the commons revisited : land use and environmental quality in high-altitude Andean grasslands », *Hill lands, proceedings of International Symposium*, West Virginia University, Morgantown, USA, p. 210-214.
- ORLOVE B., GODOY R., et MORLON P. [1992], « Les assolements collectifs de haute altitude », in P. Morlon (coord.), *Comprendre l'agriculture paysanne dans les Andes centrales. Pérou-Bolivie*, Paris, INRA, p. 88-120.
- OSTROM E. et SCHLAGER E. [1992], « Properties Rights Regimes end Natural Ressources. A Conceptual Analysis », *Land Economics*, August.
- PINEDO D. [1999], « Manejo comunal de pastos, equidad y sostenibilidad en una comunidad de la cordillera Huayhuash », Lima, *SEPIA*, n° VIII, p. 277-326.
- ROMAN C. [1988], « La ganadería lechera en la Cuenca alta del Cañete – sur rol en el desarrollo de los sistemas agrarios y su articulación al mercado nacional », in M. Eresue et A.M. Brougère (dir.), *Políticas agrarias y estrategias campesinas en la cuenca del Cañete*, Lima, UNALM, IFEA, p. 85-97.
- SAIGNES T. et MORLON P., [1992], « De l'archipel ethnique au minifundium », in P. Morlon (coord.), *Comprendre l'agriculture paysanne dans les Andes centrales*, Pérou-Bolivie, Paris, INRA, p. 140-159.



Hommage  
à  
G rard Althabe



Photo de Gérard Althabe © Patrice Ville



## Gérard Althabe : un interlocuteur des mondes contemporains<sup>1</sup>

*Suzanne Chazan\**, *Valéria Hernandez\*\**,  
*Bernard Hours\*\*\**, *Monique Selim\*\*\*\**

Né le 6 décembre 1932, Gérard Althabe a débuté sa carrière en 1957 à l'ORSTOM qu'il a quitté pour rejoindre l'École des hautes études en sciences sociales. Il gardait des relations privilégiées avec son institution d'origine. Ainsi, durant la transformation de l'ORSTOM en EPST, en 1982, il accompagnera l'émergence et le développement du Département urbain (D), créé et dirigé par Émile Lebris, en siégeant dans son Conseil de département. Par la suite, il sera plusieurs fois membre invité de la Commission de sciences sociales. Enfin, après le remodelage de l'IRD et la création des unités de recherche, en 2000, il fera partie du Comité scientifique de l'unité de recherche Travail et mondialisation. Il suivra de près les travaux individuels et collectifs de cette équipe qui rassemble anthropologues et économistes et collaborera activement à ses colloques annuels et publications.

Nous sommes plusieurs à l'IRD, ex-ORSTOM, à avoir entretenu un dialogue intellectuel fructueux et suivi avec Gérard Althabe. Chacun a partagé, à sa manière, un « terrain », un objet d'enquête ou un questionnement théorique ; nous avons alors pris acte de l'anthropologue singulier qu'il était. Plus que tout autre, il remettait sans cesse en cause les concepts admis de la discipline, plus que tout autre il a renouvelé le savoir institué toujours relatif – selon lui – à un contexte, mis en lumière par l'observation et la pratique de recherche. Sa voix contraste toujours avec le concert des modes et des banalités qui viennent trop souvent en lieu et place du discours se réclamant de l'anthropologie.

Travailler avec lui a été avant tout faire l'expérience d'un métier pour lequel l'enquête de terrain constituait l'épicentre. Mais travailler avec lui a signifié aussi découvrir une sensibilité humaine rare qui était sans doute la matrice dans laquelle

1. Des extraits de ce texte ont été publiés dans *Sciences au Sud*, journal de l'IRD (n° 27, nov.-déc. 2004).

\* Anthropologue à l'IRD, BP 64501, 34394 Montpellier cedex 5. [suzanne.chazan@mpl.ird.fr](mailto:suzanne.chazan@mpl.ird.fr).

\*\* Anthropologue à l'IRD, UR003 « Travail et Mondialisation », Centre IRD d'Île-de-France, 32, avenue Henri Varagnat, 93143 Bondy cedex. [Valeria.Hernandez@bondy.ird.fr](mailto:Valeria.Hernandez@bondy.ird.fr).

\*\*\* Anthropologue à l'IRD, UR003 « Travail et Mondialisation », Centre IRD d'Île-de-France, 32, avenue Henri Varagnat, 93143 Bondy cedex. [bernard.hours@bondy.ird.fr](mailto:bernard.hours@bondy.ird.fr).

\*\*\*\* Anthropologue à l'IRD, UR003 « Travail et Mondialisation », Centre IRD d'Île-de-France, 32, avenue Henri Varagnat, 93143 Bondy cedex. [Monique.Selim@bondy.ird.fr](mailto:Monique.Selim@bondy.ird.fr).

sa réflexion intellectuelle s'enracinait : son auto-questionnement permanent se traduisait dans une composante théorique, sa réflexivité méthodique. Ainsi, il a été le premier à poser la question de la position occupée par l'anthropologue dans le champ social de l'enquête, conçue comme une production inédite, conjoncturelle et évolutive. Sans doute obéissait-il là à une inspiration née de sa formation de départ en psychologie, à l'Université de Bordeaux, dans les années 1950.

Mais son grand apport sera de forcer par ce biais les anthropologues à une rupture épistémologique sur le lieu même de l'autre. Repenser la dichotomie entre l'anthropologue – situé dans une dominance économique-politique coloniale ou post-coloniale – et le sujet indigène – cantonné dans le masque de sa différence. Il rétablira l'anthropologie comme un processus spécifique de connaissance : il le fondera sur l'invention de relations interpersonnelles tout à la fois extérieures et internes à l'expérience quotidienne partagée avec les acteurs. Ainsi, l'altérité comme fondement historique de la réflexion anthropologique prendra-t-elle une nouvelle signification, plus méthodologique, plus politique. Cette leçon sera appliquée et renouvelée par lui et beaucoup d'entre nous dans des configurations sociopolitiques très variées (Congo, Madagascar, France, Roumanie, Argentine, Laos, Vietnam, etc.), à travers les notions d'acteur idéologique, médiateur symbolique ou tiers exclus.

### *Quelques bribes de son itinéraire*

La notoriété de Gérard Althabe est née des réflexions critiques sur le pouvoir colonial, sur le processus de l'indépendance nationale, la formation d'un État-nation à partir de 1972 à Madagascar. Sa thèse sur la côte Est malgache, *Oppression et libération dans l'imaginaire*, a eu un écho auprès de l'élite intellectuelle et politique malgache des 20 premières années d'indépendance et dans le mouvement anticolonial français. La décennie des années 1960-1972 à Madagascar a débouché sur une appropriation particulière de la notion de « situation coloniale » (développée par Georges Balandier) qu'il a appliquée à l'ensemble des « situations d'enquête », en distinguant le niveau des discours produits et celui de la pratique sociale et des stratégies des acteurs. Cette approche était totalement originale, elle est devenue classique aujourd'hui.

Pour comprendre l'avancée de Gérard Althabe dans le domaine de la production du savoir, il faut mettre en évidence l'unité analytique des sociétés du lointain (le Congo, Madagascar, la Roumanie, l'Argentine) et du proche (les villes nouvelles et les cités HLM en France, les lieux à activité finalisée, les institutions) dont il a été l'artisan. Quand, en 1979, il entre à l'École des hautes études en sciences sociales, (EHESS) commence, pourrait-on dire, la deuxième période de sa vie professionnelle. Loin d'être une expérience séparée de ses recherches passées, elle a été, au contraire, le moyen de poursuivre la même réflexion épistémologique sur les sociétés de l'ailleurs, du lointain, en travaillant le concept « d'étranger » dans les quartiers urbains où ont été développés des programmes de recherche (Nantes, Paris, Argentine, Roumanie...).

Cet anthropologue « du présent et au présent » possédait un regard décalé qui lui permettait de saisir ce qui fait sens dans les rapports sociaux. Il avait une habilité

particuli re   extraire l'essentiel, l'original, le propre de chaque  v nement, ce qui le constitue, le structure, cela m me qui est sa condition d'existence imaginaire et symbolique. Au moment de sa disparition, G rard Althabe avait en chantier un ouvrage d' pist mologie de l'anthropologie par lequel il tentait de syst matiser sa production intellectuelle. Cette « d marche », comme il l'appelait, s'est constitu e dans un dialogue permanent non seulement avec la production th orique intradisciplinaire mais aussi avec la philosophie compr hensive de Gadamer, l'existentialisme de Sartre et le mat rialisme de Marx et Luckacs. D'une rare complexit  d riv e de sa finesse analytique, de sa volont  de « se placer   l'articulation des dimensions en jeu », cette perspective interpr tative a pu rendre compte des ph nom nes aussi divers que *le tromba*, culte de possession   Madagascar, les bouleversements dans l'organisation sociale des Pygm es Baka   l' poque coloniale ou la production de l' tranger dans la soci t  fran aise des ann es 1980, entre autres.

Convaincu que la sp cialisation « g ographique » (anthropologie africaniste) ou th matique (anthropologie urbaine) am nerait la discipline t t ou tard   un ass chement conceptuel, il s'est forc  personnellement   toujours choisir des terrains d'enqu te nouveaux et, institutionnellement, il a milit  pour que l'ethnologie fran aise rompe avec la dualit  *ici folklorique/ailleurs exotique* et se saisisse des probl matiques contemporaines de la soci t , outrepassant sa tradition « folklorisante » et « exotisante ». Ainsi, la d marche qu'il pratique appelle   une « d composition radicale de l'exotisme », ce qui suppose sortir d finitivement du sch ma dans lequel le savoir se construit   partir d'une distance maximale (alt rit  ethnoculturelle) avec son interlocuteur, tel que le pr conise par exemple, l'anthropologie positiviste, structuraliste ou marxiste (la notion de « d familiarisation » forg e par les post-modernes, malgr  sa volont  de se penser comme un d passement au positivisme, est en continuit  avec ce courant en ce qui concerne le besoin d'un regard «  loign  »).

### *Une anthropologie politique et une  pist mologie de la connaissance*

L'empreinte politique de sa production intellectuelle tient fondamentalement au fait qu'il se place dans l'ici et maintenant pour en rendre compte. Son travail savant consiste alors dans la d construction des  vidences partag es par les acteurs des enqu tes qu'il m ne. Ce faisant il montre le caract re social de ces constructions symboliques, c'est- -dire leur rapport au contexte, leur indissoluble appartenance au monde des productions artefactuelles. Les invariants culturels, si chers   une certaine anthropologie, n'ont pas de place dans l' pist me d'Althabe. En revanche, son objet est le mode de communication, c'est- -dire l'espace de signification commun qui permet l' change entre des individus aux itin raires et aux attentes singuli res. La dialectique du sujet et du collectif, telle qu'elle s' labore dans la soci t  contemporaine, est ici au centre de sa r flexion.

Situ  dans des champs microsociaux pr cis (soulignons-le encore une fois, aussi divers qu'un quartier de Brazzaville en 1958, un village malgache en 1960, une rue immeuble d'une banlieue fran aise en 1976, une agence de tourisme argentine en 1986, une entreprise fran aise en 1988, un village roumain en 1995, etc.),

l'ethnologue assiste à des échanges interpersonnels, à des événements collectifs, à la production des univers matériels et symboliques dont il tente de restituer la généalogie sociale. Se placer dans le micro-social ne veut pas dire s'y enfermer. L'enjeu majeur des analyses sur ces productions singulières reste leur articulation à la société globale dans laquelle ces micro-situations prennent sens (fortement contraire à une anthropologie qui découvre « le village dans la ville » ou « la culture d'une entreprise » par exemple). La notion d'« autonomie relative » rend compte de ce projet risqué qui consiste à dégager le mode de communication propre d'un champ social pour ensuite le replacer dans la continuité d'une réalité socio-politique et historique majeure, celle qui constitue l'horizon de toute production conjoncturelle. Ici fait jour la deuxième dialectique dont il est question de rendre compte pour Althabe : l'articulation du local et du global telle qu'elle se joue dans des situations précises. C'est pourquoi les configurations économique-politiques globales sont, de son point de vue, centrales : tout d'abord, elles véhiculent une idéologie propre qui est, à des degrés variables, incorporée et transformée par les acteurs. Gérard Althabe s'attachera ainsi à décrypter les trois grands cadres globaux qui ont traversé sa vie : le colonialisme et son impossible fin, le communisme et sa destitution, enfin, la globalisation du capitalisme.

C'est sur cette base qu'il a insufflé sa pertinence intellectuelle à des recherches anthropologiques menées à l'ex-ORSTOM, puis IRD, telles la santé publique appréhendée dans ses micro unités sociales (dispensaires, services hospitaliers, etc.), le socialisme de marché (Laos, Vietnam), les ONG et l'idéologie de l'humanitaire, l'explosion de la marchandise religieuse, les transformations du travail et de l'entreprise, la science et la technique comme pratiques et comme normes idéologiques, la production de « l'institution réflexive », etc.

Le mode d'interprétation qu'il forge a pour but de saisir et faire apparaître, dans les situations d'enquêtes, les moments d'une transformation sociale. Tantôt le processus de transformation opère comme un changement de nature à partir d'un changement quantitatif. Dans ce cas, l'interprétation à construire tient compte du niveau d'importance et du mode d'agencement du phénomène dans l'ensemble du tissu social. Gérard Althabe se plaisait alors à décrire la manière dont s'édifiait le lien social pour suivre et reconstituer les processus d'institutionnalisation. Tantôt la transformation se présente comme un mouvement général de négation dont la logique interne doit être suivie de bout en bout pour identifier le moment de l'inversion des rapports engagés, donnant lieu à de nouveaux questionnements.

Incontestablement, son anthropologie est conçue dans une optique de dialogue avec les acteurs dont elle parle. Certaines configurations historiques lui ont été favorables : ainsi, *Oppression et libération dans l'imaginaire* sera lu et objet de débat parmi ceux qui seront les protagonistes des révoltes rurales et urbaines malgaches en 1972. De même, *Les fleurs du Congo* est un ouvrage produit à la suite d'un manifeste envoyé aux éditions Maspéro dont il se donne pour objectif de comprendre le lien avec le contexte politique et social qui l'engendre. D'autres conjonctures, plutôt liées aux enquêtes menées à partir des années 1980, l'ont obligé à s'interroger sur cette articulation entre pratique analytique et action politique :

ce qui constituait pour lui le sens ultime de sa production intellectuelle ne se reflétait point dans la réalisation de ses enquêtes en territoire français. Le rapport au politique se transforme suivant l'évolution historique de la société capitaliste. Il mènera alors une réflexion approfondie sur le processus de globalisation, ce qui se traduira par l'ouverture d'une série de chantiers de travail dans la perspective d'une anthropologie critique. Ainsi, il s'interrogera sur « les pratiques ludiques, sportives et festives comme autant d'analyseurs du processus de dédoublement dans lequel sont pris les acteurs » du monde globalisé ; ses enquêtes sur l'urbain seront prolongées par une recherche sur le mouvement de « mise en spectacle » de cet urbain qui peu à peu devient « décor », avec la figure emblématique qui est le touriste, œil regardant la ville à travers la lentille d'une caméra ; d'autres enquêtes seront menées sur un chantier qu'il appelle « la médiatisation et les scènes annexes : la juridiciarisation, la psychologisation, l'individualisation » où l'enjeu consiste à rendre compte de la production de la figure sociale d'un individu pour qui le « je est un moi », jouant sur les mots de Rimbaud ; enfin, il se penchera sur la question de la « consommation marchande » comme une matrice qui moule l'individu et entraîne une sociabilité hégémonique typique de la société capitaliste actuelle.

Pour les chercheurs en sciences sociales (anthropologues, sociologues, historiens) les élaborations conceptuelles de Gérard Althabe constituent toujours aujourd'hui des défis, ou plutôt des paris intellectuels difficiles à esquiver. Les questions qu'il a posées à la discipline, en tant que mode de connaissance des rapports sociaux, et aux collègues, interpellés dans leur participation à la production du présent, obligent à un investissement important tant sur le plan théoretico-méthodologique que politique. Il continuera à inspirer nombre d'entre nous à l'IRD et ailleurs. Il est, en effet, l'emblème d'une anthropologie qui ne connaît ni Nord ni Sud, ni appartenance ni aire culturelle. Sa pensée est à l'image de son itinéraire, en opposition à la fusion stérilisante qui accouple et enferme à vie un ethnologue et son unique terrain. Cet itinéraire a commencé au plus loin, en Afrique, chez les Pygmées Baka ; il s'est poursuivi sur sa propre société dans les banlieues françaises, multiculturelles et soumises à la crise économique de la fin des années 1970 ; enfin, il a rebondi en Argentine, pays qui sortait tout juste d'une dure dictature, et en Roumanie, au moment où la société était livrée à l'expansion capitaliste sauvage. Ces deux chantiers lui ont permis de se pencher sur la constitution de nouveaux champs politiques et sociaux, astreints à se conformer au miroir démocratique et à ses illusions, comme son ouvrage posthume *Villages roumains : de l'asservissement à la dépendance* (à paraître, L'Harmattan) le montre de manière magistrale.



## L'Écriture de Gérard Althabe

Bernard Traimond\*

Toute recherche est d'abord un dialogue avec son objet et c'est ce dialogue qui en permet l'expression.

Gérard Althabe, 1963 [Althabe, 1997, p. 380]

Où trouver une cohérence ? Même si je sais que le « Monde » n'est qu'un chaos, que les événements ne s'agencent que par hasard (par une succession de *branchements* contingents), que même les propos les plus réfléchis sont contradictoires, la logique formelle n'en reste pas moins un *mode de communication* avec les autres qui nous lie à l'universel. *Le bon sens est encore la chose du monde la mieux partagée*. Pour m'inscrire dans cette tradition rationaliste et universaliste, je vais essayer de lire l'œuvre d'un des anthropologues français contemporains les plus *intéressants* (selon un mot qu'il utilisait souvent) pour rechercher une explication aux différentes contradictions rencontrées dans ses travaux. Pour les examiner avec une certaine minutie, je vais donc insister sur un seul aspect de son œuvre, sa poétique, la façon dont il écrit.

Parmi toutes les questions que soulève Gérard Althabe, celle de l'écriture n'a été, semble-t-il, explicitement abordée qu'une seule fois dans ses textes, et pour appeler à la méfiance : *L'écriture, dont l'effet interne est renforcé par la transcription de l'enregistrement des entretiens et des réunions, contient potentiellement le pouvoir de dissoudre les événements de communication dans lesquels les échanges verbaux, désormais écrits, ont été produits* [Althabe, 1998, p. 44]. Cette courte phrase pose assez bien le cadre théorique et la manière de procéder du grand anthropologue. Elle oppose ce qu'il appelle *les événements de communication* – un certain type de pratiques<sup>1</sup> – à leurs représentations savantes, le passage de l'un à l'autre amenant une perte et un appauvrissement. D'autre part – et il s'agit d'une conséquence de la première constatation – la courte phrase citée propose en quelques mots de subtiles distinctions entre *écriture*, *transcription*, *entretiens* et *réunions*, *échanges verbaux* et enfin, *événements de communication*. Entre la pratique et l'écrit,

---

\* Anthropologue, Professeur à l'Université Victor Segalen, Bordeaux 2, Département d'Anthropologie Sociale, EA 2963 « Anthropologie des Traditions Orales et du Temps », 3ter, place de la Victoire, 33076 Bordeaux cedex. [bernard.traimond@cere.u-bordeaux2.fr](mailto:bernard.traimond@cere.u-bordeaux2.fr).

1. Mot qu'il n'utilisait jamais, *contre* Sartre évidemment.

Althabe nous propose incidemment trois paliers qui chacun transforme l'information initiale. Nous voilà immédiatement confrontés à un exemple des subtilités et des richesses que l'œuvre d'Althabe nous propose à tout moment.

Peut-être est-ce là une des raisons pour lesquelles il a négligé les réflexions sur l'écriture : elle était trop éloignée de la pratique, de l'expérience, de la vie. D'ailleurs, dans la série d'entretiens que nous avons entrepris d'enregistrer<sup>2</sup>, la grille thématique (provisoire) que je lui avais proposée ne comprenait aucune rubrique sur ce thème. Peut-être qu'à l'époque – faute peut-être d'une lecture assez attentive d'*Anthropologie politique d'une décolonisation* [2000]<sup>3</sup> – je n'avais pas pris conscience de l'évident divorce entre ce qu'il avait appelé *l'enregistrement généralisé*<sup>4</sup> [Althabe, 2000, p. 41] et le fait que, jamais ou presque, les propos de ses locuteurs ne sont cités dans ses écrits.

Bernard Traimond : Donc tu as passé des heures et des heures à partir de 61 à transcrire les enregistrements. Tu les as gardées ces bandes ?

Gérard Althabe : Ah oui. J'ai gardé les bandes et j'ai gardé les transcriptions, surtout sur Madagascar. Sur Madagascar, j'ai, disons, des tonnes de transcriptions et de bandes pour quelqu'un qui voudrait travailler dessus, un Malgache quelconque dans vingt ans.

(Entretien du 27 avril 2004)

Notre propos sera donc d'essayer de comprendre pourquoi ces *tonnes* de paroles gravées et transcrites – ainsi que les efforts et le temps que ce travail a réclamé – apparaissent si peu dans l'œuvre de Gérard Althabe alors que plus que quiconque il disposait des matériaux et, surtout peut-être, des instruments méthodologiques et épistémologiques pour les mettre au jour. Le détail des « discours naturels » – au sens de langue naturelle – qu'il a tant tenu à enregistrer tout au long de sa vie n'accède presque jamais au regard des lecteurs. Ces derniers doivent se contenter d'imaginer – non sans raisons – que Gérard Althabe a fait le meilleur usage de ce qu'il a entendu alors que lui-même n'estimait pas nécessaire de rendre compte des transformations qu'il faisait subir aux propos recueillis et transcrits pour les donner à voir dans ses écrits.

Pour prendre la mesure de ce décalage, je vais donc commencer par expliciter la démarche de Gérard Althabe qui me semble identique tout au long de sa vie – ce qu'il affirmait d'ailleurs<sup>5</sup> – avant de préciser comment il agence les paroles des locuteurs, ses propres observations et le texte final publié.

2. Entre janvier et mai 2004, place Colonel Fabien à Paris, nous nous sommes rencontrés quatre fois durant une paire d'heures : le 24 janvier pour nous accorder sur les modalités du travail puis les 27 avril, 19 et 25 mai. Le magnétophone n'avait pas fonctionné le 19 mai. Les propos recueillis dans le but d'écrire un livre se révèlent aujourd'hui d'un usage délicat car nécessairement les considérations générales se mélangent aux conversations privées. Gérard Althabe n'est plus là pour dire ce qui pouvait être rendu public. Pourtant une fois, j'ai dû arrêter le magnétophone : il parlait de collègues qui le haïssaient... sans le connaître.

3. D'autant que je n'avais pas encore lu *Les fleurs du Congo* [1972].

4. Althabe avait été fort surpris par la formule que je lui avais rappelée.

5. En particulier, en rééditant en 2000 un article extrait de son mémoire de DES soutenu en 1956 [Althabe, 2000, p. 283].



## La démarche de Gérard Althabe

Comme Althabe aimait le faire, pour définir ses façons de travailler, partons d'un exemple précis tiré d'*Oppression et libération dans l'imaginaire* écrit en 1967 et publié en 1969. La page 39 constate une contradiction :

— Première phase : *observation* : Les « villageois » boude la nouvelle date de la fête nationale qui, avec l'indépendance, passe du 14 juillet au 16 juin. Les fonctionnaires malgaches s'en indignent.

— Deuxième phase : *examen du discours indigène*. *L'indépendance, c'est l'indépendance des fonctionnaires, pas la nôtre* dit un « villageois » [Althabe, 1969, p. 39].

— Troisième phase : *interprétation*. Ce refus de la célébration selon les normes exprime l'insubordination à l'égard des fonctionnaires malgaches mais aussi révèle que les cérémonies de la fête nationale expriment les relations des « villageois » entre eux et avec les autorités.

Même si elle s'adapte chaque fois à son objet, la démarche sommairement présentée de Gérard Althabe s'appuie sur certaines conceptions épistémologiques qui ont des conséquences sur son écriture. Cette procédure implique que dans toute son œuvre, et donc dès ses premières recherches, il a suivi la même méthode. Quand on sait que lors de sa première enquête chez les Pygmées du Cameroun en 1955 ou 1956, il n'avait lu aucun livre d'anthropologie, cela suppose que les procédures sophistiquées et originales qu'il appliquait lui soient apparues d'un bloc, avec évidence, dès qu'il a posé le pied en Afrique. Même si cette première enquête fut pour lui une révélation, s'il a affirmé dès les premiers jours la nécessité d'étudier les conditions de vie des indigènes au moment de l'enquête, si dès le Congo, l'ORSTOM l'a équipé d'un magnétophone, il n'en a pas moins nécessairement affiné ses démarches durant presque cinquante ans d'enquêtes. Pourtant, j'ai le sentiment que l'œuvre de Gérard Althabe présente une grande unité, qu'il suit toujours le même sillon même si sa curiosité et ses inquiétudes l'amènent à l'approfondir chaque fois davantage. Mais la direction ne change pas. Il ne suit aucune mode – structuralisme ou marxisme – et n'a pas connu de rupture radicale tout au long de son parcours académique. Ainsi la phrase mise en exergue sur le dialogue rend un son étonnement moderne – voire post-moderne – même lors de sa publication en volume en 2000, vingt-sept ans après sa rédaction. Bakhtine ne commence à être traduit qu'en 1970 et Tedlock n'inventera le *dialogisme* qu'en 1983 même s'il se trouvait dans les vieux traités de rhétorique bien oubliés à cette époque.

Pour apprécier la nouveauté de l'œuvre d'Althabe, nous devons commencer par évoquer (très) sommairement sa *bibliothèque*<sup>6</sup>, les livres qui l'ont marqué lors de ses études de philosophie à Bordeaux et qui correspondaient évidemment à l'atmosphère intellectuelle de l'époque où les choix politiques jouaient un rôle essentiel, Sartre, Lukacs, Marx... bref, les lectures prévisibles d'un communiste critique puisqu'étudiant, il a été membre du PCF. À cela, il faut ajouter un peu plus tard La

6. Aux quelques titres que nous proposons, il faudrait ajouter les ouvrages des programmes des divers cours de philosophie et les nouveautés ; il avait ainsi lu *Pourquoi des philosophes ?* de Jean-François Revel.

Boétie (*De la servitude volontaire...*), Balandier (qui orientait l'anthropologie vers le présent mais aussi en direction des anthropologues britanniques et en particulier Gluckman) et Franz Fanon...<sup>7</sup> Dans ses derniers travaux, Althabe évoquera Geertz, Salhins<sup>8</sup> et Gardamer.

Pourtant, ce sont évidemment surtout ses enquêtes – mêmes guidées par des lectures généralement postérieures – qui ont fixé ses choix. Essayons d'en proposer quatre qui constituent, me semble-t-il, des orientations méthodologiques et épistémologiques originales :

1. Les objets d'étude : dans les travaux africains, les thèmes choisis, *domination étatique, la vallée de la Mananano, développement économique, circulation monétaire, bourgeoisie nationale...* n'appartiennent pas aux catégories des locuteurs. Il s'agit évidemment d'un choix délibéré. Quand Althabe analyse les *Antemoro*, il prend bien soin de n'étudier ni la population désignée par un mot – l'« ethnologie » – [Althabe, 2000, p. 63], ni le village. Il examine la vallée, fraction de l'espace occupé par les Antemoro qui comprend au total sept villages. Ce refus de se soumettre aux cadres des catégories indigènes provient de la conception selon laquelle les dynamiques sociales échappent aux acteurs et que seules les réflexions du chercheur permettent d'y accéder. Il faut donc au plus vite sortir du « discours naturel » non évidemment par mépris ou méfiance mais par nécessité épistémologique. Même s'il en refusait les effets radicaux, dans une certaine mesure, Althabe acceptait encore la *coupure épistémologique* élaborée par Koyré et Bachelard avant 1940. Un des moyens de l'introduire en douceur consiste à se donner comme objet d'étude un domaine radicalement étranger aux locuteurs.

Ce qui l'intéresse dès les premières enquêtes c'est ce qu'il appellera dans *Les fleurs du Congo, le théâtre idéologique* [Althabe, 1997, p. 201] mais qui traverse sous diverses étiquettes toute son œuvre. Dès *Oppression et libération dans l'imaginaire*, il situe son propos non dans le domaine de la matérialité, des pratiques mais dans celui des représentations (pour employer un vocabulaire qu'il n'utilisait pas). Livre après article, il donne à cet objet des noms différents, *conscience verbale* [Althabe, 1969, p. 296], *médiateur* [Althabe, 1969, p. 171] ou *acteur idéologique* [Althabe, 1993, p. 19], même si tous ces termes ne se confondent surtout pas tout en se situant sur un même socle théorique. Tous affirment que les objectifs des actions relèvent de l'imaginaire.

Pourtant en Europe, à partir des années 1973-1974 – installation à Nantes – il restreint passablement ses objets, abordant cette fois des espaces communs aux locuteurs et aux enquêteurs, les logements, les cages d'escalier... espaces identiques aux discours naturels et savants. Cela ne le conduit évidemment pas à adhérer aux propos exprimés [Althabe, 1993, p. 67] pour proposer des explications aux incohérences et leur trouver en définitive une signification.

7. Il s'agit évidemment des livres qui l'ont suffisamment marqué pour qu'il les évoque lors de nos entretiens.

8. *Et l'histoire de Cook me semble être un paradigme emblématique de la manière dont on peut traiter cette question-là.* Entretien du 25 mai 2004 [Salhins, 1989].

2. L'échelle : en Afrique, Gérard Althabe a choisi de parler d'espaces larges, en tout cas étrangers à ceux que désignaient ses locuteurs. Entre la vallée de la *Mananano* et le Congo (ainsi qu'il l'appelle pour désigner le Congo belge, le Congo Léo, le Zaïre ou la République Démocratique du Congo), il se situe toujours dans une échelle étrangère à la parole ordinaire. Rarement ses locuteurs se situent dans cet espace pour au moins deux raisons. Il constitue un domaine tellement vaste que les pratiques individuelles, et encore davantage les discours sur elles, ne peuvent utiliser ce type de cadre discursif pour évoquer des pratiques. Ensuite, même s'il autorise un discours politique, les contraintes de tous ordres qu'implique ce dernier (catégories, conformismes, éloignement des pratiques...) le rendent inintéressant en tout cas pour les anthropologues. Althabe choisit des échelles auxquelles seuls les « savants » ou les politiques accèdent. Il le dit explicitement : *l'ethnologue occupe une position qui permet de saisir dans un même regard l'un et l'autre domaine, l'observation et le discours de l'indigène* [Althabe, 1998, p. 46].

En revanche en Europe, il reste dans les espaces *ordinaires*, dans les échelles de l'interaction, de l'expérience mais aussi celles d'une tradition philosophique que l'étiquette de *phénoménologie* pourrait désigner. L'espace de l'analyse coïncide avec celui de l'enquête même si le filtre de la critique autorise la traduction du « discours naturel » en « discours savant ». Restant dans la même échelle, le passage se fait sous le contrôle du lecteur ce qui atténue les risques de dérive ou les glissements vers la *fiction*.

3. La distance : Althabe ne choisissait pas les sujets de ses enquêtes dans une perspective *positiviste*<sup>9</sup> mais au contraire, avec la conviction que ses objets, ses échelles et ses propos prolongeaient les paroles de ses locuteurs et les faisaient accéder au monde académique, aux sociétés du Nord ou à la *Cité savante* qu'il invoque en citant Bourdieu [Althabe, 1998, p. 30]. Il s'est toujours voulu un militant<sup>10</sup>. Mais le long parcours qui va des entretiens enregistrés au texte publié n'apparaît guère dans les comptes rendus d'Althabe alors qu'il affirme aller *chercher le sens des phénomènes au niveau des sujets*, qu'il cherche à construire *l'intelligibilité du monde social à partir de (la) position de l'enquêteur issue d'un séjour de longue durée* [Althabe, 1998, p. 31]. C'est dire qu'alors il considérait légitime voire nécessaire de *to represent the research process in the research product* [Geertz, 1988,

9. « Positivism » a commencé une longue carrière comme mot slogan. Dans les fréquentes polémiques contre le nouveau style des sciences sociales dominantes, il est souvent utilisé péjorativement. Placé dans une perspective qui associe le formalisme théorique aux mesures quantitatives, il considère les méthodes des sciences naturelles comme un idéal. Historiquement cependant, il peut se référer à certaines démarches complètement différentes comme, d'un côté, les travaux des positivistes français tels Saint-Simon et Auguste Comte, qui voyaient dans la sociologie la détermination à la fois des lois de la société et une nouvelle religion humaniste qui la guiderait, et, d'un autre côté, les travaux de logique positiviste du « Cercle de Vienne » qui cherchait à expliciter les règles de validité des énoncés scientifiques. Ces approches à but scientifique fondées sur des faits identifiables et des entités mesurables sont improprement appelées « positivistes » mais nous utilisons ce terme dans ce sens parce que, comme nous l'avons vu, la récente critique des tendances dominantes des sciences sociales l'a ainsi utilisé [Marcus & Fischer, 1986, p. 179].

10. Il m'a confié son bonheur d'avoir pu harmoniser durant quelques semaines ses activités scientifiques et ses engagements politiques à Madagascar en 1972, lors du changement de régime. À ce propos, il m'a parlé de moments privilégiés.

p. 84] il n'a jamais explicitement inclus ces considérations dans ses propres comptes rendus d'enquêtes.

En revanche, il a dénoncé avec précision les dynamiques qui suscitent *l'exclusion du présent de notre société dans l'investigation ethnologique*. Pour Lévi-Strauss, écrit Althabe, *ce n'est que dans le cas de la distance maxima (c'est-à-dire dans la condition réciproque d'étranger) qu'il est possible de produire une connaissance du dedans (ce qui est un des buts fondamentaux de l'ethnologie). Quand l'ethnologue aborde un univers social dont il est un des acteurs, il est incapable de se libérer de la complicité qui le lie à ses interlocuteurs, il demeure englué dans les représentations qu'il partage avec eux : la connaissance qu'il peut produire est captive de leurs perspectives* [Althabe, 1998, p. 11].

En mettant le doigt sur un des paradigmes de l'anthropologie en France (et pas seulement celle de Lévi-Strauss) tout en soulignant *le refus massif de la majorité des ethnologues de sortir du cadre qui vient d'être décrit*, Althabe propose une autre solution. Il promulgue une *anthropologie du présent* et des enquêtes sur la France, les villes, les institutions, dans les lieux de pouvoir.

4. L'objectivité : dans le même mouvement, il ruine implicitement le paradigme de l'objectivité même s'il ne s'explique guère sur ce point. Cependant, son refus des dualismes (comme dit Barthes), la finesse des catégories qu'il utilise et le refus de la distance déjà souligné ne pouvaient que l'amener à refuser de s'inscrire dans le couple infernal objectif/subjectif. Ces catégories d'exclusion servent à disqualifier certains types de discours par leur renvoi hors de la « science » sans qu'il ne soit évidemment jamais précisé s'il s'agit d'une simple question poétique (je vois qu'il pleut/il pleut), du refus de la singularité (celui du *je* singulier) ou de la recherche juridique d'une autorité politique (le *nous* divin, royal et/ou académique). Le programme d'Althabe – les ethnologues font de *leur communication avec les sujets l'épicentre de leur démarche* par l'élaboration d'*une connaissance de l'intérieur pour chercher le sens des phénomènes au niveau des sujets* et construire *l'intelligibilité du monde social à partir de leur position* [Althabe, 1998, p. 31] – ne s'accorde évidemment pas avec une perspective qui fait de la distance (et donc de l'ignorance) un chemin vers la vérité autoproclamée « objective ».

Positivement et par réaction, Althabe a ainsi défini une démarche précise que l'on pourrait définir comme *interactionniste* selon une terminologie qu'il n'a jamais utilisée bien qu'il se réclamait de Sartre mais non de Goffman et encore moins de Gumperz. Associée au refus de l'ethnocentrisme, cette attitude attribue évidemment une place considérable à ce qui pourrait être appelé *la parole du peuple*.

## L'usage de la parole indigène

Parce qu'il y avait cette idée que la parole des gens était importante. Et par exemple, le Nord-Congo, après en 61, je vais aller dans le Nord-Congo et dans ce que je publie dans le Nord-Congo, il y a des paroles dedans. Il y a un texte en particulier qui est très beau d'un type, que j'ai enregistré et qui m'a raconté un soir, comment en mourant comment on redevenait blanc, il redevenait blanc et que moi je serai rede-

venu noir. Des histoires absolument... et comment l'indépendance il avait eu cette phrase aussi, c'était en 61 donc, l'indépendance, c'est pour les riches, etc. Le gars était... Et ça se passait dans un coin perdu.

(Entretien du 27 avril 2004)

Dans ce court extrait d'un long entretien – pour une part à bâtons rompus – Gérard Althabe insiste sur l'importance du peuple et de sa parole. Elle résulte d'une tradition plus ou moins explicite (Michelet et une lecture de la Révolution française par exemple) et de raisons politiques (Un Mao imaginé – d'avant la *Révolution culturelle* – l'incarnait ne serait-ce que par les titres des traductions de ses textes politiques : *La guerre du peuple* entre autres) mais aussi de la justification de l'anthropologie. Althabe souligne aussi la créativité et la lucidité des propos entendus. Le « discours naturel » mérite attention parce qu'il exprime les idées du « peuple » – celles du plus grand nombre mais surtout celles des opprimés – ainsi que des analyses, des idées et des formules d'autant plus éclairantes que le discours « d'en haut » les occulte. Il s'agit donc de porter la plus grande attention à ce « discours naturel » d'autant que le magnétophone que Gérard Althabe a utilisé dès 1960 permettait désormais d'en enregistrer le détail.

Donc, le problème c'est le peuple, la parole du peuple, au-delà de la parole, il y avait la parole et il y avait les rapports sociaux. Il y avait ce que j'ai appelé plus tard le mode de communication, c'est-à-dire la manière dont s'organisent les échanges, les interrelations à partir de la position des villageois.

(Entretien du 25 mai 2004)

Pourtant, il n'« ouvre des guillemets » que rarement. Presque jamais il ne cite des extraits des paroles des locuteurs. Les *tonnes d'enregistrement et de transcription* qu'il avait constituées à grand-peine n'apparaissent presque jamais dans ses livres. Dans *Oppression et libération dans l'imaginaire* [1969] les entretiens sont renvoyés en annexe en fin de livre sous le titre « Chronique d'un village betsimisaraka » même si, çà et là, il consent brièvement à citer un villageois (p. 39, 76, 77, 105, 106, 107, 182...). En revanche, continuant une certaine tradition, il donne le détail des propos « importants », les paroles rituelles prononcées lors des cérémonies (enterrements, mariages...). Cette forme de présentation établit une hiérarchie entre les textes. Elle donne un privilège exorbitant à celui du chercheur qui définit ce qui se passait quand agissaient et parlaient les indigènes, fussent-ils les habitants d'une HLM de Nantes. Ainsi, dans *Libération et oppression...* Althabe préfère-t-il souvent les paroles rituelles aux propos ordinaires. Le statut ainsi attribué à ces deux types de textes, en conformité avec une certaine tradition de l'anthropologie comme le montrent les premiers enregistrements à partir de la fin du XIX<sup>e</sup> siècle, atténue la place accordée aux *discours ordinaires*. Pourtant, une fois (la seule ?), il a longuement cité ses locuteurs. L'examen de ce texte exceptionnel dans son œuvre nous indiquera précisément comment travaillait Althabe pour aller des entretiens retranscrits au texte imprimé avec tous les dangers dont nous avons parlé dès l'introduction en le citant. En outre, nous pourrions ainsi comprendre pourquoi il s'agit du seul article qui cite – longuement et souvent – les propos de ses locuteurs. Ce texte intitulé « La résidence comme enjeu », publié dans *Urbanisation*

*et enjeux quotidiens* [1993, p. 11-69] résulte d'enquêtes effectuées entre 1973 et 1977. Il se propose d'y examiner les *modes de communication* dans une ZUP de la région nantaise qu'organise un *acteur idéologique entre un pôle négatif et positif*. Pour cela, il s'attache à préciser le contenu de la situation rencontrée en terme de procès, forme d'accusation vécue.

Les entretiens avec quelques locuteurs décrivent les procédures d'accusation qui organisent les échanges d'informations, selon des configurations précises. Ainsi, afin d'explicitier les relations qu'établissent ses locuteurs avec leur entourage et avec l'enquêteur, Althabe dispose de deux sources, l'observation et l'entretien. Son objet, qu'il appelle *mode de communication*, le conduit au travers de diverses médiations à la *conjoncture*, c'est-à-dire à diverses données sur la situation présente, issue des *processus de la communication et ceux de la production des sujets en acteurs* [Althabe, 1998, p. 46]. Cependant l'homogénéité des informations utilisées résulte du poids de la détermination d'un élément qu'Althabe appelle l'*acteur idéologique*. Cette catégorie est à la fois une notion au sens où elle guide et explique les propos tenus pas les locuteurs mais aussi une figure de rhétorique car elle décide de l'agencement du texte savant. Cet acteur abstrait qui constitue le fil conducteur – un objet unificateur des propos enregistrés, une *structure signifiante* a-t-il dit aussi – donne une cohérence aux conduites et aux paroles des sujets étudiés : *il est produit à partir du spectacle qu'offrent les familles*. Dès 1969, Althabe procédait déjà de cette façon mais avec un autre « objet unificateur » : *La notion de « communauté » nous permet d'atteindre le fondement de cette communication construite sur la médiation personnalisée*, écrivait-il [Althabe, 1969, p. 241]. Ainsi nous voyons comment il procède : il trouve dans l'ensemble des propos de ses locuteurs un axe organisateur des diverses paroles exprimées, qu'il peut appeler la *communauté*, la *structure signifiante* ou l'*objet idéologique*. Dans la direction ainsi établie, il décortique les différentes *configurations* rencontrées dans les propos et les observations. Cette procédure lui fournit un protocole cognitif, la compréhension des diverses conduites et propos ainsi qu'une forme discursive, de ce centre s'éparpillent en ordre réglé les différents thèmes abordés dans ses écrits.

Regardons le détail de la procédure en partant justement de l'article dans lequel – pour une fois – parlent « entre guillemets » les locuteurs. Pour justifier son *objet idéologique*, il s'appuie sur les paroles d'une personne – Jacqueline Bonnet : *On ne se parle pas, personne se parle, on se dit bonjour-bonsoir, c'est tout, et en plus il y a des critiques. C'est effrayant, c'est effrayant de vivre la vie qu'on vit maintenant*. Ces propos et ceux qui suivent montrent comment cette personne – et d'autres – se sentent accusées et renvoient les causes de cette situation sur les autres. *Sa réaction est une plaidoirie* conclut Althabe pour rester dans la perspective et le vocabulaire judiciaires, situation que suscitaient les formes langagières recueillies mais qui mettait aussi l'enquêteur en position de juge.

Cette rhétorique apparaît ainsi par la description d'événements vécus décrits par divers sujets. Dans les propos retranscrits et donnés à lire, toute phrase prononcée est interprétée dans un seul sens, celui d'une accusation. En premier lieu, cette lecture ne s'impose pas nécessairement – il peut s'agir de maladresse ou

de coïncidence – et en second lieu, l'auditeur n'est pas tenu de s'y attacher. Il peut esquiver le propos en ne l'entendant pas ou en ne répondant pas. Mais *notre héroïne remonte* (l'escalier) *en catastrophe*, (...) *proteste avec véhémence* et contre-attaque. Ces événements qui pourraient être anodins s'inscrivent dans les représentations qu'ont les sujets de leur entourage ce qui non seulement leur donne une dimension dramatique mais surtout organise, les propos, les comportements mais aussi les rancœurs et les futurs conflits. Restent enfin les sujets extérieurs – les enquêteurs par exemple – qui jouent un rôle essentiel puisque chaque locuteur les place chaque fois en situation de juges : ils doivent donner leur avis et trancher en faveur de tel ou tel locuteur.

Le plus fascinant dans cette enquête, réalisée comme cela a déjà été dit entre 1973 et 1977, c'est qu'elle fut l'exacte symétrie d'une autre, beaucoup plus célèbre, qui se déroulait non loin de là, en Mayenne, presque en même temps (1969-1975). Il s'agit de celle de Jeanne Favret-Saada qui se déploie selon les mêmes termes. L'*acteur idéologique* n'était pas le procès mais la sorcellerie. Un seul axe orientait tous les propos et donc les mots fabriquaient également l'objet qui incluait les étrangers – l'enquêteur en particulier. De façon parallèle, sans aucune relation entre eux, sur des objets très différents, aux mêmes dates et dans l'ouest de la France, deux anthropologues ont été conduits vers des démarches, sinon identiques, du moins fort proches. Cependant, alors que Favret-Saada déconstruit la sorcellerie en montrant qu'il s'agit d'un *acteur idéologique* imaginé par les locuteurs, Althabe en construit un pour trouver une cohérence à des propos et des conduites hétéroclites. Dans les deux cas, il s'agit de proposer un thème unificateur à l'enquêteur et au lecteur, qu'il soit préconstruit et utilisé par les locuteurs – la sorcellerie – ou élaboré « en creux » par nécessité par le chercheur. Pourtant, à la différence de sa collègue, Althabe n'a pas continué à citer ses locuteurs dans ses travaux suivants pour des raisons épistémologiques semble-t-il.

## L'épistémologie d'Althabe

*Nous commencerons par décrire l'enterrement, et ensuite, nous essaierons d'en comprendre la signification.* [Althabe, 1969, p. 121]. Cette phrase incidente exprime une singulière distinction entre observation et analyse, séparation que je n'ai jamais acceptée, ce dont il m'avait fait le reproche – amical et incident – lors de la soutenance de ma thèse de 3<sup>e</sup> cycle en 1982. Il me semblait déjà – comme l'enseignait la tradition anglo-saxonne de la philosophie du langage entre autres – que tout compte rendu d'observation s'effectuait avec des catégories, des mots et certaines liaisons préconstruites ce qui entraînaient que toute description contenait inexorablement une analyse qui éventuellement pouvait se dissimuler. Althabe ne partageait pas ce point de vue ce qui explique la place de l'observation dans sa démarche. Pour lui, l'accès au réel se faisait certes par l'examen critique des propos des témoins mais aussi – et peut être surtout – par l'observation directe. Pour un pan de ses recherches, il adhérait à la *précipitation des dogmatiques* selon l'expression (traduite) de Sextus Empiricus [Sextus Empiricus, 1997, p. 67], c'est-à-dire qu'il considérait possible d'accéder directement au réel sans passer par l'analyse des discours des

témoins ou des acteurs. Selon lui, les informations élaborées par l'observateur compétent disposant d'un privilège sur toutes les autres<sup>11</sup>.

Reste évidemment à concilier interactions – issues de la phénoménologie par Sartre ou Merleau-Ponty interposé – avec l'observation qui, elle, lui échappe. Lisons Althabe qui précise tous les termes de ce débat [Althabe, 1969, p. 132] : *La première manière est l'investigation verbale : on interroge les acteurs sur le sens qu'ont pour eux ces manifestations, et, à partir de ces éléments verbaux, on reconstruit la cohérence de la cérémonie ; c'est la méthode employée pas la plupart des anthropologues qui veulent dépasser la simple description. (...) Nous avons préféré dégager de la cérémonie entièrement enregistrée, l'ordre, la cohérence qu'il y a obligatoirement en elle ; et les résultats de l'investigation verbale n'ont été perçus que comme manifestations de la conscience qu'ont les gens de cet événement, conscience verbale en continuité de laquelle on ne peut dégager l'ordre inscrit dans la cérémonie, mais qui est elle-même déterminée par lui.*

Ainsi, Althabe s'inscrit dans un cadre théorique qui n'est pas celui de Favret-Saada évoqué plus haut :

1. Il considère qu'aux informations verbales, il est nécessaire d'ajouter des données issues directement de la connaissance du réel. En l'occurrence, à l'enregistrement entier de la cérémonie ou d'une quelconque activité s'ajoute l'observation directe.

2. Ainsi connu, ce réel a une cohérence et un ordre que le chercheur reconstruit *ex post*.

3. Les discours sur ce réel sont établis par le chercheur qui s'appuie sur des principes épistémologiques, méthodologiques et politiques précis.

De ces positions – qui ont été les siennes tout au long de son œuvre, je peux en témoigner – découle l'importance qu'avait pour lui l'observation qui ne produit pas un discours parmi d'autres mais, au contraire, dispose d'une autorité supplémentaire. Bien effectuée, elle donne un accès immédiat au réel. En outre, avec son habituel sens des nuances, Althabe distingue les enregistrements effectués sur le fait – durant la cérémonie – de ceux réalisés ensuite qui ne sont que des interprétations *ex post*. Il a tendance à privilégier les premiers.

Mais alors pourquoi brusquement – à Nantes et seulement à Nantes – accorder une telle importance aux propos des sujets interrogés ? C'est que son sujet d'enquête – la culpabilité des locataires – non seulement relève de l'imaginaire, mais pas davantage que les formes de libération malgaches, et surtout ne s'exprime que par des paroles entre eux ou avec l'enquêteur. Si l'impossibilité d'échapper à l'oppression jetait les Malgaches dans le *tromba*, les habitants des HLM de Nantes disposaient d'autres voies pour résister : ils ne s'en enfermaient pas moins dans le statut

11. Ce devait être le thème de l'entretien qui n'aura jamais lieu. Hors enregistrement, il m'en avait dit quelques mots dans lesquels il considérait que pour effectuer les meilleures observations, il cherchait à se mettre dans la situation de ses locuteurs par le jeûne et l'épuisement physique. Il partageait au plus près les conditions de vie de ses hôtes. Dans une lettre privée du 25 mars 1960, il écrivait : *Le manque de nourriture surtout m'a miné. Enfin vers le 30 mai je serai rentré à Paris. Je n'arrive pas à mettre une idée devant l'autre. Excuse-moi.*



de persécutés par leurs voisins. Dans tous les autres cas, avant ou après, qu'ils soient au Congo, Madagascar, Bologne (Italie) ou Ivry... l'observation fournit des matériaux suffisants pour ne pas avoir à proposer aux lecteurs des données supplémentaires fournies par les enregistrements.

Il me semble nécessaire de souligner ici que les travaux les plus intéressants de l'anthropologie européeniste portent non sur des pratiques observables mais au contraire sur des objets évidemment imaginés par les acteurs auxquels le témoin extérieur ne peut accéder et que seule la parole des autres peut exprimer. Quand Lison Tolosana examine la *Santa Compañía* galicienne, il ne rencontre que les récits de témoins de processions des morts sortant du cimetière durant la nuit. Lui, ne l'a pas vu et ne peut les voir. [Lison, 1998]. De même, Favret-Saada ne voit que des personnes qui se croient ensorcelées [Favret-Saada, 1977]. Dans ces deux ouvrages, l'objet d'étude échappe à toute observation ce qui amène les deux chercheurs à ne s'occuper que des paroles.

Nous avons donc compris les oppositions avec Jeanne Favret-Saada dont Gérard Althabe reconnaissait l'apport méthodologique même s'il ne l'a pas immédiatement perçu lors de la sortie en 1977 du livre *Les mots, la mort, les sorts*<sup>12</sup>. Elle ne prend en compte que les représentations, s'intéresse essentiellement aux paroles et enfin, ne trouve aucune cohérence dans le réel. Sans entrer dans le détail des logiques et des traditions des uns et des autres – Sartre constituant tant pour l'un que pour l'autre une référence philosophique et politique – contentons-nous dans un premier temps de souligner leur accord sur la nécessité de ce qu'un autre a appelé naguère la *description dense* [Geertz, 1986] qu'elle soit élaborée par les sujets ou par les observateurs. De ces positions découle une poétique, c'est-à-dire une façon d'écrire.

## La poétique de Gérard Althabe

Ainsi, les réflexions de Gérard Althabe reflètent les diverses formes des tensions entre la parole enregistrée et le discours académique, le réel et les représentations, l'adhésion et la critique... Pour essayer d'explicitier les choix qu'il a été amené à faire, essayons de suivre pas à pas les modalités de son travail d'écriture, de l'enquête au texte imprimé, tels que le montrent ses écrits et l'expriment ses entretiens.

### *Les priorités*

L'anthropologie qu'il promulguait sous l'étiquette *ethnologie du présent* se fondait sur des paradigmes précis qu'il convient de préciser.

1. Le constat : il ne s'occupe que de la situation du moment, non pour expulser l'histoire – à l'égard de laquelle il n'avait aucune réticence – mais justement pour ne s'appuyer que sur ce qu'il pouvait constater. Si en son temps Malinowski récusait l'*histoire hypothétique*, c'est que, faute d'informations, il refusait de concevoir

12. Entretien non enregistré du 24 janvier 2004.

une société imaginée *pour les besoins de la cause* [Malinowski, 1970, p. 33]. Même si depuis nous avons appris à utiliser les sources orales, à l'époque, les sociétés sans écriture ne fournissaient pas les documents permettant d'élaborer une « histoire sérieuse ». Dans ces circonstances, par défaut, Malinowski préconisait les seules études synchroniques. C'est à peu près l'attitude d'Althabe qui refusait de considérer que les situations qu'il constatait se rencontraient dans les périodes antérieures. En 1956, les Pygmées Baka se faisaient exploiter par les Bantous environnants mais cela ne signifie pas qu'il en avait été toujours ainsi et que la situation ne changerait pas. D'ailleurs, il constatait qu'elle se modifiait – des Pygmées tentaient de devenir chefs d'entreprise. Ces observations l'amenaient à récuser tout « essentialisme », les pygmées éternels n'existent pas. Dans les perspectives ouvertes par Balandier, il refusait donc de s'enfermer dans des objets préconstruits – culture, ethnie... – ce qui lui interdisait toute spéculation hasardeuse. Pour Althabe, il fallait partir des informations collectées à un moment donné sans aucune conjecture.

2. L'instant : de cela découle l'importance du *présent* dans l'œuvre d'Althabe à condition d'y voir non seulement une dimension chronologique mais aussi géographique voire épistémologique. Comme nous l'avons déjà remarqué, son retour en Europe en 1973 a modifié l'échelle des études effectuées mais surtout, à ce moment-là, il a insisté sur la nécessité d'aller à l'essentiel, au centre. La victoire des révolutions coloniales signifiait que désormais, les moteurs des changements revenaient en Occident. Il est révélateur que Gérard Althabe se soit trouvé à ce moment-là en porte-à-faux vis-à-vis d'une dimension de « l'après 68 », le retour à la campagne et l'épanouissement des études rurales qu'illustraient les succès éditoriaux de *Montaillou* de Le Roy Ladurie ou du *Cheval d'orgueil* d'Hélias. À ce moment-là, en 1975, il enquêtait dans les HLM de Nantes. C'était dans ces cadres qu'habitait la plus grande partie de la population, c'était là que naissaient les problèmes du futur alors que presque personne ne s'y intéressait. Althabe n'a jamais été sensible ni à *la beauté du mort*<sup>13</sup>, ni à la mode : c'est la vie et l'essentiel qui l'intéressaient.

3. Le chercheur : même si la pudeur de Gérard Althabe ne le faisait pas apparaître dans ces textes, il attribuait la plus grande importance aux conditions de réalisation des enquêtes. Peut-être cela explique-t-il son intérêt pour les entretiens dans lesquels, sollicité, il a très souvent présenté son parcours académique. Interactionniste, il considérait que les données recueillies dépendent de l'image de l'enquêteur auprès du locuteur.

Et c'est à partir de cette première enquête que je vais faire de l'histoire, de l'historicité de l'enquête elle-même, une voie de compréhension de cet univers parce qu'il faut quand même réaliser que – revenons à la parole et au magnétophone et à tout ce que tu veux – il est bien évident que selon la position que tu occupes, ce qu'on va te dire est différent.

(Entretien du 25 mai 2004)

13. Selon l'expression de De Certeau, Julia et Revel [De Certeau, 1974].

Pourtant, curieusement, cette dimension – épistémologiquement essentielle – apparaît peu dans ses livres. Ils ne nous livrent que l'ultime phase de l'enquête, les résultats en fin d'élaboration. Alors qu'il affirme l'importance de l'historicité de l'enquête, il n'en livre presque rien au lecteur. De là naît une contradiction majeure de son œuvre écrite : l'occultation de l'enquête et de ses paradigmes. Cela ne signifie pas que le lecteur attentif ne peut trouver çà et là des remarques méthodologiques, les traces de son implication auprès de ses locuteurs ou encore davantage, les indices de ses engagements politiques et scientifiques. Mais il ne nous présente que la mise en forme ultime d'une expérience fondée sur une enquête – un séjour prolongé avec les personnes étudiées –, sur des enregistrements d'entretiens transcrits et enfin, les observations. Le lecteur ne trouvera pas un chapitre consacré à la question des conditions de la réalisation de l'enquête, au mieux, quelques brèves pétitions de principes en introduction. Il devra l'imaginer (en se demandant comment Althabe a-t-il pu parvenir à des analyses aussi fines) ou pire, le percevoir. *Son objectivité calme, c'est de la souffrance et de la colère dépassée* [Sartre, 1964, p. 50]<sup>14</sup>. L'émotion de la rencontre, l'indignation devant le crime, l'affectivité ne constituent pas des vecteurs de connaissance. Ils n'apparaissent qu'implicitement d'autant que cette façon de présenter les choses s'accordait avec la pudeur d'Althabe.

Pourtant il y a le fameux article « Vers une ethnologie du présent » publié une première fois dans *L'homme et la société* en 1990 puis réédité dans un livre collectif portant le même titre en 1992, et enfin en 1998, dans *Démarches ethnologiques au présent*. La même année paraissait dans *Terrain*, un singulier texte intitulé « Ethnologie du contemporain et enquête de terrain ». Ils avaient été précédés en 1986 dans l'ouvrage de Marc Guillaume, *L'état des sciences sociales en France*, Paris, La Découverte, 1986, de l'« Anthropologie du contemporain, anthropologie de l'ailleurs ». Ces trois *Manifestes* – repris dans *Démarches ethnologiques du présent* [L'Harmattan, 1998] – se présentaient d'abord comme des constatations, comme un état des lieux de l'anthropologie. Pourtant, bien évidemment, s'ils établissaient un bilan, ils affirmaient aussi des orientations. Mais surtout, ils affectaient d'occulter tout lien avec les autres publications de l'auteur. Et ce n'est certainement pas un hasard. Althabe voulait être jugé sur ses productions, non sur ses intentions alors qu'il affirmait que tout résultat dépendait du processus de confection. La fin du parcours – objet de tous ses soins scripturaux – occulte la phase antérieure. Il est quand même stupéfiant qu'il invoque oralement ou dans ses *Manifestes*, *l'historicité des enquêtes*, qu'il encourage les recherches qui la prend en compte, alors qu'il ne l'évoque jamais explicitement dans ses publications<sup>15</sup>.

En revanche, dans ses *Manifestes*, Althabe affirme une épistémologie, la place de l'histoire – les sociétés changent – le refus de la distance et la participation du chercheur aux sociétés étudiées, une thématique, le centre des sociétés contempo-

14. Cette phrase de Sartre est tirée du compte-rendu du livre d'Albert Memmi paru dans *Les Temps Modernes*, juillet-août 1957 et repris in *Situations*, V [1964]. Gérard Althabe a évidemment lu ce texte en son temps.

15. Évidemment, je n'ai pris conscience de ces contradictions qu'après coup, en revenant sur les entretiens et en relisant avec plus de soin ses textes. Que ne l'ai-je interrogé sur ces questions ?

raines et un objet, les « dispositifs symboliques ». Même si ce projet s'inscrit dans les recherches qu'il poursuit, qu'il dirige et qu'il encourage, les formes qu'il donne à ses interventions atténuent leur originalité et surtout leur impact. Essayons de leur redonner les couleurs de l'investigation.

### *Les modalités*

En fonction des règles qu'il s'était données, tentons de reconstituer les modalités de travail de Gérard Althabe en posant quelques questions.

#### • Que faire des enregistrements ?

*L'enregistrement généralisé* et les heures passées à transcrire fournissent à Althabe une masse de données discursives, une espèce de socle inattaquable puisque les mots enregistrés ont été prononcés même s'il reste le plus difficile : l'analyse. Mais pour lui, les paroles de ses interlocuteurs ne suffisent pas car elles ne sont qu'une partie des sources disponibles – avec d'autres – sur les sujets étudiés. La complicité<sup>16</sup> qu'il a toujours établie avec son entourage lors de ses enquêtes, fondés sur l'intérêt pour leurs préoccupations et souvent un accord politique, comme au Congo<sup>17</sup> ou à Madagascar, ne l'a (presque) jamais amené à citer ses locuteurs. Malgré beaucoup de similitudes avec Oscar Lewis – de l'usage du magnétophone à l'engagement politique – Althabe faisait exactement le contraire de l'Américain. Ce dernier ne faisait que reproduire les propos de ses locuteurs même s'il les récrivait (ne serait-ce que par la traduction en anglais et pour les rendre lisibles), les coupait et les montait comme un film. Même s'il la connaissait, presque jamais Althabe n'a choisi cette voie qui met le lecteur face aux paroles des *indigènes*.

#### • D'où parler ?

En effet, son propos n'était pas de promouvoir la parole indigène telle qu'elle surgissait y compris par sa présence, sous la forme de ce qu'il a appelé la *conscience verbale*. Par là Althabe montrait que la parole enregistrée naissait de la situation de l'entretien, le magnétophone, les questions, les relations à l'anthropologue, le contexte et la conjoncture : rien de plus artificiel, en effet, d'autant que le témoin parle de situations passées qu'il reconstitue pour les besoins de sa cause. *Les fleurs du Congo* illustre ce décalage puisque le livre a pour point de départ un *Manifeste* politique de 66 pages reçu par François Maspero<sup>18</sup> en juillet 1971 qui en conclut

16. Évidemment, je n'emploie pas le terme d'empathie, notion issue de l'« épistémologie romantique » de Dilthey qui implique des choix théoriques anachroniques.

17. Il m'a confié avoir certainement rencontré Lumumba dans un bar de Kinshasa appelé à l'époque Léopoldville.

18. Rappelons très sommairement le rôle joué par l'éditeur François Maspero dans les révolutions coloniales. Éditeur de Franz Fanon lors de la guerre d'Algérie, il a soutenu tous les combats anti-impérialistes de l'Indochine à Cuba en passant par l'Afrique. Les textes de Guevara, Giap mais aussi Malinowski, Althusser, Vernant ou Vidal-Naquet et beaucoup d'autres ont ainsi été publiés. Joignant l'engagement politique à l'avant-garde théorique du moment, Maspero a occupé une place centrale dans tous les combats des années soixante du XX<sup>e</sup> siècle. L'étude de son travail serait essentielle pour comprendre les enjeux de cette période en France.

que les analyses politiques de l'extérieur ne rendent pas compte des situations congolaises dans leur complexité. [Althabe, 1997, p. 10]. Gérard Althabe est donc mis à contribution pour analyse, ce texte issu de l'intérieur, à la grande beauté formelle et réalise une étude sur le Congo (ex-Belge, ex-Zaïre, République populaire). Nous avons ainsi l'occasion d'apprécier comment il se situe par rapport à un discours indigène comme l'affirme le contenu et surtout la forme du *Manifeste*. Il procède en deux temps, l'examen du texte, puis l'analyse de la situation qui a conduit à sa formulation. Althabe est dans son élément, l'observation puis le commentaire, même si la procédure comprend des degrés mais ce n'est pas la subtilité qui le gêne.

Pour lui, le *Manifeste* congolais présente la situation inversée de la réalité, ce qui implique au moins deux sauts périlleux, celui de la pratique à la formulation et celui de la réalité à l'utopie. Mais le plus fascinant dans le commentaire d'Althabe, c'est l'importance des citations d'autant plus curieuses que le lecteur relit les phrases du *Manifeste* déjà rencontrées quelques pages avant. Pourquoi cette fois, éprouve-t-il le besoin de citer, lui qui le fait si peu ainsi que nous l'avons lourdement rappelé ? En fait, il pense son analyse du texte congolais comme l'introduction à son étude du Congo qui suit. Il veut donc souligner que ce qu'il dira plus loin est déjà exprimé d'une autre façon, à l'envers, par le *Manifeste* : autant le citer mot à mot. Il serait stupide de lire cette opposition en terme de binarisme et/ou d'inversion (comme nous l'enseigne une certaine lecture du carnaval), ce à quoi jamais Althabe n'a songé. Simplement il explicite les conditions qui ont permis l'écriture du texte, c'est-à-dire la situation politique congolaise, rude tâche pour un anthropologue peu armé pour analyser des données examinées à l'échelle d'un pays.

Ici encore, Althabe s'appuie sur le paradigme de la cohérence – que je ne partage pas – pour aller du connu vers l'inconnu, pour remplir les cases vides sur lesquelles il ne dispose pas d'informations. Nous sommes dans le discours de la totalité sartrienne qui n'appartient pas au seul Sartre. Sans entrer dans le détail de sa longue et subtile démonstration, Althabe se place au-delà des propos et des données dont il dispose pour proposer un système expliquant chacune des informations qu'il a recueillies, les mots qu'il a enregistrés et les constatations qu'il a faites. Il effectue évidemment le parcours inductif du chercheur mais en cela il s'éloigne passablement des perceptions et des propos des sujets dont il cherche à expliquer les conduites et les paroles.

Par exemple, Althabe reconstitue l'édification idéologique du Congo [Althabe, 1997, p. 144] qui joint les acteurs économiques, l'appareil d'État, les populations... Cette présentation de la réalité permet d'inscrire l'analyse dans un processus et de l'appuyer non sur une réalité réputée immédiatement perceptible mais sur des représentations qui s'inscrivent dans l'imaginaire. Il devient alors possible d'opposer divers objets symboliques (comme on dit maintenant) pour proposer une explication de la situation qui les a créés. *Les rapports de parenté et l'édification idéologique sont deux termes d'un même objet, le second est la réponse à un appel qui se recrée sans cesse au cœur du premier* [Althabe, 1997, p. 147]. Ainsi, comme une poupée

gigogne, il repère deux termes opposés qui en appellent un troisième suscitant une nouvelle contradiction qui constitue un nouvel objet<sup>19</sup>. Ainsi, de proche en proche Althabe élabore un processus cognitif qui construit des objets de plus en plus complexes qui décrivent de façon de plus en plus précise une réalité qui continue cependant à se dérober même si le discours ainsi constitué propose une vision formellement cohérente du monde décrit. Par ce type d'analyse, Althabe arrive à échapper au dogmatisme d'un discours préconstruit fermé pour affirmer la cohérence d'une représentation, deux objectifs qui, à ses yeux, assurent la validité de la démonstration.

• Le style indirect

Althabe s'attribue ainsi la tâche de reconstituer la logique de propos et de conduites hétéroclites et contradictoires à partir des deux types de sources qu'il oppose, l'entretien et l'observation. Pour lui, la seconde n'est pas un discours parmi d'autres mais effectuée avec rigueur, en particulier par le respect d'un strict protocole comme la longue fréquentation des indigènes en se fondant autant que possible dans la société étudiée<sup>20</sup>, elle propose des données aux qualités remarquables. La présence de l'enquêteur sur les lieux étudiés et sa compétence lui permettent de proposer des réflexions de la meilleure qualité. Ce n'est pas un discours parmi d'autres mais un discours meilleur que les autres. Cette façon de voir – que je ne partage pas, est-il besoin de le rappeler ? – le dispense de livrer une partie des matériaux qu'il utilise. Étant le seul à disposer des meilleures informations, appuyées par ses compétences, il pourra proposer la meilleure analyse possible. Il ne fournit généralement au lecteur que l'ultime phase de son travail ou plutôt, après avoir défini le cadre dans lequel évoluent les personnes sur qui il

19. La genèse de ce type d'analyse serait intéressante à reconstituer car elle est identique à celle utilisée par les autorités vietnamiennes dans les textes du temps de la guerre de libération nationale contre les Américains autour de 1970. Citons Giap (1967, p. 22) : *L'envoi d'un corps expéditionnaire pour une agression directe porte en lui-même des inconvénients, de caractère fondamental, impossible à surmonter. Premièrement, leur visage d'agresseur est encore mieux mis en lumière, leurs valets apparaissent au grand jour comme des traîtres, par là même, les contradictions entre eux et notre peuple s'exacerbent et deviennent encore plus irréductibles. (...) Deuxièmement, les impérialistes américains envoient leurs troupes agresser notre pays au moment où leur stratégie de guerre « spéciale » est fondamentalement mise en échec, où la guerre patriotique de notre peuple se développe vigoureusement, où les Forces armées de Libération sont en pleine maturité et où la zone libérée englobe la majorité de la population et couvre la majeure partie du territoire. (...) Troisièmement, à cause de cette situation de passivité politique et militaire, le corps expéditionnaire américain, quelle que soit la qualité de ses équipements modernes, est incapable de mettre à profit toute sa puissance de combat, d'éviter la défaite inhérente à toute armée d'invasion face à un peuple résolu. (...) Quatrièmement, le but du débarquement d'un corps expéditionnaire américain au Sud-Vietnam est d'empêcher l'écroulement des mercenaires et des fantoches et de créer de nouvelles conditions favorables à leur renforcement et à leur consolidation. Mais cette agression directe a lieu au moment où les mercenaires et les fantoches connaissent un affaiblissement des plus graves. (...) Cinquièmement, en allumant la guerre au Sud Vietnam, les impérialistes américains sont de plus en plus stigmatisés par les peuples du monde épris de paix. Cette démarche se sépare du dogmatisme stalinien mais aussi de la critique qu'en fait Sartre dans la première partie de *Critique de la raison dialectique* [Sartre, 1985]. Ces jeux auxquels participait Althabe – qui fut proche d'Althusser qui a fait publier *Oppression et libération dans l'imaginaire...* chez Maspero – avec beaucoup d'intellectuels de sa génération, mériteraient une analyse détaillée.*

20. *Une maison a été louée au sein du quartier ; elle était identique à celle des habitants et n'avait pour tout élément de confort que l'eau courante. Cette installation concrète à été à la base d'une implantation réelle au sein de la population, compte tenu du rôle joué par l'inscription géographique dans les rapports sociaux internes au quartier* [Althabe, 1993, p. 297].

enquête – en un bric-à-brac<sup>21</sup> surprenant chez cet amateur de cohérence – pour ensuite faire surgir l'ordre qui détermine les conduites et propos<sup>22</sup>. Il inscrit ces logiques en dehors des informations dont dispose le lecteur. Il lui demande de le croire sur parole en s'appuyant sur les détails inutiles mais surtout sur la cohérence et l'ingéniosité des explications proposées. Dès lors, il ne peut qu'adopter le discours indirect [Sperber, 1982, p. 24-29] qui reçoit d'ailleurs l'adhésion du lecteur (en tout cas la mienne) en raison de l'ingéniosité, la subtilité et la pertinence des considérations, le privant dans un même mouvement de la possibilité d'apprécier par lui-même la qualité de la démonstration. La cohérence réclamée et imaginée m'apparaît un leurre auquel Althabe n'a jamais renoncé.

De ces conceptions découle sa façon d'écrire. Il a absolument besoin d'asseoir ses démonstrations sur ce que Barthes appelle l'*effet de réel*. Selon ce dernier, les Romantiques (Flaubert, Michelet...) joignent à leur récit une multitude de détails qui, outre un objectif esthétique, signifie au lecteur que l'auteur ne fait qu'écrire ce qu'il a vu, aussi inutiles que soient ces descriptions pour sa démonstration : *Le réel concret devient la justification suffisante du dire* [Barthes, 2002, p. III, 25]. En effet, pour pouvoir exprimer une analyse abstraite et systématique qui établit la *cohérence* des conduites et des propos tout en gardant un minimum de crédibilité auprès du lecteur alors qu'il abandonne tout lien avec les données empiriques, l'auteur doit préalablement lui proposer toutes les apparences poétiques du réalisme – les détails inutiles – et du témoignage – l'« effet j'y étais » défini par Geertz ou Clifford. Cependant la subtilité d'Althabe ne lui permet pas de s'arrêter à des procédés si grossiers. Elle lui impose des normes supplémentaires qui dépassent ces vulgaires instruments d'autorité<sup>23</sup>. Althabe va donc s'imposer des contraintes supplémentaires qui lui permettront d'assurer un crédit encore plus grand à l'abstraction de ses propos. Il pose donc un cadre, présente les marques de sa présence, s'inscrit dans une tradition, propose des catégories, articule des propositions. Citons Althabe : *Quelles sont les conditions requises pour qu'une enquête ethnologique de terrain, effectuée ici et maintenant dans le cadre de notre propre société, produise cette connaissance d'un type particulier qui est celle de l'ethnologue, une connaissance livrée de l'intérieur d'un monde social saisi à une échelle microscopique ?* [Althabe, 1998, p. 37].

L'*intelligibilité des échanges* qu'il met également en avant plus loin dans le même texte [p. 39] constitue l'instrument qui établit le lien entre les constatations

21. *J'ai choisi à cet effet deux unités résidentielles HLM, peuplées de 100 familles... Chacune des unités résidentielles se partage en cinq cages d'escalier, et chacune de ces cages est peuplée de dix familles disposées sur cinq étages... soixante-et-onze des adultes ont entre trente et cinquante ans, dix-neuf ont moins de trente ans ; neuf ont plus de cinquante ; il s'agit de familles conjugales (quatre femmes chefs de famille) (aucun ascendant)... Ces immeubles sont habités depuis 1967-1968 ; une très faible rotation peut y être constatée...* [Althabe, 1985, p. 14].

22. *Le texte qui suit se situe dans une perspective limitée ; il est une tentative destinée à mettre à jour la cohérence des processus internes aux rapports sociaux se développant dans cet espace de cohabitation ; cohérence ayant été déduite du matériau produit par l'observation directe des pratiques et des événements dont les habitants des deux unités résidentielles ont été les acteurs, et d'entretiens organisés dans le cadre de l'utilisation du local collectif implanté entre les deux, à travers lesquels j'ai essayé de cerner la représentation qu'ils ont de ces mêmes rapports* [Althabe, 1985, p. 17].

23. Une discussion à l'occasion de la soutenance de la thèse de Nicolas Flamant m'avait montré que Gérard Althabe partageait cette analyse.

empiriques – discours des acteurs et des divers observateurs – et l’analyse du chercheur en quête de cohérence. Entre l’un et l’autre, Althabe nous propose diverses médiations [Althabe, 1998, p. 40] :

- édification du *mode de communication* ;
- présentation des autres situations ;
- interventions extérieures ;
- frontières du privé...

Il ne s’agit évidemment pas de prendre ces considérations ponctuelles pour des règles générales, aussi abstraites soient-elles. Simplement, elles signalent le type de chemins dans lesquels se déploient les réflexions d’Althabe dans le subtil et insolite article de *Terrain* de 1990. Surtout, elles montrent qu’aussi sensible soit-il à la parole de ses locuteurs – ce qui lui fait dénoncer toute *réponse préétablie*<sup>24</sup> – il n’en affirme pas moins que *le chercheur donne sens à ce qu’il dit et à ce qu’il voit, il isole et enregistre informations et données dans le seul cas de la problématique dont il est porteur, cette pratique passe par l’effort de rompre avec la communication ordinaire, il refoule en dehors de la rencontre une communication dont paradoxalement il affirme vouloir produire une connaissance du dedans* [Althabe, 1998, p. 44]. Cette extraordinaire phrase donne aussi à l’anthropologue un rôle essentiel : il doit se préoccuper de son sujet et de ses locuteurs ne serait-ce que pour échapper à la *fiction*, mais il n’en reste pas moins le maître d’œuvre, le demiurge qui organise la cohérence de l’étude. Dans ce cadre, en fin de processus, la parole des indigènes n’apparaît plus essentielle dans la phase ultime, l’écriture du texte final, celui que nous lisons.

#### • L’incohérence de la cohérence

L’attention portée par Gérard Althabe au « discours naturel », l’affection qu’il avait pour ses interlocuteurs, sa curiosité envers le monde désignent une fêlure. Comment a-t-il pu tant s’intéresser aux autres alors que ses textes ne leur laissent presque aucun lieu d’expression directe ? Comment une telle générosité qui bouleverse encore tous ceux qui ont eu le privilège de le connaître a-t-elle pu arrêter la parole de ses amis au seuil du texte imprimé ? Proposons quatre explications possibles :

1. Sa conception de l’intellectuel, pour reprendre l’appellation de Benda, Sartre ou Said. Il affirmait (implicitement) un privilège d’interprétation en raison de la compétence mais surtout de l’ampleur d’un regard qui embrasse plusieurs domaines (écoute et observation, local et global, discours naturel et savant...). La diversité des connaissances et des informations dont dispose l’intellectuel lui permet d’accéder à un discours universel.

2. La primauté donnée à l’observation au nom du privilège antérieurement affirmé. Aussi riches soient les propos de ses locuteurs, le discours du chercheur dispose dans les textes d’Althabe d’une autorité particulière.

<sup>24</sup> *L’ethnologue doit se garder de délimiter un objet de connaissance comme étant d’emblée le cadre sur lequel il va fonder son investigation du réel* [Althabe, 1998, p. 4].



3. L'élaboration d'une cohérence réclame la définition (au sens optique du terme) en fin d'analyse d'un seul point de vue, unique et donc *divin*, celui qui fait disparaître tout « flou ». Jamais dans les textes écrits d'Althabe n'apparaît la présentation d'une diversité de points de vue. S'il insistait sur les contradictions dans les discours et les pratiques, c'était pour retrouver en dernière instance une synthèse ultime, une cohérence terminale.

4. Je suis sûr que si j'avais présenté ces trois points à Althabe, il aurait été non sans raisons horrifié – même s'il aurait essayé de le cacher – lui qui s'est toujours senti si proche de ses locuteurs, qui a voué sa vie à valoriser leur parole et dénoncé sans relâche l'ethnocentrisme. C'est que nous rencontrons ici une dramatique contradiction entre un projet académique particulièrement généreux et sophistiqué et une écriture conventionnelle. Singulièrement, la révolte d'Althabe contre les conceptions dominantes qu'explicitent ce que j'ai appelé ses *Manifestes* [Althabe, 1998, p. 9-47] ne s'est pas élargie à l'écriture<sup>25</sup>. Là, se sont arrêtées ses immenses capacités créatives. Curieusement, il est resté dans une poétique « positiviste »<sup>26</sup> que toutes ses autres conceptions refusaient. Il n'a pas formulé ses pensées sous les formes qu'elles méritaient. Comme le reprochait déjà Barthes à Breton<sup>27</sup>, ce « révolutionnaire de l'anthropologie » – ainsi que l'a défini avec pertinence Marc Augé – n'est pas allé jusqu'à proposer à cette discipline les nouvelles formes d'écriture que réclamaient les types d'enquête qu'a, durant presque cinquante ans, promulgué Gérard Althabe.

La subtilité et la créativité qui le caractérisent l'ont conduit vers l'examen des mécanismes des représentations (comme il est à la mode de dire aujourd'hui) en considérant les analyses comme des « guides pour l'action », ce qui l'a amené à multiplier les catégories pour en préciser les formes. Cette orientation l'a conduit non seulement à échapper à la *doxa* anthropologique du milieu du XX<sup>e</sup> siècle (science = objectivité = distance...) mais surtout à atténuer dans son œuvre la place de la *précipitation* qui croit accéder directement aux choses sans passer par les discours. S'il n'a jamais renoncé complètement au *positivisme*, la richesse de l'autre pan de son œuvre atténue cette face discutable de ses travaux<sup>28</sup>. Mais surtout, cette fracture, voire cette contradiction, a eu des effets scripturaux, en lui faisant occulter dans ses textes le détail de la parole de ses locuteurs<sup>29</sup>. Malgré l'attention et l'affection qu'il leur portait, leur rôle dans ses écrits n'allait jamais jusqu'à les laisser accéder au texte final. Curieusement, Althabe est donc resté presque toujours

25. À lui seul, ce blocage mériterait une étude spécifique.

26. Un seul point de vue, cadre axiomatique, homogénéité du ton, style indirect : évidemment, autant que faire se peut, la subtilité d'Althabe a atténué ces tendances et ces normes.

27. *En se vouant à une destruction simple du langage (par intrusion des images ou désarticulation radicale du sens), le surréalisme – qu'elles qu'aient été la justesse de ses intentions et l'importance de son rôle précurseur – est resté du côté d'une logique unitaire, dont il prenait le contre-pied sans la transgresser* [Barthes, 2002, p. II, 1299].

28. On pourrait presque dire la même chose d'un autre Béarnais, Pierre Bourdieu [Traimond, 2002]. Cependant contrairement à son compatriote, Althabe était suffisamment *détribalisé* – selon sa propre expression – pour avoir complètement abandonné la syntaxe gasconne et en particulier l'usage de la prolepse [Traimond, 2001, p. 36-37].

29. En cela, il se distingue de Jeanne Favret-Saada qui ne cesse de citer ses locuteurs jusque dans leur accent.

dans le style indirect, limites poétiques qui ont certainement atténué l'écho que méritaient sa subtilité, sa créativité et ses découvertes thématiques et méthodologiques. Il nous laisse donc le soin d'exploiter les mines qu'il a su ouvrir. Mais après tout, n'a-t-il pas volontairement enfoui tous ces trésors dans les interstices de ses textes ? À nous, maintenant, de les passer au tamis pour trouver les pépites qu'il y a soigneusement déposées même si, comme dans la nature, elles ne brillent pas et peuvent donc facilement passer inaperçues. À nous de savoir les voir. Ne nous a-t-il pas laissé la tâche de creuser ses écrits pour apprendre à y retrouver, à notre tour, les instruments du renouvellement de l'anthropologie ?

### Annexe : Lexique

(Pour les besoins de ses analyses, Gérard Althabe imaginait des notions adaptées à ses démonstrations. En voici quelques-unes. Pour ne pas risquer de le trahir, sauf exceptions en italique, nous avons gardé les mots de l'auteur quitte – par cette décontextualisation – à voir leur sens s'obscurcir. La référence permettra au lecteur de retrouver sans peine l'ensemble de la démonstration. Il va sans dire que cette liste ne prétend pas être exhaustive.)

*Acteur idéologique* : Construction édifée dans le développement même des rapports sociaux pour décharger les sujets de leur responsabilité individuelle dans le non respect des normes [1993, p. 19].

*Conscience verbale* : Effort que font les villageois pour donner à leur situation vécue une expression verbale [1969, p. 296].

*Construction théâtrale* : dans laquelle les gens nous ont peu à peu enfermés, et, en dehors d'elle, nous n'avons accès qu'à des bribes incohérentes pour nous de l'univers villageois [1969, p. 310].

*Édification idéologique* : L'édification idéologique qui apparaît comme le produit de la pratique de la classe dirigeante s'articule d'une manière intime avec les rapports dont la population est l'actrice, sa présence en un tel lieu rend seule intelligible à la fois la reproduction du pouvoir, partant la soumission et la fissure dans cette même reproduction, c'est-à-dire la révolte [1997, p. 144].

*Médiateur familial* : D'une part, le médiateur joue le rôle d'ascendant, il exerce son pouvoir sur les descendants (...); d'autre part, ce pouvoir est nécessairement indirect, plus exactement délégué; il renvoie toujours à un médiateur familial se situant plus haut dans la généalogie et par rapport auquel le médiateur est lui-même en condition de descendant [1969, p. 169].

*Mode de communication* : À travers l'enquête basée sur l'observation directe des événements et les entretiens (avec enregistrement généralisé), j'ai édifié le mode de communication et tenté de recomposer la conjoncture telle qu'elle existait au moment de ma présence [2000, p. 41]. Cette notion était utilisée dès 1969 [1969, p. 116].

*Processus de dépassement* : L'astrologie referme une communauté de dépassement dans laquelle se conservent d'une part les différents noyaux de serviteurs définis par un ensemble particulier d'esprits, d'autre part la rupture, à l'intérieur de chacun d'eux, séparant les maîtres imaginaires des serviteurs, rupture qui devient, de par ce dépassement, une forme de dialogue [1969, p. 200].

*Structure signifiante* : Cette structure (...) est signifiante, à travers elle sont interprétés les événements non maîtrisés comme la maladie, une mort précoce, les aléas climatiques... [1969, p. 171].

*Théâtre idéologique* : Il est significatif que les mercenaires européens furent expulsés de l'A.N.C. au moment où, l'insurrection étant écrasée, celle-ci devait se transformer en acteur du théâtre idéologique [1997, p. 201].

*Traduction verbale* : Le récit est la traduction verbale la plus minutieuse possible de l'événement [1969, p. 288].

### Sources

Entretiens avec Gérard Althabe à Paris les 24 janvier, 27 avril, 19 et 25 mai 2004. Ceux du 24 janvier et du 19 mai n'ont pas été enregistrés.

### Ouvrages de Gérard Althabe (La date de l'édition utilisée est écrite en gras)

- [2000], *Anthropologie politique d'une décolonisation*, Paris, L'Harmattan.
- [1998], *Démarches ethnologiques au présent*, Paris, L'Harmattan, avec Monique Sélim.
- [1995], *Regards sur la ville*, en collaboration avec Jean-Louis Comolli, Paris, Centre Georges Pompidou.
- [1992], *Vers une ethnologie du présent*, en collaboration avec Daniel Fabre et Gérard Lenclud. Paris, Éditions de la MSH.
- [1986], *Une histoire de la Loire*, sous la direction de Philippe Vigier, Paris, Ramsay.
- [1985], *Urbanisations et enjeux quotidiens*, en collaboration avec M de la Pradelle et C. Marcadet, Paris, L'Harmattan, avec Monique Sélim.
- [1984], *Urbanisme et réhabilitation symbolique*, en collaboration avec B. Légé, Paris, L'Harmattan, avec Monique Sélim, (1993).
- [1972], *Les fleurs du Congo*, Paris, L'Harmattan, (1997)
- [1969], *Schéma pour une anthropologie de la vallée Antemoro de la Mananano*, Tananarive, ORSTOM.
- [1969], *Oppression et libération dans l'imaginaire*, Paris, La Découverte, (1982)
- [1963], *Le chômage à Brazzaville. Étude psychologique*, « Cahiers de l'ORSTOM », série sciences humaines, vol. 1, n° 4, t. 1. 105 p.
- [1959], *Le chômage à Brazzaville. Étude psychologique*, Paris, ORSTOM. 163 p.

### Articles

- [2001], « L'argent entre économie et colonisation », *Journal des anthropologues*, n° 84.
- [1996], « Le centre civique de Budapest, de l'idée à la mémoire », *Enquête*, n° 4.
- [1986], « Anthropologie du contemporain, anthropologie de l'ailleurs », in Marc Guillaume, *L'état des sciences sociales en France*, Paris, La Découverte.
- [1983], « Nantes ou la perte d'une ville », *Enjeux*.

- [1981], « Les luttes sociales à Tananarive en 1972 », *Cahiers d'Études Africaines*, n° 80, 4<sup>e</sup> trim.
- [1972], « Les manifestations paysannes d'avril 1971 », *Revue Française d'Études Politiques Africaines*, n° 72, juin 1972.
- [1965], « Changements sociaux chez les Pygmées Baka de l'Est Cameroun », *Cahiers d'Études Africaines*, n° 20, repris en [2000] in *Anthropologie politique d'une décolonisation*.
- [1962], « Problèmes socio-économiques du Nord Congo », *Cahiers de l'Institut de Science Économique Appliquée*, n° 131, série V, n° 5, nov., p. 89-382.

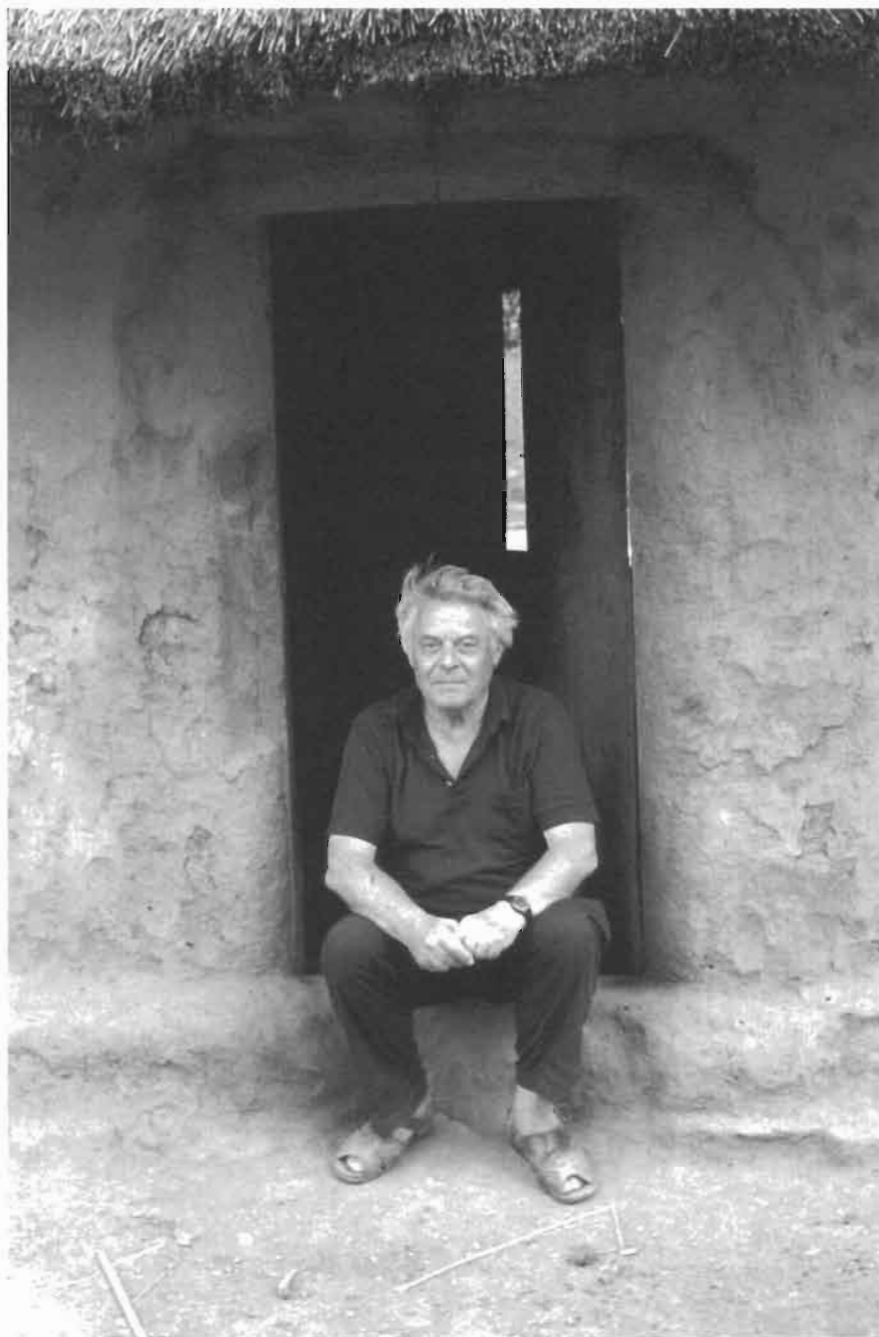
### **Entretiens**

- [2001], « Réflexion sur les transformations gestionnaires d'une grande entreprise française », avec Monique Sélim, *Le Détour*, n° 22.
- [1999], « Un paysage incertain, la Roumanie post-communiste », avec Laurent Bazin, *Journal des anthropologues*, n° 77-78.
- [1998], *Urbanisme*, n° 300, mai-juin.
- [1995], « La ville, miroir de l'État », avec Monique Sélim, *Journal des anthropologues*, n° 61-62, automne.
- [1992], « Les banlieues de l'ethnologie », avec Monique Sélim, *Journal des anthropologues*, n° 49, automne.
- [1985], « L'ethnologie des Francs », avec Michelle de la Pradelle, *État des sciences sociales en France*, Paris, La Découverte.
- [1977], « Le quotidien en procès », avec Marc Abélès, *Dialectiques*, n° 21, automne.

### **Ouvrages et articles cités**

- BAKHTINE Mikhaïl [1970], *L'œuvre de François Rabelais et la culture populaire au Moyen Âge et sous la Renaissance*, Paris, Gallimard.
- BARTHES Roland [2002], *Œuvres complètes*, Paris, Le Seuil.
- CERTEAU DE Michel [1974], *La culture au pluriel*, Paris, 10/18.
- FAVRET-SAADA Jeanne [1977], *Les mots, la mort, les sorts*, Paris, Gallimard.
- GEERTZ Clifford [1996], *Ici et Là-bas. L'anthropologue comme auteur*, Paris, Métailié, (1988)
- GIAP VO Nguyen [1967], « Encore une fois nous vaincrons », in *Échec à l'agresseur américain. Viet Nam 1967*, Paris, Éditions Sociales.
- LISON-TOLOSANA Carmelo [1998], *La Santa Compañía*. Madrid, Akal. (Traduction française, Bordeaux, PUB, à paraître)
- MALINOWSKI Bronislaw [1970], *Une théorie scientifique de la culture*, Paris, Le Seuil, coll. « Points ».
- MORALI Claude [1992], *Le juste ton de la vie*, Paris, Les empêcheurs de penser en rond.
- SALHINS Marshall [1989], *Des îles dans l'histoire*, Paris, Le Seuil, Gallimard, coll. « Hautes Études » (1985).
- SARTRE Jean-Paul [1985], *Critique de la raison dialectique*, Paris, Gallimard (1960).
- SARTRE Jean-Paul [1964], *Situations, V. Colonialisme et néo-colonialisme*, Paris, Gallimard.
- SEXTUS EMPIRICUS [1997], *Esquisses pyrrhoniennes*, Paris, Le Seuil, coll. « Points essais ».
- SPERBER Dan [1982], *Le savoir des anthropologues*, Paris, Hermann.
- TEDLOCK Dennis [1983], *The Spoken Word and The Work of Interpretation*, Philadelphia, University of Pennsylvania Press.
- TRAIMOND Bernard [2002], « La faille de Bourdieu », *Le Passant ordinaire*, avril 2002.
- TRAIMOND Bernard [2001], *Une cause nationale : l'orthographe française*, Paris, PUF, coll. « Ethnologies ».

Hommage  
à  
Edmond Bernus



*Autoportrait d'Edmond Bernus, géographe spécialiste des Touaregs, de retour en 1993 sur le terrain d'étude de ses débuts, posant devant « sa case » à Kobané, en Guinée.*  
Photo d'Edmond Bernus, 1993 © IRD.

## Hommage à Edmond Bernus

*Jean-Baptiste Boutrais\**

E. Bernus est largement connu comme le spécialiste des Touaregs, en particulier ceux du Niger. Pourtant, ses recherches avant le Niger furent également importantes, tant par leurs résultats que par les liens humains établis. Dès le début des années 1950, il est chargé, en tant que boursier, de l'étude monographique du village de Kobané en zone soudanienne de Guinée. Cette étude s'inscrivait dans un ensemble de quatre études de terroirs, une pour chaque zone écologique du pays, dans le cadre d'une étude démographique pilotée par le service de la Statistique. On le sait, sa première recherche de terrain marque durablement tout chercheur ; de fait, E. Bernus restera toujours attaché à Kobané.

Ensuite, il devient chercheur de l'IFAN (Institut Français d'Afrique Noire) à Abidjan. Cet institut, émanation du Museum d'Histoire Naturelle et du Musée de l'Homme, entreprenait des inventaires sur les questions les plus diverses et répondait à des sollicitations de l'administration pour des études ponctuelles. E. Bernus effectue ainsi une enquête demandée sur un type d'habitat en cours de disparition et participe à des enquêtes collectives sur les migrations en Côte d'Ivoire. Cependant, en dehors de ces commandes, les chercheurs de l'IFAN sont libres d'entreprendre des travaux personnels. Lui-même ne s'en prive pas et s'intéresse à une région qu'il qualifiera toujours de fascinante, celle de Kong. Son interrogation sur les discordances de peuplement entre Kong et Korhogo dévie bientôt vers une enquête historique qui donne lieu à la publication d'un article important dans la revue *Études Éburnéennes*.

E. Bernus vient donc du monde paysan quand il est affecté au nouveau centre de l'IFAN au Niger, dans les premières années 1960. Il s'agit d'établir un inventaire des populations en zone pastorale, en l'occurrence les Touaregs, en vue de dresser l'*Atlas ethno-démographique du Niger*, volet d'une vaste entreprise qui devait couvrir toute l'Afrique de l'Ouest. Il a expliqué plus tard les difficultés du passage d'études de sociétés paysannes à celles de pasteurs : changement d'échelle, absence de statistiques fiables, rapports différents à l'espace, problème de toponymie dans le repérage cartographique. Tout cela nécessite une adaptation méthodologique

---

\* Géographe à l'IRD, UR169 « Patrimoines naturels, territoires et identités », 213, rue La Fayette, 75480 Paris cedex 10. Jean-Baptiste.Boutrais@ehess.fr.

complète. L'étude concerne une grande zone et consiste à appliquer un questionnaire standard, ce qui ne permet qu'un court séjour dans les campements choisis. E. Bernus est insatisfait de ce type d'enquête extensive. Il aspire, au contraire, à des enquêtes intensives, comportant de longs séjours sur place qui lui permettraient de mieux connaître la société touarègue.

Une fois intégré à l'ORSTOM, il participe activement aux activités de la « Section de géographie », en particulier aux études de terroirs lancées par G. Sautter et P. Péliissier, en transférant et adaptant au milieu pastoral les méthodes de cette approche locale. Dès lors, il peut entreprendre l'étude d'une tribu touarègue, celle des Illabakan. Dans une société très hiérarchisée, c'est une tribu intermédiaire de nobles et guerriers qui se situent entre l'aristocratie et les captifs. Cette tribu est relativement petite mais il en recense toutes les tentes, en dénombre le cheptel et suit ses déplacements pendant deux années. Ce genre d'étude détaillée en zone nomade est rare et reste d'un intérêt exceptionnel. Elle est publiée sous le titre : *Les Illabakan (Niger) ; une tribu touarègue sahélienne et son aire de nomadisation* (ORSTOM, 1974). Cet ouvrage est le seul, dans la série des « études de terroirs », qui concerne une société pastorale.

Cependant, E. Bernus ne limite pas ses investigations aux modes d'inscription spatiale d'un groupe pastoral. À partir des Illabakan, il élargit et diversifie ses investigations sur le monde touareg. C'est P. Péliissier qui l'encourage à rassembler et synthétiser ses données sous la forme d'une thèse d'État. *Touaregs nigériens ; unité culturelle et diversité régionale d'un peuple pasteur* (ORSTOM, 1981 ; réédition L'Harmattan, 1993) est, plus qu'une géographie pastorale proprement dite, l'étude culturelle d'un peuple pasteur. C'est la seule thèse d'État des géographes de l'ORSTOM-IRD qui ait été rééditée et ceci, après seulement une dizaine d'années.

E. Bernus s'est toujours présenté comme un géographe. Il illustre parfaitement une conception française de la géographie humaine centrée sur le culturel, alors qu'en d'autres pays européens, cette géographie n'existe pas. Ses réflexions concernent le pastoralisme, les sécheresses sahéliennes, les rapports des pasteurs à l'espace, notamment par le nomadisme. Ces thèmes ont fait l'objet de plusieurs articles publiés dans les revues géographiques françaises parisiennes et de province. À l'ORSTOM-IRD, il est le senior d'un petit groupe de géographes pastoraux qui, dans les années 1970 et 80, constitue une originalité de cet organisme de recherche par rapport au CNRS ou au CIRAD-EMVT. Or, à cette époque, la crise à la fois écologique et politique du pastoralisme africain attire l'attention du grand public. E. Bernus participe à la plupart des études collectives sur ce pastoralisme, en particulier au grand atlas de l'élevage sahélien édité par le CIRAD-EMVT (*Élevage et potentialités pastorales sahéliennes*).

Géographe, E. Bernus est très ouvert à la pluridisciplinarité. D'abord, il est pluridisciplinaire par lui-même. En témoignent les nombreux articles qu'il a publiés dans le *Journal des Africanistes* ou des notices pour l'*Encyclopédie berbère* : littérature orale, croyances et groupes religieux, maladies humaines et animales, pratiques alimentaires... D'autre part, il a souvent collaboré avec des anthropologues,



d'abord avec son épouse Suzy Bernus dont les recherches sur les sociétés citadines sahéliennes étaient complémentaires des siennes. Son intérêt pour la littérature orale l'a également rapproché de Mme G. Calame-Griaule, ethno-linguiste. Il convient surtout de souligner la connivence qu'il a entretenue avec les archéologues au Niger, ce qui représente un lien encore plus original pour les géographes. Ainsi, il a co-dirigé un programme archéologique d'urgence dans un secteur d'In Gall concédé pour l'exploitation de l'uranium et il a répété une recherche archéologique collective dans la vallée de l'Azawagh qui a donné lieu à la publication d'un bel ouvrage en 1999. Ces recherches lui ont permis d'inscrire les populations touarègues dans la longue durée.

Ancré dans la société touarègue dont il a sans cesse exploré la culture, E. Bernus ne reste pas pour autant enfermé dans sa spécialité. Au contraire, il est soucieux de vulgariser ses résultats. Ainsi, il participe à des ouvrages universitaires, l'une des vocations des géographes français. Au début des années 1990, il collabore au volume *Les Afriques au sud du Sahara* qui fait partie de la *Géographie Universelle*. Plus récemment (en 2001), il est co-auteur d'un manuel sur *Les milieux désertiques dans le monde*, ce qui l'entraîne à ouvrir ses horizons sahariens vers d'autres déserts, ceux du Proche-Orient et de l'Asie Centrale. Cette disponibilité envers d'autres publics par le biais d'autres moyens d'expression, E. Bernus l'a manifestée tout au long de sa carrière en pratiquant lui-même la photographie et le cinéma amateur ou en écrivant des textes pour des photographes professionnels.

Les multiples centres d'intérêt d'E. Bernus l'ont amené à participer à de nombreux réseaux de chercheurs et comités de revues scientifiques. Il a fait partie, entre autres, du comité de rédaction des *Cahiers des sciences humaines* de l'ORSTOM, à partir de leur nouvelle conception en 1987 puis de leur transformation en *Autrepart* et ceci, jusqu'en 2001. À l'occasion d'un numéro spécial des *Cahiers des sciences humaines* publié pour célébrer les trente ans de la revue, en 1992, il remarquait la réduction des articles à caractère empirique, liée à une raréfaction des recherches sur le terrain. Quelques années plus tard, en participant à la réédition de textes qui resituent des sociétés actuelles dans leur passé, il s'associait à l'éloge des longues recherches de terrain qui obligent à la fois à sortir de chaque discipline et à élargir la « connaissance des sociétés actuelles par une interrogation sur le temps, y compris le temps long »<sup>1</sup>. Recherches de terrain et dans la longue durée, ces deux impératifs définissent précisément la démarche scientifique d'E. Bernus.

À la fin des années 1980, des chercheurs de l'ORSTOM-IRD ont lancé l'idée de recherches consistant à retourner sur des terrains dits anciens, notamment ceux qui avaient donné lieu à des études de terroirs une, voire plusieurs décennies auparavant. Une nouvelle investigation de terrains parfaitement connus par ceux qui les avaient autrefois étudiés en détail permettrait à ces chercheurs de repérer rapidement les changements survenus après plusieurs années et pallierait le caractère parfois statique des premières études. E. Bernus a participé à ces « retours sur terrains anciens » à la fois à Kong et à Kobané, dans les années 1990. À la

1. E. Bernus, J. Polet, G. Quéchon [1997], « Introduction », in E. Bernus, J. Polet, G. Quéchon (coord.), *Empreintes du passé. Autrepart*, n° 4, p. 7.

faveur de ses retours à Kobané il a écrit un texte qu'il souhaitait publier car il va à l'encontre d'une idée habituelle insistant sur l'ampleur des changements en milieu rural africain. Cependant, ce texte n'avait pas trouvé, jusqu'ici, de support adéquat, ni dans une revue ni dans un ouvrage collectif. Par cette publication, en regard du premier texte sur Kobané, la revue *Autrepart* réalise, à titre posthume l'un des vœux d'E. Bernus.

### BIBLIOGRAPHIE

- BERNUS E. [1960], « Kong et sa région », *Études éburnéennes*, n° 8, p. 239-324.
- BERNUS E., BERNUS S. [1972], « Du sel et des dattes ; introduction à l'étude de la communauté d'In Gall et de Tegidda-n-tesemt », *Études nigériennes*, n° 31, Niamey.
- BERNUS E. [1972], « Incongruités et mauvaises paroles touarègues (Touaregs Iullemeden Kel Dinnik) », *Journal de la société des africanistes*, vol. 42, n° 1, p. 89-94.
- BERNUS E. [1974], *Les Illabakan (Niger) : une tribu touareg sahélienne et son aire de nominalisation*, ORSTOM-École Pratique des Hautes Études, coll. Atlas des structures agraires au sud du Sahara, n° 10.
- BERNUS E. [1981], *Touaregs nigériens ; unité culturelle et diversité régionale d'un peuple pasteur*, ORSTOM, coll. Mémoires, n° 94 (rééd. 1993, L'Harmattan).
- BERNUS E. [1979], « Exploitation de l'espace et désertification en zone sahélienne », *Travaux de l'Institut de géographie de Reims*, n° 39-40, p. 49-59.
- BERNUS E. [1980], « Vocabulaire relatif aux techniques d'adoption par les animaux en milieu touareg (Niger) », *Journal des africanistes*, vol. 50, n° 2, p. 109-114.
- BERNUS E. [1988], « La représentation de l'espace chez les Touaregs du Sahel », *Mappemonde*, n° 3, p. 1-15.
- BERNUS E. [1991], « Montagnes touarègues : entre Maghreb et Soudan, le "fuseau touareg" », *Revue de géographie alpine*, n° 1, p. 117-130.
- BERNUS E. [1995], « Pasteurs face à la sécheresse ; rebondir ou disparaître ? », *Revue de géographie de Lyon*, vol. 70, n° 3-4, p. 255-259.
- BERNUS E. [1998], « Gavage (adanay) chez les Touaregs Iwellemeden kel Denneq », *Encyclopédie berbère*, fasc. XX, p. 2996-2999.
- BERNUS E., CRESSIER P., DURAND A., PARIS F., SALIÈGE J.-F. [1999], « Vallée de l'Azawagh (Sahara du Niger) », *Études nigériennes*, n° 57, Saint-Maur, Éditions Sèpia.
- CIRAD-EMVT [1986], « La République du Niger », in *Élevage et potentialités pastorales sahéliennes ; synthèses thématiques*.
- DEMANGEOT J., BERNUS E. [2001], *Les milieux désertiques*, Paris, Armand Colin, coll. U.
- DUBRESSON A., MARCHAL J.-Y., RAISON J.-P. [1994], « Les Afriques au sud du Sahara », in R. Brunet (éd.), *Géographie universelle*, Paris, Belin-Reclus.

## Kobané Un village malinké du Haut Niger\*

*Edmond Bernus*

En aval de Kouroussa, le Niger entre dans une vaste zone déprimée où il reçoit les eaux du Niandan, du Milo et du Tinkisso : c'est le bassin de Siguiri<sup>1</sup>. Situées en contre-bas du fleuve lors de sa crue, séparées de lui par un bourrelet, se déroulent au long des rivières des plaines inondées en hivernage. Une terrasse les borde, aux sols clairs, et qui porte une végétation arbustive peu fournie où domine le sanan (*Daniellia oliveri*), le karité (*Butyrospermum parkii*) et le néré (*Parkia biglobosa*). C'est là que de gros villages très concentrés se succèdent. Tel Kobané, sur la rive gauche du Niger, le long de la route qui va de Kouroussa à Siguiri et à 45 kilomètres de la première ville : ainsi le village domine une plaine noyée en saison humide, mais dont les eaux se retirent en saison sèche, pour ne subsister que dans quelques mares ; une zone dégagée où de grands nérés étalant leurs légers raineaux, cerne le village ; au-delà, de grands arbres assez dispersés, dominant de hautes herbes et de petits arbustes, offrent un paysage classique de savane-parc. La terrasse sur laquelle est posé le village est dominée par des plateaux de latérite dont les corniches portent une véritable forêt où règne le sô (*Isoberlinia doka*). Ces plateaux sont très morcelés : par endroits apparaissent des bowé où ne s'incrument que de rares arbustes et qui tranchent avec les talus boisés qu'ils surplombent ; ailleurs on rencontre des forêts claires, avec de beaux sous-bois de bambous. Ils sont entaillés par des marigots dont une frange d'arbres suit les moindres contours. Aussi bien, ce bas-pays qui, à première vue, pourrait paraître monotone, offre-t-il des paysages assez variés (fig. 1).

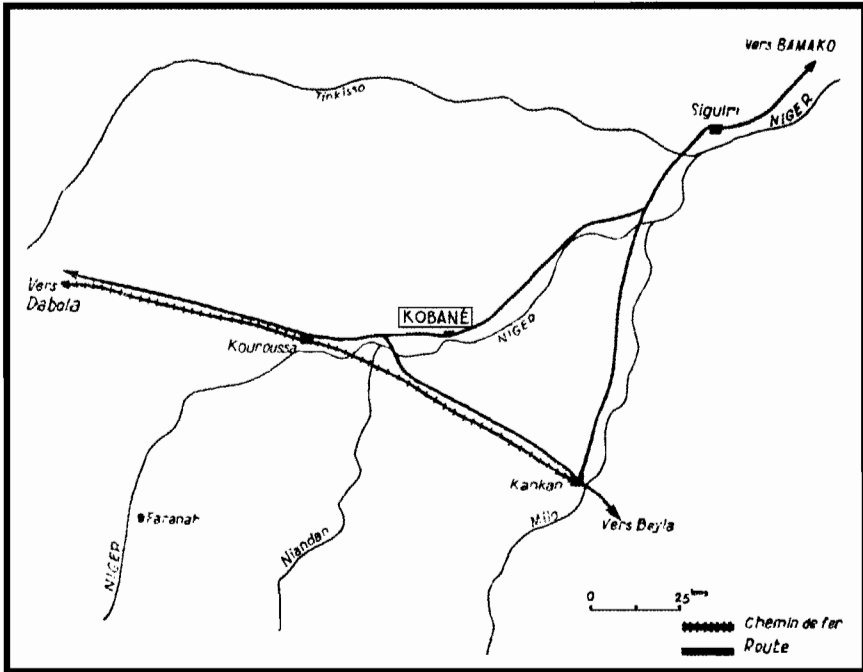
Il y règne un climat tropical de type sud-soudanien ; en fait, le « dualisme mousson-harmattan » donne deux saisons bien tranchées. De novembre à fin avril compris, il ne tombe que 111,9 mm (station de Kouroussa), soit 7,7 % du total annuel ;

---

\* Ce texte a été publié pour la première fois en 1956 dans les *Cahiers d'Outre-Mer* (n° 35) et à l'Institut des Hautes Études de Dakar (travaux du Département de géographie n° 5). Nous remercions vivement le directeur des Cahiers d'Outre-Mer de nous avoir autorisé à reproduire cet article qui nous permet de réunir les deux textes écrits par E. Bernus, à 37 ans d'intervalle, sur le village de Kobané.

1. Cet article est extrait du mémoire de diplôme d'études supérieures de géographie préparé en Guinée grâce à une bourse de l'Institut des Hautes Études de Dakar. Je tiens à remercier M. Robequain, professeur à la Sorbonne, qui a dirigé la préparation de ce mémoire ; M. Pélissier, professeur à l'Institut des Hautes Études de Dakar, la Mission démographique de Guinée dont l'aide nous a été précieuse et son chef, M. Théodore Bari-Mamadou, moniteur du service de l'Agriculture, qui nous a secondé dans toutes nos enquêtes.

Fig. 1 – Situation de Kobané dans le bassin de Siguiri



pendant les trois mois de décembre, janvier et février, où souffle l'harmattan, il ne pleut pour ainsi dire pas, 11,3 mm, c'est-à-dire seulement 0,7 % du total annuel. Pendant six mois, de mai à octobre, tombent 1 420,9 mm (93,3 %) et le maximum est atteint en août et en septembre. La chaleur, elle, règne toujours : les moyennes mensuelles oscillent de 23°5 en décembre à 29°5 en avril (station de Kankan). On observe deux minima, l'un en janvier, l'autre en août : le premier est le plus important et se signale surtout par de grands écarts (max. absolu 39° ; min. absolu 7°2).

Toute la vie du pays est soumise à ces données physiques : le balancement des saisons rythme la vie agricole, les cuirasses latéritiques créent des zones où toute culture est interdite : le paysan malinké connaissant ces données sait en tirer parti<sup>2</sup>.

## Le village et ses habitants

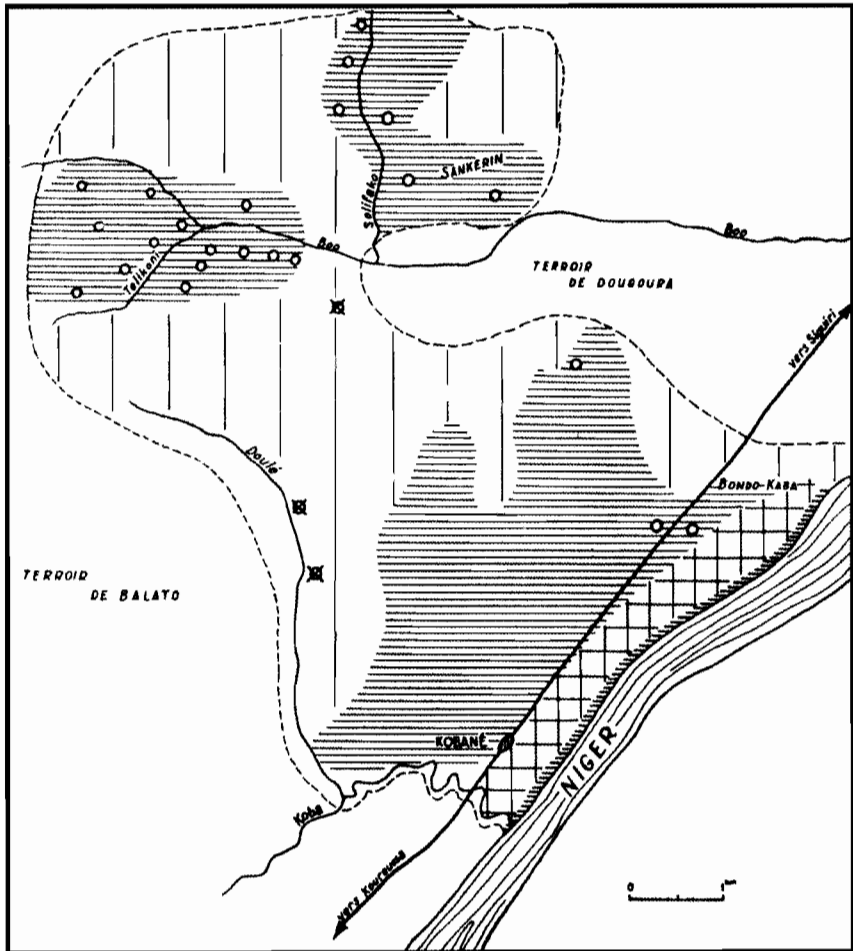
### *La structure du village*






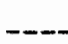
Kobané qui doit son nom à un marigot affluent du Niger, le Koba, est situé dans le cercle de Kouroussa et le canton de Bassandon, sur la rive gauche du Niger. Le village est à la limite de la zone d'inondation qu'il domine d'un ou deux mètres. La nappe est proche, et des puits peuvent être creusés en grand nombre ; il y en a dix-

2. Péliissier et Rougerie. Problèmes morphologiques dans le bassin de Siguiri, *Bulletin de l'Institut Français d'Afrique Noire*, janv. 1953, p. 1 à 47.

huit qui ne tarissent jamais. Du côté du fleuve, le village est une longue façade de cases reliées entre elles par des murs et dont la continuité n'est interrompue que par des pistes étroites. Ailleurs, les limites du village sont moins nettes : les cases se desserrent, de grands manguiers donnent une ombre épaisse, de nombreux jardins enclos par une « tapade » se cachent derrière les cases et même de petits camps y ont leur place, ça et là (fig. 2).

Fig. 2 – Le terroir de Kobané



-   
1
-   
2
-   
3
-   
4
-   
5
-   
6

1. Plaine inondée de riz ; 2. Surfaces principalement latéritiques ; 3. Surfaces de cultures sèches instables ; 4. Groupes de cases et de greniers dans un grand champ appartenant à une grande famille ; 5. Groupes de cases et de greniers en ruines dans champs abandonnés ; 6. Limites approximatives des terres du village.

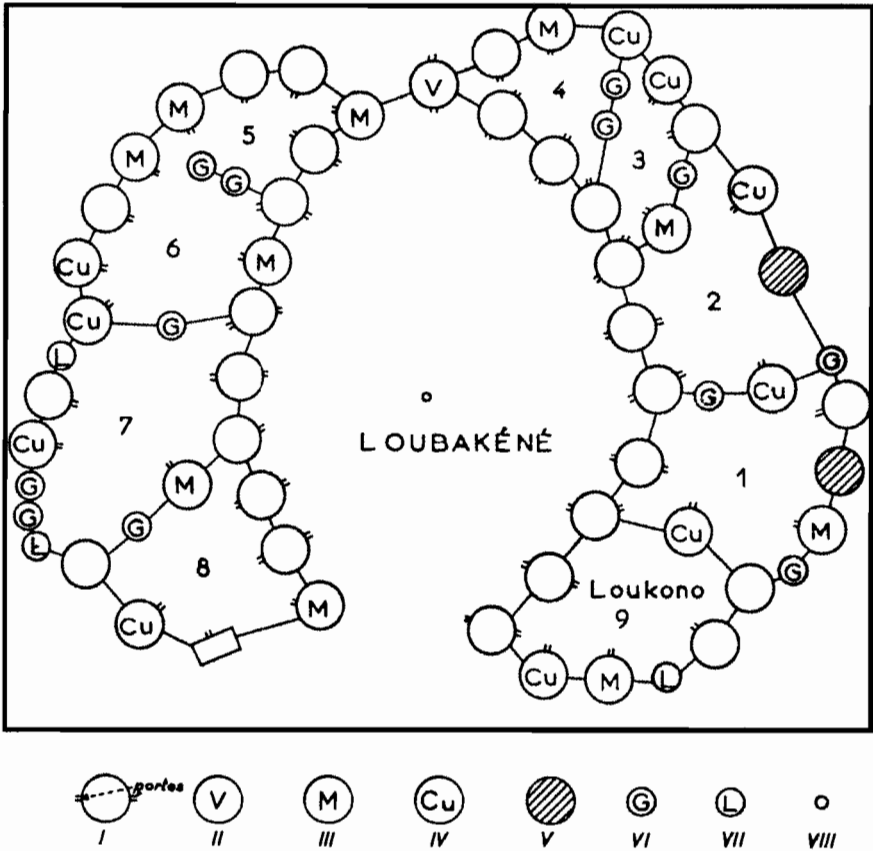
Au cœur du village se trouve une place publique ; sur elle débouchent cinq vestibules, donnant accès à cinq grandes concessions qui portent en malinké le nom de *lou* : ce sont les cinq concessions primitives du village, disposées en étoile autour de la place. Chacun de ces *lou* ayant éclaté, le village s'est progressivement étendu. À côté de ce noyau central, la mosquée se distingue des autres cases par sa grande taille et par son toit dont les étages de paille vont presque jusqu'à terre pour recouvrir une véranda : on dirait, tant elle a grande allure, une case *foula*.

Le village est divisé en deux quartiers ou *Kabila*, dont les limites partagent en deux la place centrale : au Nord, le quartier Gnamassila ; au Sud, celui de Nounkéla ; chaque *kabila* est divisé en plusieurs sous-quartiers dont chacun est formé de plusieurs concessions. Ainsi, ce village très concentré, mais dont l'aspect de forteresse se dégrade vers l'extérieur lorsqu'aucune limite naturelle n'existe, est formé d'un agrégat de cellules familiales, de concessions, ou mieux, de *lou*.

Le *lou* est la surface qu'habite un même groupement familial, surface limitée géographiquement dans l'espace par les cases qui le composent : cases d'habitation et cases spécialisées. La forme du *lou* est en général celle d'une ellipse, mais sa structure peut varier selon que nous nous trouvons au centre ou sur les bords du village. Au centre, les concessions sont grandes : les cases d'habitation d'un même *lou*, reliées entre elles par un petit mur, enferment une grande cour (*loubakéné*). On atteint celle-ci en franchissant un vestibule, véritable portique donnant accès à chacune de ces forteresses familiales. Au milieu de la cour est le puits où les femmes viennent chercher l'eau avec unealebasse suspendue à une ficelle : on y voit aussi des poteaux plantés en terre où les vaches avec leurs veaux sont attachées. Autour de cette grande cour, il en est d'autres, plus petites, appelées *loukono*, qu'on ne peut atteindre qu'en traversant les cases d'habitation : c'est là que se font les travaux domestiques, en saison sèche les femmes y préparent les repas ; on y pile le riz à deux ou même trois dans un même mortier ; l'ont voit les pilons s'abaisser à une cadence rapide et l'on entend à chaque fois un souffle puissant s'exhaler des poitrines. Sur les toits, des nasses de pêche sèchent. Ces courettes sont closes par les cases spécialisées : elles sont contiguës à celles de la concession voisine. L'ensemble donne l'impression d'un enchevêtrement de cours et de cases quasi inextricable. Une grande cour centrale, entourée d'une auréole de petites cours, tel est le schéma du *lou*, au centre du village (fig. 3) (pl. XXV).

En s'éloignant du centre, tout change : les concessions n'ont plus cette allure fermée de défense : une piste traverse la grande cour ; un mur ne relie plus nécessairement les cases entre elles, le vestibule a disparu. Les petites cours prennent un aspect différent : ce ne sont plus des cases qui les entourent, mais bien souvent un jardin, fouillis végétal d'où émergent des papayers et dont la clôture de bambou ou la tapade de paille vient rejoindre la case d'habitation ou la case spécialisée. Ailleurs les cases n'encerclent qu'une cour centrale : derrière l'une ou l'autre case un petit jardin, mais plus de courette. Le grenier ou la cuisine s'inscrivent dans le même cercle que celui des cases d'habitation : il n'y a plus ici qu'une cour rassemblant toutes les activités. Ainsi les concessions sont plus aérées à l'extérieur du village et perdent leur aspect fermé. On peut donc dire que le village est formé de

Fig. 3 – Grande concession au centre du village  
(Lou de Noumissa Traoré, 54 personnes)



I. Case d'habitation ; - II. Vestibule ; - III. Magasin ; - IV. Cuisine ; - V. Case d'une concession voisine ; - VI. Grenier ; - VII. Lavabo ; - VIII. Puits.

Petites cours : 1. Chef de famille, 2 épouses, 2 enfants ; total : 5 personnes ; - 2. Cousin, chef de famille, 1 épouse, 4 enfants, 1 marâtre, 1 neveu, 1 nièce ; total : 9 personnes ; - 3. Serviteur, cousin chef de famille, 1 épouse, 1 enfant ; total : 3 personnes ; - 4. Frère, chef de famille, 1 épouse, 1 enfant ; total : 3 personnes ; - 5-6. Cousin chef de famille, 3 épouses, 13 enfants, 1 visiteuse et 1 enfant, 1 étranger, 1 épouse, 1 enfant, 1 visiteur.

Le LOU est divisé en 4 groupes économiquement indépendants respectivement de 3, 5, 13 et 33 personnes.

la somme de toutes ces cellules familiales, de même que le *lou* est formé d'un certain nombre de cases (pl. XVI).

La case malinké n'est pas une maison ; elle s'inscrit dans un ensemble, le *lou*, dont elle n'est qu'un élément : la case seule n'existe pas. Elle est formée d'un mur cylindrique en *banco*, pâte d'argile à laquelle on mélange de la paille. Sur le sol on trace un cercle grâce à une daba reliée par une liane à un piquet central ; on apporte

ensuite la pâte de banco en boules : on les tasse pour obtenir un mur circulaire ; lorsque celui-ci a atteint 30 centimètres de haut, on laisse sécher, et par tranches successives le mur s'élèvera jusqu'à ce qu'il ait atteint de 2 mètres à 2,50 m. Certaines cases sont construites en briques de banco formées dans un moule parallélépipédique de bois : une fois démoulées, elles sèchent au soleil en bordure de la plaine : séchées, on les transporte près du lieu de construction et là elles sont jointes entre elles par une pâte de terre. Le mur de briques a un aspect plus régulier, plus soigné que l'autre, mais il est moins solide, étant moins homogène et par conséquent plus susceptible de s'ébouler (pl. XXVII).

Le toit se construit à terre : l'armature en est faite entièrement de bambous. Les liens eux-mêmes sont des bambous fendus en long, qu'on a tordus et triturés jusqu'à ce qu'ils aient la souplesse de la ficelle. On pose une rangée de paille sur le toit encore à terre, puis on coiffe le mur de son chapeau : on complète alors la couverture et les étages de paille se recouvrent l'un à l'autre jusqu'au sommet.

La case est alors recouverte par les femmes, à l'intérieur comme à l'extérieur, d'un enduit où se trouvent mélangées la bouse de vache et l'argile. Le sol de la case est également revêtu de cette mixture, qui, en séchant, devient un vrai ciment et donne un « plancher » bien propre, facile à balayer. Telle est la case malinké. Mais si ce schéma est valable en gros pour toutes les cases, il existe cependant des différences entre les divers types.

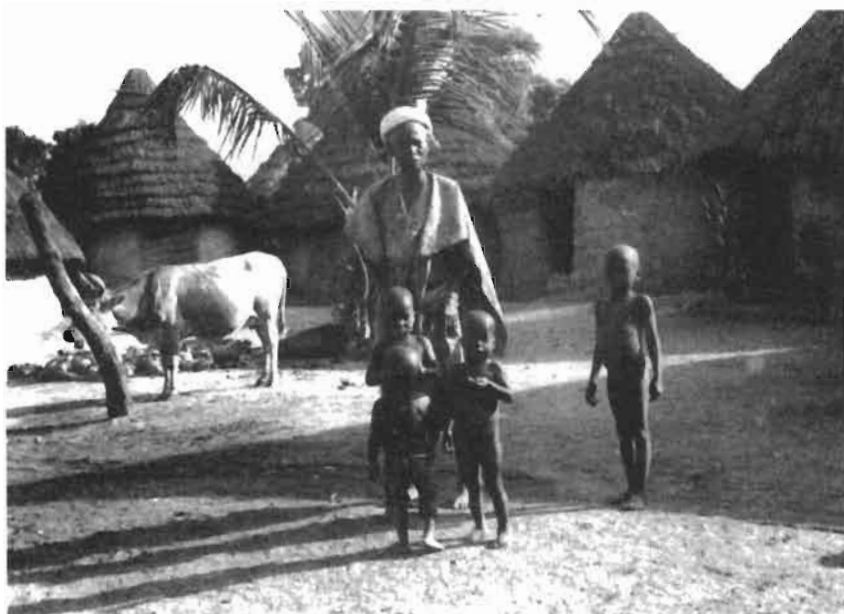
La case d'habitation ou *bon* est de dimension variable, 4 mètres de diamètre en moyenne : c'est la chambre d'habitation de l'homme adulte ou de la femme mariée avec ses jeunes enfants. Deux portes le plus souvent se font vis-à-vis, l'une donnant sur la grande cour, l'autre sur la petite. Lorsque le *bon* est au fond de la courette, il n'y a plus qu'une seule porte. Il n'y a pas d'autres ouvertures : les portes ne vont jamais jusqu'au sol, un seuil (*bondakou*) empêche les serpents de pénétrer. Une natte de paille tressée, que l'on fait glisser le long du mur avant d'entrer, est souvent la seule fermeture : il existe cependant des portes en bois, formées de planches laborieusement débitées et assemblées par le forgeron.

L'intérieur de la case se divise en deux parties : d'un côté, une partie surélevée de 10 centimètres environ au-dessus du reste de la case, représentant un tiers de la superficie et dont le rebord est parallèle à l'axe allant d'une porte à l'autre : c'est le *bili* où l'on étend la natte pour dormir. Le reste de la case ou *tafani* reçoit les objets personnels : c'est là que, pendant les nuits fraîches de décembre et de janvier, on entretient un feu près du rebord de la partie haute, ce qui n'est pas sans danger pour les jeunes enfants dormant près de leur mère qui, bien souvent, tombent au cours de la nuit dans les cendres encore chaudes. Certains *bon* ont même des sièges en banco, incrustés dans le mur, tout autour de la partie basse. Mais si ces cases ne sont pas de grandes dimensions, elles donnent une impression de grandeur par le fait qu'aucun plafond n'existe, l'immense parasol de bambous, noirci par les feux, s'élevant directement au-dessus. Le *bon* est donc la case d'habitation, la case individuelle, et par là s'oppose aux autres cases.

Le vestibule ou *bolo* est le portique de la concession : deux portes de grandes dimensions, qu'on peut traverser sans se courber et qui ne possèdent jamais de



*Photo 1 – Grande cour centrale de la concession (Loubakéné)*  
(© E. Bernus, 1956)



*Photo 2 – Grande cour centrale de la concession. Femme puisant de l'eau*  
(© E. Bernus, 1956)



*Photo 3 – Cases desserrées à l'extérieur du village.  
Au premier plan, champ de tabac (nangban) (© E. Bernus, 1956)*



*Photo 4 – Hameau de brousse : case de piquets de bois et de terre (tribon)  
(© E. Bernus, 1956)*



fermeture, se font face. Le *bolo* sert parfois d'atelier à un forgeron, parfois de lieu de réunion.

La cuisine ou *gba* est une case à une seule ouverture car elle se trouve située à l'intérieur d'une petite cour : elle ressemble au *bon*, mais à l'intérieur tout est au même niveau. Au centre est un foyer formé de quatre blocs de latérite ; ailleurs, des Calebasses, des marmites de fonte, de la quincaillerie : pendant la saison sèche, elle est abandonnée et la cuisine se fait en plein air.

Le magasin ou *sambani* est souvent fermé par une porte de bois, avec parfois une serrure. On y enferme des outils, des Calebasses, des instruments de pêche, parfois le *bondo*, grand cylindre de terre juché sur un trépied de pierres, contenant du fonio, du riz ou du mil.

La case lavabo ou *kolibon*, de petite dimension, dispose d'un plancher formé d'une claie de bambous pour permettre à l'eau de s'écouler par un trou situé au bas du mur.

La case grenier ou *mono*, également assez petite, est souvent double : à 0,70 m du sol un plancher la sépare en deux ; en haut le grenier, proprement dit – où sont entreposés le manioc séché et épluché et le riz paddy –, avec une petite ouverture carrée à 1,50 m du sol ; en bas c'est le poulailler (*sissé-soulou*).

Chacune de ces cases n'est qu'une chambre ou une pièce à usage particulier et non une maison ; celle-ci correspond en fait à tout un ensemble de cases. À son tour, la structure du village est un reflet de la structure familiale.

### *L'organisation du village et la structure familiale*

Ce village, resserré sur lui-même comme dans une attitude défensive, a-t-il une unité et une organisation en relation avec cette concentration ? À la tête du village, le chef du village, ou *doutigui* est désigné par l'administration sur une liste de notables. C'est lui qui s'occupe de tous les rapports avec les Européens et particulièrement de la levée de l'impôt : c'est avec lui que le nouvel arrivant est mis en contact. Mais le vieillard le plus âgé ou *sotigui* a une influence sur toutes les affaires internes du village et n'est le plus souvent pas connu de l'Européen. Chaque concession, ou *lou*, a un chef à sa tête le *loutigui*, le plus ancien de la famille étendue qui habite le périmètre de la concession : assemblés, les *loutigui* forment un conseil de notables, le *ladé*, qui se réunit chez le *sotigui* pour les affaires du village, chez le chef du village, dans son vestibule, pour les affaires administratives (impôt surtout).

Il est rare qu'un jour se passe sans que les anciens, qui ne participent plus aux travaux des champs, ne se rassemblent pour palabrer pendant de longues heures. Lorsqu'une réunion est décidée pour une raison spéciale, on voit le griot qui fait office de crieur public faire le tour du village armé d'un petit tam-tam pour annoncer la nouvelle. Ainsi, dans cette organisation assez poussée, les cadres traditionnels (*sotigui*) subsistent et fonctionnent parallèlement à ceux créés par l'administration (*doutigui*), une spécialisation s'étant opérée.

L'unité du village est également remarquable. Tous les habitants sont des Malinké, sauf une famille originaire du Soudan et quelques épouses foula ou bambara. Tous sont musulmans. Presque tous font partie de la grande famille des Traoré : ceux qui ne portent pas ce patronyme sont des étrangers arrivés plus récemment ou appartiennent à des familles de griots ou de forgerons, castes au rôle particulier, et auxquelles on ne s'allie pas. Ainsi, Kobané est le village d'une seule famille dont la répartition en quartiers (*Kabila*) reflète l'évolution : chacun porte le nom de son fondateur : Nounkéla, quartier de nounké, Gnamassila, quartier de Gnamassi ; ils sont eux-mêmes divisés en sous-quartiers portant le nom de leur premier chef (quartiers de Namori, Fodemoudou, Narena et Messou). Le plus ancien de chaque quartier en est le chef, c'est le *kabilatigui* dont le plus âgé est le doyen du village. Ainsi, chaque quartier ou sous-quartier n'a aucune spécialisation mais traduit uniquement la structure familiale.

Dans chaque concession ou *lou*, habite une même famille étendue ; descendant d'un même ancêtre, elle est placée sous l'autorité du vieillard le plus âgé ou *loutigui*. La plus grande concession groupe 101 personnes. Kobané comporte 42 *lou* ; c'est dire qu'ils sont assez gros : 24 personnes en moyenne, mais ce chiffre donne du *lou* une idée inexacte ; huit concessions ont plus de 40 personnes et représentent à elles seules 44 % de la population du village (1 012 habitants au total).

Ainsi chaque *lou* se compose d'un groupe de ménages, c'est-à-dire de familles au sens restreint, un homme avec ses femmes et ses enfants non mariés, parfois son jeune frère célibataire et sa mère ou sa marâtre : le ménage se dit *dembaya* (de *ba*, mère et *den*, enfant).

Nous avons vu que certaines concessions, en général dans la partie extérieure du village, n'ont qu'une cour : elles correspondent à une famille-ménage où la petite cour n'ayant plus de raison d'être se confond avec la grande. Les concessions de ce type ne représentent cependant que 60 habitants<sup>3</sup>.

On compte 42 *lou* et 85 familles indépendantes : il est donc assez vraisemblable que le *lou*, autrefois cellule économique autonome, s'est morcelé et que le processus d'émiettement se poursuit encore. Le *loutigui*, le patriarche, s'il est le chef incontesté de tout le *lou*, n'a souvent que la charge matérielle d'une fraction du *lou*. Ainsi, autant l'organisation du village en concessions est un reflet de la structure familiale qui se lit sur le terrain dans le groupement des cases, autant la famille en tant qu'unité économique reste floue ; elle ne se reflète pas directement dans la morphologie du village.

Il resterait à savoir comment se répartit la famille dans les *bon* ou cases d'habitation. On compte 302 *bon* dans le village : l'occupation moyenne est donc de 3,3 par case. Mais ce chiffre est une moyenne qui ne recouvre pas la réalité : quelquefois une seule personne, parfois cinq ou six habitent un même *bon*. L'homme marié a en

3. Nous avons classé les *lou*, dans le tableau suivant, selon le nombre de ménages qui les composent :

Nombre de ménages .....	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	13	19
Nombre de <i>lou</i> selon le nombre de ménages qui les composent....	8	11	6	4	3	2	1	3	1	1	1	1
Total des habitants par tranche.....	60	138	128	83	87	84	38	122	58	52	62	101

général sa case personnelle, chacune de ses femmes gardant ses enfants : il y a également des cases pour les jeunes gens. Tel est le schéma général qui varie beaucoup selon les familles. La cellule essentielle étant le *lou*, c'est à l'intérieur de la concession que la famille étendue s'organise, se divise et se répartit selon sa propre tradition dans les cases.

### *L'état démographique*

Les recensements opérés en 1946 et en 1949 par l'administration du cercle du Kouroussa donnaient à Kobané une population respective de 796 et 848 habitants ; celui effectué par la mission démographique de Guinée en décembre 1954 dénombrait 1012 habitants<sup>4</sup>.

Cette population est caractérisée avant tout par sa jeunesse : en effet la proportion des enfants (moins de 15 ans) est très importante (44 %) et celle des vieillards (plus de 59 ans) minime (4 %). La pyramide est révélatrice d'une population jeune, à caractère expansif. On y note cependant des irrégularités, des profils en dents de scie, en particulier de 20 à 40 ans pour le sexe masculin. La proportion de chaque sexe est conforme à l'observation courante : prédominance du sexe masculin dans les âges jeunes, puis atténuation progressive de cette prédominance au fur et à mesure de l'avance en âge. On a distingué, dans la pyramide, les personnes nées au village de celles nées ailleurs : cela a révélé le caractère exogamique des mariages. Au-dessous de 15 ans, la proportion de femmes nées au village domine, au-dessus, au contraire, elle ne représente plus la majorité et diminue progressivement avec l'âge. Ce caractère exogamique, particulièrement marqué dans un village tel que Kobané, dont tous les habitants sont des parents plus ou moins proches, s'atténuerait peut-être dans de plus gros villages, assez nombreux dans la région.

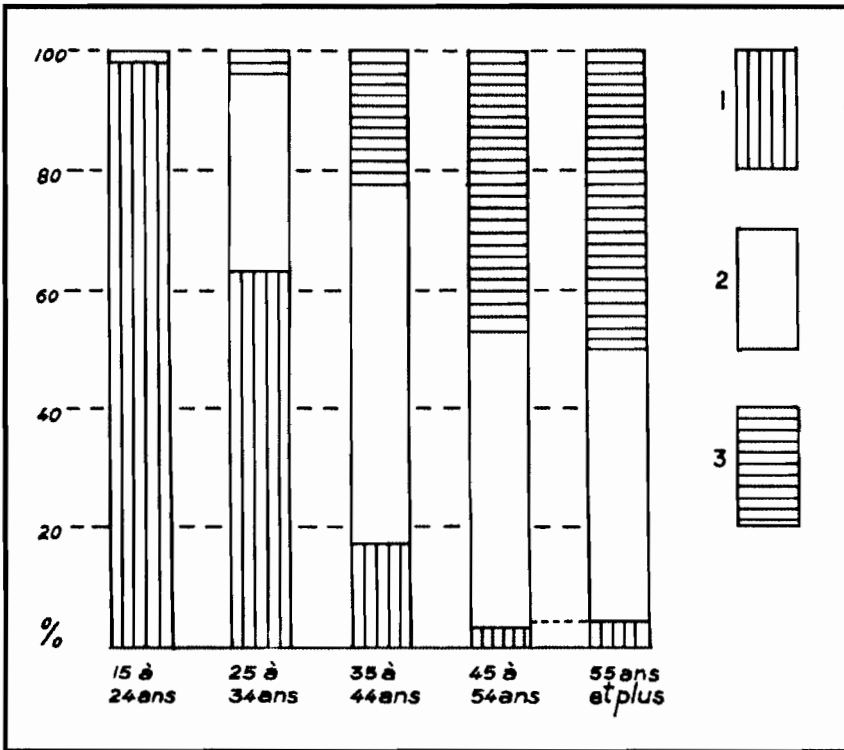
La pratique de la polygamie et le coût élevé des dots se conjuguent pour marquer profondément la structure matrimoniale de la population : quasi inexistante de célibataires femmes, importante proportion de célibataires hommes (ce n'est qu'à partir de 35 ans que les mariés l'emportent) en sont les caractères dominants. L'importance de la polygamie varie selon l'âge du mari : aucun homme n'est marié avant 20 ans ; le ménage polygame n'apparaît qu'à partir de 30 ans et ce n'est guère qu'à partir de 50 ans que son importance devient comparable à celle du ménage monogame : c'est à cet âge également que les ménages bigames, ou même d'ordre supérieur, prédominent parmi les ménages polygames. Dans l'ensemble, 138 hommes sont mariés à 211 femmes, ce qui donne un taux de polygamie générale de 1,53. Mais il faut

4. Le recensement du village de Kobané a été réalisé dans le cadre de la Mission démographique de Guinée à laquelle nous avons participé : il a été effectué en décembre 1954 par l'équipe du secteur de Kankan composé de MM. Moussakeita et Keita Sekou Omar. – Dans le cadre de la Mission démographique de Guinée, le Service de la statistique a publié : Études agricoles et économiques de quatre villages de Guinée françaises ; fasc. III, vallée du Niger, village de Kobané, octobre 1955. – Les effectifs recensés par l'Administration en 1955 comparés à ceux de 1954 ne sauraient rendre compte de l'évolution de Kobané durant la période considérée, car, dans ce dernier cas, contrairement au premier, les personnes non domiciliées régulièrement au village, mais qui s'y trouvaient lors du recensement, ont été inscrites sous la rubrique « visiteurs ». Cela a permis de mettre en évidence la mobilité des habitants de Kobané puisque, sur une population régulièrement domiciliée inférieure à 1 000 habitants, plus de 150 (environ 15 %) se trouvaient absents le jour du recensement, la durée de l'absence excédant un mois pour la très forte majorité d'entre eux.

signaler que si un chef de famille meurt, son frère cadet hérite de ses femmes : c'est pourquoi les veuves sont rares ; la mort d'un homme marié provoque la fusion de deux ménages et augmente le taux de la polygamie. L'âge au mariage est bien différent selon les sexes : on peut considérer que la femme se marie en général entre 15 et 20 ans, alors que les hommes ne se marient qu'à partir de 25 ans.

Les différences d'âge entre époux sont intéressantes à considérer : en régime polygamique, l'épouse la plus âgée est plus jeune que son mari d'une douzaine d'années et cela quel que soit l'âge du chef de ménage. La différence d'âge avec la plus jeune épouse est beaucoup plus élevée et peut atteindre une trentaine d'années.

Fig. 4 – Recensés du sexe masculin par tranche d'âge et situation matrimoniale pour 100 personnes de chaque tranche



1. Célibataires ; 2. Monogames ; 3. Polygames.

Lors de l'enquête, on demanda à toutes les femmes présentes le nombre de nouveau-nés qu'elles avaient mis au monde vivants. En tenant compte uniquement des femmes ménopausées (plus de 45 ans) pour lesquelles les réponses traduisent la fécondité totale, ce nombre s'établit aux environs de 7, c'est-à-dire à un niveau très élevé.

Une autre question concernait les naissances vivantes intervenues à Kobané au cours des douze mois ayant précédé l'interrogatoire : 52 naissances furent ainsi déclarées, soit 29 garçons et 23 filles. Rapportées à l'ensemble des femmes en âge de procréer (15 à 44 ans), ces 52 naissances nous donnent un taux de fécondité actuelle également élevé (218 pour 1 000), ce qui confirme dans une certaine mesure l'indication précédente d'une très forte fécondité.

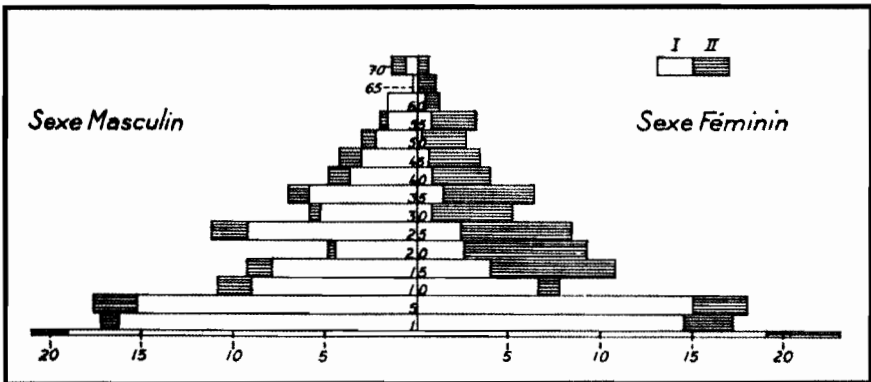
Le taux de natalité (nombre de naissance en un an pour 1 000 personnes de tous âges) s'établit de son côté à 51 pour 1 000.

Sur les 52 enfants nés vivants au cours des douze derniers mois, 45 seulement étaient encore en vie lors du recensement (23 garçons et 22 filles). Le chiffre de mortalité infantile ainsi défini (nombre d'enfants décédés au cours des douze derniers mois parmi 100 enfants nés au cours de la même période) s'établit à 13 % pour l'ensemble des deux sexes.

La dernière série de questions concernant les mouvements naturels était relative aux décès de tous âges survenus dans chaque famille au cours des douze mois ayant précédé l'interrogatoire. L'ensemble des décès ainsi déclarés s'élève à 20 (13 du sexe masculin, 7 du sexe féminin) parmi lesquels 11 de moins de 1 an (8 sexe masculin, 3 de l'autre). Le taux de mortalité infantile (nombre de décès de moins d'un an pour 1 000 nés vivants) s'établirait de ce fait à 210 pour 1 000 et le taux de mortalité générale à 20 pour 1 000.

Kobané est le centre d'un mouvement d'émigration non négligeable. D'ordinaire, c'est une émigration à caractère familial dirigée surtout vers les milieux ruraux environnants (47 personnes dans les villages du cercle de Kouroussa). Les placers d'or de Siguiri, qui attiraient de nombreux habitants (63 personnes s'y trouvaient lors du recensement de 1946), ont cessé presque totalement d'être un pôle d'attraction. Des territoire extérieurs, c'est la Côte-d'Ivoire (29 personnes), plus encore que le Soudan (12 personnes), pourtant plus proche et plus facilement accessible, qui compte le plus d'habitants de Kobané.

Fig. 5 – Pyramide des âges de Kobané (décembre 1954), d'après le recensement de la mission démographique de Guinée



Les observations faites sur le village de Kobané portent sur des effectifs trop faibles pour que l'on puisse tirer des conclusions générales : cependant on peut affirmer que cette population est une population jeune, en voie d'accroissement rapide, le taux d'accroissement annuel étant au minimum de l'ordre de 2 %.

## Les travaux des hommes

### *Les terres cultivées*

Village riverain du Niger, Kobané possède un terroir limité par le fleuve ; le long de celui-ci, la plaine que l'eau envahit en hivernage est cultivée intégralement ; autour du village et dans le village sont de très petits champs et des jardins enclos de haies ; dans la brousse se dispersent des champs parfois très grands, souvent très éloignés et isolés les uns des autres. De Kobané divergent six pistes principales : un réseau de pistes secondaires conduisent aux champs qui se trouvent entre les pistes principales. Cependant, la plaine comme les petits champs et jardins qui gravitent autour du village ont un caractère commun : ils sont cultivés jusqu'à l'épuisement total de la terre et alors on les abandonne à la jachère (fig. 6).

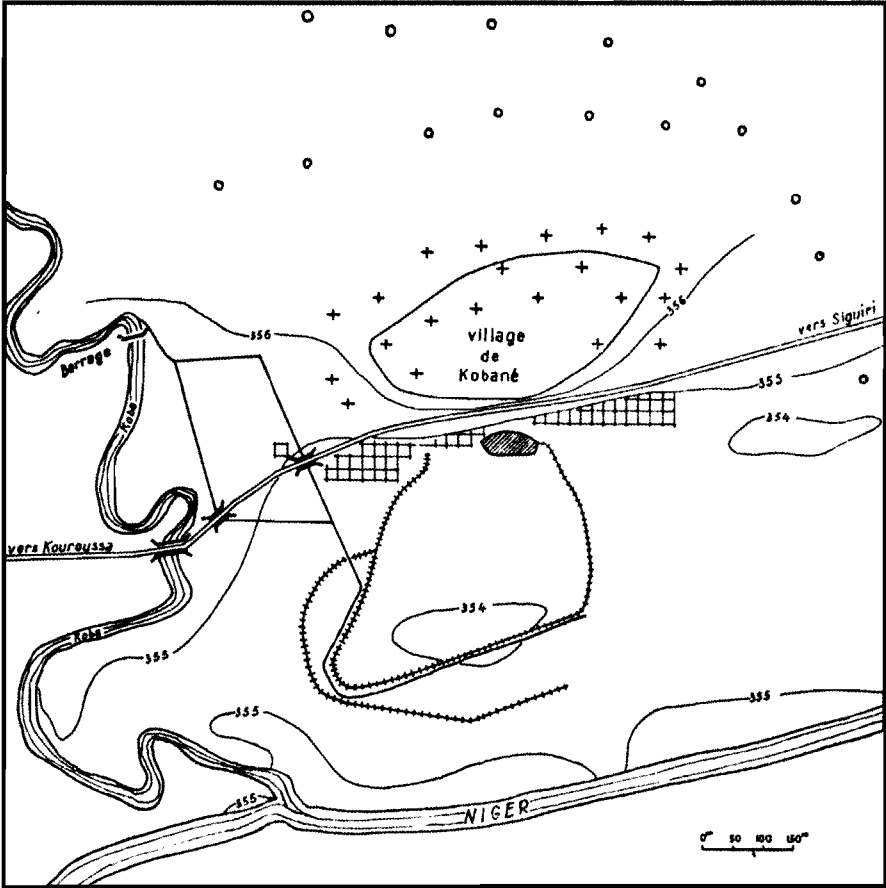
a) *Les cultures fixes.* – La plaine inondée est située le long du Niger dont elle est protégée par un bourrelet qui domine le fleuve de 1 à 2 mètres à l'époque des hautes eaux. Ce bourrelet présente un front abrupt sur le fleuve et s'abaisse doucement vers la plaine qui se trouve en contre-bas et par conséquent légèrement au-dessous du niveau du Niger lors de sa crue : c'est une plaine fermée, naturellement inondée en hivernage par le Koba, affluent du Niger, et par les eaux de ruissellement ; pendant la saison sèche, l'eau se retire, sauf dans quelques mares<sup>5</sup>. Profitant de ces circonstances favorables, le Service de l'Agriculture a procédé à des travaux d'aménagement, afin de se rendre maître de l'inondation. Une brèche au lieu-dit Bondo-Kaba a été aveuglée grâce à un petit barrage. Le marigot Koba a été coupé par un barrage à hausses, long de 22 mètres, à deux piles, et assurant une retenue de 2,50 m d'eau. Grâce à un canal long de 300 mètres et muni de deux vannes, l'eau peut être amenée dans cette plaine formant cuvette. Deux diguettes parallèles aux courbes de niveau ont été construites en face du Niger pour parer aux inégalités du terrain.

Cette plaine, qui couvre 211 hectares, est entièrement cultivée, mise à part des mares ; elle est dépourvue de toute végétation arbustive et peut être facilement labourée à la charrue. C'est le riz (*mâlo* en dialecte malinké) qui est seul cultivé avec comme variétés, Indochine, Méréké, Bintoubala, Niandansira, Dissi-Oulé. Les jeunes garçons labourent, après la décrue, lorsque le sol est encore humide ou juste après les premières pluies : on sème au mois de juin, une fois la pluie bien établie ; lorsque le riz a une hauteur convenable, on ouvre les vannes du barrage sur le marigot. Une fois le riz mûr, le barrage du Koba est fermé et celui du bourrelet ouvert. Au cours du mois de juillet, les rizières sont désherbées par les femmes et le riz n'est jamais repiqué. Au mois de novembre, la récolte a lieu dans une plaine encore immergée, car le barrage de décharge ne suffit pas à vider la plaine. Coupé

5. Viguier : la riziculture indigène au Soudan français, Paris, 1939.



Fig. 6 – La plaine du Niger, son aménagement et les jardins autour de Kobané



- 1
- 2
- 3
- 4
- 5
- 6

1. Diguette; 2. Canal d'irrigation; 3. Mare subsistant en saison sèche; 4. Zone de jardins Naquo; 5. Zone de champs et jardins Nangban; 6. Zone de jardins Ton.

à la faucille par les hommes, le riz est rassemblé en petites gerbes par les femmes qui les lient avec des herbes. Transporté hors des rizières, le riz est battu avec de longs bâtons flexibles sur une aire de terre sèche bien nettoyée<sup>6</sup>.

Cette plaine a des champs aux contours géométriques qui, sur la photo aérienne, lui donnent un caractère bien différent de celui des champs de cultures sèches,

6. Les rendements moyens sont de 1 044 kilos à l'hectare, mais il faut indiquer que bien souvent on trouve (d'après des coupes-échantillons effectuées lors de la récolte de 1954) des écarts considérables, dans un même champ (écart de 1 à 3); ce phénomène s'explique par les dénivellations qui existent encore dans la plaine, dont l'aménagement partiel devra être poursuivi par la construction de nouvelles diguettes.

isolés dans la brousse. Sur cette portion du terrain l'emprise de l'homme semble totale.

Si le village est séparé du Niger par une plaine inondée, il est isolé de la brousse par une zone de 150 à 200 mètres de large où de grands néré étalent leurs fins feuillages et donnent au paysage un aspect de parc aménagé. C'est là, ainsi que dans le secteur de plaine contigu au village et dans la partie excentrique du village, que l'on trouve de petits champs et des jardins entourés d'un rideau de branches. Les habitants ont l'habitude d'en distinguer trois types selon leur localisation.

Les *naquo* sont des jardins situés sur le bord de la plaine inondée : on les cultive en saison sèche, lorsque l'eau s'est retirée. C'est le domaine des femmes, qui, au mois de décembre, retournent à la daba la terre encore humide. Les *naquo* sont contigus les uns aux autres et forment une longue frange le long du village. On y plante surtout des oignons, mais aussi des aubergines et de petites tomates. La culture est très soignée et les pieds d'oignons s'alignent en des rangées impeccables. Des puits y sont creusés : matin et soir les femmes viennent munies de calebasses et elles arrosent à la volée leurs cultures. C'est alors un bourdonnement de femmes qui s'interpellent d'un jardin à l'autre. La terre est soigneusement fumée : on y brûle le son du riz, on y apporte le fumier des animaux. Lorsque la pluie revient, les *naquo* sont inondés.

Les *ton* viennent alors relayer les *naquo* : ils sont situés également à l'extérieur du village mais du côté opposé à la plaine dans la zone toujours exondée. Les femmes les enclosent également de haies et les engraisent de fumier. On y plante souvent pêle-mêle des patates, du coton, des calebassiers, du gombo, du piment et du maïs. Contrairement aux *naquo*, ils sont isolés les uns des autres et disséminés dans les arbres à 150 ou 200 mètres du village, hors de la zone parc.

Les *nangban* enfin sont les jardins et petits champs qui se trouvent à l'intérieur du village ou dans la zone dégagée toute proche. Les jardins *nangban* entourés d'une haie ou d'une clai de bambous, sont situés derrière la case d'habitation ou, plus souvent, au fond de la petite cour, leur clôture, reliant une case à une autre, ferme l'enceinte. C'est un fouillis de cultures, surmonté de papayers, plus rarement d'un bananier et bien différent de la belle ordonnance des *naquo* : pêle-mêle se trouvent rassemblés le gombo qui donne à la sauce sa consistance, le piment, le coton, les taros et parfois les calebassiers qui grimpent sur le toit d'une case. Les champs *nangban* se dispersent ça et là à l'intérieur du village dans la zone excentrique où les cases se desserrent et aussi plus nombreux, dans la zone dégagée toute proche, à l'ombre de grands néré. Les hommes y cultivent sur billons du maïs et du tabac, parfois l'un après l'autre, au cours d'une même année. Les ordures, la paille que l'on brûle servent ici d'engrais.

Ainsi, en dehors de la plaine inondée, de petits champs et des jardins de types différents utilisant habilement les conditions hydrologiques permettent une culture ininterrompue. Les champs de culture fixe couvrent 225 hectares.

b) *Les champs de cultures dites « itinérantes »*. – Bien différents sont les champs de cultures instables – 313 hectares – qui s'éparpillent dans la brousse : ces champs

n'ont pas de limites nettes, leurs contours sont indécis, de nombreux arbres subsistent, ainsi que les troncs noircis d'arbres brûlés sur pied. Un champ de fonio récolté dans l'année se discerne très difficilement de la brousse qui l'entoure : ces champs ne craignent pas de grimper sur les talus les plus escarpés. Tout les distingue donc des champs de la plaine inondée aux contours géométriques, comme des petits champs et des jardins proches du village, à l'aspect si soigné. Ici, les champs prennent possession temporairement de la brousse. Celle-ci est donc une immense réserve ; c'est une jachère. Mais une partie du terroir est recouverte d'une croûte de latérite, appelée *foua* en malinké et qui est l'équivalent du *bowal foula* : c'est pourquoi les champs sont si éloignés du village et si loin les uns des autres.

Ces champs de cultures instables prennent place sur le bourrelet riverain du Niger où le sol est appelé *tindou* ; sur la terrasse à la limite de la plaine, aux sols parfois atteints par la crue et qui portent le nom de *kindou* ; sur la terrasse elle-même formée d'un sol sableux, le *kignédou*. Sur les versants des surfaces latéritiques face au Niger ou le long des affluents ou sous-affluents, l'érosion, en mordant les *foua*, a créé des versants cultivables : sols gravillonnaires (*beredou*) passant, à mesure que la pente s'atténue, à un sol sableux brun-rouge (*bancoudou*) (pl. XXVIII-A).

On s'attendrait à voir les cultures traditionnelles du Soudan dans ce pays au climat et au paysage soudanien. Or, seul le riz de montagne a une grande extension : le petit mil ou le sorgho sont de peu d'importance. Trois produits dominent et à eux seuls couvrent 272,5 ha des 313 hectares de cultures instables : ce sont le riz de montagne, le manioc et le fonio qui couvrent respectivement 98 hectares, 89 hectares et 85,5 hectares (nous comptons dans cette superficie les cas où ces cultures sont associées à d'autres, car elles restent alors la culture principale). Les autres cultures, arachide, igname, patates, maïs, mil, sorgho, sont toutes secondaires.

Le riz de montagne, plus exigeant pour la qualité du sol, est cultivé en tête des successions de cultures. Parfois on fait alterner manioc et riz, le paysan faisant ainsi succéder une culture « à plat » à une culture sur buttes, de manière à enfouir les herbes qui donnent un engrais vert. Mais le riz est rarement seul : le mil, le sorgho, le sésame lui sont souvent associés. Le manioc (*banancou*) a deux principales variétés : le manioc doux (*banancou gbé*) et le manioc amer (*bagabanancou*) qu'il faut tremper dans un marigot, pour en éliminer les substances toxiques. Le manioc reste parfois dix mois en terre, parfois seize mois, selon qu'on le bouture avant ou après l'hivernage. Le fonio est cultivé surtout sur les terrains sableux et en fin de succession culturale (pl. XXVIII-B).

### *Les travaux des champs*

Comment les cultures se répartissent-elles dans le temps ? Le cultivateur malinké sait discerner que tel sol, épuisé, doit être abandonné. Lorsque, après plusieurs années de cultures, les rendements baissent, on voit apparaître des plantes qui indiquent l'usure du sol : les naragbada (*Digitaria*), brombia (*Paspalum scrobiculatum*), loli (*Imperata cylindrica*), et sadioussou (*Pennisetum*). Après une jachère, plus ou

moins longue selon la nature du terrain, de nouvelles plantes apparaissent, indicatrices du renouveau de ce sol : les ninquidin (*Andropogon teclorum*) gbaka, fanian (*Andropogon*).

Chaque sol est traité selon des méthodes appropriées. Sur le bourrelet (le *tindou*), on cultivera souvent neuf à douze années de suite : du riz pendant trois ans, ensuite du manioc, du maïs et de l'arachide alternés pendant quatre ou cinq ans, enfin deux ou trois ans de fonio, suivis de huit à dix ans de jachère. En bordure de la plaine, une zone partiellement atteinte par la crue, le *tindou*, reçoit des cultures successives de riz pendant huit à dix ans suivis d'une jachère de quatre à cinq ans. Le sol sableux (*Kignédou*) de la terrasse semble souvent usé par de nombreux défrichements antérieurs : on y trouve surtout du fonio ; la succession des cultures se présente souvent ainsi 1, fonio ; 2, igname, puis trois ans de fonio, suivis de sept à huit ans de jachère. Les sols gravillonnaires (*bérédou*) et sableux (*bancoulou*) ont en général les mêmes rotations. D'ailleurs, bien souvent, un même champ est composé de deux sols : on passe par transition de l'un à l'autre, la zone intermédiaire recevant le nom de *bérébancoudou*. Les rotations sont ici assez longues, de sept à neuf ans, et surprennent lorsque l'on considère le sol composé de gravillons rouges ; on pourra trouver par exemple : 1, riz + mil ; 2, riz + mil ; 3, manioc ; 4, riz + mil ; 5, manioc ; 6, fonio ; 7, fonio. La jachère sera longue, de dix à quinze ans. Il est bien évident que ces rotations types sont des généralisations un peu arbitraires, tirées d'une enquête faite sur le terrain et qui nous a permis de déterminer des constantes pour chaque type de sol ; elles permettent de voir que le paysan sait tirer parti des différents secteurs de son terroir et les utiliser au mieux de son expérience.

Lorsque la brousse est suffisamment reconstituée après une longue jachère, on procède aux défrichements : vers le mois de février, on brûle sur pied les grands arbres, après avoir mis le feu à des branches entassées autour de leurs troncs ; ils s'abattent en donnant une cendre fertilisante. Seuls, les arbres utiles (néré, karité) sont respectés. Sur les pentes de *bérédou* encombrées de blocs de latérite, on rassemble les rocailles en tas. Au mois d'avril, la terre est retournée à la charrue ou à la daba ; on forme des buttes sur les champs destinées à recevoir le manioc, l'igname ou l'arachide. Au mois de mai et de juin, parfois encore au début de juillet, les champs labourés sont semencés, on bouture le manioc et l'igname ; les enfants sont alors chargés de surveiller les récoltes et la brousse retentit du monotone battement de bâtons sur les troncs creusés et ce bruit sourd éloigne les oiseaux et les singes maraudeurs.

Au cours des mois suivants, les femmes désherbent à la main les champs de céréales. Puis ce sera la récolte du fonio, précédant celle du riz. Comme dans la plaine, les hommes coupent à la faucille et les femmes forment des bottes qu'elles lient avec de l'herbe. Les bottes sont entassées et forment un grand parallépipède encadré par des bâtons enfoncés dans le sol : le riz y séchera pendant un mois. À côté, est aménagée une aire bien propre de terre sèche où le riz est battu. En septembre également, igname, arachide, mil sont récoltés. C'est alors qu'on forme les bottes puis qu'on plante le manioc destiné à rester seize mois en terre (pl. XXIX).

*Photo 5 – Construction d'une case : moulage des briques de banco*  
(© E. Bernus, 1956)



*Photot 6 – Construction d'une case.*  
*Au premier plan, le mur d'une case en pâte de banco tassé* (© E. Bernus, 1956)



*Photo 7 – Champ défriché sur une pente au sol gravillonneux (bérédou).  
On remarque les blocs de latérite qu'il faut enlever et mettre en tas (© E. Bernus, 1956)*



*Photo 8 – Champ de riz de montagne (récolté) et de petit mil.  
Arbres morts brûlés sur pied lors du défrichage (© E. Bernus, 1956)*



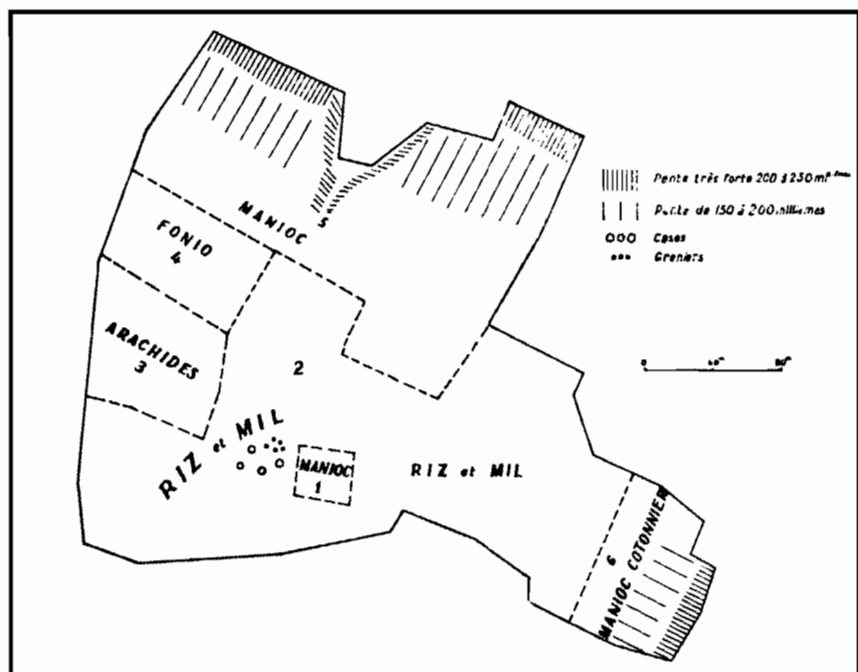
En février a lieu la récolte du manioc : les tubercules sont épluchés sur le champ même, à l'ombre de grands séchoirs sur lesquels ils sont étalés : une fois sec, le manioc amer doit encore être trempé dans le Niger ou dans un marigot pour que soient éliminées les substances toxiques : on dépose le manioc dans des enceintes circulaires formées de piquets de bois entre lesquels des branches souples et de la paille sont entrelacées, afin d'empêcher le courant d'emporter la récolte ; un second séchage est alors nécessaire, tandis que le manioc doux a pu être déjà entreposé dans les greniers. Tels sont les travaux qui rythment la vie du paysan malinké (pl. XXX).

À l'époque des récoltes, une partie des familles quitte le village et sur les pistes défilent des processions d'hommes et de femmes portant sur la tête des calebasses, des nattes et de nombreux objets personnels. Elles s'en vont vers les hameaux de la brousse, éloignés parfois de 8 à 15 kilomètres du village. Pleins de vie durant quelques mois, ils sont ensuite désertés et la brousse est à nouveau vide d'hommes. Sur chaque ensemble appartenant à une même famille, quelques cases sommaires sont construites, dont les murs sont faits d'une claie de bambous (la case s'appelle alors *bo-bon*), ou de piquets de bois dont les interstices sont bouchés avec de la terre (*iri-bon*). Ces cases sont habitées temporairement par la famille ; elles se disposent en cercle, mais aucun mur ne les relie. Autour d'elles sont bâtis plusieurs petits greniers (*saga*), en bambous, isolés du sol par quatre blocs de latérite ou par quatre poteaux fourchus enfoncés dans le sol sur lesquels s'adaptent des barres transversales ; de grands manguiers abritent le tout. Ces hameaux portent le nom du marigot auprès duquel ils se trouvent ; ainsi, on en distingue quatre groupes : Telikoni, Boo, Sankerin et Solifako.

Un problème se pose : quelle est la durée de ces hameaux ? Leur vie, liée à des champs qui se déplacent, ne peut être qu'éphémère et c'est pourquoi l'on rencontre çà et là des ruines de cases ensevelies sous la végétation ; les champs ne sont plus visibles, seul un manguiers et des pans de murs révèlent l'ancien hameau. Cependant, il est certain que leur vie est assez longue car les cases se disposent au centre d'un très grand ensemble composé de nombreuses parcelles ; lorsqu'une d'elles est abandonnée on en défriche une nouvelle et le champ se déplace lentement. En général, le hameau se dispose au fond de la vallée, puis le champ s'étend, escaladant le talus presque jusqu'au sommet. Il arrive ainsi que le groupe de cases, primitivement au centre du champ comme l'araignée sur sa toile, se trouve après un long délai dans une position tout à fait excentrique du fait du déplacement des cultures. Il resterait à dire la surprise que l'on éprouve, après avoir traversé des bowé privés de toute végétation arbustive et brûlés par un soleil écrasant, de découvrir soudain ces cases ombragées par de grands manguiers et qui témoignent enfin de la présence de l'homme dans un cadre paisible.

Ainsi, mouvants dans l'espace, changeants dans le temps, ces champs se distinguent de ceux de la plaine inondée. Mais si ces champs se déplacent, ce n'est que lentement. C'est pourquoi il semble inexact de parler à leur sujet de « cultures itinérantes » ; ne serait-il pas plus juste de dire que ce sont des cultures dont la rotation est à longue révolution ?

Fig. 7 – Champ de Sandaly Traoré au groupe de hameaux de Boo



Parcelles 1 et 2 : 7<sup>e</sup> année de culture ; Parcelles 3 et 4 : 6<sup>e</sup> année de culture ; Parcelles 5 et 6 : 5<sup>e</sup> année de culture.

### La structure agraire

Dans la plaine inondée, entièrement cultivée, les limites des champs sont fixes et visibles : un fossé, une diguette, un piquet. Pour les cultures instables il en va tout autrement. Les champs sont disséminés : on en connaît les propriétaires, mais à qui appartiennent les espaces non cultivés qui les séparent ? La terre est à celui qui la cultive, dit-on souvent. La brousse doit donc être considérée comme une immense réserve dans laquelle, après un long délai, on défrichera un nouveau champ. En réalité, chaque portion du terroir est appropriée : des défrichements successifs ont transformé un droit d'usage en un droit de propriété. Lorsqu'un étranger, arrivé au village, désire défricher un lopin de terre, il doit en demander l'autorisation à une personne que l'on sait en être le propriétaire. La plupart des cultivateurs ne portant pas le nom de Traoré ne possèdent pas de champ, mais cultivent un champ qu'on leur a concédé. On peut donc dire que la brousse cultivable est une jachère appropriée.

La « famille étendue » est le plus fréquent des groupements familiaux, chacune d'elles possédant des champs cultivés en commun. Mais dans les « familles éten dues » les plus importantes on voit fréquemment des ménages acquérir une certaine indépendance. Lorsqu'un frère cadet ou un fils marié du chef de la grande famille



*Photo 9 – Battage du riz. Au fond, Karité respecté lors du défrichage*  
(© E. Bernus, 1956)



*Photo 10 – Récolte du riz inondé dans la plaine*  
(© E. Bernus, 1956)



*Photo 11 – Épluchage du manioc à l'ombre d'un séchoir*  
(© E. Bernus, 1956)



*Photo 12 – Trempage du manioc amer dans un marigot*  
(© E. Bernus, 1956)



atteint un certain âge, il peut lui être concédé un champ qu'il est autorisé à cultiver deux jours par semaine, le jeudi et le vendredi, les cinq autres étant réservés au travail des champs de la collectivité.

C'est pourquoi il est possible de distinguer plusieurs types de domaines familiaux : les domaines appartenant à un groupe de plusieurs ménages travaillant tous à temps complet pour le chef de famille ; les domaines, également de plusieurs ménages, mais dont un ou plusieurs membres (frères cadets, fils mariés du chef de famille) ont une certaine indépendance : deux jours de travail par semaine sur un champ qui leur est propre avec les outils de la communauté (dans ces deux premiers cas, le chef de la grande famille, vénérable patriarche, ne travaille plus la terre, mais gère les biens et répartit les travaux) ; enfin les domaines des familles-ménages <sup>7</sup>.

Il existe ainsi une gamme assez grande de domaines familiaux selon leur superficie. Resterait à savoir si, lorsqu'un chef de famille concède à son frère cadet ou à son fils un champ, un processus de morcellement du domaine familial ne s'amorce pas et si, à plus ou moins brève échéance, l'indépendance partielle accordée ne se transforme pas en indépendance totale.

Mais si tous possèdent des champs de cultures instables, tous ne possèdent pas des rizières inondées. La dispersion dans la brousse est très grande et permet de profiter de sols différents convenant à des cultures variées et de s'assurer également contre les mauvaises récoltes. Ainsi, plus la dispersion sera grande, plus la main-d'œuvre devra être abondante, c'est pourquoi les grands domaines ont toujours des champs dans plusieurs secteurs.

7. Nous avons établi deux tableaux des domaines familiaux classés par superficie croissante. Dans le premier sont rassemblés : le premier type défini dans le paragraphe précédent et le deuxième type moins les champs concédés à un frère cadet ou un fils marié du chef de famille. Dans le deuxième, nous groupons les familles-ménage indépendantes et celles possédant un champ en propre, un champ qu'ils ne travaillent qu'à temps partiel.

Tab. 1 – Domaine des familles étendues dont tous les membres travaillent à temps complet pour le chef de famille

Superficies	Nombre de domaines familiaux	Population active		Superficies cultivées en hectares		
		appartenant au ménage du chef de la grande famille	n'y appartenant pas	Rizières irriguées	Autres champs	Total
5 ha	11	23	27	4	30	34
5 à 9 ha	5	13	20	15	23	38
10 à 14 ha	10	52	32	61	55	116
15 à 19 ha	5	27	24	41	41	82
20 ha et plus	4	28	20	37	59	96
Total	35	143	123	158	208	366

Tab. 2 – Domaine de familles-ménage indépendantes et de familles-ménage ne cultivant qu'à temps partiel leurs terres

2 ha	24	55		3	22	25
2 à 4 ha	19	73		13	50	63
5 à 9 ha	4	16		6	20	26
10 ha et plus	3	15		20	26	47
Total	50	159		42	118	160
	Champs non identifiés			11 ha	9 ha	20

Ayant mesuré les superficies cultivées, on peut se demander quelle est l'étendue correspondante de terre en jachère nécessaire à un bon équilibre agronomique ? Nous avons essayé au cours de nos pérégrinations en brousse de trouver les limites très approximatives des terres du village : une estimation grossière faite après analyse de la photo aérienne donnerait à Kobané une surface globale de 4 500 hectares. Déduction faite des superficies cultivées et défrichées dans l'année, il resterait environ 3 900 hectares de jachère à mettre en rapport uniquement avec les 300 hectares de cultures instables qui utilisent le même sol plusieurs années de suite. Comme la durée moyenne de la jachère est de neuf à dix ans, la marge des terres disponibles est considérable. Il est vrai qu'il faudrait déduire l'étendue des surfaces incultivables. De toute façon, les 1 000 habitants de Kobané disposent chacun en moyenne de 20 ares de rizière et de 30 ares de cultures instables, ces dernières exigeant par personne une superficie en réserve cinq à six fois plus vaste.

Nous sentons ici tout le danger qu'il y a à jongler ainsi avec les chiffres, mais ces problèmes méritent d'être posés car ils font mesurer l'immense étendue de réserve nécessaire à toute culture instable, ils permettent de voir que la brousse, c'est-à-dire toute l'étendue non cultivée, doit être considérée comme une jachère et préservée au même titre que les champs cultivés.

Kobané bénéficie donc de conditions favorables avec une plaine aménagée par le Service de l'Agriculture que les charrues (on en compte 58) et les herses (au nombre de 23) peuvent parcourir<sup>8</sup>. Mais pour s'adapter à ces nouvelles techniques, il fallait un cheptel que l'on puisse utiliser.

### *Le bétail et la pêche*

*Le cheptel* – Le troupeau est important : bovins, ovins, caprins y sont représentés. Les bovins sont au nombre de 290 parmi lesquels on compte 109 bœufs. Ils appartiennent à la solide race N'Dama, originaire du Fouta-Djalon. Le nombre de bœufs atteste le rôle qu'ils jouent dans la vie agricole en tant que bœufs de labour ; ils servent aussi comme producteurs de fumier pendant l'hivernage ; ils sont attachés la nuit à des poteaux ou enfermés dans de petits parcs autour du village ; leur fumier peut être recueilli et sert d'engrais aux jardins. Les bovins ne sont que rarement abattus pour leur viande car ils représentent une monnaie d'échange. On évalue en bœufs la dot que la famille du fiancé doit donner à celle de la jeune fille ; ce sera, en moyenne, cinq bœufs. Si les bovins sont toujours un capital, ils ne sont plus un capital improductif mais un capital qui rapporte, grâce aux travaux auxquels ils participent.

On peut se demander si nous avons là un véritable élevage, c'est-à-dire un cheptel élevé et soigné en vue d'une utilisation rationnelle. C'est dans la brousse que le bétail va pâturer. En hivernage, sous la garde des enfants qui l'éloignent des champs, il trouve de l'herbe et des feuillages en abondance. Pendant la saison

8. M. Barthe, « Le labour attelé en Guinée française », *L'agronomie Tropicale*, janvier-février 1951, pp. 73 à 76.

sèche, les feuillages se dessèchent, les graminées jaunissent et le troupeau ne trouve plus qu'une maigre pitance. C'est alors que l'on brûle la brousse afin qu'une herbe verte repousse rapidement et procure au troupeau sa nourriture<sup>9</sup> : on peut donc difficilement parler d'un véritable élevage. Cependant, la pratique de la fumure des jardins et surtout du labour attelé nous montre qu'il existe une liaison entre l'agriculture et l'élevage.

Il semble que le troupeau bovin s'est multiplié depuis que l'on fait usage de la charrue. Celle-ci a été introduite il y a environ trente ans. Le succès qu'elle a rencontré tient, sans doute, avant tout, aux conditions physiques : la présence de grandes plaines à vocation rizicole ; cependant les facteurs humains étaient aussi favorables : la « grande famille », dont les membres travaillent pour l'aîné, permettait de trouver une main-d'œuvre pouvant assimiler ces techniques nouvelles. Ainsi, l'introduction de la charrue a donné aux bovins une importance jusque-là inconnue et leur permet de jouer un rôle capital dans les travaux agricoles.

*La pêche* – Vivant près du Niger, les habitants de Kobané pratiquent la pêche. Leurs techniques sont variées : ils utilisent de nombreux harpons, bambous sur lesquels est fixé un fer (*binien*), parfois simple, parfois triple, parfois mobile au bout du manche. Ils posent des pièges sur les rives où les poissons viennent s'enfermer, ils empoisonnent les marigots ou ils les barrent avec des nasses. Mais une des pêches les plus curieuses est celle pratiquée par les femmes dans les mares qui subsistent dans le creux de la plaine inondable pendant la saison sèche. Ces mares sont la propriété du village, le poisson qui s'y trouve enfermé donne lieu à une pêche facile. Tout le monde a le droit de participer à ces pêches miraculeuses. Lorsque l'eau s'est retirée suffisamment et qu'une mare n'est plus très profonde, le conseil des notables du village décide du jour, de l'heure où l'on y pêchera. À l'heure dite, toute la population féminine du village se trouve rassemblée autour de la mare. À un signal donné, les femmes s'élancent armées du *sou* (tronc de cône en bambous qu'on fiche dans l'eau dans l'espoir d'emprisonner un poisson) et du *comon-dio* (nasse cerclée d'une branche). C'est alors un grouillement inimaginable de pêcheuses luttant d'adresse, mettant le produit de leur pêche (des silures) dans unealebasse qui flotte à côté d'elles, reliée par un fil à leur ceinture, ou le lançant à un de leurs enfants restés sur les bords. On entend alors un bruit de voix, d'exclamations, d'interjections. C'est un spectacle étonnant de voir ces femmes dont l'excitation croît à mesure que les prises sont plus nombreuses, barboter dans ces mares ; l'eau n'est bientôt plus qu'une vase épaisse dont elles sont vite recouvertes. Ces pêches nous montrent que l'organisation du village où la vie collective a pu se maintenir n'est pas très différente de celle des grandes familles qui le composent. Il n'est lui-même qu'une très grande famille.

9. Ces feux sont bien différents de ceux pratiqués lors des défrichements : par leur but, qui est seulement de donner une pâture au bétail, par la date où on les pratique, en décembre et en janvier, et non en février et mars comme les seconds, par leur technique enfin, car ils ne sont précédés d'aucun travail. On met le feu et on le laisse se propager sans plus s'en occuper alors que pour les défrichements, on abat les arbustes dont on entasse les débris à la base des grands arbres qui seront brûlés sur pied. Le feu de brousse, lui, s'étend sur de beaucoup plus vaste étendues, mais rapidement, en épargnant les grands arbres et en laissant des traces plus superficielles, alors que le feu de défrichement est un feu localisé et surveillé.

*Photo 13 – Femmes pratiquant la pêche dans les mares proches du village*  
(© E. Bernus, 1956)



*Photo 14 – Femmes pratiquant la pêche dans les mares proches du village.*  
*Au premier plan, le sou* (© E. Bernus, 1956)



*Photo 15 – Pêcheurs somono faisant sécher leurs filets au bord du Niger. Ces pêcheurs sont des étrangers à Kobané. Ils parcourent le Niger en pirogue et s'arrêtent parfois à la hauteur du village (© E. Bernus, 1956)*



*Photo 16 – Campement somono sur un banc de sable du Niger, en saison sèche (© E. Bernus, 1956)*



Kobané est le type de ces villages de la vallée du Haut-Niger et de ses grands affluents qui, concentrés comme dans une attitude défensive, sont encore constitués selon les règles de la communauté paisible dont parlait M. Labouret, et conservent leurs cadres traditionnels. Cependant on voit certaines de ces familles éclater, tout en restant sous l'autorité des mêmes chefs et dans le cadre du même enclos. Si la structure familiale de Kobané reste aussi solide, l'agriculture, elle, évolue, s'adapte aux techniques de la charrue et de la herse, voit la plaine valorisée par les travaux d'aménagement. Ceux-ci seront sans doute poursuivis par la construction de nouvelles diguettes qui rendront les plans d'eau plus uniformes et permettront d'améliorer les rendements. Cette évolution est nécessaire en raison de la forte pression démographique de cette population jeune, pleine de vitalité et dont l'accroissement annuel est de 2 %. Au terme de cette étude, on peut se demander si les améliorations de l'agriculture seront suffisantes pour maintenir un équilibre entre une population toujours plus nombreuse et des terres pauvres où l'on ne peut sans danger étendre les défrichements.



*Une femme du village de Kobané regarde les photos de son père décédé.  
Ces photos ont été prises quarante ans avant par Edmond Bernus.  
Photo d'Edmond Bernus, 1993 © IRD.*



## **Kobané ou le temps arrêté\***

*Edmond Bernus*

« Autour de moi, on allait et venait comme avant la guerre. Rien n'avait donc changé. Si, tout a changé par le dedans. Ce qui trompe, c'est que le décor est le même. Le décor est le même, mais c'est une autre pièce qui s'y joue »

Julien Green, *Journal*, 11 octobre 1945, Paris, Seuil

Saisir les changements survenus dans un groupe humain au cours d'une période relativement longue est une expérience qui a été tentée récemment par plusieurs chercheurs. Ce sont, bien entendu, des chercheurs d'âge mûr, qui ont le privilège – ou l'infortune – de pouvoir jeter ainsi un regard lointain vers l'arrière.

J'ai, pour ma part, fait une première expérience de ce type en suivant, au Niger, un groupe nomade de 1967 jusqu'à aujourd'hui, soit pendant près de 25 ans. Il s'agissait d'une recherche approfondie d'une « tribu », en transposant chez les nomades les travaux jusqu'ici réalisés en milieu sédentaire, c'est-à-dire étudier l'homme et son espace chez des éleveurs qui n'ont pas un ancrage spatial sur des terres cultivées. Après une présence sur le terrain de quatorze mois, j'ai pu faire de brèves visites presque chaque année dans les campements et rester constamment en relation avec ce petit groupe. Mais un suivi n'est pas le retour de « l'enfant prodigue » : une observation presque ininterrompue ne donne pas le choc d'un retour après une longue absence.

Ces terrains ou ces terroirs revisités, comme on a pu les appeler, se sont souvent réalisés dans des pays où l'insécurité, une guerre civile ou un régime hostile aux étrangers, avaient longtemps interdit le terrain aux chercheurs. Le Tchad, la Guinée, par exemple, ont provoqué ce hiatus, ces années sabbatiques, qui ont été mises à profit par certains d'entre nous. Quelques expériences récentes, qui ont donné lieu à publication et qui parfois nous ont servi de points de comparaison, sont citées en bibliographie : il s'agit, bien entendu, d'une liste très incomplète glanée au fil de nos lectures.

---

\* Ce texte inédit d'Edmond Bernus date de 1993. Nous remercions Jean-Pierre Raison et Philippe Gervais-Lambony, directeur du laboratoire Géotropiques de l'Université de Paris X-Nanterre, de nous avoir permis de le publier. Il fait suite à une mission de travail réalisée dans le cadre d'un projet SAAUF (ministère de la Coopération) conduit par le laboratoire Géotropiques et Jean-Pierre Raison qui avait convié E. Bernus à revisiter, près de 40 ans plus tard, le village de ses débuts de chercheur.

Mon expérience concernant le village malinké de Kobané doit être replacée parmi les travaux de même type cités en bibliographie. La période séparant mes deux visites couvre trente-huit ans : elle est supérieure à la plupart des autres cas – Marie-José Tubiana ou Claude Pairault ont attendu « seulement » trente ans pour revenir à la case-départ. Si, dans mon cas, la durée d'absence est plus longue, les travaux réalisés à l'amont et à l'aval, au cours des deux séjours qui constituent les maillons d'une chaîne interrompue, sont souvent plus légers que ceux dont nous avons fait état (de Claude Pairault en particulier). Au départ, il s'agissait pour moi d'un premier contact avec le terrain et l'Afrique en vue d'un Diplôme d'Études Supérieures après un séjour de quatre à cinq mois dans le village. À l'arrivée, il s'agissait d'un très bref retour de quelques jours. Mais qu'importe ! Une pareille chance était à saisir, avec l'aide de partenaires et de collaborateurs aussi dévoués qu'efficaces sans lesquels rien n'aurait été possible<sup>1</sup>. Mais, dans ces conditions, il s'agit d'une analyse plus impressionniste que scientifique.

Trente-huit ans après, à la lumière des autres expériences, j'attendais le choc de ce retour. Or le choc, effectivement brutal, fut de retrouver un village inchangé : je repris immédiatement possession de « ma » case, que voulut bien me céder le chef de concession (*loutigui*), fils de celui qui m'avait logé en 1954-1955 : les paillotes groupées autour d'une cour étaient les mêmes, avec cases-habitation, cuisine, greniers, poulaillers, douchière, toilettes, etc. : seul un oranger avait été planté dans la cour. J'occupais la même case-amirale du chef de la même famille de griots, le même lit, d'où mon regard portait sur les bambous cuivrés par la fumée qui formaient une immense armature conique, attachée par des liens végétaux, pour porter la couverture de paille souvent refaite en saison sèche. Le lit trônait toujours sur une élévation du sol : près de la porte donnant sur la cour, au pied du lit, un espace aménagé recevait un vaste canari rempli d'eau ; seul un siège en terre, incrusté dans le mur, face au lit, avait disparu. Cette fois cependant l'ensemble de la concession ne m'avait pas été abandonné (loué ?) – c'était alors pour plusieurs mois – mais seulement la case du chef de famille, ce qui me valait de ne pas interrompre les activités domestiques de la famille. La cour, aujourd'hui, avait un accès ménagé entre deux paillotes, alors qu'autrefois « ma » case, vestibule classique, formait le passage obligé de l'accès à la cour.

### **Kobané, village malinké du Haut-Niger**

La Haute-Guinée est une des régions originales de la Guinée qui se moule sur le Haut-Niger et ses affluents, Niandan, Milo, Tinkisso, Sankarani. C'est un pays de plateaux et de collines couverts de savanes arbustives, figés par le ciment de

---

1. Nous sommes infiniment reconnaissant au CEGAN de l'Université de Paris X-Nanterre, et à Jean-Pierre Raison, qui nous ont permis ce retour inespéré à Kobané dans le cadre du projet SAAUF financé par le ministère de la Coopération. Notre mission a été préparée par Adrienne Polomack, dont la compétence et la gentillesse ont rendu possible et efficace un très court séjour. Souleymane Keita, étudiant, avec lequel nous entretenions une correspondance ancienne, nous a accompagné à Kobané, village voisin de son Koumana natal : cela a permis à deux correspondants de devenir amis. Moussa Keita a été un actif et remarquable enquêteur qui nous a facilité la tâche et avec qui nous avons noué une solide amitié.

cuirasses et largement découpés par un réseau hydrographique actif qui ouvre de larges plaines alluviales aux prairies et à la riziculture. Savanes boisées, *bowé* stériles ponctués de termitières-champignons, petites forêts-galerie au long des cours d'eau secondaires, plaines élargies dans les vallées majeures, autant de « niches » variées aux écosystèmes complémentaires, sous un climat soudanien aux pluies annuelles allant de 1 321 (Siguiiri) à 1 535 (Kouroussa) et à 1 660 mm (Kankan).

La Haute-Guinée trouve aussi sa cohérence dans son peuplement malinké. La région entre Siguiiri et Bamako, limitée à l'est par le Sankarani, que l'on appelle parfois « Vieux-Habitants »<sup>2</sup>, par opposition au terme Manding plus général qui s'applique à tout le pays malinké fut le berceau des principales tribus malinké : à partir de là, « elles firent leurs premières conquêtes qui devaient aboutir avec Soundjata (1230-1255) à la création du puissant Empire du Mali [...]. Les conquêtes de Soundjata entraînent les Malinké surtout vers l'ouest et le nord-ouest ; ils tournent pratiquement le dos au "Vieux Manding" [...]. Sur la fin de l'Empire, à partir du XV<sup>e</sup> siècle, il y a un mouvement inverse sous la pression des Sonraï et des Touaregs. Les Malinké se replient vers le pays du Haut-Niger. C'est à cette époque qu'il faut placer l'occupation complète de la Haute-Guinée » [Djibril Tamir Niane, 1960, p. 40-53]. Les Keita en provenance de Kita s'installent dans la « province de Dioma » en chassant les Peuls-Wassoulouké. « C'est au bout de quatre générations que les Keita colonisent complètement le Dioma [...]. C'est seulement à la huitième génération après Soundjata que les Keita fondèrent le Hamana : c'est la région du Haut-Niger (rive gauche) en amont de Siguiiri limitée au sud par le Niandan, affluent du Niger. [...] En même temps que ces Keita venaient des tribus Kondé qui occupèrent la rive droite du Niandan. [...] D'autres tribus malinké, Traoré et Kamara, en nombre moins important, fondèrent quelques villages dispersés dans ces provinces en majorité peuplées de Keita et de Kondé ». À ce peuplement malinké, il faut ajouter les Maninka-Mory, marabouts et commerçants, installés dans la région de Kankan : Sarakollé d'origine, ayant adopté le langage des Malinké qui les avaient accueillis, ils se sont attachés à islamiser les Malinké réputés « païens ».

La Haute-Guinée, à la fin du siècle dernier, eut à souffrir des guerres de Samory et des campagnes coloniales qui suivirent. « On trouve de nombreuses ruines que signalent de loin les baobabs et les fromagers solitaires. La répartition de la population traduit l'occupation du pays par les Malinké ; les villages s'égrènent le long des rivières (Niger et affluents), les plus gros villages sont auprès des rivières aux larges vallées où la riziculture est possible » [*idem*, 1960, p. 50].

Dans ce contexte, la Haute-Guinée est devenue une des quatre « provinces » de la Guinée française qui a pour capitale Conakry : la plus éloignée de la mer et de la capitale, elle fut reliée par un chemin de fer qui a joint successivement Kouroussa et

2. Ce « Vieux-Manding » se trouve donc entre Siguiiri et Bamako, en aval de Kobané, avant la migration des Malinké vers le nord et leur retour en « Haute-Guinée ». La légende décrit l'arrivée des Malinké avec réalisme : les chefs des tribus remontaient le Niger en pirogue tandis que le gros des troupes longeait le fleuve (voir *Notes Africaines*, IFAN, octobre 1955, l'article de P. Humblot, p. III, note 1) – Balato, le premier village fondé, a un nom significatif, *Balatou* = Forêt du Salut » [Tamsir Niane, 1960, p. 47, note 1]. Nous n'avons pas retrouvé cette dernière référence dans les *Notes Africaines*.

Kankan. Ces deux villes, la seconde surtout qui s'affirma capitale régionale, connurent grâce au rail un développement qui échappa à Siguiri, le troisième chef-lieu de Cercle.

Kobané, dans cette région, qui fait partie du cercle de Kouroussa et du canton de Bassando, se trouve sur la rive gauche du Niger, le long de la route qui joint Kouroussa à Siguiri. Kobané est habité par des Traoré, comme le village de Dougoura, situé à une dizaine de kilomètres en direction de Siguiri, alors que Balato, sur la route de Kouroussa, est peuplé de Keita. Sur la rive droite opposée, les Béréte occupent Manfara et les Kourouma et les Keita le village de Koumana, proche du bac de la route de Kankan.

Les fondateurs de Kobané, deux demi-frères (même père mais mères différentes), sont venus de Balato. Ils ont suivi vers l'aval la rive gauche du Niger, ont franchi la petite rivière Koba, dont Kobané tire son nom, et se sont installés à Tombo. Aujourd'hui, on rencontre à cet emplacement, au bord de la forêt-galerie qui suit la Koba, des champs, un abri à claire-voie et à toit conique de paille pour l'époque des cultures et un baobab qui porte la marque d'une implantation ancienne. L'aîné demanda à son cadet d'aller chercher un emplacement un peu plus éloigné de Balato : celui-ci s'arrêta sur le site de l'actuel Kobané et il retourna prévenir son frère puis s'installa immédiatement avec sa famille alors que l'aîné envoya d'abord ses enfants et ne rejoignit son cadet que plus tard. Par la suite, ils prirent contact avec le village de Dougoura, en aval, et se mirent d'accord avec son chef (*doutigui*) pour fixer une limite entre les deux villages au lieu-dit Kurubonado.

## Kobané immobile

### *Les formes visibles*

— **Le village** dans sa structure, dans son organisation territoriale, n'a pas changé. Établi sur la terrasse qui borde la plaine inondable, Kobané, comme tous les villages malinké, s'est construit autour d'une place centrale avec un grand arbre pour pivot : cet arbre, *Ficus thonningii* Bl., *dubari* ou *dubalen* en malinké<sup>3</sup>, étale ses branchages en un grand parasol d'où tombent ses racines adventives comme des filins qui cherchent à jeter l'ancre.

Cette place centrale est coupée selon un axe nord-ouest-sud-est qui sépare les deux « clans » fondamentaux du village. Au sud-ouest Nounkéla, au nord-est Gnamsila qui rappellent la fondation du village par les deux demi-frères : Nunké, l'aîné, installé à l'ouest, Siné, qui porte le nom de sa mère, Gnama, à l'est. Les deux « clans » (*kabyla*) partagent spatialement le village à partir de la place centrale en deux quartiers distincts. La case actuellement occupée par le doyen d'âge est à l'emplacement de celle qui fut la première construite et où est né le premier enfant.

Chaque *kabyla* est divisé en lignages, *babon*, c'est-à-dire mère-maison, et possède son inscription dans l'espace villageois : Nounkéla se divise en quatre *babon*,

3. *Ficus thonningii* (Bl.), Moracées, *dubalen* d'après Malgras [1992, 102, p. 298-299], et *dubari* d'après nos informateurs de Kobané.

Gnamasila en trois. Chacun d'eux s'ouvre sur la place centrale par un vestibule, case de passage obligé pour pénétrer dans l'espace du lignage. Voici la liste des *kabyla* et des *babon* qui en font partie :

Kabyla	Babon
Nounkéla	Sandakaléa Fodé-Namoria Messoubouria Naréna
Gnamasila	Namandjouya Fodé-Moudouya Namoridjana

Seuls deux *babon* n'ont pas accès à la place centrale. Ce sont Naréna (Nounkéla) et Namandjouya (Gnamasila) (cf. le plan cavalier du village).

Sur la place centrale se tient chaque jour un petit marché où les femmes vendent les produits de leurs jardins. Sur la place ont lieu également les fêtes et de grands troncs ont été disposés autour pour que des spectateurs puissent prendre place : à l'extrémité de chacun d'eux, des rainures circulaires ont été creusées pour les cordes qui ont permis de les tracter jusque-là.

Cette organisation de l'espace en deux « quartiers », chacun d'eux divisé en quatre et trois « sous-quartiers », se perpétue au sein de ces deux « clans » et de ces sept « lignages » : l'extension de Kobané se fait ainsi dans ce cadre. L'aspect du village, nous l'avons, a si peu changé que j'ai retrouvé « ma » case, « ma » cour, qui bénéficiait seulement de l'ombre nouvelle d'un bel oranger qui m'était inconnu. La place centrale, les ruelles, les cours, semblaient fixées pour l'éternité ; le « vestibule » débouchant sur la cour centrale était toujours occupé par les forgerons. Toute cette architecture de terre avait été préservée : les murets joignant les cases rondes étaient souvent couverts des chapeaux de termitières-champignons pour les protéger de l'érosion. Cette architecture était aussi entretenue : en cette saison sèche de 1993, sur les places et à l'ombre des manguiers, des hommes, des jeunes garçons s'activaient à rassembler de la paille pour restaurer les toits ; dans les zones argileuses proches du village des hommes rassemblaient des briques de terre.

— **Le finage du village** était également inchangé. À l'intérieur du périmètre habité, on trouve encore de petites parcelles de tabac, ainsi que de petits jardins clos par des haies de bambous près des cases. Aux alentours du village, les femmes possèdent de petits champs, particulièrement le long de la plaine rizicole : là, des cultures irriguées variées, mais avec principalement des oignons, sont installées à l'abri de clôtures et autour de puits. « Les *naquo* sont des jardins situés sur le bord de la plaine inondée : on les cultive en saison sèche, lorsque l'eau s'est retirée. C'est le domaine des femmes, qui, au mois de décembre, retournent à la daba la terre encore humide. Les *naquo* sont contigus les uns aux autres et forment une longue frange le long du village. On y plante surtout des oignons, mais aussi des aubergines et de petites tomates. La culture est soignée et les pieds d'oignons

s'alignent en des rangées impeccables. Des puits y sont creusés : matin et soir les femmes viennent munies de Calebasses et elles arrosent à la volée leurs cultures [...]. La terre est soigneusement fumée : on y brûle le son du riz, on y apporte le fumier des animaux. Lorsque la pluie revient, les *naquo* sont inondés » [Bernus, 1956, p. 16]. Rien n'a changé en ce domaine. Au-delà de ces cultures féminines s'ouvre la grande plaine à riz inondé, fermée du côté du fleuve par un long bourrelet alluvial et ouverte en saison sèche.

Bordé par le fleuve et sa plaine, le finage villageois s'étend vers l'intérieur selon un schéma classique en auréoles. Ici, la disposition radio-concentrique du terroir cultivé « en sec » se trouve donc réduite de moitié : en somme, les auréoles ne sont plus ici qu'un arc-en-ciel.

Sur la terrasse qui s'étend depuis les abords du village jusqu'au pied des plateaux cuirassés, le « parc » reste présent. Bien que, en 1954-1955, la notion de « parc » n'ait pas encore acquis la notoriété qu'elle a connue depuis que Paul Pélissier a célébré le parc à *Acacia albida*, le fameux *kad* des Sérér, la présence de grands *nééré*, *Parkia biglobosa* (Benth.) avait été signalée dans cette zone périphérique du village : « la zone dégagée toute proche à l'ombre de grands *nééré* » [*idem*, 1956, p. 16]. Dans ce secteur encore, le paysage reste stable.

Le terroir se divise toujours en deux secteurs. La plaine de rizières inondées entre le village et le Niger dont elle est séparée par un cordon alluvial, et qui est alimentée par un petit affluent, Koba, dont le village tire son nom. La plaine est partagée entre les deux clans issus des deux frères fondateurs : la limite se trouve dans l'axe qui partage le village en deux quartiers, c'est-à-dire que la partie sud-ouest, en amont, revient au clan Nounkéla et que, en aval, la partie nord-est, appartient à celui de Gnamasila et s'achève à la limite de la plaine fixée avec le chef du village de Dougoura, à l'arrivée des ancêtres fondateurs de Kobané.

Le second secteur comprend tous les champs de cultures pluviales qui s'étendent sur la terrasse proche du village, sur les plateaux et sur les pentes de ces surfaces tabulaires découpées par de petits ruisseaux. Ce secteur se distingue du précédent sur de nombreux points : à la différence des terres noires, lourdes et profondes, de la plaine, on rencontre des terres sableuses sur la terrasse, argilo-sableuses dans les légères dépressions des plateaux, gravillonnaires sur les talus ; les cultures ici se succèdent d'une année à l'autre sur une même parcelle que l'on abandonne ensuite à plusieurs années de jachère ; on défriche périodiquement de nouvelles parcelles en abattant et brûlant arbres et arbustes ; les champs des deux lignages sont dispersés dans les différents lieux d'implantation des cultures pluviales. Enfin, la variété des cultures en sec – fonio, riz pluvial, manioc, igname, maïs, arachides, etc. – s'oppose à la monoculture de la plaine inondée.

Ces champs plus ou moins éloignés du village exigent en saison culturale une présence permanente et par conséquent un habitat dispersé au cœur des secteurs les plus cultivés. En 1954-1955, pour réaliser une cartographie de l'ensemble du terroir de Kobané, j'ai été amené à visiter tous les « campements » lointains et à relever les noms qu'ils portaient. En 1993, je n'ai pu, faute de temps, que visiter le « campe-

ment » le plus proche du village, à Doulen, déjà signalé en 1954. Les noms de tous les campements alors relevés sont inchangés : Telikoni, Boo, Solifako, Sankerin, etc. Les champs se sont, bien sûr, déplacés, les « campements » également, mais à l'intérieur d'un même secteur.

### *Technique, élevage, chasse et pêche*

Les outils aratoires n'ont pas changé. Les habitants de Kobané possèdent depuis longtemps, en plus de houes classiques dans toute l'Afrique, des charrues et des herses tractées par des bœufs de labour. C'est à partir de 1915 que ces outils ont été introduits dans les plaines rizicoles de Haute-Guinée [Barthe, 1951, p. 73-76] : le labour attelé est entré si profondément dans les mœurs que cet outillage est réparé et que herses et jougs sont fabriqués par les forgerons. De plus, les charrues sont utilisées non seulement dans la plaine, mais également dans les champs de cultures pluviales. Cette utilisation du bétail, si rare en Afrique, s'est poursuivie et développée au fil des ans, et n'a pas été interrompue par le temps des tracteurs sous Sékou Touré, avec les Brigades motorisées de production (BNP), puis les Fermes agro-pastorales d'arrondissement (FAPA)<sup>4</sup>. Par ailleurs, si les interventions motorisées utilisaient des engrais, aujourd'hui personne n'achète, pas même à crédit, engrais ou insecticides.

En 1954, on avait recensé 58 charrues et 23 herses. En 1962, Suret-Canale [1970, p. 380] signale que les charrues étaient au nombre de 107. En 1993, dans l'enquête sur 25 concessions (environ un quart), on trouve 37 charrues et 19 herses : on peut constater une augmentation régulière sans changements sensibles.

L'enquête sur le bétail donne des résultats comparables :

	1954 (total)	1993 (sondage au quart)
Bœufs de labour	109	62
Vaches	89	114
Taureaux	12	
Veaux	53	
Génisses	27	
Moutons	46	22

L'enquête de 1993 (sondage environ au quart), qui ne détaille pas les différents types de bovins, montre cependant une augmentation régulière du troupeau, peut-être plus dans le nombre de vaches que dans les bœufs de labour. L'utilisation de la charrue s'est poursuivie sans changements manifestes.

Le fusil, que possède presque chaque homme de Kobané pour la chasse, est un modèle inchangé depuis Samory. Il est fabriqué par les forgerons, les balles sont

4. La Ferme Agro-Pastorale d'Arrondissement (FAPA) au niveau de la sous-préfecture et la Ferme Agro-Communale (FAC) avaient pris en charge l'exploitation d'une partie de la plaine, sous le contrôle d'agronomes, en utilisant des engins mécaniques et des engrais.

fondues avec le plomb de batteries d'automobiles, la poudre est faite sur place. À l'heure où le marché des armes se développe dans toute l'Afrique, où les Kalachnikov se répandent, Kobané est resté fidèle au fusil du siècle dernier. La chasse reste une des grandes activités des jeunes gens restés au village en saison sèche. En groupe, accompagnés de chiens, armés de leurs fusils, ils mettent le feu à la brousse pour traquer le gibier ; ils posent également des pièges. Les prises sont variées : biches, lièvres, écureuils-fouisseurs, porc-épics, hérissons, oies sauvages, pintades, perdrix, boas...

La pêche est aussi une activité de morte-saison agricole sur le bord du Niger : les femmes tiennent à la surface de l'eau de grandes nasses cerclées vers lesquelles leurs compagnes chassent les poissons par jets de sable aux alentours de la nasse, alors que les hommes lancent l'épervier à partir de pirogues. C'est en fin de saison sèche que s'organisent de grandes pêches collectives de femmes autour des mares abandonnées par le fleuve où le poisson se trouve piégé.

### *Alimentation, jardinage, cueillette...*

L'alimentation a conservé ses produits de base qui sont le riz et le manioc. Si ce dernier est la nourriture de base, le premier reste l'aliment de prestige, accompagné de viande de mouton, ou de poulet, à l'occasion des repas cérémoniels : pour honorer un hôte de marque et surtout pour les fêtes religieuses (naissance du Prophète, fin du Ramadan, etc.) ; le riz est conservé dans les greniers en vue des cérémonies à venir.

Les femmes vendent toujours les produits de leurs jardins (oignons, tomates, etc.) au petit marché qui se tient sur la place centrale ou sur les marchés hebdomadaires des villages voisins. Elles vendent aussi les produits de la cueillette, essentiellement du néré (*Parkia biglobosa*) et du karité (*Vitellaria paradoxa*), produits bruts (graines de néré) ou transformés (*soumbara*, beurre de karité). Les arbres dont les produits sont recherchés se trouvent aussi bien à proximité du village (dans le « parc à néré » par exemple) que dans les zones éloignées. La production des karité dispersés dans les champs revient au propriétaire du champ si le champ est cultivé ; par contre, elle tombe dans le domaine public si le champ est en jachère. Pour éviter des gaspillages, pour égaliser les chances, la date de l'ouverture des cueillettes est décidée par le conseil des sages. L'importance de ces cueillettes, le rôle capital de ces produits dans l'alimentation comme dans le commerce féminin, justifient cette discipline imposée<sup>5</sup>. Les manguiers qui se trouvent sur les places du village, le long de la route, près du cordon alluvial, constituent aussi un domaine public aux récoltes

5. Le beurre de karité est la principale source de graisse. Le lait de vache reste rare et est utilisé surtout pour accompagner le plat de fonio ou pour griller la viande. Le beurre de karité (*sétulu*, litt. « huile de karité ») est vendu sur les marchés : de 450 à 650 francs guinéens sur les marchés locaux, de 750 à 1 000 francs à Kankan. Les fruits du néré sont vendus, ainsi que les boules de *soumbara*, faites de graines fermentées et utilisées dans toutes les sauces : elles sont vendues entre 25 et 50 francs guinéens sur les marchés locaux et de 75 à 100 francs à Kankan (prix in Documentation PDRHG/CFDT, décembre 1991). Les mangues sont parfois vendues au marché de Kobané, comme dans ceux des villages voisins. Des manguiers sont plantés dans ce but. Des mangues sont parfois épluchées, dénoyautées, coupées et séchées : elles sont conservées comme aliment de soudure, cuites et mangées avec du poisson ou de la viande.



ouvertes aux femmes et aux enfants à date fixe, contrairement aux manguiers plantés dans les camps.

Autre permanence de la vie sociale : la pratique de la circoncision et de l'excision. En 1954-1955, j'avais observé la procession quotidienne des jeunes filles, en deux groupes séparés correspondant aux clans Nounkéla et Gnamasila. Elles portaient une longue jupe et une capuche noires, elles avaient la taille ceinte d'un tissu blanc, le torse luisant de beurre de karité, et tenaient dans la main droite une grande perche décorée. Pendant cette période de réclusion, elles se rendaient chaque jour au fleuve pour s'y baigner, dans ce vêtement de pénitentes, sous la conduite de vieilles femmes. Mon bref séjour de 1993, s'il ne m'a pas permis de revoir la procession, m'a donné l'occasion de montrer mes vieilles photos et d'avoir la certitude que l'excision était toujours pratiquée avec le même cérémonial.

En 1993, j'ai observé que les visiteurs et les interlocuteurs que je rencontrais parlaient rarement français. Les plus diserts étaient encore les anciens combattants qui aiment à vous faire savoir qu'ils ont vu Paris et ont séjourné à Fréjus. Les écoliers étaient les plus nombreux à lire et écrire le français.

Autre permanence dans la situation matrimoniale. En 1954-1955, on notait un taux de polygamie général de 1,53 (138 hommes mariés à 211 femmes). Dans l'enquête de 1993, le taux était de 1,48 (239 hommes mariés à 355 femmes).

En 1954 : monogames 68 %, polygames 32 %.

En 1993 : monogames 60 %, polygames 40 %.

Si le taux de polygamie n'a guère évolué, on constate cependant qu'en 1954 deux hommes avaient plus de six épouses, alors qu'en 1993 aucun homme n'a plus de quatre épouses. Ce détail ne met pas en cause la grande stabilité de la structure des ménages, qui se perpétue pour les mêmes causes. L'âge au mariage est différent selon les sexes : si les femmes se marient toujours très jeunes (vers 17 ou 18 ans), les hommes, pour leur premier mariage, se marient plus tard et à un âge qui varie en fonction des moyens de leurs parents ; de plus, ils continuent à se marier jusqu'à un âge avancé.

Cet aspect de la démographie est le seul pour lequel nous possédons des comparaisons chiffrées, avec, il est vrai, les données brutes de la population du village qui, elles, ont évolué sous le seul effet des trente-huit ans écoulés.

## **Kobané qui bouge**

### *La population*

Les chiffres que nous donnons s'étalent entre 1946 et 1991, c'est-à-dire sur quarante-cinq ans. Il faut signaler qu'ils sont issus de sources différentes et ont été recueillis selon des critères différents : recensement de l'époque coloniale (1946 et 1949), enquête démographique (1954) et recensements de l'administration guinéenne (1967 et 1991) :

Année	Habitants
1946	796
1949	848
1954	1 012
1967	1 029
1991	1 396 <sup>1</sup>

1. Dont 747 imposables.

Ces chiffres, qui font apparaître un accroissement régulier, sont difficilement comparables ; c'est pourquoi il semble inutile de donner des taux qui ne sont pas probants et tendraient à montrer une sous-estimation des derniers recensements.

Les mouvements migratoires étaient importants en 1954, comme le montrent les résultats de la mission démographique, mais il semble qu'ils se soient amplifiés et aient changé de nature.

En 1954, on comptait 129 absents depuis plus d'un mois, soit 12,7 % de la population totale. Voici le tableau donné par l'enquête (tab. 5, p. 16) : « Habitants de Kobané absents depuis plus d'un mois le jour du recensement » :

Lieux d'émigration	Âge des émigrés			
	– de 10 ans	10-19 ans	20 ans et +	Total
Villages du cercle de Kouroussa	29	10	8	47
Centres urbains de Kankan, Siguiri et Kouroussa	4	2	3	9
Côte-d'Ivoire	2	7	20	29
Soudan (Mali actuel)		5	7	12
Divers	6	2	24	32
Ensemble	41	26	62	129

En 1954, 36,4 % des absents se trouvaient dans les villages proches, 7 % dans les trois villes voisines : au total 43,4 % résidaient en Haute-Guinée, avec une majorité de jeunes et même de très jeunes. Dans les deux territoires voisins (Soudan et Côte-d'Ivoire) résidaient 31,8 % d'une population un peu plus âgée.

Si le recensement de 1954 était exhaustif, celui de 1993 est un sondage (environ au quart), concernant 25 grandes familles. En 1954, si on déterminait trois catégories d'âge chez les migrants – moins de 10 ans (31,8 %), 10 à 19 ans (20,2 %), 20 ans et plus (48 %) – on ne distinguait pas les sexes, ce qui laissait supposer que tous étaient des hommes.

En 1993, le questionnaire, qui distinguait les sexes et trois catégories de migrations, a relevé 108 migrants : les migrations saisonnières (moins de six mois)

concernaient 28 personnes (26 % des migrants sondés), celles de plus de six mois 27 personnes (25 %) et celles de longue durée, concernant ceux ou celles installés à l'extérieur sans retour prévisible, avec 53 personnes (49 %). Il est difficile d'apprécier l'importance globale des migrations en raison d'un sondage statistiquement pas très sûr : sans aucune garantie, on atteindrait 432 migrants, soit 31 % de l'ensemble de la population du village, ce qui représente une forte augmentation par rapport aux 12,7 % de 1954. Dans leurs enquêtes agricoles menées en 1960, Leynaud et Cissé [1978, p. 60-61] ont abouti au chiffre de 25 % d'émigrés pour l'ensemble de la Haute Vallée et de 28 % pour la seule zone rizicole : les mouvements migratoires semblent donc avoir largement progressé.

Historiquement, l'importance et l'augmentation de ces mouvements ont été favorisées dans la vallée par l'introduction de la culture attelée et par son succès grandissant. La charrue permet de faire dans la rizière en une heure le travail que le paysan fait en cinq à la *daba* : les attelages, qui peuvent être conduits par des enfants, libèrent les hommes de 20 à 40 ans [*idem*, p. 62].

Les mouvements migratoires ont aussi changé qualitativement, mais les comparaisons sont difficiles car, en 1954, les sexes n'étaient pas distingués. Avait-on pris en compte les femmes mariées ? Dans ce cas, elles se trouvaient comprises dans la catégorie de ceux et celles partis dans les villages voisins du cercle de Kouroussa. En 1993, 27 des 53 migrants de longue durée étaient des femmes mariées dans les villages voisins (soit un peu plus de la moitié des migrants de longue durée). Ces femmes disent toutes qu'elles ne reviendront à Kobané qu'en cas de divorce ou de veuvage. Ces départs, cependant, devraient être compensés par le mouvement inverse des épouses venues des villages voisins. Ce fait est en effet attesté dans l'enquête de 1954 : les femmes non nées au village sont majoritaires à partir de 15 ans, contrairement aux hommes, très rarement nés à l'extérieur dans toutes les tranches d'âge.

Les autres migrants – longue durée et plus de 6 mois – concernent des commerçants (surtout de tissus), des travailleurs spécialisés (chauffeurs, mécaniciens, menuisiers, tailleurs, etc.), ou des fonctionnaires ou salariés (militaires, gardes forestiers, employées de sociétés pétrolières).

Les migrations saisonnières, inférieures à six mois, qui concernent 28 personnes (soit 26 % des migrants interrogés) sont en grande majorité des mineurs (51 % des saisonniers) : ils se rendent surtout dans les mines d'or de la région de Siguiiri, et aussi dans celles de Kouroussa et de Kankan, et dans les mines de diamant de Kératine : trois jeunes filles de moins de 20 ans travaillaient dans les mines d'or.

En 1954, les mines du Bouré – région de Siguiiri – attiraient déjà des migrants [Robequain, 1934, p. 137-163] et pourtant l'enquête sur Kobané avait montré que les absents d'alors se trouvaient essentiellement dans le cercle de Kouroussa et dans les villes voisines (Kankan, Siguiiri et Kouroussa).

La migration, cependant, est une pratique ancienne, sous toutes ses formes. Le verbe malinké *nyafé*, qui signifie « aller de l'avant », que l'on traduit par « aller à l'aventure », se rapporte à tous les départs du village de courte ou longue durée.

Nous avons vu quatre lettres de migrants que des habitants du village avaient demandé à mon collaborateur de traduire, puis de les aider à y répondre. Toutes ces lettres, sauf la première qui mettait en cause une jeune fille partie sans prévenir son père, communiquaient des nouvelles, contenaient de l'argent et donnaient des instructions sur sa destination<sup>6</sup>.

### *Le village*

Le village s'est étendu, mais plus en amont qu'en aval, plus vers le sud-ouest que vers le nord-est ; c'est dire que Nounkéla a plus progressé que Gnamasila : en effet, les terrains de ce dernier quartier sont plus limités, car « mités » par des excavations faites pour se procurer de l'argile, dont on fait les briques des constructions nouvelles. À l'extrémité sud-ouest du village, Nounkéla s'étend vers le parc à nérés, avec des « concessions » isolées, séparées du gros du village par des espaces nus ou de petits champs enclos.

L'habitat est resté inchangé, avec ses pluri-cases qui enferment une cour collective autour de laquelle se forme une grappe de petites cours domestiques, l'ensemble commandé par une case-vestibule. En 1954, une seule case avait un plan rectangulaire et un toit de tôle ; on en compte quatre en 1993. La transformation de la mosquée est le fait majeur : en 1954, c'était une belle et vaste construction circulaire couverte de paille, rappelant les belles habitations du Futa-Dialon ; aujourd'hui, c'est une vaste construction quadrangulaire au toit à quatre pans, couverte de tôle, avec un minaret surmonté d'un croissant.

Un autre changement se remarque sur les murs des cases, qui sont parfois colorés en ocre sur la partie supérieure, cerclée de noir, et qui gardent la couleur naturelle du revêtement en pisé à la base. On observe aussi des dessins sur les murs, ainsi que des inscriptions en diverses écritures. En français avec le nom du propriétaire des lieux (Bakary Traoré par exemple), le sigle R.P.G. (Rassemblement du Peuple de Guinée), parti d'opposition malinké d'Alpha Kondé. On note des inscriptions en arabe, mais plus encore en malinké, dont l'alphabet dit *n'ko* (« je dis »)<sup>7</sup>, devient l'écriture de toute une population répandue dans plusieurs États et qui parle la même langue véhiculaire, la langue commerciale de la plus grande partie de l'Afrique de l'Ouest.

6. La première lettre est écrite par une femme de Kobané qui habite Siguiri, où elle a accueilli sa nièce. Elle écrit à son frère, père de la jeune fille, pour lui demander s'il est vrai qu'il a autorisé sa fille venir travailler dans les mines d'or, ce qu'elle affirme à sa tante. Le père fait répondre par un message qu'il n'est pas d'accord ; puis il fait écrire une lettre où il dit : « si elle va dans la mine, elle n'est plus ma fille. La seconde lettre est d'un migrant qui donne des nouvelles à ses parents et envoie 3 000 francs guinéens, en partie pour acheter du pétrole pour permettre à son frère, écolier, d'apprendre ses leçons. La troisième est d'un mineur d'or de la région de Siguiri et est accompagnée de 2 000 francs guinéens à partager entre son épouse et ses parents. La quatrième est la lettre d'un migrant en ville, qui envoie de l'argent pour acheter des bœufs de labour. Dans cette lettre, il demande à son correspondant de ne pas prévenir de cet achat le chef de sa concession (*loutigui*), car c'est un signe d'une indépendance qui doit avoir l'accord de ce dernier.

7. L'alphabet *n'ko* a été inventé par Souleymane Kanté, originaire de Kankan : il comprend « 25 caractères, y compris 8 signes pour indiquer les voyelles nasales et les tons [.]. Kanté la considère [son écriture] comme un moyen d'unification des dialectes mandingues (comprenant le manenka, le bambara et le dyula) » [*L'Afrique et la lettre*, 1986, p. 20]. Aujourd'hui, cet alphabet est connu et utilisé : un journal bi-mensuel, *Le Réveil*, publié à Conakry, donne chaque semaine une double page en alphabet *n'ko*.

En 1954, il n'y avait pas d'école : celle-ci a été créée en 1962, avec une classe unique. En 1993, l'école comporte quatre classes, avec 41 élèves (dont 4 filles) et est dirigée par un instituteur qui officie dans une seule salle. Il semble cependant que certains instituteurs se rendent à Kobané sans enthousiasme, car ils sont seuls et le village est peu important. De ce fait, ils ne restent que peu de temps et cherchent à se faire nommer ailleurs. Depuis la rentrée de 1992, l'instituteur était parti pour Kouroussa pour y effectuer un stage en disant qu'il allait être remplacé : personne n'est venu. Fin février 1993, un nouvel instituteur est arrivé, mais il repart, se plaignant de n'être pas logé ; dix jours après, il revient, mais il préfère habiter Balato et venir chaque jour à Kobané. On note donc une école nouvelle, des élèves très studieux, mais des instituteurs instables qui font leurs quatre volontés comme ils n'auraient jamais osé le faire sous Sékou Touré. Le changement en 1993, c'est la pression du village pour une école stable avec des instituteurs plus motivés.

L'évolution de la grande famille s'apprécie dans le nombre de ménages, c'est-à-dire de cellules conjugales, monogames ou polygames, qui vivent par « concession ». L'enquête de 1993, concernant grossièrement le quart des familles, permet une comparaison avec les données de 1954 :

Nombre de ménages par « concession »

	1954			1993		
	Nombre	%		Nombre	%	
« concessions » à 1 ménage	8	19	69	27	34,2	88,6
« concessions » à 2 ménages	11	26,2		22	27,8	
« concessions » à 3 ménages	6	14,3		12	15,2	
« concessions » à 4 ménages	4	9,5		9	11,4	
« concessions » à 5 ménages	3	7,2		3	3,8	
« concessions » à 6 ménages et +	10	23,8		6	7,6	
Total	42	100		79	100	

On constate que le nombre des ménages par « concession » a diminué de 1954 à 1993. Le pourcentage des « concessions » comportant de 1 à 4 ménages est passé de 69 à 88,6 % en 1993. On observe donc un morcellement accéléré des grandes familles (*lou*) du fait que de nombreux ménages ont créé leur propre « concession » et souvent leur propre exploitation, comme le montre l'enquête de 1993. En 1962, Suret-Canale [1970, p. 380] parlait à propos de Kobané de « processus d'émiettement » : « le processus, dit-il, est aujourd'hui achevé ».

Ces chiffres sont confirmés par les enquêtes agricoles menées en 1960 dans la haute vallée du Niger et rapportées par Leynaud et Cissé (1978, p. 207).

## Nombre de ménages sur 100 unités résidentielles

38,1 % des unités comportent un ménage
28,2 % des unités comportent deux ménages
12,4 % des unités comportent trois ménages
13,2 % des unités comportent quatre ménages
21,2 % des unités comportent cinq ménages ou plus.

« Ainsi, poursuivent ces auteurs, près de 40 % des familles se réduisent à la seule cellule conjugale. La famille restreinte est donc aussi répandue que la famille étendue dont le modèle le plus courant correspond au segment de lignage regroupant deux ou trois frères consanguins, ou un père gardant sous tutelle ses premiers fils mariés ». Ces résultats sont très comparables à ceux que nous donnons pour 1993 : les « unités résidentielles » ou les « concessions » qui regroupent de 1 à 4 ménages représentent de 69 à 88 % du total entre 1954 et 1993 à Kobané et 91,9 % pour l'ensemble des Malinké de la Haute Vallée en 1960.

### *Le finage*

Si le finage connaît toujours cette division fondamentale entre la plaine de rizières inondées et les champs de cultures pluviales, on peut noter un certain nombre de changements. La plaine rizicole est séparée du fleuve par un cordon alluvial qui en 1954 était cultivé sur toute sa longueur. Les petites parcelles voyaient se succéder du riz pluvial, du fonio, du manioc, des arachides avant d'être abandonnées à une jachère de plusieurs années. En 1993, le cordon alluvial est totalement abandonné : il semble que les travaux effectués dans la plaine par les Sociétés d'État au temps de Sékou Touré aient creusé les rizières et rejeté sur le cordon des terres argileuses qui se sont transformées en béton de sol inculte.

Les champs situés dans un rayon de deux à quatre kilomètres autour du village sont accessibles facilement : le cultivateur rentre chez lui chaque soir et les récoltes sont engrangées dans les greniers du village qui se trouvent à l'intérieur de la « concession » familiale. À plus de six ou sept kilomètres du village, des cases sont construites sur les champs et les cultivateurs restent sur place pendant la période des travaux les plus exigeants. Les récoltes faites, ils regagnent le village et rapportent les récoltes à leur retour. Les hameaux que nous avons visités en 1993 étaient composés de cases et de greniers encerclant une cour : ils étaient faits de claies en bambous aux interstices plaqués d'argile. Autour des habitations, des arbres fruitiers, manguiers, goyaviers, grenadiers, corosoliers, citronniers et bananiers dans les bas-fonds ont été plantés. À proximité de l'enclos, les traces d'une mosquée s'inscrivent sur le sol en troncs de palmiers couchés figurant un rectangle prolongé à l'est par un petit carré représentant le *mirhab* pour l'homme qui conduit la prière : cet oratoire marque l'emprise d'une famille sur ce lieu. De l'autre côté de l'enclos, une quinzaine de solides piquets sont plantés dans le sol, pour attacher les vaches en saison des pluies et les faire stabuler la nuit tant que les récoltes ne sont pas faites.

Les récoltes sont engrangées dans les greniers et expédiées à Kobané au fur et à mesure des besoins : sur la tête, ou sur le porte-bagages des vélos, des hommes apportent manioc, riz ou fonio en suivant la piste qui joint l'ensemble des lieux-dits déjà cités et qui jouxtent le finage de Dougoura – Boo, Solifako, Telikolen, etc. – à Kobané. Certaines familles qui possèdent deux charrues en laissent une dans le hameau alors que l'autre ne quitte pas le village. Une mosquée a été construite pour l'ensemble de ces hameaux : une vraie mosquée et non pas seulement un tracé sur le sol.

Au total, il semble que les champs qui se trouvent à proximité du village, jusqu'à environ six kilomètres, sont moins nombreux que par le passé en raison de l'usure des sols ; par contre, les superficies cultivées dans les hameaux se sont largement étendues, d'où une présence permanente qui s'affirme beaucoup plus qu'autrefois.

Les exploitations ont été l'objet d'enquêtes par questionnaires en 1993 (sondage environ au quart) :

Nombre d'exploitations par concession

1 concession = 1 exploitation	80	79,2 %
1 concession = 2 exploitations	15	
1 concession = 3 exploitations	3	20,8 %
1 concession = 4 exploitations	3	
Total	101	100 %

Dans la grande majorité des cas, on constate une adéquation entre la concession et l'exploitation (79,2 %) : cela tend à prouver que de nombreux ménages ont quitté la grande famille pour constituer une cellule autonome tant dans l'habitat que dans la gestion du domaine agricole. « Il reste nombre de concessions habitées par plusieurs familles : mais les domaines cultivés par les « grandes familles » à titre collectif ont disparu » poursuit Suret-Canale [1970, p. 380].

Le nombre de champs par exploitation permet de faire une timide comparaison avec l'enquête de 1954, en n'oubliant pas qu'en 1993 il s'agit d'un sondage au quart.

Nombre de champs par exploitation (rizières inondées et cultures pluviales)

	1954	1993
1 champ	21	14
2 champs	14	68
3 champs	15	38
4 champs	14	8
5 champs	9	8
plus de 5 champs	9	–
Total	85	130

Si on ne tient pas compte de la superficie relative des différents types de champs, beaucoup plus grands autour des hameaux éloignés du village, on trouve qu'en 1954 chaque exploitation avait en moyenne 3,1 champs de rizières inondées et de cultures sèches, alors qu'en 1993 la moyenne était de 2,5. Le morcellement des familles s'est accompagné d'un morcellement des domaines et sans doute chaque ménage cultive des champs moins nombreux et moins vastes que ceux des champs collectifs<sup>8</sup> restés sous l'autorité du patriarche. Il semble qu'il y ait un morcellement des champs de rizière inondée. Ces chiffres restent cependant très peu satisfaisants car ils montrent mal les relations entre les champs personnels des fils et frères qui travaillent encore sur le *foroba* familial. Ce chiffre brut de nombre de champs sans relations avec les superficies ne permet guère d'analyses.

### *La production agricole*

« La répartition des cultures décrite par E. Bernus n'a pas varié » poursuit Suret-Canale [1970, p. 381], qui enquête à Kobané en 1962.

La production du riz<sup>9</sup> a diminué dans la plaine. La crue du Niger a, d'une part, connu des baisses sensibles ces dernières années, alors que, d'autre part, l'arrivée et la distribution de l'eau dans la plaine est mal maîtrisée en raison d'un entretien insuffisant du petit barrage et des diguettes. Enfin, une mauvaise herbe nouvelle (*faraloyen*) nuit à la production du riz.

Dans les cultures pluviales, le riz semble en régression par rapport au manioc : on lui reproche d'avoir de faibles rendements et de vite épuiser les sols. Le riz reste, nous l'avons vu, la nourriture que l'on se doit de conserver non seulement pour nourrir sa famille mais surtout pour les fêtes carillonnées et les hôtes à honorer. Le manioc semble devenir la nourriture de base : manioc, riz, fonio semblent aujourd'hui constituer dans l'ordre le tiercé alimentaire, avec l'arachide et les oignons (culture féminine) comme numéros complémentaires.

Le manioc<sup>10</sup> est souvent cultivé à la fois pour assurer la nourriture de la famille et pour dégager un surplus pour la commercialisation. Si le manioc, comme par le passé, s'inscrit dans le cycle des successions culturales, souvent après le riz et avant le fonio ou les arachides, il est aujourd'hui parfois cultivé pour lui-même dans des parcelles entourées de solides palissades. Il est parfois alors cultivé deux ans de suite seulement et non dans les successions culturales de six à sept ans : les rendements sont meilleurs et la jachère est moins longue car on ne va pas jusqu'à l'épuisement complet du sol. De tels champs, destinés à la commercialisation portent le nom de *séné-Dyoula*. Les arachides, comme le manioc, sont commercialisées.

8. Champ collectif familial : *foroba séné*.

9. En 1954, nous avons relevé les variétés suivantes de riz :

– riz inondé : Méréké, Bintoubala, Niandansira et Indochine (pour rizières profondes) ;  
– riz pluvial : Dokosari, Fossa, Kindiaca.

10. Le manioc existe sous sa variété douce et sous sa variété amère. Le manioc amer possède de gros tubercules qui ne sont pas consommés par les animaux, car ils sont toxiques sans cuisson ; c'est pourquoi il n'est pas nécessaire d'enclôser les parcelles. Le manioc doux, lui, peut être consommé cru. L'un comme l'autre sont épluchés, trempés, séchés avant d'être stockés dans les greniers. Pour sa préparation, le manioc est pilé, cuit dans l'eau et servi avec une sauce au gombo à laquelle on joint du *soumbara*.



Les changements les plus importants semblent se manifester par le fait que le manioc tend à remplacer le riz à la fois comme base de l'alimentation et comme source de revenus monétaires. Le riz reste l'aliment noble indispensable qu'il faut avoir en réserve non seulement pour l'usage quotidien, mais surtout pour les fêtes religieuses et sociales qui quadrillent l'année et pour le jeûne du Ramadan, où le riz est privilégié avec des plats spéciaux comme la bouillie de maïs accommodée de miel.

### *L'artisanat et la consommation des biens*

En 1954, sur toutes les places, dans bien des cours, des métiers à tisser étaient installés et des artisans, villageois n'appartenant pas à une « caste » spécialisée, tissaient de longues bandes de coton qu'ils assemblaient en pagnes ou en vêtements. En 1993, les métiers ont tous disparu et les tissus industriels d'importation ont remplacé ceux de fabrication locale. Les habitants de Kobané étaient d'autant mieux préparés à adopter ces nouveaux tissus que plusieurs habitants du village ont émigré dans les villes pour faire commerce de tissus et de pagnes. Le coton n'est donc plus guère cultivé, sauf, nous l'avons observé, dans le jardin de case de quelques vieilles femmes qui cardent et filent leur coton avec leur quenouille : le fil qu'elles produisent leur sert à coudre ou à réparer des vêtements.

À Kobané, les familles de griots sont toujours là mais parfois l'exercice de leur art a changé. Un jeune homme, revenu pour quelques semaines au village, faisait partie d'un « groupe » qui effectue des tournées dans toutes les villes de Guinée, au Mali et en Côte-d'Ivoire. Guitariste, il fait partie d'un orchestre de sept personnes toutes issues du cercle de Kouroussa : il est le seul originaire de Kobané. Le groupe se déplace en fonction de la demande dans une camionnette de location, se réunit pour répéter et enregistre en studio à Conakry.

Si les tisserands ont disparu, les forgerons, qui appartiennent par contre à des familles castées, ont continué et même diversifié leurs activités. Ils travaillent le métal et le bois : ils ont un atelier dans une case donnant accès à la place centrale du village et qui est un lieu de passage et d'échange de nouvelles. Non seulement ils réparent les houes, haches et autres outils de la tradition, mais les charrues, les herses, les vélos et les fusils ; non seulement ils réparent, mais ils fabriquent les houes, parfois des charrues et des herses et les fusils. L'enquête sur les biens possédés en 1993 (enquête au quart) a donné les résultats suivants :

charrues	37
herses	19
vélos	30
fusils	28
magnétophones	11
radios	10
montre ou réveil	8

Le vélo joue un rôle considérable pour se rendre à la ville, au marché et dans les campements de cultures. En Guinée, le vélo européen et le vélo chinois se font concurrence : ce dernier, plus rustique, plus lourd, mais aussi moins cher, se répand en ville mais n'a pas encore conquis les campagnes de Haute-Guinée.

Au total, le changement se situe dans la possession d'objets nouveaux, qui inondent aujourd'hui le marché – radios, magnétophones, réveils – sans doute dans l'augmentation du nombre de vélos, alors que les charrues sont présentes depuis 1915 et les fusils depuis bien plus longtemps encore. Le changement, dans ce domaine, existe mais reste modeste.

### Les changements sous-jacents

Plus que les changements, ce sont les lentes évolutions qui semblent caractériser Kobané et sa population. Dans l'ordonnance du village, dans le paysage, dans la vie quotidienne, dans les activités des hommes et des femmes, il me semble retrouver les sensations, les visions d'il y a trente-huit ans. Comme alors, les interlocuteurs parlant français étaient principalement les anciens militaires, toujours désireux de raconter leurs aventures. Les anciens élèves qui, aujourd'hui, auraient pu les remplacer sont, dans leur grande majorité, partis chercher du travail en ville.

L'histoire récente du village explique en partie cet immobilisme. L'intervention d'organismes d'État – BMP (Brigade Motorisée de Production) et FAPA (Ferme Agro-Pastorale d'Arrondissement) – ont laissé un mauvais souvenir et une méfiance générale entoure toute intervention venue de l'extérieur.

La Haute-Guinée bénéficie actuellement d'un projet de développement rural qui s'appuie sur l'introduction du coton dans les villages. La CFDT est la Société qui a le plus de poids dans la région : une usine d'égrenage à Kankan, des équipes d'agronomes qui étudient l'impact du développement du coton dans les villages et la place du coton dans les calendriers agricoles ; des géographes de Paris X participent à cette action. Or, en 1985-86, des agents de la CFDT sont venus à Kobané, comme dans toute la région, faire des propositions : ils apportaient des graines et des engrais, conseillaient le paysan, suivaient la culture et achetaient la production sur place en défalquant le prix des entrants fournis par la Société. Le village de Kobané refusa ces propositions, sans doute en raison des souvenirs laissés par les Fermes d'État de Sékou Touré.

On constate donc une certaine méfiance pour toutes les initiatives nouvelles : j'en fis moi-même l'expérience. À mon arrivée à Kobané, je me rendis chez le doyen du village pour le saluer et lui expliquer la raison de ma venue. Mon séjour en 1953-1954 et mon retour trente-huit ans après me semblaient devoir susciter son intérêt sinon son enthousiasme. Or il me répondit qu'il avait compris ma demande et que le lendemain il me donnerait sa réponse après en avoir discuté avec le conseil des sages. Le lendemain, une délégation du conseil vint pour me dire que trop d'étrangers leur avaient rendu visite, sans que le village y ait trouvé un bénéfice ; en conséquence, on ne m'autorisait à rester que si je leur expliquais l'intérêt du village

à mes enquêtes. Bien embarrassé, je leur dis que je n'étais mandaté par aucune autorité officielle et que ma présence ne leur apporterait aucun résultat à court terme. On accepta finalement ma présence et mes questions et l'accueil de tous les habitants fut chaleureux, mais cette méfiance initiale montrait cette crainte des contacts avec l'inconnu.

Cet immobilisme tenait en grande partie à ce conseil des sages et à son doyen, qui appartenait à une des familles fondatrices du village. Le doyen, qui s'appuyait sur ce conseil de vieillards, chefs des principales familles, n'était pas porté aux innovations.

Lors de mon séjour, se sont manifestées diverses protestations qui montraient que dans certains cas le conseil des sages pouvait manifester avec l'ensemble du village son mécontentement sur l'inertie de l'administration ou contre des décisions qu'il jugeait mauvaises. Un mécontentement, par exemple, concernait l'école, la longue période sans enseignant, puis l'absentéisme des instituteurs successifs. Une autre protestation s'élevait contre le rattachement de Kobané à la sous-préfecture de Balato, village tout proche. Ce mécontentement venait du fait que le découpage administratif imposé ne correspondait pas au découpage traditionnel : Balato, sous-préfecture dont dépend Kobané, fait partie du canton de Basando, au sud du précédent. Et Kobané voudrait être rattaché aux villages de ce canton auxquels l'histoire le rattache.

Lors de mon bref séjour, le village était en ébullition sur la question de la nomination du chef de village (*douti*), dont la fonction est un peu d'être l'intermédiaire entre le village et l'administration. Le chef actuel avait été déposé par le conseil du village qui réunit tous les chefs de famille. On lui reprochait d'être trop proche du gouvernement et du parti du chef de l'État : on était proche d'élections, ne l'oublions pas, et la Haute-Guinée est dominée par un parti d'opposition, d'obédience malinké (le Rassemblement du Peuple de Guinée). Le conseil du village siégeait matin et soir et n'arrivait pas à se mettre d'accord : soit reprendre le chef déposé, soit en nommer un nouveau. Devant l'impasse, une délégation de Balato était venue proposer sa médiation. Sur ces querelles politiques se greffaient des rivalités entre les deux clans du village. Le chef sortant appartenait à Nounkéla comme ceux qui souhaitaient son retour ; ceux qui voulaient un nouveau chef, arguant que chaque lignage doit choisir en alternance le chef, appartenaient à Gnamasila.

D'autres polémiques montraient que les jeunes contestaient parfois les décisions du conseil des sages. Les jeunes souhaitaient une nouvelle organisation spatiale du village : un habitat construit autour de larges axes ; un desserrement des cases, la pénétration plus facile de véhicules vers le centre. C'était la remise en cause d'un schéma qui inscrivait sur le sol l'histoire du village et son organisation sociale. Les anciens ne voulaient pas détruire ce patrimoine fragile, les jeunes se faisaient du modernisme une idée liée au quadrillage des villes : leurs arguments prenaient d'autant plus de poids que les villages anciens sont toujours menacés d'incendies qui se propagent de toit en toit et de concession en concession. Kouroussa a brûlé, Koumana aussi et a été rebâti autour d'un plan en larges avenues. On a de proches exemples de catastrophes et de restaurations un peu tristes : la sécurité et l'accessi-

bilité exigent des ouvertures et des axes aux dépens des recoins cachés et des ruelles tortueuses. Est-ce des cheveux blancs qui me rejetaient dans la classe des sages ? Je savais les dangers du feu mais je ne souhaitais pas voir Kobané éventré et livré au cordeau de topographes anonymes. Je n'avais, par bonheur, pas voix au chapitre.

## Conclusion

Après trente ans, Claude Pairault est revenu à Boum, au Tchad, sur les bords du lac Iro. Le village avait subi de profonds changements. En 1961, il y avait deux agglomérations distinctes ; en 1991, elles n'en formaient plus qu'une. Les types de construction s'étaient modifiés ; les habitudes vestimentaires, les pratiques alimentaires (introduction d'un alcool nouveau par les militaires) avaient changé. Des pêcheurs avaient envahi les bords du lac, des éleveurs et leurs troupeaux occupaient saisonnièrement la région et mettaient en péril les champs, une garnison militaire s'était installée. « Dépouillée, par des impératifs extérieurs, de ses façons traditionnelles de chasser, de pêcher, pratiquement interdite de culture au bord du lac, la population proprement indigène du canton [...] donne l'impression d'une réelle désorientation » [Pairault, 1992, p. 95].

Si les deux villages sont installés au bord de l'eau, vivent dans des milieux aux ressources assez variées, Kobané n'a pas connu de tels bouleversements. À Kobané, la culture attelée est pratiquée depuis plus de soixante-dix ans ; à Boum, la culture attelée, introduite il y a seulement dix ans, a tourné court. Et pourtant on sent aussi à Kobané une certaine inquiétude, certes feutrée, qui s'exprime surtout à l'occasion des problèmes posés par la gestion du village. La poursuite d'une agriculture vivrière inchangée, les migrations des jeunes ininterrompues donnent une impression d'un certain immobilisme. Le grand changement, ce fut l'introduction de la culture attelée : il n'y a guère eu d'innovations majeures depuis lors. Il semble cependant que certains regrettent le refus du coton, d'autres, tout en stigmatisant la politique autoritaire de Sékou Touré, les réquisitions imposées (récoltes, bétail), regrettent les prix fixes et stables des produits de base. On fustige le « grand méchant loup » tout en critiquant le laxisme des autorités actuelles. Il semble qu'il existe aujourd'hui une population prête à s'engager dans le développement du village si l'occasion lui en est donnée.

## BIBLIOGRAPHIE

***Quelques références aux « terroirs revisités »***

- GESSIN M. [1989], « Youkounkoun revisité », *Journal des Africanistes*, vol. 59, n° 1-2, p. 163-183.
- HALLAIRE A. [1990], *Paysans montagnards du Nord-Cameroun. Les monts Mandara*, Paris, ORSTOM, 253 p.
- LERICOLLAIS A. [1989], « La mort des arbres à Sob », in *Tropiques. Lieux et liens*, Paris, ORSTOM, p. 187-197.
- LERICOLLAIS A. et MILLEVILLE P. [1993], « La jachère dans les systèmes agro-pastoraux sereer au Sénégal », in *La jachère en Afrique de l'Ouest*, Paris, ORSTOM, p. 133-145.
- LE ROY X. [1993], « Pratique de la jachère dans les terroirs senoufo du nord de la Côte-d'Ivoire », in *La jachère en Afrique de l'Ouest*, Paris, ORSTOM, p. 157-169.
- PAIRAULT C. [1992], « Boum après trente ans », Paris, *Afrique Contemporaine*, p. 88-96.
- PELTRE-WURTZ J. [1989], « Retour à Ambohiboanjo (plaine d'Antananarivo) », in *Tropiques. Lieux et liens*, Paris, ORSTOM, p. 88-99.
- PELTRE-WURTZ J. et STECK B. [1991], *Les charrues de la Bagoué. Gestion paysanne d'une opération cotonnière en Côte d'Ivoire*, Paris, ORSTOM, 303 p.
- TUBIANA M.J. [1989], « Tchad 1989 : les changements », *Journal des Africanistes*, vol. 59, n° 1-2, p. 185-200.

***Bibliographie succincte autour de Kobané et de la Haute-Guinée***

- BARTHE M. [1951], « Le labour attelé en Guinée française », *L'Agronomie tropicale*, vol. VI, n° 1-2, p. 73-76.
- BERNUS E. [1955], *Études agricoles et économiques de quatre villages de Guinée française. III. Vallée du Niger. Village de Kobané*, Mission Démographique de Guinée, Haut Commissariat de l'AOF, Service de la Statistique générale et Institut des Hautes Études de Dakar. Gouvernement de la Guinée Française. Service de la Statistique et de la Démographie, 40 p.
- BERNUS E. [1956], « Kobané, un village malinké du Haut Niger », Institut des Hautes Études de Dakar, Travaux du Département de Géographie, n° 5, et *Cahiers d'Outre-Mer*, juillet-septembre 1956, n° 35.
- BRUNET-MORET Y., CHAPERON P., LAMAGAS J.-P. et MOLINIER M. [1986], *Monographie Hydrologique du Fleuve Niger, tome I, Niger supérieur*, Paris, ORSTOM, Monographies hydrologiques, n° 8.
- DALBY D. (dir.) [1986], « Les nouveaux alphabets d'Afrique occidentale. L'alphabet manenka N'Ko », in *L'Afrique et la lettre*, Paris, Karthala, p. 20.
- GALLAIS J. [1959], « La riziculture de plaine en Haute-Guinée », *Annales de Géographie*, n° 367, p. 207-223.
- GRÉGOIRE J.-M. et GALES D. [1988], « Comparaison de l'état du couvert végétal entre 1975 et 1985 sur le bassin du Niger en Guinée », *L'Agronomie Tropicale*, n° 48-3, p. 177-184.
- LEYNAUD E. et CISSÉ Y. [1978], *Paysans malinké du Haut Niger*, Bamako, Imprimerie Populaire du Mali, 451 p.
- MALGRAS D. [1992], *Arbres et arbustes guérisseurs des savanes maliennes*, Paris, ACCT-Karthala, 478 p.
- OULARE M. et KOUYATÉ L. [1993], « Les systèmes fonciers traditionnels en Haute-Guinée : leur signification économique et sociale », in *Le foncier en Guinée, Mondes en développement*, Paris-Bruxelles, vol. 81, t. 21, p. 55-61.
- PÉLISSIER P. et ROUGERIE G. [1953], « Problèmes morphologiques dans le bassin de Siguiri », *Bulletin de l'IFAN*, t. XV, 1, p. 1-47.

ROBEQUAIN C. [1937], « Problèmes d'économie rurale en AOF », *Annales de Géographie*, p. 137-163.

SURET-CANALE J. [1970], *La République de Guinée*, Paris, Éditions Sociales, 432 p.

TAMSIR NIANE D. [1960], Mise en place des populations de la Haute-Guinée, *Recherches Africaines. Études Guinéennes* (nouvelle série), n° 2, p. 40-53.

## Notes de lecture

---

Keith BEAVON

*Johannesburg. The Making and Shaping  
of the City*

Pretoria / Leiden, University  
of South Africa Press/Koninklijke Brill NV,  
2004, 373 p.

---

De nombreux textes ont été récemment publiés sur la ville de Johannesburg, plus grande ville d'Afrique du Sud, métropole économique de dimension continentale. Ouvrages collectifs<sup>1</sup>, publications journalistico-littéraires<sup>2</sup>, romans (et de superbes<sup>3</sup>), rapports de prospective urbanistique<sup>4</sup>, projets officiels, textes scientifiques proposant d'intéressantes approches post-modernes<sup>5</sup>... C'est que la ville de Johannesburg fascine par son originalité en Afrique noire, par la rapidité de ses transformations, par son « bouillonnement » aussi (on vit vite à Johannesburg, bien ou mal, pauvrement ou dans l'aisance) : « *Johannesburg is a fascinating city* » est d'ailleurs la première phrase du très beau livre de Keith Beavon. Cet ouvrage tient cependant une place à part parce que, plus que tout autre, il est « au long cours ». L'auteur, géographe, longtemps Professeur à

l'Université du Witwatersrand (Johannesburg), a consacré de nombreuses années à la collection de l'information synthétisée ici ; l'ouvrage était attendu par les spécialistes de la métropole et par les géographes travaillant sur les villes d'Afrique australe en général (à la formation de bon nombre desquels Keith Beavon a contribué). Ce livre est « au long cours » aussi parce qu'il propose une lecture de l'ensemble de l'espace et du temps d'une ville depuis sa création, tentative que l'on ne risque plus guère aujourd'hui. Le projet de l'auteur est de « restituer le sentiment du lieu dans sa totalité » (p. 1, la formulation anglaise est difficilement traduisible : « *to convey a sense of the place as a whole* »). La méthode consiste à tenter de faire du lecteur un « voyageur dans le temps » qui voit se dérouler devant lui l'histoire de la production et de la mise en forme de l'espace urbain. Donc, outre qu'il n'existait pas d'ouvrage sur Johannesburg appuyé sur une aussi ample bibliographie (on regrettera seulement l'absence de références francophones) et qui apporte autant d'informations (souvent présentées sous forme d'excellentes cartes, photographies et tableaux), c'est l'analyse d'un objet urbain dans toute sa durée et toute son étendue qui constitue ici un véritable apport scientifique sur la question des relations entre changement spatial et les changements sociétaux.

L'ouvrage de Keith Beavon, bien que relevant d'une approche de géographie très (trop ?) « classique », est aussi une œuvre très personnelle, celle d'un citadin amoureux de sa ville, qu'il voit évoluer avec inquiétude, nostalgie et passion. De ce fait il s'agit d'un livre engagé dans lequel sont mises en cause des idées reçues, celles sur les ruptures temporelles et spatiales liées à la mise en place de l'apartheid, mais aussi à la fin de l'apartheid. L'hypothèse ici est que les grandes structures spatiales de Johannesburg, telles que mises en place au début du siècle, n'ont pas fondamentalement changé. C'est pourquoi c'est aussi un

---

1. Citons les deux plus marquants : R. Tomlinson (éd.), *Emerging Johannesburg : perspectives on the post-apartheid city*, New York, Routledge, 2003, et J. surtout Beall, O. Crankshaw, S. Parnell, *Uniting a Divided City : Governance and Social Exclusion in Johannesburg*, Londres, Earthscan, 2002.

2. On signalera le très efficace livre de David Cohen, *People who have stolen from me*, Johannesburg, Picador Africa, 2004.

3. Je pense notamment aux deux livres d'Ivan Vladislavic, *The Exploded View*, Johannesburg, Random House, 2004, et *The Restless Supermarket*, Le Cap, David Phillip, 2002.

4. A. Bernstein (éd.), *Johannesburg, Africa's world city*, Johannesburg, CDE, 2002.

5. A. Mbembe et S. Nuttall (éd.), *Johannesburg. The Elusive Metropolis. Public Culture*, vol. 16, n° 3, 2004.

livre d'histoire urbaine qui rappelle dans ses premiers chapitres les travaux de Charles Van Onselen sur le Witwatersrand<sup>6</sup>.

L'ouvrage est découpé en 6 chapitres (7 en réalité, mais le premier est une introduction) chronologiques. Un premier chapitre examine l'histoire urbaine de 1886 à 1900, cette date limite peut être discutée (elle correspond à la prise de contrôle de la ville par les autorités britanniques), d'autant que l'auteur lui-même souligne que 1904 est une charnière plus importante, marquée par la première destruction d'un quartier « non-blanc », la *coolie location*, située pratiquement au centre de la ville, et dont les habitants ont été déplacés pour partie à Klipspruit (lieu dit qui formera longtemps après le noyau de Soweto). Mais cette période est essentielle : ce sont les fondements économiques d'une ville qui se mettent en place et qui, en à peine une décennie, font de Johannesburg la première ville d'Afrique australe et une place économique mondiale étant donnée l'importance des gisements aurifères. C'est aussi la période qui voit se constituer un *Central Business District* prestigieux qui dès le départ se veut comparable aux plus grandes métropoles du globe. L'ensemble de l'ouvrage montre bien que Johannesburg a conservé les caractères d'une ville minière et le désir de prendre part à la compétition mondiale. Et il est juste aussi que la structure de l'agglomération, qui oppose les banlieues résidentielles aisées au nord, les quartiers populaires (blancs et noirs) à l'est et au sud, a été grossièrement conservée.

Le chapitre 3, consacré à la Johannesburg pre-apartheid (1900-1940), est d'une richesse de détails extraordinaire et analyse la mise en forme de la ville telle qu'elle sera reprise ensuite par le régime de l'apartheid. Un des apports ici est de confirmer que ce ne sont pas les politiques d'apartheid qui ont façonné la structure de Johannesburg, mais bien l'administration précédente.

Les chapitres 4 et 5 ne correspondent pas seulement à des coupures temporelles mais aussi spatiales. Le premier est consacré à Soweto de 1940 à 1976. Ces pages sont remarquables, elles doivent être lues : on ne peut comprendre la ville d'aujourd'hui sans se remettre régulièrement en mémoire à quel point le cantonnement des populations noires, après la destruction

des *locations* et des taudis centraux, dans le vaste ensemble de *townships* de Soweto, dès les années 1930 en fait, a été répressif, à quel point s'est mis en place un système de contrôle des hommes et des femmes noires humiliant et dégradant. Le chapitre 5 revient sur la ville blanche pendant la même période (ou presque : 1948-1976). L'auteur y insiste sur les prémices du glissement de la centralité de l'agglomération vers le nord, annonciateurs *a posteriori* du déclin du centre-ville. Ce chapitre est parfois peut-être trop attentif aux détails : les projets immobiliers au centre-ville, bloc par bloc, sont-ils réellement des facteurs explicatifs du déclin du CBD de Johannesburg ? Certes la séparation des pôles de centralité commerciale d'une part, financières d'autre part, ne pouvait avoir d'effets dynamisants, mais le CBD n'aurait-il pas, de toutes façons, périéclipsé, pris dans une évolution urbaine qui le dépassait (la *suburbanisation*) ? Toujours est-il que les émeutes de Soweto, en 1976, début d'une révolte qui ne cessera réellement qu'avec la fin de l'apartheid, trouvèrent le centre Johannesburg en position de faiblesse. Là encore Keith Beavon démontre bien la relativité des ruptures temporelles : crise économique et troubles politiques n'ont fait qu'accélérer un mouvement de décentralisation déjà entamé. Le chapitre 6 de l'ouvrage, consacré à la période 1976-1990, montre la poursuite de ce processus. L'analyse du quartier de Hillbrow, notamment, comparé à celui de Mayfair est magistrale.

Enfin, le dernier chapitre de l'ouvrage est consacré à la période post-apartheid (1991-2003). Une cinquantaine de pages donc, et l'on pourra juger que c'est trop peu. Mais ce chapitre n'est pas avare d'informations et, surtout, l'engagement de l'auteur y est fort. Critique vis à vis des politiques conduites depuis 1991, Keith Beavon dénonce l'évolution socio-spatiale actuelle de la ville, caractérisée selon lui par un « neo-apartheid ». Il est incontestable que les populations noires restent dans leur immense majorité défavorisées dans le nouveau système urbain malgré des investissements publics considérables en faveur du logement et de l'équipement ; les mouvements de déségrégation dans les banlieues nord sont quantitativement minimes. Il est incontestable aussi que le déplacement de la centralité vers le nord de l'agglomération la rend encore plus inaccessible aux populations les plus démunies, au contraire de plus en plus rejetées vers le sud. Mais doit-on pour autant parler de neo-

6. C. Van Onselen, *Studies in the Social and Economic History of the Witwatersrand 1886-1914*, New York, Longman, 1982.



apartheid ou simplement mettre à nouveau en cause les ruptures temporelles ? En d'autres termes n'a-t-on pas là seulement la preuve que le changement politique brusque est impuissant face aux tendances lourdes de l'évolution d'une ville ? L'ensemble de l'ouvrage pose finalement cette question. On pourrait presque conclure que la ville d'apartheid n'a pas plus existé que la ville post-apartheid, que seule existe Johannesburg, succession de temps sur le même espace, trajectoire d'une centralité...

Par-delà les très grandes qualités de l'ouvrage, on peut certes avoir quelques regrets. Premièrement, il y a parfois une sorte d'obsession du vieux CBD de Johannesburg et des quartiers péri-centraux dont seules les évolutions négatives sont présentées (n'oublie-t-on pas trop vite que ces quartiers, même dégradés, permettent la survie en ville de populations fragiles ?). Deuxièmement les dimensions culturelles de la ville sont peu abordées, et du coup sont négligés des aspects positifs de la métropole sud-africaine en tant que creuset d'innovation culturelle ; dans le même ordre d'idée, ce qui fait défaut ici est la prise en compte des diverses représentations de l'espace urbain par les citadins qui auraient permis de nuancer le point de vue de l'auteur. Enfin, on peut regretter que Johannesburg soit présentée comme une entité isolée (sauf dans l'introduction) et qu'un chapitre au moins ne soit pas consacré à sa place dans une région urbaine si originale qui englobe Pretoria (aujourd'hui Tshwane), l'ensemble du Witwatersrand et le sud de la province du Gauteng : Johannesburg n'est que la partie d'un tout et ses 3,3 millions d'habitants sont une minorité dans un ensemble urbain qui en compte plus de 7 millions.

Reste que ce livre va devenir une référence, une lecture obligée (et néanmoins passionnante) pour les chercheurs et étudiants géographes, historiens, sociologues et urbanistes et pour quiconque souhaite tenter de comprendre Johannesburg, et plus largement les villes sud-africaines. Par bien des aspects il appelle aussi à une réflexion sur les villes anglo-saxonnes en général, tant Johannesburg peut servir sur ce type de cités de laboratoire d'analyse. Dans sa conclusion, Keith Beavon, analyse et critique les projets à long terme des autorités municipales (le plan *Johannesburg 2030*) et les propositions de certaines équipes d'aménageurs. Il est pessimiste sur les chances de faire de Johannesburg une « world city », à tout le moins d'y parvenir sans provoquer un creusement plus grand encore des inégalités spatiales.

Mais il lance aussi un appel à poursuivre les actions de rénovation du vieux CBD, seul point de contact crédible par sa localisation entre les « communautés » naguère séparées. Sur ce point les espoirs sont permis ; si, comme le dit l'auteur, il n'y aurait pas de sens à imaginer restaurer un centre identique à celui de jadis, les projets en cours dans l'ancien CBD pourraient bien lui redonner une place centrale, sans doute pas économique, mais symbolique, sociale et culturelle.

Philippe Gervais-Lambony

---

Jean-Philippe COLIN (éd.)  
*Figures du métayage. Étude comparée  
 de contrats agraires (Mexique)*  
 Paris, IRD Éditions, coll « À travers  
 Champs », 2003, 355 p.

---

Ce livre comble une lacune. En effet, malgré l'omniprésence des contrats à part de fruit dans l'histoire agraire du Mexique, qu'il s'agisse des périodes historiques marquées par la figure de l'hacienda toute puissante, de celle s'étalant sur plus de 75 années de la réforme agraire post-révolutionnaire ou de la période contemporaine, l'historiographie avait jusqu'alors fait peu de cas de ces pratiques. On a trop souvent limité les rapports sociaux pré-révolutionnaires au simple face-à-face grand propriétaire – *peon* alors que le faire-valoir indirect jouait aussi un rôle majeur dans un grand nombre d'hacienda. D'ailleurs, en s'en tenant à répertorier seulement deux catégories de producteurs – les « agriculteurs » (les grands propriétaires) d'une part, les ouvriers agricoles (*peones*) de l'autre – les recensements réalisés à l'époque de Porfirio Diaz passaient déjà sous silence l'existence de toutes les autres catégories de producteurs : exit les fermiers, métayers, et petits tenanciers. Plus tard, et alors que le Mexique s'engageait dans un long (1915-1992) et complexe processus de réforme agraire, les tenanciers à part de fruits ne furent jamais reconnus en tant que tels, comme sujets de droit agraire et à ce titre bénéficiaires potentiels d'une dotation foncière. Après une première phase de réforme agraire, timide, pendant laquelle on restitua aux communautés indiennes une partie des terres spoliées avant la Révolution, les pouvoirs publics firent de l'ouvrier agricole attaché au grand domaine, le *peon*, le principal voire unique sujet de droit agraire. Même si, parmi ceux que l'on considérait comme de simples ouvriers agricoles, beau-

coup étaient liés à leur patron par un contrat *a medias*, la seule référence faite au métayage par la nouvelle législation foncière fut celle de la prohibition.

En faisant de ces contrats agraires le thème de ce livre, Jean-Philippe Colin fait donc œuvre utile, d'autant que la libéralisation des transactions agraires, entreprise au Mexique depuis 1992, et de ce fait la reconnaissance légale du métayage, font éclater au grand jour les formes multiples du faire-valoir indirect contemporain, autant qu'elles en exigent une compréhension plus fine.

Le premier chapitre du livre de J.-P. Colin fait utilement le tour de la question du métayage, telle qu'elle a été abordée dans la littérature économique. Il insiste tout particulièrement sur les concepts développés dans le cadre de la « nouvelle économie institutionnelle » et qui font du métayage (1) un moyen de partage du risque, (2) un système d'incitation du tenancier, (3) le fruit d'une « sélection des aptitudes » du tenancier, ou encore (4) un moyen de pallier les imperfections du marché de l'assurance et du crédit, celles du marché du travail et des prestations de services, et (5) l'arrangement le plus efficace, en dernière analyse, pour mettre en commun des facteurs de production possédés en proportions variables et complémentaires entre les agents.

Après un tour d'horizon sur le métayage à travers l'histoire agraire du Mexique (qui fait l'objet du 2<sup>e</sup> chapitre), les différents types d'arrangements à part de fruit (*a medias*, *al tercio*, au pourcentage...) ainsi que les « logiques d'acteurs » sont analysés à la loupe dans quatre situations locales contrastées : dans une région d'agriculture pluviale de subsistance où les contrats à part de fruit se nouent surtout autour de la possession de l'attelage (chap. 3) ; dans un périmètre irrigué où la différenciation sociale interne aux *ejidos* a conduit à une prolifération de contrats de toute nature bien avant leur reconnaissance légale de 1992 (chap. 4) ; dans une zone de culture commerciale de la pomme de terre pour laquelle le niveau particulièrement élevé des coûts de production explique leur partage, selon différentes modalités, entre preneurs et bailleurs (chap. 5) et enfin dans une région de l'*altiplano* proche de Mexico où l'extension récente de la culture de la pomme de terre est venue perturber les conventions préétablies (chap. 6). Le dernier chapitre nous livre une excellente synthèse comparative de ces situations très diverses et démontre à merveille les prétentions

par trop universelles des théories les plus en vogue aujourd'hui sur le métayage (chap. 7).

Alors que les développements de la nouvelle économie institutionnelle n'envisageraient finalement que le cas standard où le propriétaire est dans une situation dominante par rapport à son tenancier (interprétée dans le cadre du modèle principal/Agent), J.-P. Colin et ses associés apportent dans cet ouvrage de remarquables illustrations des diverses formes de métayage où celui qui possède la terre, le « bénéficiaire » de la réforme agraire, se retrouve dans une situation de dépendance et de précarité par rapport au preneur qui, lui, est capable d'apporter à l'association tout ou partie des avances aux cultures, du capital fixe, du savoir-faire technique et des réseaux de commercialisation (*reverse tenancy*). Et il est vrai que la réforme agraire mexicaine, en permettant à des millions de paysans de devenir détenteurs d'un droit foncier pérenne et sécurisé a conduit, parce que les moyens de production n'ont pas été aussi largement distribués que le foncier, au foisonnement de contrats agraires où le preneur – le tenancier-métayer – dicte en grande partie sa loi au bailleur.

Jean-Philippe Colin refuse cependant d'y voir une nouvelle forme d'exploitation et préfère insister sur l'efficacité à la fois sociale et économique de ces multiples formes d'arrangement entre partenaires complémentaires. Il rejoint en ce sens les interprétations développées dans le cadre de la nouvelle économie institutionnelle et qui font surtout du métayage un ajustement flexible et salutaire des facteurs de production dont disposent les acteurs, dans un contexte de marchés imparfaits.

Pour autant, à tout interpréter comme résultat d'une convention préétablie ou d'un contrat, d'une négociation entre agents participant chacun à sa façon au processus de production, on en vient parfois à oublier que cette relation économique reste bien souvent asymétrique. Le contrat n'est-il pas plus souvent imposé, ou contraint, plutôt que le fruit d'une simple « rencontre des acteurs dans l'arène contractuelle locale » ? Et la relation établie entre le détenteur du capital – le « tenancier » – et celui qui en est largement dépourvue – le « propriétaire » – ne résulte-t-elle pas en grande partie du monopole exercé sur la possession des facteurs de production clé du processus ?

Après tant d'années de réforme agraire, la terre n'est plus aujourd'hui le seul facteur de production, objet de monopole et source de rente. Le

capital a largement pris sa place et le « tenancier » capable de le fournir, la place du grand propriétaire d'antan dans les rapports sociaux et l'équilibre des pouvoirs au niveau local et régional. On pourrait dès lors se demander si cette véritable inversion du rapport social au détriment du détenteur du foncier ne conduit pas à un retour à de nouvelles formes spectaculaires d'inégalités exprimées par la reconstitution de grands domaines, non plus fonciers comme le craignaient les opposants aux réformes de 1992, mais capitalistiques et où le véritable tenancier précaire (au sens de l'accès au capital et non à la terre) n'est autre que le petit propriétaire, ancien bénéficiaire de la réforme agraire mais minifundiste *de facto* et contraint d'échanger terre et travail contre les avances aux cultures, le matériel et l'accès aux marchés. La relation en redevient alors tout autant asymétrique qu'elle le fut à l'époque du métayer-péon, et fruit de rapports de force aussi défavorables à la paysannerie aujourd'hui, qu'hier. Dans cette hypothèse, on serait donc très loin d'un rapport contractuel « librement consenti entre les parties ».

En choisissant d'insister davantage sur le rôle des contrats à part de fruits dans la rencontre des facteurs de production et leur « allocation optimale », plutôt que sur les inégalités qu'ils contribuent parfois à entretenir ou à amplifier, J.-P. Colin ne risque-t-il pas d'entraîner le lecteur dans un monde idéal où l'inégale répartition des facteurs de production trouverait une issue consensuelle grâce au métayage ?

Hubert Cochet

---

Emmanuel FAUROUX  
*Comprendre une société rurale.*  
*Une méthode d'anthropologie appliquée*  
*à l'Ouest Malgache*  
 Paris, Éditions du GRET, coll. « Études  
 et Travaux », 2002, 152 p.

---

Ce court volume présente une « méthode d'enquête », citée dans le texte sous l'abréviation « A+ », Approche pluridisciplinaire d'une unité en milieu rural, issue d'un « guide pratique destiné aux chercheurs et étudiants de sciences humaines désirant "faire du terrain" dans l'Ouest ou le Sud-Ouest de Madagascar » (p. 7). Il synthétise en fait certaines dimensions d'une longue expérience, celle d'Emmanuel Fauroux et de ses équipes d'étudiants et de chercheurs (principalement du Centre National de l'Environnement, mais aussi de diverses

Universités) sur cette région, en une quinzaine d'années d'une présence restée assidue, quels qu'aient été les aléas parfois fort sombres de la conjoncture politique malgache, ou ceux des restructurations successives de l'ORSTOM puis de l'IRD. Il procède d'un évident investissement personnel envers un pays où je sais de source directe que Fauroux est considéré comme un personnage à part, ce qui, nonobstant son talent propre, est parfaitement compréhensible au seul vu du très faible nombre de chercheurs et experts européens ou malgaches ayant affronté le milieu rural. Il faut donc y saluer l'un des résultats d'une véritable expérience de coopération sur le terrain.

Alors qu'une synthèse plus large sur les transformations contemporaines des sociétés rurales malgaches de l'Ouest est en cours d'achèvement, le présent volume présente une sorte de *vademecum* délibérément minimal de ce qu'il faut faire – et surtout de ce qu'il ne faut pas faire – en approchant directement les communautés rurales de l'Ouest. Issu d'une série annuelle de rencontres et de séminaires destinés à des Malgaches généralement d'origine urbaine, il a fini par s'adresser aussi aux intervenants des politiques et projets de *développement* qui se sont succédé dans l'Ouest malgache depuis des décennies. Il s'inscrit à ce titre dans la mouvance intellectuelle des enquêtes dites « rapides » en milieu rural qui ont donné lieu à de multiples discussions (RRA – *Rapid Rural Assessment* – et « MARP » ou *Méthode Active de Recherche et de Planification Participative*, dont l'acronyme est souvent cité). Il s'en distingue cependant par une insistance sur la durée d'enquête et de présence qui, paradoxalement, n'est pas toujours cohérente (ainsi bien que le temps soit « un allié méthodologique » p. 33 et suiv. il existerait une « méthode A+ accélérée », p. 101 et suiv.). Mais je crois, ceci dit, que Fauroux échangerait très facilement avec l'un des inventeurs des RRA, Robert Chambers, pour qui il est inutile d'opposer *quick and dirty* à *long and dirty*, et les enquêtes inter-disciplinaires extensives propres aux projets de développement sont « l'une des industries les plus inefficaces du monde »<sup>7</sup>.

---

7. « Shortcut and Participatory Methods for Gaining Social Information for Projects », in M.M. Cernea (éd.), *Putting People First. Sociological Variables in Rural Development*, 2<sup>nd</sup> ed. Revised and expanded, World Bank/Oxford University Press, 1991, p. 521.

L'argument essentiel est fort heureusement assez simple : « il est aberrant de vouloir agir sur une société sans savoir comment elle fonctionne » (p. 19). D'où d'après l'auteur la « longue série d'échecs » de l'intervention publique nationale et internationale<sup>8</sup> connue dans une région que l'on tendrait à qualifier d'« irrédentiste », si ce terme ne méritait pas d'être nuancé au vu, précisément, du travail de l'auteur. En ceci, Emmanuel Fauroux s'inscrit dans une tradition de pensée paradoxalement déjà longue : depuis les remarques du géographe Pierre Gourou qu'il cite d'entrée<sup>9</sup> jusqu'à celles, beaucoup plus élaborées, de l'anthropologue de la Banque mondiale Michael Cernea et de son équipe (qu'il cite en bibliographie), et au delà, à la vieille tradition de pensée anglo-saxonne sur ces questions, en germe dès le Malinowski et le Firth des années 1930-1940. J'ai remarqué ailleurs que cette position, si indispensable qu'elle soit, pourrait paraître relever du truisme – ce qui montre à nouveau les difficultés propres à l'aide au développement – mais qu'elle comporte aussi quelques redoutables difficultés logiques : car l'intervention de développement est censée par définition *transformer* les sociétés<sup>10</sup>. Ce deuxième aspect de la question, qui implique pour une « bonne pratique » l'existence de réseaux spécifiques entre intervenants et populations (ce que Cernea appelle des « échafaudages sociaux », *social scaffolding*s) ne me paraît pas traité ici, mais il est vrai que ce n'est pas l'objet essentiel de ce travail.

La « méthode A+ » se décline soigneusement en des phases assez classiques de l'enquête de terrain en anthropologie, comprenant la période précédant le départ sur le terrain, ensuite ce que l'auteur appelle la phase des « stratégies de pénétration » (p. 55), puis une « approche descriptive », (dans laquelle il faut adjoindre une partie géographique d'approche des villages, et ce que l'auteur appelle un « transect ») une

8. « L'intervention publique dans le Centre-Ouest de Madagascar. Brève chronique d'une longue série d'échecs » in J.-F. Baré (éd.), *Regards interdisciplinaires sur les politiques de développement*, Paris, L'Harmattan, 1997.

9. In P. Gourou, *Pour une géographie humaine*, Paris, Flammarion, 1973.

10. « Une pensée positive ? Anthropologie sociale et développement rural » (À propos de M.M. Cernea (éd.), *Putting People First. Sociological Variables in Rural Development*, The World Bank/Oxford University Press, 1991, 2<sup>nd</sup> edition Revised and Expanded, *L'Homme*, n° 131, juillet-septembre 1994).

« approche ethnographique » et une « approche diachronique ». Ce *vademecum* résolument pédagogique semble par instants faire écho à l'antique *Notes and Queries in Anthropology* de A.R. Radcliffe-Brown, qui constituait jusqu'il y a quelques années, avant un remarquable texte de J.-P. Olivier de Sardan pour ce qui concerne la France<sup>11</sup>, l'une des seules tentatives de systématiser l'enquête anthropologique sur le terrain, *moins les conditions de l'approche elle-même*, qui constitue en fait l'essentiel du problème. Mais ce qui est ancien, voire banal pour des anthropologues professionnels, n'est pas forcément inutile dans certains contextes. Ici, l'argument essentiel tient au discernement de « structures microlocales du pouvoir » (p. 19 et suiv., 127 et suiv.), car, bien évidemment les communautés rurales de l'Ouest ne « fonctionnent » pas vraiment comme elles se présentent aux yeux des experts et chercheurs ; leurs leaders les plus influents ne sont pas forcément les prêtres lignagers et encore moins des représentants de l'administration ; ce sont des personnalités cachées au premier abord, que la langue sakalava appelle des « riches » (mpânarivo, litt. « qui en possède mille »), généralement propriétaires de troupeaux vu l'importance centrale de l'élevage dans la région, et dans le pays tout entier. Il s'agit donc de trouver les véritables réseaux de décision dont les membres ne sont pas nommés, et sans l'approche desquels une stratégie de transformation n'est pas réaliste. Ces réseaux sont souvent des « réseaux de clientèle » qui doivent faire l'objet d'une enquête s'apparentant à une « enquête policière soft », car il n'est pas facile d'avouer qu'on est « client » ou « patron » (au sens romain) de quelqu'un. (Annexes).

Ce volume abonde donc de *case-studies*, concernant souvent les capacités des communautés rurales à dissimuler au regard extérieur les vraies hiérarchies qui les traversent, et qu'on lira avec intérêt. À en croire un auteur parfois un peu caricatural pour cause de pédagogie, ceux qui parlent peu, ont l'air des plus pauvres, sont souvent les gens les plus influents ; les interlocuteurs sélectionnés par les opérateurs, sont souvent de faux leaders. Le préfacier Philippe Lavigne-Delville a raison en l'occurrence de rappeler cet article connu de Carola

11. « La politique du terrain. La production de données en anthropologie », *Enquêtes*, n° 1, EHESS-Marseille, 1995. On peut regretter que cet article n'ait pas été à la connaissance de l'auteur.

Lentz expliquant pourquoi dans les communautés indiennes d'Équateur, « les plus incompetents et de bas statut social / sont / désignés pour participer aux Conseils villageois créés par des projets » (p. 4).

*Comprendre une société rurale*, titre fort ambitieux, devait s'intituler au départ « comment enquêter à Madagascar sans questions ni questionnaire ». Personnellement je me serais beaucoup plus retrouvé dans ce titre percutant, qui me paraissait viser à préserver d'une véritable souffrance morale ces paysans si polis mais aussi si sarcastiques que j'ai connus dans le Nord-Ouest malgache<sup>12</sup>, et néanmoins astreints à Madagascar ou sous certains tropiques au pesant marteau des « enquêtes à passage répétés », « enquêtes socio-économiques » et autres « questionnaires semi-ouverts », dont l'existence pourrait, se plairait-on parfois à penser, expliquer à elle seule le soit-disant irrédentisme des communautés rurales.

Tout le prix de ce volume est donc d'essayer de formaliser des modalités d'approche tout à la fois déontologiquement convenables mais aussi efficaces, en ce qu'elles ont de plus élémentaire, mais aussi de plus ignoré. Il est donc tout à la fois assez admirable et assez consternant qu'au vu de sa longue expérience l'auteur doive écrire explicitement que les relations doivent se baser « sur le respect et la courtoisie », que des étudiantes ne doivent pas interviewer des chefs de lignage en bikini, ou qu'il vaut mieux se renseigner avant que d'aller pisser quelque part. Mais comme disait Lao Tseu, « le chemin de mille lieues commence par un pas ».

Alors, dans cet effort, un grand absent, la langue, dont le problème n'est pas traité comme tel, et dont certains esprits pouvaient dire à certaines époques qu'elle n'était pas nécessaire pour cause d'« extériorité », et surtout, d'après moi, pour cause de « francophonie » régnante. De fait, il n'y a rien de plus extérieur que quelqu'un dont on ne comprend pas ce qu'il dit. Je crois au contraire qu'à Madagascar comme ailleurs, une maîtrise minimale de la langue est une condition essentielle de l'approche revendiquée ici. Cette dernière semble inséparable de

l'existence d'enquêteurs malgaches, voire d'un groupe d'étudiants plus large, ce qui est meilleur pour cause de pédagogie, mais me semble beaucoup plus lourd à gérer.

On peut regretter qu'en se croyant obligé d'énumérer non seulement « Les phases de la méthode (...) » mais aussi les « variantes de la méthode », « la méthode accélérée » (p. 101), la « méthode A+ courte » (p. 104) et « la méthode A + normale (avec) retours multiples sur le terrain » (p. 110) (jusqu'où n'irait-on pas dans ce registre), l'auteur ne finisse par étourdir un lecteur fort intéressé au départ par un ensemble de propositions pragmatiques, brèves et soucieuses de déontologie, et qu'on voie émerger l'ébauche de l'une de ces dérives technocratiques d'un nouveau genre, dont finalement la mode et l'utilisation des « enquêtes rurales rapides » donnent différents exemples. Il y aurait mille choses à dire aussi sur la manière dont est traitée l'enquête généalogique, qui ne trouveraient pas leur place ici.

N'empêche : je crois que cet effort ciblé sur le problème spécifique de l'approche de communautés rurales, qui pourrait parfois ressembler en ce qu'il a de sérieux et d'élémentaire à un modèle d'humour froid, mérite beaucoup d'attention.

Jean-François Baré

---

### *La tradition et l'État*

Textes réunis et présentés  
par Christine Hamelin et Éric Wittersheim,  
Paris, L'Harmattan, coll. « Cahiers  
du Pacifique Sud », 2002, 250 p.

---

Cette collection renvoie au séminaire *Formation à la recherche dans l'aire océanienne* qui se consacre aux situations contemporaines ; ce recueil d'articles en est la deuxième parution.

Les aspects religieux sont abordés par Brigitte Derlon, Monique Jeudy-Ballini et Brownen Douglas pour la Papouasie-Nouvelle-Guinée et pour le Vanuatu :

– « Vous, les Blancs, vous faites toujours la guerre ». Changement social et conflit inter-villageois en Nouvelle-Irlande.

– Christianisme revisité ou Le meilleur de la tradition.

– Des individus traditionnels ? Réflexions sur les femmes, l'identité, le christianisme et la citoyenneté au Vanuatu.

---

12. « Aller déféquer » (*mandeha mangery*), généralement à l'Ouest des villages pour des raisons décrites par ce volume, pouvait se dire communément « *mandeha tribunal* » (aller au tribunal). On disait de l'État « il n'y a rien qu'ils n'écrivent pas » (*tsisy raha tsy soratandreo*). Sur l'État vu par les Sakalava de l'Ouest voir les p. 107 et suiv.

Ton Otto et Éric Wittersheim traitent des questions de pouvoir à partir de la Papouasie-Nouvelle-Guinée et du Vanuatu :

– Chefs, *Big Men* et bureaucrates. Weber et les politiques de la tradition à Baluan (Papouasie-Nouvelle-Guinée).

– Qui est le chef ? La représentation politique de la coutume au Vanuatu.

Les derniers chapitres sur les politiques culturelles au Vanuatu, en Nouvelle-Calédonie et aux îles Hawaï, sont dus à Lissant Bolton, Alban Bensa et Jonathan Friedman :

– La radio et la redéfinition de la *kastom* au Vanuatu.

– Résistances et innovations culturelles kanak. « L'aire coutumière » du Centre Tjibaou (Nouvelle-Calédonie).

– Y a-t-il un véritable hawaïen dans la salle ? Anthropologues et « indigènes » face à la question de l'identité.

En introduction, Christine Hamelin et Éric Wittersheim soulignent deux autres ancrages :

a) Une interrogation sur l'existence ou non d'autochtones relevant des catégories bourgeoises ou intellectuelles. b) La controverse entre ethnologues océanistes sur la notion « d'invention des traditions » d'Éric Hobsbawm et de Terence Ranger.

Selon ce qu'en rapporte Friedman, « l'invention des traditions » aurait débouché aux îles Hawaï et en Nouvelle-Zélande sur une double controverse : entre « chercheurs » et « militants nationalistes » pour l'une, et entre « chercheurs », pour l'autre. Les points d'achoppement en seraient : a) L'adéquation du terme « d'invention » pour qualifier les modifications des « traditions » culturelles, le sens littéral « d'invention » étant perçu comme une « empreinte du faux ». b) Les conséquences de l'intégration des analyses des chercheurs aux débats de certaines sociétés civiles océaniques.

Les îles Hawaï auraient vu des pôles affrontés « d'ethnologues » et « d'autochtones » comme celui d'ethnologues de « l'école de l'invention des traditions » et de leurs opposants. À qui se souvient avec Friedrich Barth ou Michel Panoff que toutes les « créations » n'ont pas nécessairement de lendemains, car il leur faut faire sens en renvoyant au continuum temporel de référents en place, cette dernière dichotomie livre de curieuses variations sur les traditions, « vraies » et « fausses ». En effet, si Éric Hobsbawm et Terence Ranger ne traitent pas

autrement le type « d'invention » qui est « modification » et « rupture » de ce qui lui préexiste, ces deux auteurs désignent surtout par les termes « d'inventions de tradition », des phénomènes qui se sont multipliés en Europe dans les deux cents dernières années, avec le capitalisme et avec les nations. Comme le rapporte Friedman, des usages politiques du terme « d'invention » peuvent découler de cette analyse sur les transformations de traditions pour déboucher sur un clivage entre des « ethnologues » [qui ne seraient pas concernés par l'objet de leurs analyses, et qui seraient ainsi disqualifiés] et des « autochtones » [qui traiteraient inversement « de leur vie même »]. Il n'est rien à en dire, le politique étant aussi disqualification de l'opposant. Le débat entre ethnologues est plus curieux : en ce qu'il ne prend pas acte de l'ancrage des analyses des sciences sociales dans la double herméneutique des « professionnels » et des « profanes » (selon Anthony Giddens) ; en ce que le terme « d'invention » – considéré comme création *ex nihilo* – est repris par des « professionnels » de l'exégèse de « profanes ».

Or, la thèse de Hobsbawm et de Ranger repose sur la genèse dans l'Europe du XIX<sup>e</sup> et du début du XX<sup>e</sup> siècle, des référents culturels nationaux. Lorsqu'ils n'ont pas été des « inventions » au sens strict (comme pour la finale de la coupe de football britannique ou pour les traditions des réseaux des « Grandes écoles »), les récits, les rituels ou les pratiques ont été remaniés et rendus tout à la fois « identiques » et « différents » à des fins d'adaptation ; mais pour constituer des « traditions » qui n'ont été ni plus « vraies » ni plus « fausses » que celles qui les avaient précédées. Rien à voir avec l'assignation de ces « inventions » à un pôle stigmatisé de « créations *ex nihilo* », les nouveautés cherchant à s'ancrer dans la « sanctification du temps » qui est avec la sacralisation, une modalité de légitimation sociologique.

Certains écrits de l'ouvrage sont plus particulièrement à signaler : la revalorisation des cultures impulsée par l'État, qu'un conflit local propulse au premier plan dans un contexte de changements rapides et sévères d'une dizaine d'années : des changements de nature économique et religieuse (B. Derlon) ; la légitimation d'une culture locale par l'évangélisation catholique ; puis, ultérieurement, par les positions de trois mouvements religieux en compétition : le catholicisme, un millénarisme

et une dénomination adventiste (M. Jendy-Ballini) ; les rapports entre les « politiciens » et les « chefs » dans le contrôle de la vie politique nationale. Au Vanuatu et en Papouasie-Nouvelle-Guinée – ce pourrait être aussi la Nouvelle-Calédonie –, les premiers ont réussi à s'imposer, aux Samoa et à Fidji, les seconds (E. Wittersheim) ; l'importance des émissions culturelles dans un pays éclaté entre des dizaines d'îles, entre plus de 170 langues et entre deux administrations (L. Bolto) ; l'institutionnalisation de la culture autochtone avec le Centre culturel Jean-Marie Tjibaou de Nouvelle-Calédonie. Et pour l'imposition en son sein d'un sous-espace « hors champ muséographique » (A. Bensa).

Il convient cependant de signaler que la « construction de la nation », que l'existence de « catégories sociales intellectuelles » et que la légitimation de nouvelles formes de pouvoir ont été en cause dans l'Europe des XVIII<sup>e</sup> et XIX<sup>e</sup> siècles, comme elles le sont dans l'Océanie des XX<sup>e</sup> et XXI<sup>e</sup> siècles. La construction nationale est posée en Océanie, et elle ne va pas sans l'existence des catégories sociales qui lui sont stratégiques. L'introduction de Christine Hamelin et d'Éric Wittersheim met en question la présence de ces catégories, sans qu'il soit précisé si la position est ou non de principe (du type d'une « impossibilité culturelle »). Ce dernier aspect mis à part, la question mérite effectivement d'être abordée de plus près qu'elle ne l'est généralement : des études sur la genèse de catégories sociales montreraient peut-être que celles-ci ont nécessité un certain temps, aux lieux de leur surgissement européen –, ainsi que des « ressources » et que des rapports politiques favorables.

Il s'ensuivrait selon l'introduction de l'ouvrage, qu'il serait au moins trop tôt en Océanie pour identifier des catégories sociales « intellectuelles », « bourgeoises » ou « de classes moyennes » dissociées du « fonds sociologique précolonial ». Mais l'existence de ce mouvement serait-elle pour autant non entamée ou à rejeter ? En effet, les mécanismes de différenciation que les auteurs rappellent au travers des résultats scolaires de jeunes mélanésiens de Nouvelle-Calédonie, doivent aussi se lire comme une gestation de catégories sociales. Des catégories à venir qui pourraient avoir leurs spécificités, à l'image de celles des sociétés européennes.

Des convergences autour de « l'économie de marché », « de la nation », « de l'État » et des « catégories intellectuelles » seraient en cours,

ce qui rendrait compte des mouvements culturels dans l'Océanie des XX<sup>e</sup> et XXI<sup>e</sup> siècles, la tendance n'étant pas de nature « locale » mais « globale ». Mais ce qui devrait aussi rendre possible l'existence de « traditions inventées » au sens d'Éric Hobsbawm et de Terence Ranger (Ces deux auteurs ont dissocié la notion de « tradition » de celle de « sociétés de type traditionnel » au sens de Max Weber, avec sacralisation « du coutumier »). Le cricket des îles Trobriand, qui est construit sur la compétition des dons et sur le religieux, devrait en être. De même, le déplacement de la tradition de *Téâ Kanaké*, de mythe du système régional du Nord de la Grande Terre en « mythe nationaliste kanak », ceci en s'appuyant sur une paronymie. Comme avec le barde écossais *Ossian* (qui n'a jamais existé), il s'agit de plonger dans un corpus de « traditions orales locales » nécessairement diversifiées et non fixées, afin de créer un corpus commun homogène fixé par l'écrit, à des fins d'exaltation nationale. En présentant le résultat comme venu du fond des temps, le « coutumier » – qui ne l'est plus au sens webérien – ferait ainsi leur place aux « traditions », inventées ou non.

Patrick Pillon

---

Philippe D'IRIBARNE  
**Le Tiers-Monde qui réussit**  
 Paris, Odile Jacob, 2003, 272 p.

---

Philippe d'Iribarne nous a habitué à des ouvrages qui détonnent. On se souvient du succès remporté par la *Logique de l'honneur* qui montre comment la culture nationale en France, culture des métiers, affecte les règles de commandement et de fonctionnement des entreprises industrielles en France, par opposition à une culture du consensus aux Pays-Bas ou du contrat aux États-Unis. Dans ce nouvel ouvrage, Philippe d'Iribarne se donne deux objectifs : montrer que ces cultures nationales fonctionnent ailleurs – et sont différentes – que dans les pays industrialisés et s'opposer à un certain « fondamentalisme modernisateur » qui définit une seule bonne voie pour la modernisation des entreprises. Son ouvrage se fonde sur des enquêtes auprès de quatre entreprises très différentes, au Mexique, Maroc, Cameroun et Argentine. Ce livre stimulant soulève des questions qui méritent une ample discussion. Chaque cas est étudié de manière indépendante sur le même thème : la moderni-

sation des entreprises, avec un accent aux efforts de lutte contre la corruption et l'inefficacité. Il s'agit d'entreprises « qui marchent », qui sont « modernes » tout en étant compatibles avec les singularités de la culture locale. Elles partagent aussi une vision de l'honnêteté comme garant de progrès. Modèles de bonne gouvernance et d'efficacité, elles sont très différentes du milieu corrompu, inefficace, qui les entoure. Pour les personnes interviewées, leur entreprise est perçue comme un îlot de modernité, une exception.

La démonstration de Philippe d'Iribarne est convaincante et la qualité de la rédaction de l'ouvrage y est pour beaucoup. Les chapitres de description des entreprises forment des ensembles cohérents (celui sur le Cameroun est rédigé par Alain Henry). La variété des exemples et l'aveu, comme dans le cas argentin, d'une réussite encore fragile et partielle, lèvent quelque peu cette gêne due à la particularité des cas. L'argument de Philippe d'Iribarne peut se résumer ainsi : ces entreprises sont des réussites car elles ont su reconnaître un élément de leur culture nationale qui convient parfaitement à leur fonctionnement. Cet élément concerne la définition du groupe et des règles de fonctionnement social dans une communauté. Au Mexique, c'est le fonctionnement du groupe d'amis, de *compadres*, et ses forts liens d'entraide qui fait fonctionner l'entreprise. Au Maroc, c'est un islam très « marocain » et son code moral d'obéissance et de piété où la rectitude morale du dirigeant joue un rôle primordial dans l'acceptation des règles d'obéissance. Au Cameroun, c'est une sorte de rituel procédurier qui s'incarne dans la rédaction d'un manuel de procédures extrêmement détaillé et contraire aux habitudes des entreprises européennes qui a permis de dépasser le doute généralisé qui semble imprégner la société camerounaise. En Argentine, la mise en place d'un système quasi judiciaire autour d'un code éthique de l'entreprise a permis de dépasser une profonde crise due à la corruption interne des employés de l'entreprise, en instaurant une instance de référence reconnue comme « neutre » en cas de conflit.

L'ouvrage pourrait en rester là en déclarant que rien d'universel ni de commun ne réunit ces exemples. Le projet de d'Iribarne semble moins être d'accompagner le développement de projets industriels que d'établir un argument plus théorique sur les causes de ces succès. L'argumentation d'ensemble repose sur la conception qu'ont les acteurs de leur

communauté : Philippe d'Iribarne touche ici un aspect tout à fait passionnant où, comme il le précise, l'universel rencontre le local. « Il y a de multiples manières de mal ou de bien coopérer. Chaque culture a ses recettes en la matière, pour le meilleur ou pour le pire. ... Cette diversité ne peut être ignorée quand il s'agit de mettre concrètement en place les recettes les plus universelles du management », c'est-à-dire celles préconisées par les ouvrages de gestion, notamment, la mise en place d'un univers régi par les règles du contrat (p. 206 et suiv.).

Nous aurions aimé en savoir un peu plus sur la mesure de l'efficacité des entreprises et sur les critères choisis pour les déclarer « résolument modernes ». Le livre ne dit rien non plus sur comment les bonnes pratiques ont été implantées, en dehors du chapitre sur le Cameroun, car précisément ce fut pour résoudre un problème d'organisation que fut découvert le mécanisme de rédaction des procédures. Quel fut le moteur de ces situations exceptionnelles ? Quel fut le rôle du leadership ? Quel fut le rôle des facteurs de l'environnement de l'entreprise ? Le livre offre peu d'éléments sur les aspects de décision, de même qu'il laisse peu de place au temps, absent des descriptions que nous offre l'auteur, ou sur les projets alors même qu'il parle de transformations. Or la transformation d'un modèle d'organisation est un processus qui se passe dans le temps.

On peut aussi reprocher à cette approche qui privilégie les facteurs culturels de fournir une explication après coup, d'attribuer le succès à un aspect central mais qui peut apparaître comme une extrême simplification. La description des projets exceptionnels de l'entreprise et leur acceptation par les acteurs pourrait peut-être fournir une clé d'explication tout aussi convaincante que la mise en avant des aspects culturels locaux, car fonder et affirmer l'exceptionnalité peut être un puissant moteur d'adhésion sociale en dehors de tout particularisme culturel.

On se réjouira de ce que le livre permet de rejeter les approches qui parlent de résistance culturelle pour expliquer les échecs répétés de modernisation de certaines entreprises, notamment en Afrique. Mais on peut aussi se demander pour quelle raison on évoque plus facilement cette résistance en Afrique que, par exemple, en Chine. Pour voir la portée de ce débat, on peut rappeler la modernisation des entreprises d'État en Chine où personne n'évoque une quelconque incapacité des Chinois



à s'adapter à de bonnes règles de management mais bien un système politique qui semble ne pas trouver une nouvelle forme de gouvernance. D'Iribarne parle peu des relations de l'entreprise avec son environnement politique et économique qui, d'après nos propres travaux sur l'apprentissage des entreprises, forment le terreau sur lequel les entreprises bâtissent leur propre fonctionnement. C'est sûrement là que se situe une lacune de l'analyse.

C'est sur la lutte contre la corruption que ce livre paraît le plus convaincant, à tel point que l'on peut se demander si ce n'est pas là son véritable objectif. Philippe d'Iribarne insiste sur le fait que la lutte contre la corruption ne peut pas avoir lieu sans prendre en compte le contexte culturel, notamment du fait que la fidélité aux siens peut entrer en contradiction avec des principes éthiques abstraits de bonne gouvernance. Il montre aussi que le fonctionnement des liens communautaires n'est pas nécessairement synonyme de corruption et de débauche organisationnelle.

Enfin, le livre s'oppose aux recettes de management universelles, qui *in fine* imposent un modèle américain, régi par le contrat, modèle qui ne s'applique pas plus en France que dans grand nombre d'autres pays. Cela suppose à la fois de réviser les travaux sur la culture et l'entreprise (la référence aux travaux de Geertz n'est pas de pure forme). Cela suppose une réinterprétation du management interculturel et du management tout court auquel ce livre apporte une contribution majeure.

Rigas Arvanitis

---

Michel WASSERMAN

*Le dernier potlatch, Les Indiens du Canada, Colombie britannique, 1921*

Préface de Marie-Élisabeth Handman, Paris, L'Harmattan, coll. « Mémoires du XX<sup>e</sup> siècle », 2004, 125 p.

---

Michel Wasserman est professeur à l'Université de Ritsumeikan de Kyoto, mais ni d'anthropologie, ni d'histoire. Un hasard amène cet esthète, spécialiste du théâtre, à Vancouver où, découvrant les collections confisquées par l'État canadien aux Indiens lors de la période de répression des potlatches, il a le coup de foudre pour les « objets ». L'interrogation des objets l'amène à s'interroger sur leur histoire, indissoluble de l'Histoire du Canada et de celle

du rapport colonial des Blancs avec les Indiens. Mais il ne traite pas d'anthropologie, qui doit pourtant au potlatch un de ses textes fondateurs, celui de Marcel Mauss dans son célèbre *Essai sur le don*, ce que n'ignore pas l'auteur.

Tous les ingrédients étaient là pour qu'on ait un ouvrage de converti. Et c'est donc une très heureuse surprise de voir ce qu'un amateur éclairé (au sens de non-spécialiste), peut apporter comme lumière sur un phénomène quand il s'y attache avec intelligence et se donne la compétence d'en traiter.

Certes, les grandes lignes de cette histoire nous sont connues (voir en particulier Isabelle Schulte-Tenckhoff : *Potlatch : conquête et invention, réflexion sur un concept anthropologique*, Lausanne, Éditions d'en bas, coll. « Le forum anthropologique », 1986, 309 p., ou le dernier ouvrage magistral de Maurice Godelier), mais Wasserman ne s'intéresse et ne détaille que l'histoire des derniers potlatches. Loin des grands concepts anthropologiques, il met en jeu les hommes, les cérémonies, les documents qui en traitent et portent témoignage. Oui, c'est le terme qui convient : le livre de Wasserman est un témoignage sur une institution « folle », une institution que la brutale richesse des Indiens par le contact avec les Européens emballe, alors même que les groupes indiens glissent à cette époque vers l'extinction démographique.

Grand œuvre, théâtre, guerre... l'auteur égrène ces titres de chapitres où se lisent à la fois ses compétences d'universitaire et les résultats d'une recherche approfondie des textes. Le potlatch était tout cela, mais avec la paix forcée, il passa d'une fonction sociale interne aux « tribus » à une fonction externe de substitut guerrier ; acte essentiel du pouvoir, de ceux qui le possèdent, il va devenir un moyen de se faire un nom dans un bricolage de nécessité (faire face au présent : la paix, l'argent, les biens modernes) et de continuité (faire des œuvres esthétiquement authentiques, inclure des biens traditionnels, satisfaire sous des formes nouvelles à une logique profonde qui manifestait l'être de la société) ; outil de régulation sociale, il va devenir un outil de la compétition cruelle entre les hommes ; facteur d'intégration au commerce international, il va fournir à un peuple des moyens de manifestation identitaire.

Et le don anthropologique dans tout cela ? Wasserman se garde bien d'en traiter. Non par peur, à bien le lire : il n'a pas voulu éviter un

sujet qui fâcherait. Deux raisons essentielles, me semble-t-il, guident sa démarche : la première est qu'il se donne pour objet de comprendre les deux musées « ethniques » qui abritent les collections confisquées en 1921. Pourquoi deux musées ? Question anodine qui l'amène à entendre que le potlatch a changé de fonction avec la colonisation (d'interne il est devenu externe et inter-groupes). La seconde raison est que ce professeur est trop fin pour dépasser ses compétences d'amateur : profes-

seur lui-même, il sait que les avatars d'un phénomène n'entachent pas sa capacité heuristique et que les descriptions du potlatch et les événements de 1921 ne contiennent pas la contestation du don comme concept anthropologique ; en anthropologie, comme en toute science, la théorie ne reflète pas la réalité brute, mais son essence, dont Marx disait que si l'existence lui coïncidait, la science n'existerait pas.

Bernard Lacombe

## Résumés

Bruce ALBERT, François-Michel LE TOURNEAU,  
**Homoxi : ruée vers l'or chez les Indiens  
Yanomami du haut rio Mucajaí (Brésil)**

Société amérindienne de chasseurs-cueilleurs et horticulteurs pratiquant la culture itinérante sur brûlis, les Yanomami occupent un territoire d'environ 192 000 km<sup>2</sup> situé entre le Brésil et le Venezuela, de part et d'autre de la chaîne de la *Serra Parima*. Des années 1910 aux années 1960 les Yanomami du Brésil n'ont connu que des contacts sporadiques avec le monde « blanc ». Ils connaîtront pour la première fois, entre 1973 et 1976, une forme de contact plus intense, durant la construction d'un tronçon de la route *Perimetral Norte* dans le sud-est de leur territoire. Après une décennie de répit relatif, le projet *Calha Norte* (1985-1986) et, surtout, la ruée vers l'or du Roraima (1987-1989), intensifieront brutalement l'avancée de la société régionale sur le territoire de ces Indiens, déclenchant de très vives réactions de protestation tant au Brésil que dans le monde et aboutissant, en 1992, à l'homologation de leurs terres sous forme d'une aire protégée de 96 650 km<sup>2</sup>, la *Terra Indígena Yanomami*. Dans les années suivantes, une structure d'assistance sanitaire, d'abord précaire puis de plus en plus efficace, a rendu possible une reprise de l'essor démographique de cette ethnie. Malgré ces succès, dans les régions où l'impact des activités minières clandestines a été le plus intense, les groupes locaux yanomami ont connu, depuis la fin des années 1980, des changements sociaux et économiques importants. Durement affectés sur le plan démographique et environnemental, ils ont opéré une série de réaménagements de leur mode traditionnel d'occupation de l'espace forestier en fonction de la présence des chercheurs d'or puis de la structure d'assistance installée durant le processus de leur expulsion. Cet article propose l'analyse d'un exemple de cette géométrie variable des stratégies spatiales yanomami face au contact, ceci à partir d'une étude détaillée de la région du haut rio Mucajaí dite

« Homoxi ». À cette fin, nous décrivons dans un premier temps le contexte économique et géopolitique régional, en particulier la ruée vers l'or dans l'état de Roraima à la fin des années 1980, peu documentée dans la littérature scientifique. Changeant d'échelle, nous étudions ensuite l'histoire de trois communautés de la région de Homoxi (*Tirei*, *Xere u* et *Yaritha*, totalisant, à l'époque de l'enquête de terrain, quelque 360 personnes) et le processus de transformation de leur modèle spatial et productif, d'abord face à l'invasion des orpailleurs, puis, après l'éviction de ces derniers, face à la structure d'assistance locale mise en place (FNS, FUNAI). Nous mettons ainsi en évidence la flexibilité du système social yanomami et sa capacité à générer des adaptations rapides aux situations les plus adverses.

• Mots-clés : Anthropologie – Géographie – Amazonie – Brésil – Roraima – amérindiens – Yanomami – changement social – usage de l'espace – chercheurs d'or – politique indigéniste.

Zahia OUADAH-BEDIDI, **Avoir 30 ans  
et être encore célibataire :  
une catégorie émergente en Algérie**

Dans la société algérienne, le mariage est traditionnellement considéré comme une étape incontournable de la vie d'un individu. Il y a seulement une trentaine d'années, les femmes se mariaient en moyenne à 18 ans et les hommes à 23 ans. Aujourd'hui, le mariage précoce reste exceptionnel et le mariage très tardif devient presque la norme. En 2002, les femmes et les hommes se marient en moyenne après 30 ans ; une femme sur trois et un homme sur deux sont encore célibataires à 30-34 ans. C'est un phénomène qui touche aussi bien les grandes villes que les campagnes sur l'ensemble du territoire. Cette montée spectaculaire du célibat est associée d'une part à des facteurs de modernisation, comme l'instruction, et à des facteurs de crise et de pauvreté comme le

chômage et la pénurie de logement, et d'autre part, à l'évolution des mentalités et à la perception même du mariage et de la place des individus et de la femme dans le couple, la famille et la société.

• Mots-clés : Algérie – mariage – célibat – genre – variations géographiques – nuptialité.

**Taoufik SOUAMI, Le foncier : un enjeu pour techniciens, aussi. L'illustration de la décennie 1990 en Algérie**

Les questions foncières en Algérie sont souvent abordées par les profanes et les spécialistes sous le prisme des jeux de pouvoirs et de l'instrumentalisation par les instances politiques nationales et locales. Ces dernières sont alors accusées de dilapider les terres agricoles et utiles au bénéfice d'intérêts de groupe ou de choix doctrinaux. L'observation de l'épisode des années 1990 modère cette vision. Elle souligne le poids de l'action de professionnels inscrits dans l'application de procédures et de décisions. Ainsi, au-delà des jeux de pouvoir et des orientations politiques, la mécanique technique et bureaucratique joue également un rôle prépondérant dans l'orientation des actions concernant le foncier et dans sa structuration comme domaine d'intervention.

• Mots-clés : foncier – lotissement – habitat – urbanisation – statistique – ville – politique.

**Claire AUBRON, Individus et collectifs dans l'appropriation des ressources : le cas d'une communauté andine péruvienne**

Dans un contexte de communauté paysanne où les rapports fonciers sont des combinaisons complexes de droits individuels et collectifs, les modalités d'appropriation des ressources et leurs évolutions conditionnent la durabilité des systèmes de production. Cet article se propose de les analyser dans le cas de Sinto, communauté andine péruvienne issue d'une coopérative formée par la réforme agraire et aujourd'hui sur la voie de l'intensification laitière. Pour cela, nous traçons l'évolution historique de l'appropriation des ressources, puis utilisons la matrice des maîtrises foncières conçue par E. Le Roy, qui distingue plusieurs niveaux de contrôle des ressources (droits fonciers) et de collectifs s'appropriant les ressources. Ces analyses permettent de repérer les adaptations en cours concernant l'appropriation des ressources ainsi que les situations de crise.

• Mots-clés : Communauté paysanne – individuel et collectif – appropriation des ressources – droits fonciers – élevage laitier – Andes.

## Abstracts

Bruce ALBERT, François-Michel LE TOURNEAU,  
***Homoxi: gold rush in Yanomami Indian  
territory of the Upper Rio Mucajaí (Brazil)***

The Yanomami people constitute an Amerindian society of hunter-gatherers and horticulturalists who practise shifting slash-and-burn cultivation. They occupy a territory of about 192 000 km<sup>2</sup> situated between Brazil and Venezuela, on either side of the *Serra Parima* mountain chain. From about 1910 to the 1960s the Yanomami of Brazil had only sporadic contact with the “white” world. Their first more frequent contact came in the period from 1973 to 1976, during the construction of a section of the *Perimetral Norte* highway in the south-east part of their territory. After a decade of relative respite, the *Calha Norte* project (1985-1986) and then, especially, the Roraima gold rush (1987-1989), quite abruptly intensified the advance of Brazilian regional society onto these Indians’ territory, triggering strong protests in Brazil, and also in the world beyond. These reactions led to the official recognition of their land, in 1992, in the form of a protected area of 96 650 km<sup>2</sup>, the *Terra Indígena Yanomami*. The following years saw the setting-up of a health care system, rudimentary and unsteady at first but which progressively became more efficient. This made a resumption of this ethnic group’s population growth possible. In spite of these successes, in the regions where the impact of illicit mining was most intense, since the end of the 1980s the local Yanomami groups have experienced profound social and economic changes. Hard hit from both the demographic and environmental points of view, they put into practice a series of modifications of their traditional use of the forest as an adaptation to the presence of gold diggers, then in response to the assistance scheme set in place during the process of the latter’s expulsion. This article examines an example of this variable geometry of Yanomami spatial strategies devised in response

to contact, from a detailed study of the “Homoxi” region of the Upper Rio Mucajaí. Thus the Authors first describe the economic and geopolitical context of the region, in particular the gold rush in the state of Roraima at the end of the 1980s, which scientific literature has scarcely documented. They then focused down on a more local scale, looking at the history of three communities of the Homoxi region (*Tirei, Xere u and Yariha*, whose populations at the time of the field survey totalled just 360 people) and the process involved in the changes to their spatial and productive model, first in the face of the invasion of gold panners, then, after the latter had been evicted, in response to the local assistance scheme that was set up (FNS, FUNAI). The Authors thus bring out the flexibility of the Yanomami social system and its ability to adapt quickly to the most adverse situations.

• Key-words : anthropology – geography – Amazon Basin – Brazil – Roraima – Amerindians – Yanomami – social change – use of space – gold diggers – indigenist policy.

Zahia OUADAH-BEDIDI, ***30 years old and  
still single: an emerging category in Algeria***

In Algerian society, marriage traditionally is considered a virtually obligatory stage of any individual’s life. Only 30 or so years ago, women married at 18 years of age on average. Men did so when they were 23. Now, marriage at a young age is exceptional and it is almost becoming the norm to marry later. In 2002, women and men married on average after 30 years of age. One out of three women and one in two men were still single at 30-34 years of age. This situation is true not only in the large urban areas but also in rural areas right across the country. This spectacular rise in the single life is associated with factors of modernization such as education, the effects of economic crisis and

poverty, unemployment and scarcity of housing. It is also linked to changes in attitudes and the perception of marriage itself and the place of the individual and of the woman in the couple, the family and society.

- Key-words : Algeria – marriage – single life – gender – geographical variations – marriage rate.

Taoufik SOUAMI, *Land: also an issue for the professionals. Examples from the 1990s in Algeria*

Laymen and specialists alike often approach land-ownership questions in Algeria from the angle of the different forces at play and a notion that such questions are instrumentalized by national and local political powers. The latter are thus accused of misappropriating agricultural and other useful land for the benefit of particular interest groups or to satisfy doctrinaire decisions. Examination of what happened in this area in the 1990s prompts an adjustment of this viewpoint, however. What emerges is the influential weight of the professionals involved in application of procedures and decisions. Thus, beyond power struggles and political orientations, professional and bureaucratic mechanisms involved also play a prime role in deciding the course of actions of land policy and the way it is organized and implemented as a field of intervention.

- Key-words : land ownership – land allocation – housing – urbanization – statistics – towns and cities – politics.

Claire AUBRON, *The part played by individuals and collective organization in the appropriation of resources: the case of an Andean community in Peru*

In a context of a rural farming community where relationships linked to land questions represent a complex mix of individual and collective rights, the ways in which resources are appropriated, along with changes in these resources, profoundly influence the sustainability of production systems. This article examines these interactions in the case of Sinto, an Andean community in Peru that results from a cooperative formed by agrarian reform and is now intensifying its dairy production systems. The Authors outline the historical development of the appropriation of resources, then use the land-ownerships

control grid devised by E. Le Roy, which can distinguish several levels of control over resources (land rights regulations) and of collective authorities taking such resources under their control. These analyses help to pick out the adaptations taking place concerning the appropriation of resources. They can also spot crisis situations.

- Key-words : farming community – individual and collective approaches – appropriation of resources – land rights – dairy farming – Andes.



**Journal  
des  
anthropologues**  
2005/ N°102-103

**GÉRARD ALTHABE**

L. BAZIN, V. A. HERNANDEZ, B. HOURS, M. SELIM - Avant-propos.

**RENCONTRES ET PARCOURS**

M. SELIM - Passe ethnologique : situations, confrontations, moments. • M. AUGÉ - Un projet. • V. A. HERNANDEZ - Notes sur une rencontre. • B. HOURS - Les fleurs d'Althabe ou le « tiers exclu ». • É. LE BRIS - Gérard Althabe entre distance et fidélité. • M. BURNIER - Post-scriptum sur Gérard Althabe. • L. MAILLARD - Quelques mots à propos de Gérard Althabe.

**TERRAINS**

*Afrique et Madagascar*

L. BAZIN - Décolonisation conservatrice : voilements et dévoilements ethnologiques. • J. RAMAMONJISOA - Althabe et Madagascar. La réflexion sur le pouvoir. • S. CHAZAN-GILLIG - La démarche anthropologique de Gérard Althabe. À propos d'*Anthropologie politique d'une décolonisation*. • L. MOREAU de BELLAING - Domination, servitude et révolte. • J.-P. DOZON - Une anthropologie très actuelle des rapports et des médiations. • F. RAISON-JOURDE - *Oppression et libération* à l'épreuve du temps. Regard d'une historienne. • J. LOMBARD - *Ny olona hoatra ny vato lava sorona, ka izay amefrahana azy marina avokoa*.

*France*

A. BENVENISTE - Découpage et production de l'espace. • A. MOREL - Un conseiller critique, un chercheur exigeant, un homme chaleureux. • A.-M. GIFFO-LEVASSEUR & B. VRIGNON - Dialogues et cohérence. • C. CALOGIROU - Réflexions autour des cultures urbaines. • Ch. CRENN - Regards sur l'anthropologie, regards sur l'image... L'œil averti de « Monsieur Althabe ». • J.-L. SIRAN - Vers l'anthropologie. • J.-P. GARNIER - Un anthropologue en politique.

*Roumanie*

G. ALTHABE - Une rue quelconque de Bucarest. • I. CÎRSTOCEA & A. HEEMERYCK - Occurrences paradoxales du politique en Roumanie.

*Argentine*

S. FISHER - Gérard Althabe : une méthode. • A. M. MURGIDA - Interactions sur le terrain : camouflage et légitimité. • Cl. GIROLA - J'écris Monsieur Althabe, j'écris.

**DIALOGUES ET TRAVERSES**

F. FAVA - Pour une anthropologie de l'écoute. • O. DOUVILLE - En quoi la démarche de Gérard Althabe concernait les cliniciens. • M. HOVANESSIAN - Une anthropologie des temporalités. • J. COPANS - Le maître péripatéticien ou comment faire anthropologie par l'exemple de la parole. • B. TRAIMOND - Le mode de communication. Observation et entretiens chez Gérard Althabe. • A. MORICE - Le cheval et l'alouette. Variations pour Althabe sur le thème de l'implication.

**BIBLIOGRAPHIE GÉNÉRALE**

Rédaction : Association française des anthropologues  
MSH, 54 bd Raspail – 75006 Paris  
Tél. : 01 49 54 21 81 – Emel : lbazin@msh-paris.fr  
Site Web : <http://www.afa.msh-paris.fr>

**Prix : 21,50 €**

Abonnement annuel (4 numéros) : Particuliers : 46 €  
Etudiants : 28 €  
Institutions : 76 €



## DES POISONS : NATURE AMBIGUË

*Ethnologie française*  
Numéro 2004/3

paru le 4 juillet 2004

Corinne Boujot (responsable scientifique du numéro)

*Pour une ethnologie des poisons*

Pierre Lieutaghi *Le végétal : pratiques d'un monde périlleux*

Jean-Pierre Peter *Médicaments, drogues et poisons : ambivalences*

Oliver Rabanes *Homéopathie et toxiques*

Jean-Philippe Chippaux *Venins animaux dans la recherche biologique*

Danielle Musset *Serpents : représentations et usages multiples*

Didier Nourrisson *Les « fines herbes » du plaisir*

Laurence Pourchez *Philtres d'amour à la Réunion : alliance et transgression*

Patrick Prado *Le Jilgré (datura stramonium). Une plante hallucinogène en Bretagne morbihannaise*

Raphaël Larrère *Champignons sauvages : initiations et savoirs*

Anne Elène Delavigne *Les salmonelles au Danemark.*

*Images d'un empoisonnement*

Jean-Jacques Yvrol *L'héroïne et le pantopon, deux drogues sans danger ?*

Pierre Lieutaghi *Aux frontières culturelles du comestible*

Max Goyffon *Commentaires d'un toxicologue*

**VARIA/ Route et socialisation**

Gisèle Dambuyant-Wargny

*« Sans toit ni loi » : les exclus*

Pascale Faure *Population gitane et cadre scolaire*

Nicolas Adell-Gombert *Les sentiers de l'« Orient ». Initiation chez les compagnons du Tour de France*

**Note de lecture**

Loïc Vadelorge *Points de vue sur la production de la ville*

**Rédaction :** Musée national des Arts et Traditions populaires - 6, Avenue du Mahatma Gandhi - 75116 Paris  
tél : 01 44 17 60 84 - fax : 01 44 17 60 60 - e-mail : ref@culture.gouv.fr

**Abonnement** (4 numéros par an) et vente au numéro : **Presses Universitaires de France** - 6, Avenue Reille - 75014 Paris  
tel : 01 58 10 31 62 - fax : 01 58 10 31 82 - e-mail : revues@puf.com

Prix de l'abonnement pour 2004 :  
(les abonnements partent du premier  
Euros

Particulier : 73 Euros  
Institution : 93

fascicule de l'année en cours)

Étudiant : 50 Euros

**Vente au numéro :** 22 euros (par l'intermédiaire de votre libraire habituel et PUF)



## Sommaire

- Pascal Ducournau** Le consentement à la recherche en épidémiologie génétique : le « rituel de confiance » en question
- Jean-Philippe Cobbaut**  
**Armelle de Bouvet** De la confiance à la réflexivité (*Commentaire*)
- Gwenola Le Naour** Lutte contre le sida : reconfiguration d'une politique de « réduction des risques liés à l'usage de drogues » à Marseille
- Anne Coppel** De l'usager de drogues à l'usager des services socio-sanitaires : l'action de proximité face aux logiques de services (*Commentaire*)
- Isabelle Gobatto**  
**Françoise Lafaye** Petits arrangements avec la contrainte. Les professionnels de santé face à la prévention de la transmission mère-enfant du VIH à Abidjan (Côte d'Ivoire)
- Philippe Msellati** Les femmes enceintes et les soignants. Ces malentendus qui rendent la prévention de la transmission mère-enfant du VIH plus difficile qu'il n'y paraît (*Commentaire*)

### Note de lecture

#### *Tarifs d'abonnement 2005 (4 numéros par an)*

	FRANCE	UE ET SUISSE	AUTRES PAYS
Étudiants	60 €	70 €	75 €
Particuliers	90 €	100 €	110 €
Institutions	160 €	170 €	180 €

*Les abonnements sont annuels et partent du premier numéro de l'année en cours.  
Le paiement est à effectuer à l'ordre de John Libbey Eurotext et doit être adressé à :*

*John Libbey Eurotext, 127, avenue de la République, 92120 Montrouge, France  
Tél. (33) 01.46.73.06.60 – www.jle.com*

### Sciences Sociales et Santé

*publié par l'Association pour le Développement des Sciences Sociales de la Santé (ADESSS)  
avec l'aide du Centre National de la Recherche Scientifique (CNRS)*

173  
janvier/mars  
2005

# L' H O M M E

Revue française d'anthropologie

**Alfred Adler** Manga Bekombo Priso (1932-2004)

## Ethnographie, historiographie

**Claude Calame** Pour une anthropologie culturelle  
des pratiques historiographiques

**Laurent Vidal** L'instant de vérité  
De l'objet à son écriture en anthropologie

## Croyances, incroyances

**Jean-Pierre Albert** Hérétiques, déviants, bricoleurs  
Peut-on être un bon croyant ?

**Marie-Luce Gélard** La fourmi voleuse de lait  
(Tafilalt, Sud-Est marocain)



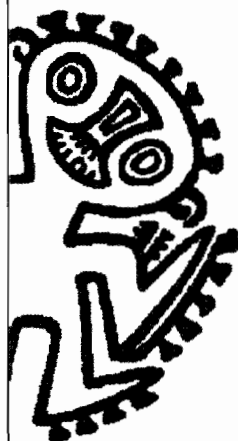
**Anne Monjaret** De l'épingle à l'aiguille  
L'éducation des jeunes filles au fil des contes

**Luc de Heusch** Une monographie exemplaire

**Jackie Assayag** La violence d'une partition inachevée

**Véronique Bénéï** L'Inde à l'étranger

**Christine Laurière** Jacques Roumain, ethnologue haïtien



REVUE TRIMESTRIELLE PUBLIÉE PAR  
LES ÉDITIONS DE L'ÉCOLE DES  
HAUTES ÉTUDES EN SCIENCES  
SOCIALES

DIFFUSION Éditions du Seuil  
VENTE au numéro en librairie  
34 euros

RÉDACTION Laboratoire  
d'anthropologie sociale,  
52 rue du Cardinal-Lemoine  
75005 Paris

Tél. (33) 01 44 27 17 30  
Fax (33) 01 44 27 17 66  
L.Homme@ehess.fr

## CONDITIONS DE PUBLICATION

Les manuscrits sont publiés en français et exceptionnellement en anglais. Toutefois, le Comité de rédaction accepte les manuscrits rédigés en espagnol et portugais, à charge pour l'auteur, quand le manuscrit est retenu pour publication, d'en assurer la traduction. Les manuscrits sont soumis à l'appréciation de deux référés anonymes. Les propositions de corrections sont transmises à l'auteur par le Comité de rédaction.

### Recommandations générales

Tous les manuscrits doivent être adressés en triple exemplaire (photocopies lisibles). Ils doivent impérativement comporter : le nom de l'auteur ; une adresse précise pour la correspondance ; un numéro de téléphone.

### Présentation des manuscrits

Le titre est suivi des nom, prénom, qualité, affiliation et adresse professionnelle de l'auteur.

Les articles ne doivent pas excéder 50000 signes (caractères + espaces) incluant : l'espace des figures (en moyenne 1500 signes), les notes de bas de page, la bibliographie, un résumé (1000 signes maximum), des mots clés (10 maximum).

Le nombre de notes infrapaginales maximum est de 20.

### Illustrations

Les figures (cartes, graphiques et tableaux) sont numérotées en continu et, dans la mesure du possible, elles sont présentées sous forme de fichiers informatiques (préciser le logiciel utilisé) si possible dans les formats Excell (tableaux), Illustrator (graphiques schémas, etc.), Photoshop (photographies, résolution à 300 dpi), à défaut dans les formats de fichier : tiff, eps. De manière générale il est demandé que les figures soient fournies achevées et sous leur forme finale dès le premier envoi du manuscrit. Par ailleurs il ne faut pas oublier de faire figurer sur les cartes ou croquis géographiques : l'orientation géographique (Nord-Sud), l'échelle géographique, et le titre de la carte, la légende éventuelle, la provenance éventuelle des données de base (source).

### Bibliographie

Les appels bibliographiques apparaissent dans le texte entre crochets avec le nom de l'auteur en minuscules, l'année de parution et, dans le cas d'une citation, la page concernée. Exemple [Vidal, 1996, p. 72].

Ne pas inscrire les références bibliographiques en notes infrapaginales mais les regrouper en fin de manuscrit selon un classement alphabétique par noms d'auteurs en respectant la présentation suivante :

Benoît M. [1988], « Les Bowébé du Kantoora (Sénégal) : à propos de l'état pastoral », *Cahiers des Sciences humaines*, vol. 24, n° 3, p. 379-384.

Garry G. et Grassin J. [1994], « La prise en compte du risque d'inondation dans l'urbanisme », in *Crises et inondations dans le paysage français*, Paris, SHF, p. 763-880.

Savignac E. [1996], *La Crise dans les ports*, Paris, La Documentation française, 200 p.

## Abonnements et vente au numéro

Armand Colin

11-15, rue Pierre Rigaud 94207 Ivry-sur-Seine cedex

Tél. (indigo) : 0820065095 — étranger +33 (0)1 40 64 89 02

Fax : 01 40 64 89 92

Internet : [www.editions-sedes.com](http://www.editions-sedes.com) / [abonnement@editions-sedes.com](mailto:abonnement@editions-sedes.com)

Chaque abonnement donne droit à la livraison des 4 numéros annuels d'*Autrepart*

et à l'accès en ligne aux articles en texte intégral aux conditions prévues par l'accord de licence disponible sur le site [www.editions-sedes.com](http://www.editions-sedes.com)

## Vente aux libraires

Le numéro 16 €

**Numéros de l'année/Current issues**

**U.P. Diffusion/D.G.Sc.H.**

5, rue Laromiguière

75005 Paris

Tél. : 01 40 46 49 20

Fax : 01 40 46 49 90

**A**utrepart est une revue à comité de lecture coéditée par l'Institut de recherche pour le développement (IRD) et les éditions Armand Colin. Son objectif est de promouvoir la réflexion sur la complexité et les dynamiques des sociétés du Sud, en mouvement permanent pour penser et redéfinir leur propre réalité. Ces sociétés font face à des changements économiques, sociaux, politiques, écologiques... Les phénomènes de mondialisation relativisent l'autonomie des États, les inégalités intra et internationales se creusent, des transformations majeures affectent tantôt les politiques des États, tantôt la nature même des institutions. Les réactions et les adaptations multiformes des sociétés du Sud à ces changements sont au cœur des interrogations de la revue.

## Sommaire

### VARIATIONS & HOMMAGES

Bruce Albert, François-Michel Le Tourneau

**Homoxi : ruée vers l'or chez les Indiens Yanomami du haut rio Mucajaí (Brésil)**

Zahia Ouadah-Bedidi

**Avoir 30 ans et être encore célibataire : une catégorie émergente en Algérie**

Taoufik Souami

**Le foncier : un enjeu pour techniciens, aussi. L'illustration de la décennie 1990 en Algérie**

Claire Aubron

**Individus et collectifs dans l'appropriation des ressources : le cas d'une communauté andine péruvienne**

#### *Hommage à Gérard Althabe*

Suzanne Chazan, Valéria Hernandez, Bernard Hours, Monique Selim

**Gérard Althabe : un interlocuteur des mondes contemporains**

Bernard Traimond

**L'Écriture de Gérard Althabe**

#### *Hommage à Edmond Bernus*

Jean-Baptiste Boutrais

**Hommage à Edmond Bernus**

Edmond Bernus

**Kobané. Un village malinké du Haut Niger**

Edmond Bernus

**Kobané ou le temps arrêté**

Prix 19 €  
ISBN 2200-92051-2

